LE TRIOMPHE DE LA PROVIDENCE ET DE LA RELIGION; OU L'OUVERTURE DES SEPT SEAUX PAR LE FILS DE DIEU;

Où l'on trouvera la premiere partie de l'Apocalyse, clairement expliquée par ce qu'il y a de plus connu dans l'histoire & de moins contesté dans la parole de Dieu.

Avec une nouvelle & très sensible demonstration de la verité de la Religion Chrétienne.

Par le Dr. ABBADIE *Ministre du St. Evangile & Doyen de Killalow.*

TOME QUATRIEME.

A AMSTERDAM,
Chez MICHEL CHARLES LE CENE.
M. DCCXXIII.

SUITE DE LA REVELATION DU SEPTIEME SCEAU OU

Le son de la cinquiéme Trompette. Autrement.

Le cinquiéme des malheurs qui arrivent par la guerre à l'Empire Romain.

La verité Litterale & Historique.

VOici le premier des trois derniers jugemens, qui étoient préparés à l'Empire Romain. C'est le fleau des Croisades. Ce malheur arriva lorsqu'Urbain II. publia la premiére Croisade contre les infideles, en apparence pour conquerir le St. Sepulcre: mais en effet pour avoir des troupes à sa devotion, capa-

bles de le rétablir dans son siége, & de le soutenir contre des ennemis puissans, qui l'avoient chassé de l'Italie. Cette Croisade fut suivie de plusieurs autres, pendant l'espace de cent cinquante ou deux cens ans que dura cette guerre prétenduë sainte, qui desola avec l'Empire Papal l'Europe, l'Asie, & l'Afrique : mais il est bon d'écouter Meserai là dessus. *Le Pape dans cette assemblée*, dit-il d'Urbain II. & de son Concile de Clermont, *le Pape sur les instances que faisoit l'Empereur Alexis d'avoir du secours contre les Turcs, & sur les remontrances de Pierre l'Hermite, Gentilhomme Picard d'auprès d'Amiens, qui aiant fait quelque voyage en la Terre sainte, y avoit vû les cruautés que les Infideles y exerçoient sur les Chrétiens, le Pape anima par une forte harangue tous les Prélats là présens, de porter les fideles à s'armer pour la defense de la Chrétienté, & de passer en Orient. Ses exhortations furent si ardentes, qu'elles firent impression sur tous les Esprits; un nombre infini de toutes qualités, de tout âge & de tout sexe s'enrolerent dans cette sacrée milice. La marque en étoit une croix rouge cousüe*

sur

ſur l'épaule gauche, & le cri de guerre, Dieu le veut &c. Dez la première expedition, il ſe croiſa plus de 300000. hommes qui ſe diviſérent en pluſieurs bandes. Les uns prirent le chemin par l'Allemagne, les autres par l'Eſclavonie, les autres par l'Italie, pour s'embarquer en la Pouille; ceux-ci raménerent le Pape & le retablirent dans ſon ſiége malgré ſes ennemis. La devote expédition ne ſervit pas ſeulement au retabliſſiment d'Urbain II, elle contribüa encore à augmenter la puiſſance de ſes ſucceſſeurs, comme nous l'apprennons du même auteur. Car, bien qu'il ſoit Catholique Romain, il a bien voulu nous faire ſavoir le motif, qui faiſoit agir les Papes, & les moyens par leſquels ils ſe ſoutenoient. *Ces Croiſades & voyages d'outre Mer,* nous dit-il, *produiſirent la ruïne des grands Seigneurs & la foule des peuples.* Mais *les Papes* &c. *en tirérent de grans avantages, parce qu'ils ſe mirent en poſſeſſion de commander ces expeditions, dont ils étoient les Chefs; qu'ils prennoient ſous leur protection les perſonnes & les biens de ceux qui ſe croiſoient; qu'ils rendirent l'u-*

sage des indulgences & des dispenses plus commun qu'auparavant; que leurs Legats recueilloient & manioient les aumônes & les legs, qui se faisoient pour ces guerres; & que même ce leur fut un prétexte de lever des décimes sur le Clergé.

Mais comment le Pontife peut il gagner sur les peuples, d'abandonner leur patrie, pour aller chercher un tombeau dans la Palestine, dessein aussi contraire au bon sens qu'à l'affection naturelle qu'on a pour soi & pour les siens? L'Historien vous le dit, c'est par *l'usage de ses indulgences, qui devint alors fort commun.* Cela veut dire en termes clairs & sans envelope, que le Pape exemptoit des peines du Purgatoire ceux qui s'enroloient pour la guerre d'outre Mer. Les hommes avoient alors l'imagination si frapée du feu imaginaire, qu'on prétend qui fait l'expiation de leurs pechés, que cette crainte a long temps donné la loi au Monde & fait le caractere particulier de ce temps-ci. Ce n'étoit que pelerinages, que confreries, que fondations *Je ne sai point de siécle,* dit nôtre Auteur, *où l'on ait tant bati*

de monasteres. La superstition alla jusqu'à donner à toutes les Eglises une forme nouvelle; on les demolissoit pour les mieux rebatir, ou pour mieux dire, pour suivre le caprice de la devotion dominante, qui pensoit éviter le Purgatoire par des merites surabondans. Il ne faut pas s'étonner que les Papes, dans le dessein qu'ils ont toûjours eu de s'agrandir, aient profité de la conjoncture & de la disposition des Esprits, ni qu'ils aient alors recueilli une abondante moisson de la zizanie qu'ils venoient de semer dans le Monde Chrétien. Ils avoient déja, sur le modele de la superstition des Gentils, fondé leur maison souterraine, composée de quatre apartemens, le limbe des Peres, le limbe des Enfans, le Purgatoire & l'Enfer, places l'un tout auprès de l'autre. Le feu, qui tourmente les morts au profit des vivans, étoit déja allumé. Le Pape avoit ouvert la fournaise du Purgatoire; & de cette fournaise étoit sortie la fumée, qui avoit donné dans la tête des peuples & des Rois. C'est ce qui les oblige, en depit

de la nature & du bon sens, les uns à dépeupler leur Etat de ses habitans, les autres à abandonner leurs biens & leurs enfans, pour s'aller faire casser la tête dans l'Asie. Comment la raison & la verité seroient elles écoutées? La nouvelle superstition s'est emparée de tous les Esprits, qui ne sont occupés que des peines du Purgatoire qu'ils tachent d'éviter, à quelque prix que ce soit. Tout obéït à cette crainte. L'effroi du Purgatoire regne dans le Monde Chrétien. Ce qu'on vous à montré dans l'évenement, on vous le fera voir bientôt dans la Prophetie: mais il faut suivre à l'égard de cette erreur la methode qu'on a suivie à l'égard des autres, c'est d'en montrer le danger & le venin, avant que de prouver qu'elle est predite dans les Oracles. C'est dans ce dessein qu'on se propose de faire voir 1. que la doctrine du Purgatoire est toute Payenne dans son origine; 2. qu'elle est dementie par la tradition ou par la Theologie des anciens Peres; 3. qu'elle est entiérement contraire à l'Ecriture sainte; 4. qu'elle renverse les fondemens de la Religion Chrétienne.

L. E.

EXAMEN
de la Doctrine du
PURGATOIRE.

Le Purgatoire des Gentils.

CHacun sait que selon les Theologiens du Paganisme, qui étoient ses Poëtes & ses Philosophes, les ames des morts ne pouvoient avoir de repos qu'après qu'on avoit rendu à leurs corps les honneurs de la sepulture; d'où vient la plainte de l'ame d'Elpenor dans l'Odissée d'Homere, & celle de Palinure dans l'Enëide de Virgile : mais, si nous en croyons ce dernier, les esprits, quand ils sont introduits dans le sejour des morts par la pieté des vivans, n'y trouvent pas tout le soulagement qu'ils ont attendu, puisqu'après le fatal passage du Styx ils souffrent tous quoique diversement, & avec un different succès. Les esprits des méchans sont condamnez à des tourmens qui ne doivent jamais finir, parce que le but de ces tourmens n'est pas de les rendre meilleurs : mais d'en faire un exem-

plé éternel de Justice pour ceux, qui pourroient être tentez d'imiter leur impieté: mais les ames des gens de bien sont purgées, avant que d'être reçues dans le séjour de la beatitude.

Sedet æternùmque sedebit
Infelix Theseus Phlegiasque miserrimus omnes,
Admonet & magna testatur voce per Umbras,
Discite Justitiam moniti, & non temnere Divos.
Et plus bas.
Quisque suos patimur manes: exinde per amplum
Mittimur Elysium & pauci læta arva tenemus.

C'est là le systeme de Platon, que le Poëte a pris pour le fondement de ses ingenieuses fictions: mais le maître parle un peu autrement, que le disciple, si l'on en croit Eusebe & quelques uns des Anciens, qui disputent amplement là dessus. Platon faisoit trois ordres d'hommes, les uns très bons, les au-

autres très méchans, les autres qui ne sont ni tout à fait bons ni tout à fait méchans.

Les premiers, après avoir vécu justement, étoient reçus selon lui dans certaines Isles fortunées, où exempts de toute misere ils entroient en possession de toute sorte de biens. Les méchans du premier ordre étoient renfermez dans le Tartare, prison des Enfers, pour y être éternellement punis. *Mais* ceux, qui n'avoient ni tout à fait bien ni tout à fait mal vêcu, étoient éprouvez par le feu ou par d'autres tourmens, qui les purifioient des taches qu'ils avoient emportées de ce monde; après quoi ils entroient dans le séjour bien-heureux des ames saintes.

Ce Philosophe prouvoit son sentiment par l'autorité d'Homere qui répresente les grands scelerats, comme Tantale, Sysiphe & Titius, condamnez à des supplices qui ne doivent jamais finir; au lieu que Tersite & les criminels de son caractere ne souffrent que dans un degré beaucoup moindre, & pendant un temps limité. La Theologie Payenne

reconnoissoit donc trois choses 1. que les morts pouvoient être aidez par le secours des vivans; 2. que les ames des gens de bien étoient purifiées par le feu ou par d'autres tourmens dans les Enfers; 3. que ces ames ne pouvoient entrer dans le séjour du bonheur qu'après avoir achevé le temps de leur purification dans un lieu de souffrance. Si ce Purgatoire n'est pas celui de l'Eglise Romaine, il faut avoüer qu'il ne lui ressemble pas mal; & pour le coup nous aurions tort d'accuser sa doctrine de nouveauté. Elle est tout au moins de quatre cens ans plus ancienne que la Religion de J. C. Je dis, tout au moins, parce que, si l'on remonte jusqu'à Homere, qui paroit ici le maitre de Platon, comme Platon celui de Virgile, on lui doit la loüange d'une plus grande antiquité.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les Poëtes & les Philosophes Payens aient mieux connu les secrets de Dieu, que les Patriarches ni les Prophetes, quoiqu'il se soit revelé à ceux-ci, pendant qu'il laissoit les autres dans l'égarement

de

de leurs voyes. Moïse a ignoré le Purgatoire, puisqu'il n'y a rien dans ses écrits, qui s'y rapporte directement ni indirectement. Les Prophetes, après Moïse, n'ont pas mieux connu l'heureux systeme, car il ne s'en trouve ni ombre ni vestige dans les livres Canoniques du Vieux Testament. Mais peut-être que Juda Maccabée étoit mieux instruit qu'eux, lorsqu'il s'avisa d'offrir des sacrifices à Jerusalem pour ceux de son parti, qui étoient morts souillés de l'idolatrie des Jamnites; c'est ce qu'il faut examiner.

LE PURGATOIRE DES MACCABE'ES.

Le fait se lit au dousiéme Chapitre du second livre des Macabées. Voici les paroles de l'auteur. *On trouva sous la robe de chacun de ceux, qui étoient morts* (savoir de deux mille Juifs du parti de Juda, qui avoient été tuez dans un combat) *on trouva sous la robe de chacun d'eux des choses consacrées aux idoles des Jamnites, ce qui étoit defendu aux*

Juifs par leur loi, desorte qu'il étoit manifeste à tout le monde, que cela avoit été la cause de la defaite & de la mort de ceux ci. C'est pourquoi benissant l'ouvrage du Seigneur juste Juge, qui met en lumiere les choses cachées, ils se mirent tous à prier Dieu, que ce pêché fut entiérement effacé; & le vaillant Juda exhorta la multitude de se tenir purs, puisqu'ils avoient devant les yeux l'exemple de ceux qui etoient tombez à cause de leur pêché. Ensuite aiant fait une somme de douze mille dragmes d'argent, d'une collecte selon le nombre des personnes, il l'envoya à Jerusalem, afin qu'on y offrit un sacrifice pour le pêché, action bonne & honnête parce qu'il pensoit à la resurrection. Car s'il n'eut eu espérance, que ceux qui étoient morts, deussent resçusciter, il auroit été inutile & extravagant de prier pour les morts. Mot à mot, *c'eut été une chose superfluë & pleine de reverie de prier pour les morts.*

Il a falu transcrire le passage tout entier, pour montrer deux véritez importantes. La prémiere est que le fait, dont il s'agit, ne fait absolument rien contre

nous

nous. La seconde que ce fait consideré dans ses circonstances renverse par le fondement le systeme de ceux qui le citent contre nous.

Il ne fait rien contre nous, & cela pour plusieurs raisons, 1 nous ne trouvons là rien moins que la doctrine du Purgatoire Romain, savoir que les ames des fideles, dans un lieu ou dans un état de tourment où elles se trouvent après la mort, expient leurs pêchez veniels qu'elles n'ont peu expier pendant cette vie; qu'elles souffrent une peine temporelle, après avoir été delivrées par la misericorde de Dieu de la peine éternelle deüe à leurs pêchez; & qu'enfin elles ne peuvent être reçues dans la gloire, à moins que d'avoir payé ce qu'elles doivent encore à la Justice divine après la satisfaction de Jesus Christ, de payer ce qu'elles lui doivent encore, soit par leur penitence avant la mort, soit après la mort par l'application du merite surabondant des Saints, qui leur est communiqué par les suffrages de l'Eglise. Telle est sur cet article la doctrine de l'Eglise Romaine, où l'on trouve un purgatoire

avant la resurrection, au lieu que le 2. livre des Macabées fait mention de la resurrection, sans dire un seul mot de ce Purgatoire.

2. L'autorité de cet auteur n'est pas une authorité pour nous, qui mettons son ouvrage au nombre des livres Apocryphes, sans lui faire le moindre tort, puisque nous le prennons pour tel qu'il se donne. *Nous essayerons*, dit il, *d'abreger & de mettre dans un volume les cinq livres de Jason le Cyrenien*, & ailleurs, *nous n'avons pas entrepris un petit* labeur, *en nous engageant à traduire cet ouvrage*: puis sur la fin, *si j'ai bien dit & comme il appartient à l'histoire, j'ai fait selon mon desir: mais si j'ai parlé en stile bas & petit, c'est tout ce que j'ai pû faire*. 2. Macc. 15. 39. Il ne faloit pas moins que l'infaillibilité Romaine, pour eriger l'humble traducteur en un homme divinement inspiré: mais rien n'est impossible à la chaire de St. Pierre, & ce n'est pas ici la prémiere ou la seule fois qu'elle fait de pareils miracles.

Au reste le fait, dont cet auteur nous parle, nous paroit d'autant moins digne

gne d'être reçu, que Josephe n'en fait aucune mention, bien qu'il décrive très exactement les guerres des Asmonéens. Il y a plus, c'est que l'auteur du 1. livre des Maccabées, qui marque la défaite, dont il s'agit, ou la mort de ces deux mille Juifs, ne dit pas un mot du prétendu sacrifice que Juda fit offrir pour eux à Jerusalem. Mais, quand le fait seroit vrai, la reflexion de l'auteur sur le fait, savoir que *l'action de Juda fut pieuse & honnête*, cette reflexion est elle un article de foi pour nous, & sommes nous obligez de la regarder sur ce pied là? Trois raisons doivent nous en dispenser. La prémiere est que l'auteur, qu'on nous donné ici pour infaillible, est en possession de loüer ce qui ne mérite pas de l'être, comme lorsqu'il fait l'éloge de Razias, pour s'être tué lui-même, *aimant mieux*, dit il, *mourir courageusement que de tomber en la puissance des méchans.* La seconde, que nous savons, non par l'autorité d'un homme qui se déclare sujet à l'erreur: mais par celle de Dieu même, que Juda auroit été digne de blâme si, en établissant l'usage de prier

pour

pour les morts, il eût de son chef entrepris une chose dont il n'y a ni précepte ni exemple dans la loi. La troisiéme est, que cette nouveauté auroit été contraire à la Religion de Moïse, & à celle de Jesus Christ. Elle auroit été contraire à la Religion de Moïse, car la loi n'avoit point de sacrifice, pour expier le crime des idolatres, encore moins le crime des idolatres, morts dans l'impenitence, tels que sont des gens qui font des idoles leur derniere confiance, jusqu'à les porter dans le combat, où ils perdent la vie. Elle auroit été contraire à la Religion de Jesus Christ, puisque suivant celle-ci il n'y a que les pêcheurs, qui préviennent les jugemens de Dieu par un sincere répentir, qui soient l'objet de sa misericorde. Quoi! Le sang des bêtes qu'on offroit sous la loi auroit il plus de vertu, plus d'efficace que le prétieux sang de nôtre Sauveur, lequel n'absout point ceux qui meurent dans l'impénitence? Qu'on étoit heureux à ce conte de vivre sous l'Economie de rigueur, & quel malheur est le nôtre d'être parvenus à l'Alliance de grace!

Mais ce n'est pas assez que la reflexion,

xion, dont il s'agit, soit contraire à toute religion, il faut encore, pour achever nôtre triomphe sur ceux qui nous la font, qu'elle renverse leur systeme par le fondement. Car 1. c'est leur principe aussi bien que le nôtre, que les anciens sacrifices des Juifs n'agissoient point *ex opere operato* ou indépendemment de la bonne disposition de ceux pour qui on les offroit. Pourquoi donc les offrir pour des morts? 2. L'Eglise Romaine ne croid point que le Purgatoire soit fait pour les pêcheurs qui meurent sans renoncer au vice, beaucoup moins pour des idolatres impenitens. 3. Elle n'attribüe pas plus de vertu au sacrifice offert par Maccabée, qu'au sacrifice de la Messe, qui cependant ne profite qu'aux pêcheurs, qui sont morts en état de grace. 5. Elle ne prétend pas qu'on prie les morts dans la veüe de la resurrection, encore moins que ce soit extravaguer, de prier Dieu pour les morts dans une autre veüe que celle de la resurrection. 6. Si les ames des Patriarches, des Prophetes & en general des fideles de l'ancien Testament

ment ont reposé dans un limbe, jusqu'à ce que J. C. les en a retirées pour les mener avec lui, lorsqu'il a fait son entirée triomphante dans le Ciel, comme on veut nous le faire croire, le feu du Purgatoire n'étoit donc pas encore allumé, ou du moins il ne brûloit pas encore les ames au temps de Juda Maccabée, & par consequent on ne peut fonder la doctrine du Purgatoire sur une action de Juda Maccabée, sans une manifeste contradiction.

Mais quoi! c'est à nous à croire ce qu'on veut, sur la foi de l'Eglise Romaine, sans trop nous informer de l'opposition des termes, au hazard de croire & de ne croire pas tout à la fois. Car le Purgatoire étoit & n'étoit pas au temps des Maccabées. Les ames des fideles souffroient & se reposoient; elles étoient soulagées par les suffrages de l'Eglise & elles n'avoient aucun besoin de soulagement. C'est le privilege de l'infaillibilité Romaine, de faire qu'une chose soit & ne soit pas dans le même temps. Ces Mrs. ont lieu d'être mal satisfaits de l'Ecriture Canonique du Vieux Testament, puisque de-

depuis le premier verſet de la Geneſe, juſqu'au dernier de Malachie, il n'eſt fait aucune mention ni de priéres ni d'oblations pour les morts.

Ils ne trouvent pas mieux leur conte dans les livres, que nous appellons Apocryphes, qui gardent, comme les autres, un merveilleux ſilence ſur ce ſujet. Mais ce qui acheve le deſagréement, c'eſt que le paſſage de ces livres, qui ſembloit devoir les conſoler dans cette diſgrace, leur eſt ſi peu favorable qu'ils n'en peuvent tirer de conſequence, qui ne ſoit, non ſeulement contre la Religion en general, mais encore contre leur Religion en particulier. En verité c'eſt achéter trop cher ſes preuves, que de les aquerir à ce prix là. Le 2. livre des Maccabées ne ſauroit leur valoir ce qu'il leur coute; ils ne feront pas mal d'y renoncer pour une bonnefois. Mais peut-être que leur recherche ſera plus heureuſe parmi les Chrétiens que parmi les Juifs. Voyons ce qui en eſt.

L. E.

LE PURGATOIRE DES CHRETIENS PLATONICIENS.

CEux qui ont bien lû l'Ecriture du Nouveau Testament savent, combien il s'en faut qu'on nous y donne aucune idée du Purgatoire Romain. J. C. seul y est nôtre Purgatoire, si l'on ose s'exprimer ainsi. Car y aiant deux choses dans le pêché, l'obligation à la peine, qui suit nécessairement le pêché, & la tâche que le pêché laisse dans nôtre ame après que nous l'avons commis, il n'y a selon l'Evangile que J. C. qui soit capable d'ôter l'une & l'autre, l'obligation à la peine par la valeur infinie de son sacrifice, la tache du pêché par des accroissemens continuels de sa grace : mais cette rédemption n'appartient qu'à ceux qui l'acceptent par la foi, par une foi véritable, accompagnée d'un sincere repentir, animée de la charité, feconde en bonnes œuvres. C'est là

là la doctrine Catholique, puisque c'est celle des Apôtres & des vrais Chrétiens, qui les ont suivis, depuis leur temps jusqu'au nôtre.

Mais les hommes trouvent trop de rigueur dans un Evangile, qui les oblige à s'attacher à J. C. en renonçant au monde. Cela fait qu'ils se tournent de tous les côtez pour chercher d'autres moyens de propitiation, d'autres voyes de salut, qui leur soient plus commodes ou qui les effrayent moins. C'est par flater cette inclination que le Seducteur du genre humain a commencé son ouvrage de tenebres. Car nous voyons dans les faux actes* de St. André, que cet Apôtre offrant au Ciel ses vœux & ses priéres pour un homme qui avoit fini sa vie dans le plus sale ministere des voluptez, *pro lenone*, dit à Dieu, *Seigneur, si nous obtenons aussi la grace pour les morts, pourquoi ne sauverois tu pas aussi celui-ci?* & St. Irenée nous apprend, que certains heretiques de son temps pretendoient sauver les hommes après leur mort, *en versant de*

l'eau

* Act. And. Apost.

Peau & de l'huile sur leurs cadavres, avec je ne sai qu'elles invocations & quelles formalitez mysterieuses. C'est là l'étincele, qui a produit l'embrasement general, comme cela paroitra, si nous considerons les progrès de l'erreur. Hermes ancien auteur, voisin des Apôtres, mais qui n'a rien de la gravité Apostolique, Hermes dans son livre intitulé *le Pasteur*, qui est un amas de prétendues revelations qui lui sont adressées par une vieille, nous représente l'Eglise sous l'image *d'une tour*, qu'on batit; il void *des pierres* qu'on taille & qu'on polit pour le batiment; ce sont *les fideles*. Il en void d'autres qu'on néglige & qu'on rejete, ce sont les *réprouvez*. Là dessus le bon homme interroge sa vieille, pour savoir s'il ne reste aucune espérance de salut pour *ces pierres réprouvées*. La femme repond qu'à la verité ces pierres mystiques *ne peuvent être assemblées dans cette tour: mais qu'elles seront placées dans un autre lieu beaucoup plus bas; & cela après qu'elles auront été tourmentées, & qu'elles auront*

* Iræn. l. 1. c. 18.

ront accompli les jours de leurs pechez, qu'alors elles seront tirées de cet état & delivrées de leurs peines, si elles se repentent, & cela parce qu'elles avoient receu la parole &c. Cette speculation nous donné l'idée, non du Purgatoire de l'Eglise Romaine: mais d'une redemption que les mauvais Chrétiens doivent obtenir par leur repentance, après le tourment & dans le lieu des reprouvez. Car bien que cette allegorie soit un peu obscure, elle nous dit trois choses assez intelligiblement 1. que les mauvais Chrétiens rejetés de Dieu n'entrent point dans la composition de la tour mistique, qui est la véritable Eglise. 2. que ces Chrétiens impenitens, après les peines qui suivent leur impenitence, doivent être enfin reçus en grace, quelque tardif que soit leur repentir, & quoiqu'ils ne se repentent que dans le lieu du tourment; 3. que la raison, pour laquelle leur reprobation ne doit pas être finale & éternelle, c'est qu'ils ont receu la parole, ou qu'ils ont professé l'Evangile de Jesus Christ.

Dans le siécle suivant Clement Alexan-

xandrin, maitre de l'Ecole d'Alexandrie, ajouta quelque chose à ce systeme. C'étoit un homme encore tout rempli de son Platon, entêté d'ailleurs de je ne sai qu'elles traditions qu'il nommoit Apostoliques, le même qui, sur la foi de certains écrits apocryphes attribuez à St. Pierre & à St. Paul, entreprit de prouver que les Sages du Paganisme avoient été justifiés par la Philosophie comme les Saints du Vieux Testament par la loi. Il croyoit aussi bien que le bon Hermes, qu'il y avoit lieu à la repentance après la mort; *soit*, dit-il, *qu'on face penitence ici ou là, car il n'y a point de lieu vuide de la misericorde de Dieu:* mais, au lieu qu'Hermes avoit crû qu'il n'y avoit que les Chrétiens, qui pussent être sauvez ensuite du repentir tardif qui vient après la mort, nôtre Clement étendoit la prerogative jusqu'à ceux là même, qui étoient morts, sans avoir ouï parler de l'Evangile. Car il vouloit que J. C & les Apôtres fussent descendus aux Enfers, pour annoncer le salut à ceux des Gen.

* Lib. 6. Strom.

Gentils à qui l'Evangile n'avoit pas été prêché. Ainsi Chrétiens & Payens, quoique morts dans l'infidelité ou dans l'impenitence devoient être selon lui delivrez des supplices de l'Enfer, s'ils se repentoient dans ce lieu de tourment.

On n'attend pas de nous sans doute qu'on refute en détail toutes ces reveries Platoniciennes. Il vaut mieux en considerer le progrès.

LE PURGATOIRE D'ORIGENE.

Celui-ci, qui fut disciple & successeur de Clement dans l'école d'Alexandrie, poussa la chose encore plus loin. Il prétendit que, non seulement les mauvais Chrétiens, non seulement les Payens morts dans l'ignorance de l'Evangile: mais les Demons même seroient enfin reconciliez à Dieu après des tourmens assez longs, pour faire l'entiére expiation de leurs pêchez. On trouve dans ce qui nous reste de ses écrits les raisons, bonnes ou mauvaises d'un dogme si étrange. Ses principes étoient 1. qu'il y avoit lieu à la renonciliation avec Dieu après cette vie;

vie; 2. que les pêchez, qui n'étoient pas expiez dans ce monde par la foi en J. C. & par les œuvres qui l'accompagnent, le seroient dans l'autre par les tourmens de l'Enfer, s'ils ne l'avoient déja été par le feu du dernier jugement; 3. que les fideles, qui ont le mieux vêcu sur la terre, n'étant pas tout à fait exempts de pêché, devoient tous passer par ce feu expiatoire & purgatif; 4. que les peines de l'Enfer, comme le feu qui doit embraser le Monde au dernier jour, avoient cette double vertu d'expier le pêché & de purifier le pêcheur, & qu'ainsi non seulement les reprouvez: mais les Demons même seroient sauvez après de longs tourmens. *Celui*, dit-il *in Psal.* 38. *qui méprise d'être purifié par la parole de Dieu, se reserve à des purifications tristes & douloureuses; car il faut que le feu de la gehenne purifie dans les tourmens celui qui ne l'aura pas été par la doctrine des Apôtres & par la prédication de l'Evangile. Mais de savoir combien cette purification, qui se fait par la peine du feu, demande de siécles de tourmens, c'est ce qui ne peut être connu que de celui à qui le Pere a donné tout*

tout jugement; & ailleurs, *tous ceux, qui sortent du combat de cette vie, ont besoin de purification, car il n'y a personne de net entre tous ceux, qui quittent le monde. Nous avons donc tous besoin d'être purifiez; & il y a un grand nombre de differentes purifications, qui nous attendent: mais c'est là un mystere, ce sont des choses inéfables. Qui pourroit nous dire quelles sont les purifications, qui sont reservées à Pierre, à Paul & à leurs semblables? hom. 15. in Num.*

Ce que nôtre auteur appelle un mystere inéfable seroit mieux nommé l'incomprehensible galimatias d'un homme, qui préfere les reveries de ses Philosophes aux prémieres, & plus simples veritez de l'Evangile. S'il avoit bien conçu que J. C. nous delivre de la peine du pêché en souffrant pour nous, & qu'il nous purifie des tâches du pêché en nous sanctifiant par sa grace, il n'auroit pas extravagué, jusqu'à vouloir reconcilier les Demons avec Dieu, en cherchant dans le feu de l'Enfer la redemption des ennemis de sa gloire. Mais ce n'est pas ici le lieu de combatre un systeme si monstrueux & si impie.

Sunt quæ ipsâ atrocitate defenduntur. Il est seulement question de savoir, si Origene a cru le Purgatoire de l'Eglise Romaine.

On ne nie pas que sur cet article la foi prétenduë catholique n'ait quelque rapport avec les songes de ce grand Esprit, qui debauché par une vaine philosophie court de precipice en precipice, suivant l'essor d'une impie témerité: mais la conformité n'est pas assez grande pour y trouver le Purgatoire Romain. Ce qu'il y a de commun aux deux systémes, c'est qu'Origene croyoit qu'il y avoit dans l'autre monde des tourmens capables d'expier le pêché & de purifier les ames, ce que l'Eglise Romaine fait profession de croire aussi bien que lui: mais ils sont entiérement opposez à l'égard de tout le reste. Car 1. nos adversaires, qui distinguent le Purgatoire de l'Enfer, ne croyent pas que les peines des damnez aient la vertu d'expier le pêché & de purifier le pêcheur, beaucoup moins encore que les Demons doivent avoir part à cette redemption. 2. Ils ne prétendent pas qu'après la mort il y ait encore lieu au repentir salutaire, & à la

re-

reconciliation avec Dieu. 3. Ils font cette justice à Pierre & à Paul, comme à tous les Martyrs, de croire qu'ils n'ont pas besoin des peines de l'autre vie, pour être parfaitement sanctifiés. Le Purgatoire d'Origene n'est donc pas celui de l'Eglise Romaine, & il nous faut descendre plus bas, si nous voulons trouver ce que nous cherchons.

LE PURGATOIRE DES ORIGENISTES

des six prémieres siécles.

IL n'y a rien en quoi la plûpart des prémiers Peres s'accordent mieux que dans l'opinion qu'ils avoient, que tous les hommes après la resurrection passeroient par le feu du dernier jour, ce qu'ils nommoient un baptême de feu. Ils n'en exceptoient ni les Martyrs ni les Apôtres, non pas même la très-sainte, & bienheureuse mere du Sauveur. Ce feu, qui

doit dissoudre les élemens, étoit, comme ils le conçevoient, un feu expiatoire & purgatif, qui attend tous les hommes. Quoi qu'ils condamnassent en gros la doctrine d'Origene, ils avoient retenu ce principe de lui, ou plûtôt de son Maitre Platon, tant il est dangereux de faire un mariage mal assorti, de l'Evangile avec la sagesse humaine.

Selon cette imagination les fidelles devoient passer par les flammes de l'embrasement general au dernier jour, pour être purifiez de ces tâches de pêché, de ces restes de corruption, que la parole & les sacrémens, la foi & les bonnes œuvres n'avoient pas entiérement effacés pendant cette vie. Ils devoient faire un séjour plus long ou plus court dans ce feu, & y souffrir plus ou moins, selon qu'ils auroient plus ou moins vêcu saintement. C'est-là leur sentiment le plus commun.

Lactance *l.7.c.21.* dit, *que quand Dieu aura jugé les justes, il les examinera par le feu; & qu'alors ceux, dont les pêchez prévaudront ou en pesanteur ou en nombre, seront ra-*

sez

séz par le feu & legerément brûlez; St. Ambroise, *in Psal.* 118. *Serm.* 20. *qu'il faut que tous passent par le feu, fut ce Jean l'Evangeliste, que le Seigneur a aimé, fut ce St. Pierre*; St. Hilaire, 2. *Can. in Matt. qu'il reste à ceux, qui sont baptisez du St. Esprit, d'être consomnez par le feu du jugement*; *in Psal.* 18. *Guimel, que si même cette vierge, qui a conceu Dieu, doit subir la severité de ce jugement; qui est ce qui osera desirer d'être jugé de Dieu?* St. Hierome *in Ezech.* 46. *que toute creature est impure, & doit être purgée par le feu divin au jour du Sabbat, où il y aura un éternel repos*; Cyrille de Jerusalem 15. *Catech. que le Sauveur viendra des nuées du Ciel, trainant après soi un fleuve de feu, pour éprouver les hommes*; St. Augustin *de civ. Dei l.* 16. *c.* 32. que *le feu, qui apparut à Abraham, signifie le jour du jugement, qui separera les hommes charnels qui sont sauvés par feu, de ceux qui seront damnez au feu*, Gregoire de Nazianze *Serm.* 42. *de baptiz. qu'on ne peut nous assurer que cette cure* (savoir la penitence, qu'il appelle une seconde purgation, une purgation penible après le baptême) *que cette cure par-*

vienne à sa fin, & que le jugement ne nous accueille point, puisque nous demeurons encore redevables, aiant besoin d'être brûlez par le feu, qui sera là. C'est de ce feu qu'avoit parlé St. Cyprien, *Epist.* 55. *Antoniano*, lorsqu'après un long parallele entre la constance des martyrs, & la foiblesse de ceux qui avoient succombé à la persecution, il dit, *autre chose, est de vivre dans l'attente du pardon, & autre chose d'être parvenu à la gloire &c. autre chose est d'être nettoyé de son péché par une longue douleur de l'avoir commis, ou purgé pendant un long temps par le feu; & autre chose d'être purifié de tous ses pêchez par les souffrances du martyre &c.* C'est encore ainsi que l'entend St. Bazile, in Isa. 9. 18. lorsqu'après avoir dit, que le pêché est comparé à l'herbe par le Prophete, il ajoûte, *que si nous decouvrons nos pêchez par la confession, nous ferons que cette herbe sechera, & qu'elle deviendra digne d'être devorée par le feu purgatif*, c'est à dire, par ce feu purgatif & expiatoire du dernier jour, qui doit ôter tout ce qui restoit en nous de tâches & d'imperfections. C'est ce que le Poëte Prudentius exprime ainsi à sa maniere.

Lux

Eux immensa alios & tempora vincta coronis
Glorificent, me pœna levis clementer adurat.

Vous voyez, pour le dire en passant, ce que c'est que cette tradition, dont l'autorité est égalée à celle de l'Ecriture Sainte, par la très impie decision du Concile de Trente.

Ces Peres au reste convenoient du principe d'Origene, savoir que le feu du dernier jour seroit expiatif & purgatif: mais ils n'en étendoient pas si loin les consequences. C'est en cela seulement qu'ils paroissent differer. Origene trouvoit que puisque les pêchés devoient être expiés, & la personne du pêcheur sauvée par la peine du feu, on avoit raison de penser qu'après plusieurs siécles de souffrance les Damnez seroient enfin reconciliez avec Dieu: mais il ne s'arrêta pas là, il crud encore pouvoir dire la même chose des Demons, dont la malice, quoique plus grande que celle des hommes, pouvoit selon lui être expiée & purgée par des tourmens plus

longs & plus douloureux que ceux des reprouvés. Cette derniére consequence, quoi qu'assés naturelle, parut horrible, elle fut generalement rejettée dès le commencement, & fletrie enfin par les anathémes d'un Concile Universel. A cela près on reçut le Platonisme d'Origene, que non seulement le feu du dernier jour, mais encore celui de l'Enfer seroit expiatoire & purgatif, purgatif à l'égard des ames, expiatoire à l'égard des pêchez; & que les damnez pouvoient être sauvez par cette espece de redemption; mais sur cela même on se partagea en divers sentimens, comme nous l'apprenons de St. Augustin, qui nous fait l'histoire de ces pauvretés philosophiques. de civit. Dei l. 21. c. 18. 19. 20. 21.

Il y en avoit qui croyoient que tous les damnez sans exception seroient sauvez, après de longs & rigoureux tourmens. Les autres ne vouloient pas que tous les reprouvez eussent part à cette redemption si tardive : mais ceux là seulement qui auroient été baptizez, & qui après leur baptême auroient participé

cipé à la sainte Eucharistie. Les autres bornoient le privilége de cette redemption aux pêcheurs impenitens, qui auroient perseveré dans la profession exterieure de l'Evangile. Quelques uns en excluoient & ceux qui avoient reçû le baptême & ceux qui étoient morts dans la profession actuelle de la verité, à moins qu'ils n'eussent racheté leurs pêchez & leur impenitence par de grandes aumônes. Enfin il y en avoit, qui croyoient que les damnez ne seroient délivrez de leurs tourmens, que par l'intercession des Saints, lesquels par leurs mérites avoient obtenu dans cette vie le privilége de pouvoir delivrer dans l'autre un certain nombre de reprouvez, les uns trente, les autres soixante & les autres cent, car on appliquoit à ce sujet la parabole du semeur, dont il est parlé dans l'Evangile; ce qui fit dire agréablement à quelqu'un que, puisque le nombre des intercesseurs étoit si petit & leur credit si borné, le meilleur étoit de tâcher de se passer d'eux, en vivant saintement.

Ce qu'il y a de particulier, c'est

que quelques Peres, des plus illustres, peu favorables à Origene, quand il s'agissoit de sauver les Demons, croyoient devoir être de son sentiment sur le salut des Chrétiens morts dans l'impenitence, quoique ces deux opinions soyent apuyées sur le même fondement. Car, si le feu de la Gehenne est expiatif & purgatif pour les uns, pourquoi ne le seroit-ils pas aussi pour les autres? La difference ne seroit que dans le plus & le moins de malice à expier & de souffrance qui expie; les Demons, comme plus méchans, en seroient quites, pour souffrir de plus longs tourmens. La raison le dit ainsi; mais l'amour qu'on a pour son espece s'y oppose. Ils suivoient donc le principe d'Origene, & en abandonnoient les consequences. St. Ambroise in Epist. ad Timot. c. 2. tom. 5. après avoir dit avec St. Paul, *qu'il y a dans une même maison des vases d'honneur & des vases d'ignominie*, dit de ces derniers qu'on les méprise; mais qu'on ne s'en defait pas, *qu'ils seront purgez par le feu: mais qu'ils ne periront point, parce qu'ils sont de quelque usage dans la maison de Dieu.* St. Hierôme.

rôme parle encore plus clairement. *Comme*, dit-il, *nous croyons éternels les tourmens du Diable, & des impies, qui ont dit dans leur cœur, il n'y a point de Dieu, c'est aussi nôtre sentiment que le juge prononcera un arrêt moderé, une sentence de misericorde contre les pêcheurs & les impies qui auront été Chrétiens, puisque leurs œuvres doivent être éprouvées & purgées par le feu &c.* Commen. in Isa. & l. 1. cont. Pelag.

Il est certain que ces speculations creuses & vaines, si elles ne sont mortelles à la foi & incompatibles avec le salut, sont pour le moins d'une dangereuse consequence dans la Morale, & dans la Religion; dans la Morale en ouvrant la porte au relachement des mœurs; dans la Religion en affoiblissant ce grand principe de l'Evangile, qu'il n'y a d'autre propitiation pour le pêché que le sang de Jesus Christ, ni d'autre moyen de sanctification que sa grace. Au reste ces opinions auroient eu moins la vogue, & n'auroient pas duré si long temps dans l'Eglise, si elles n'avoient été soûtenües d'un passage de St. Paul mal entendu. C'est celui

qui se lit au ch. 3. de sa 1. Ep. aux Corint., dont l'explication est importante, & dont voici l'occasion.

St. Paul, qui a le prémier annoncé la parole aux Corinthiens, souhaite que ceux, qui leur évangeliseront après lui, achévent de les instruire, sans s'écarter de sa méthode. Il leur demande pour cela deux choses, l'une qu'ils bâtissent sur le fondement qu'il a jetté, qui est Jesûs Christ, c'est à dire, la doctrine salutaire de nôtre redemption par Jesus Christ; l'autre qu'ils ne bâtissent rien sur ce petieux fondement, qui ne reponde à son excellence. *J'ai posé*, dit il, *j'ai posé le fondament selon la grace de Dieu, qui m'a été donnée, comme un architecte bien expert: & un autre édifie là dessus; car nul ne peut poser d'autre fondement que celui qui est posé, lequel est Jesus-Christ. Que si quelqu'un édifie sûr ce fondement de l'or, de l'argent, des pierres pretieuses, du bois, du foin, du chaume, l'œuvre de chacun sera manifestée; car le jour la manifestera, en ce qu'elle sera manifestée par le feu, & le feu éprouvera qu'elle sera l'œuvre de chacun. Si l'œuvre de quelqu'un qui*

qui aura bâti dessus demeure, il en recevra la recompense. Si l'œuvre de quelqu'un brûle, il en fera perte: mais il sera sauvé pour lui, comme par feu. St. Paul en veut ici à ces Docteurs Judaïsans, qui traversoient son ministere en rappellant le culte de Moïse, & l'on sait que ces faux Apôtres qu'il trouvoit par tout, à Rome, à Colosse, à Philippe, à Corinthe, dans les Eglises de la Galatie, que ces faux Apôtres faisoient tout le contraire de ce qu'il exige d'eux présentement. Ils posoient un autre fondement que celui de sa prédication, puisque pressant la necessité des observances legales, comme nécessaire au salut, ils aneantissoient cette maxime fondamentale de l'Evangile, *nous sommes sauvez par la foi en Jesus Christ, sans les œuvres de la Loi.* Ils édifioient de mauvaises doctrines sur le fondement de l'Apôtre, puisqu'avec l'Evangile de Dieu, ils recevoient les traditions des hommes, selon la plainte qu'il en fait aux Colossiens en ces termes, *Si donc vous êtes morts en Christ par rapport aux rudimens*

du

du monde, pourquoi vous charge-t-on d'ordonnances &c. savoir ne mange, ne goute, ne touche point, qui sont toutes choses perissables par l'usage, établies suivant les commandemens & les doctrines des hommes: Il suffit de connoitre la veritable occasion de ce passage, pour voir que les Origenistes l'ont très mal expliqué dans toutes ses parties.

1. Ils se méprennoient grossiérement, lorsque par *l'or*, *l'argent*, *les pierres précieuses*, *qu'on édifie sur le bon fondement*, ils entendoient la pieté, la charité, les bonnes œuvres; & par *le bois*, *le foin*, *le chaume*, les pêchés, les vices, les scandales. Car il s'agit ici non de Chrétiens qui vivent bien ou mal: mais de Ministres de l'Evangile, qui renversent ou ne renversent pas le fondement que l'Apôtre a posé dans sa prédication, & qui sur ce fondement établissent une bonne ou une mauvaise doctrine. Sa pensée est, non de recommander les bonnes œuvres, comme il le fait ailleurs presque par tout: mais simplement d'avertir les Corinthiens, que le vrai, le pur Evangile,

qu'il

qu'il leur annonce, durera toujours; au lieu que l'Evangile, charnel & mêlé des Docteurs Judaïzans, doit se perdre avec le culte Mosaïque. C'est dans cette veüe qu'il représente la Religion sous l'image d'un bâtiment, & le jugement qui doit l'éprouver sous celle d'un feu. Comme on void que, dans une maison embrasée, le fondement demeure entier avec l'or, l'argent, les pierres précieuses & les autres matieres qui resistent à la force du feu, pendant que les choses combustibles, comme le bois, le foin, le chaume, sont detruites par la violence de cet élement; ainsi le jour d'épreuve, dont l'Apôtre nous parle comme d'un feu, laissera dans son entier le fondement de sa prédication avec les doctrines salutaires qui s'y rapportent: mais il consumera toutes ces observances corporelles, ces traditions Judaïques, qu'on veut mêler avec l'Evangile, & qui sont d'autant plus mal associées à la foi Chrétienne, qu'elles seront bientôt abolies avec tout le service ceremoniel de Moïse.

2. Origene & ses disciples n'ont pas com-

compris de quel jour l'Apôtre nous parle, lorsqu'il dit, *l'œuvre de chacun sera manifestée, car le jour la declarera* ou la fera connoître. Dans le stile de l'Ecriture *le jour* ou *le jour du Seigneur* ne signifie pas toûjours le dernier jour, qui est celui de la fin du monde, comme on pourroit d'abord se l'imaginer. Lorsque le Sauveur dit à ses disciples, *qu'ils desireront de voir quelqu'un des jours du Fils de l'homme, sans pouvoir le voir*, il suppose qu'il y a d'autres jours du Seigneur que celui du jugement dernier, lequel les disciples de J. C. ne peuvent manquer de voir, puisqu'ils doivent tous ressusciter pour comparoitre devant le tribunal du Juge du Monde. Qu'est ce donc qu'il faut entendre par *le jour*, dont il est ici parlé ? Le tems marqué de Dieu pour la derniere ruïne de Jerusalem. Comme l'Ecriture du vieux Testament nomme le jour de la prise de Jerusalem par le Roi de Babylone, *le jour du Seigneur*, parce que ce jour fut marqué par un grand jugement de Dieu, ainsi l'Ecriture du Nouveau donne ce même nom à la derniere ruïne de Jerusa-

rusalem, comme à un plus grand jugement encore.

3. Les Origenistes se sont mépris, lorsque par *le feu, qui doit éprouver l'œuvre de chacun*, ils ont entendu le feu de l'embrasement general du dernier jour. Qu'a de commun le feu, qui doit brûler la terre & dissoudre les élemens, qu'a de commun ce feu avec la prédication de l'Evangile ? Ce feu a-t-il le privilége de découvrir, qui sont ceux qui auront bien ou mal annoncé l'Evangile ? Eprouvera-t-il la prédication des faux Apôtres, qui enseignerent aux Chrétiens à Judaïzer ? Non : mais le feu du jugement, qui va tomber sur les Juifs, en consumant le Temple, abolira le service du Temple ; il confondra par consequent le projet insensé de ceux qui veulent rendre la loi de Moïse éternelle en l'associant avec l'Evangile vrayment éternel Jesus Christ.

On ne peut douter que ce ne soit là le but de l'Apôtre, soit qu'on prenne le feu, dont il parle, dans son sens litteral, soit qu'on l'entende dans un sens de figure. Je commence par celui

ci-

ci. Dans le sens de figure ce feu se prend pour un jugement de Dieu, qui porte ici deux noms, ou qui est exprimé sous deux images. On le nomme *un jour*, pour en marquer le tems, & un feu pour en signifier les effets & le principe; car on dit que Dieu se revêt de feu, pour exprimer l'ardeur de sa colere & les effets de sa vengeance. Ainsi ces deux propositions, *le feu éprouvera l'œuvre de chacun d'eux*, & *le jour déclarera cette œuvre* ou la fera connoître; ces deux propositions ne signifient ici que la même chose. Le sens est, que le jugement de Dieu, qui va tomber sur les Juifs, fera voir, si les Docteurs judaïsans ont raison de vouloir perpetuer le culte de Moïse, puis que le service du Sanctuaire doit bientôt être aboli avec le Sanctuaire lui même, par l'éclat de ce grand jugement.

C'est ce que Dieu avoit revelé à ses Prophetes, particulierement à Daniel, à qui il avoit été dit, *qu'il y avoit encore septante semaines sur la Ville sainte & sur le Sanctuaire, tems determiné pour mettre fin à la deloyauté, pour amener la*

justice des siécles, pour oindre le Saint des Saints; aprés quoi cette ville ne seroit plus la ville sainte, ni ce sanctuaire le sanctuaire de Dieu: mais un triste monument de sa vengeance, laquelle se manifesteroit avec éclat, lorsque *par les aîles abominables*, ou par les armées Romaines, *la desolation fondroit sur le desolé, jusqu'à une consomption entiére.*

Que devient alors le dessein ou l'ouvrage de ceux, qui ont fait un criminel mélange de la Loi Ceremoniele de Moïse avec l'Evangile de Jesus Christ? Diront ils encore qu'il faut être circoncis, qu'on doit observer le culte charnel, pour être sauvé? Contrediront ils encore les Apôtres, qui leur ont tant dit le contraire? feront ils des courses continuelles pour persuader aux Eglises de Dieu, que la loi de Moïse doit durer autant que le Monde? L'exemple, qu'ils ont devant les yeux, leur dit le contraire, puisque Dieu ne reduiroit pas le temple en éternelle desolation, s'il vouloit perpetuer le service du Temple. Il n'y a donc que de la confusion à attendre pour ceux qui par leur attachement à des observances cor-

porelles & passageres, à une discipline provisionelle auront édifié sur le bon fondement de l'Evangile *le bois, le foin, le chaume* de la loi de Moïse ou de leur tradition. Leur œuvre brûle, parce qu'elle n'est que foin & que chaume, incapable de resister au feu de jugement, qui soit l'éprouver. Ils la perdent cette œuvre, ils en font perte, comme porte nôtre version, puisque leur travail sans succès pour les autres, sans fruit pour eux mêmes, perdu pour tout le Monde, tourne enfin à leur confusion.

Il en est autrement de ceux qui n'ont mis en œuvre que de *l'or*, de *l'argent*, & *des pierres précieuses* sur le fondement précieux & durable. L'œuvre de ceux-ci demeure puisqu'ils voyent prosperer & prosperer à jamais le travail de leur vocation. Car les choses spirituelles de l'Evangile demeurent inviolables, elles aquiérent même un nouveau degré de perfection au milieu de l'embrasement qui ôte à la Religion ce qu'elle avoit d'exterieur & de corporel; c'est alors que les hommes *servent Dieu en esprit & en verité*; ils lui rendent alors une

une adoration digne de lui, un culte vivant, ſpirituel, qui eſt éternel comme Dieu qui en eſt l'objet, & comme le Saint Eſprit qui en eſt le principe. Quelle gloire pour les Apôtres, d'avoir établi une pareille Religion dans le Monde, & quel eſt leur ſalaire dans le temps & dans l'Eternité?

Que ſi vous aimez mieux conſerver l'idée litterale en expliquant le feu, dont il eſt ici fait mention, d'un feu proprement ainſi nommé, on s'y oppoſera d'autant moins, que le ſens n'en ſera ni moins beau, ni plus difficile à devéloper. Chacun ſait qu'autrefois un feu miraculeux & celeſte deſcendit, prémierement ſur le tabernacle, & puis ſur le temple de Salomon, pour conſacrer le ſervice Levitique. A quel autre uſage en effet ce feu pouvoit il être deſtiné? Celui qui ſert à nos uſages ordinaires n'auroit il pas ſuffi pour conſumer les victimes ſur l'Autel du Seigneur? Oüi ſans doute. Mais il falloit quelque choſe de plus qu'un feu ordinaire & naturel, pour montrer que les victimes, qu'on offroit dans le Temple, étoient agréables à la

Divi-

Divinité; ce feu venu du Ciel marquoit donc la faveur celeste; c'étoit là le caractére & le seau visible de la divine approbation. D'où il résulte que le feu qui consacra le Sanctuaire, consacra aussi le service du Sanctuaire avec toutes les choses qui s'y rapportoient. Mais, si ce prémier feu marqua la faveur & l'approbation de Dieu, en voici un autre qui par la loi des contraires exprime sa colére & son desaveu, c'est celui, qui dans la derniere ruïne de Jerusalem, consuma le temple de Dieu, malgré toutes les précautions des hommes. On n'en peut douter, si l'on considere d'un côté, que ce temple fut entiérement consumé par un embrasement dont on n'a jamais bien connu la maniere, l'auteur & l'origine, malgré l'effort des Romains, qui firent ce qu'ils pûrent pour en arrêter le cours; & de l'autre que, lorsque Julien l'Apostat voulut en haine des Chrétiens faire rebâtir ce temple, il en sortit des globes de flamme qui consumérent ces impies bâtisseurs, comme Ammien Marcellin histo-

historien Payen nous l'apprend avec tous les Autheurs de ce tems là.

Ce second feu est donc un feu de justice, & de vengeance, comme le prémier avoit été un feu de faveur & de protection. L'un consacre le service en tombant sur le Temple; l'autre consume le Temple pour en abolir le service. A cette épreuve on a dû connoître que le culte ceremoniel de Moïse fait place au culte spirituel de Jesus Christ. C'est ce que ce feu, venu de Dieu, manifeste aux yeux des Romains, surpris de voir reduire en cendres ce Temple, qu'ils admirent, sans pouvoir le sauver; aux yeux des Sacrificateurs livrés à la mort, parce qu'il n'y a plus de Sanctuaire pour eux; aux yeux des Juifs éloignez pour toujours d'un lieu, où il ne se fait plus de propitiation pour leur pêché; aux yeux des Gentils convertis par un sacrifice, qui fait cesser tous les autres; aux yeux des Chrétiens, qui après avoir vû le voile du Sanctuaire dechiré depuis le haut jusqu'au bas au tems de la passion de nôtre Sauveur, voyent enfin le Sanctuaire même réduit en

cendre; afin qu'ils ne doutent point que les oblations de Moïse ne soient ici abolies de fait, comme elles l'avoient été de droit par la mort du fils de Dieu.

St. Paul éclairé de la lumiere prophetique trouve dans un avenir, qui n'est pas bien éloigné, de quoi confondre le dessein de ceux qui veulent perpetuer le culte ceremoniel de Moïse dans l'Eglise de Jesus Christ. Ils verront perir leur ouvrage, ces grands zelateurs de la loy de leurs peres, au jour que Dieu se declarera si solemnellement contre le culte extérieur & corporel qu'ils affectionnent avec tant d'excès. Car, si le feu de Dieu avoit consacré ce service aux yeux de tout Israël, le feu de Dieu va l'abolir à la face de toute la terre.

Mais quel sera alors le sort de ces Chrétiens Judaïsans? On n'est plus en peine de savoir ce que deviendra leur doctrine, on l'a déja vû, il s'agit seulement de savoir ce qui arrivera de leur personne. Seront ils sauvés ou rejettés de Dieu? L'Apôtre, continuant sa figure, répond qu'ils seront sauvez; mais qu'ils le seront *comme par feu*.

feu, [illegible] on se sauve du milieu d'un embrasement; d'un côté avec peine & difficulté, de l'autre par une fuite prompte & hative, c'est à dire, en rompant sans delai toute communion avec les Juifs, en sortant de la Synagogue avec précipitation, comme d'une maison embrasée où l'on ne peut plus être en sureté.

Cela nous conduit à la quatriéme & derniére méprise d'Origene & de ses Sectateurs qui consiste à avoir très mal compris le sens de cette derniére expression, *être sauvez comme par feu*. A l'expliquer à leur maniére, il faudroit changer l'expression du Texte, en disant que ces faux Evangelistes *seront sauvés par feu*, par le feu expiatif & purgatif, & non, *qu'ils seront sauvés comme par feu*, ce qui est très different.

Le vrai sens est, qu'après ce grand jugement sur la Ville & sur le Sanctuaire, jugement qui sera la rejection solemnelle & publique des Juifs & de leur culte ceremoniel, si ces Docteurs Judaïzans veulent être sauvez, il faut qu'ils renoncent à la Synagogue, comme à une societé reprouvée, qu'ils rompent

promptement tout commerce avec elle, en condamnant les usages qu'ils ont tant défendus, & en renonçant pour une bonne fois à leur zele pour la loi ceremonielle.

On distingue en effet trois temps, le temps, où cette loi est vivante, le temps où elle est morte, & le temps, où elle est mortelle. Avant le sacrifice de J. C. qui de droit fait cesser toutes le oblations de Moïse, la loi ceremonielle étoit vivante, puisque le fils de Dieu s'est lui même assujetti à ses usages, ce qu'il nommoit *accomplir toute justice.* Depuis le sacrifice de la croix cette loi est morte ou sans force, comme St. Paul nous l'apprend dans toutes ses Epîtres: mais elle est morte sans être mortelle, puisqu'on n'étoit pas alors exclus du salut bien qu'on la mêlât avec l'Evangile. Mais après la ruïne de la Ville & du Sanctuaire, qui est l'accomplissement des oracles de Dieu, la déclaration expresse de sa volonté, l'exécution solemnelle de son Conseil qu'on ne peut plus ignorer sans crime, après ce grand jugement, depuis ce temps là, la loi

loi ceremonielle est morte & mortelle. Cela veut dire, qu'elle est sans force, & de plus incompatible avec le salut. Jusques là le suport & la condescendance: mais après cela plus de salut pour les Chrétiens, qui entreprendront de Judaïzer. Le Ciel s'est declaré avec éclat, & malheur à ceux qui disputeront contre lui. On a crû devoir ces éclaircissemens tant à la difficulté de la matiére qu'à son importance; car c'est ici un passage, dont on a long-temps abusé & dont on abuse encore tous les jours, pour defendre une autre expiation de nos péchés que celle qui se fait par le sang de Jesus Christ nôtre unique Redempteur.

Les Peres se sont donc trompés avec Origene, quand ils ont trouvé dans les paroles de St. Paul le feu du dernier jugement: mais qu'ils ayent bien ou mal rencontré, ce n'est pas de quoi il s'agit présentement. Il est seulement question de savoir, si leur Purgatoire est celui de l'Eglise Romaine; en quoi il y a si peu de difficulté, qu'on peut, sans faire tort à sa cause, s'épargner l'ennui d'une longue discussion. Il suffit

de remarquer cinq differences entre le Purgatoire des Anciens, & celui de l'Eglise Romaine.

1. Les Peres, dont on vient de voir le sentiment, renvoyent leur Purgatoire au dernier jour, au lieu que nos Catholiques le supposent dans le tems présent. 2. Les prémiers faisoient passer des hommes ressuscités par le feu du dernier jour: mais les autres jettent des ames separées dans des flammes, qui les brûlent dès à présent. 3. Ceux-ci exemptent des peines de leur Purgatoire les Apôtres, les Martyrs, beaucoup plus encore la bienheureuse Marie, qu'ils croyent ne pouvoir être placée, sans un horrible blaspheme, dans ce lieu de tourment: au lieu que les Anciens soutenoient que tous les Saints, sans aucune exception, avec la Bienheureuse Vierge elle même, devoient expier leurs pêchés dans le feu du dernier jour. 4. Il n'y a que les enfans de Dieu ou ceux qui sont morts en état de grace, qui soient condamnez à souffrir dans le Purgatoire Romain; au lieu que les ennemis de Dieu ainsi que ses Enfans devoient, selon le prin-

principe des autres, souffrir dans l'embrasement general du monde, quoiqu'avec un different succès. 5. Aujourd'hui c'est seulement l'expiation des pêchés veniels qu'on attend du feu du Purgatoire : mais alors on croyoit que le feu purgatif du dernier jour devoit servir à expier toute sorte de péchés sans distinction.

Mais, bien qu'il s'en faille beaucoup que le Purgatoire des Anciens, ne soit celui de l'Eglise Romaine, il ne laisse pas d'y avoir assés de rapport entre l'un & l'autre. Premiérement ces deux systémes sont au fond établis sur le même fondement, & ce fondement n'est qu'une indigne défiance de la misericorde infinie qui nous a rachetez, une idée très basse de la glorieuse Redemption qui nous est aquise par Jesus Christ, un oubli volontaire de ces paroles du Sauveur, *Je suis la voye, la verité & la vie ; Nul ne vient au Pere que par moi.* Peut on être dans son bon sens, & s'imaginer qu'il faille un feu materiel, soit qu'il soit allumé dès à présent, soit qu'il ne doive l'être qu'au dernier jour, qu'il

faille un feu materiel pour purifier des ames qui ont l'honneur d'être *les Temples du Saint Esprit?* Conçoit-on bien que le feu expie des pêchés que Jésus Christ n'a pas expiés, ou que des pêchés expiez par Jesus Christ aient encore besoin de l'être par le feu d'un Purgatoire? D'ailleurs, comme l'Eglise Romaine prétend aujourd'hui que les ames des fideles après la mort peuvent être soulagées dans le Purgatoire par les suffrages de l'Eglise, ces Anciens, dont on parle, ou pour le moins quelques uns d'eux, ont pensé que l'intercession des Saints pouvoit nous valoir l'avantage de passer plus legerement par ce feu d'épreuve, qui nous attend au dernier jour. St. Chrisostome a poussé la chose si loin, qu'il a crû que nos priéres pouvoient, sinon finir, du moins soulager les peines que les damnez souffrent dans l'Enfer, égarement pitoyable! indigne d'un tel Pere, plus indigne encore de nôtre sainte Religion. Car si le fils de Dieu n'intercede point envers son Pere pour les Reprouvez, pourquoi faut il que nous fassions requête pour eux? ou si

les

ses Reprouvez ont part à la vertu de son intercession, comment attribuons nous à nos prieres ce qui est le véritable effet de l'intercession de Jesus Christ? Enfin bien que l'Eglise Romaine ne soit pas Origeniste dans les consequences, elle l'est dans le principe, puisqu'elle a bien voulu se faire un suplement à la redemption operée par Jesus Christ, un supplement qui sort non du trésor de ses merites, mais du fond de son orgueil, & qu'on ne peut excuser d'impieté. Car si Jesus Christ n'intercede point pour les ames du Purgatoire, comment avez vous la hardiesse de prier pour ceux pour qui le fils de Dieu n'intercede point? Oui, si le fils de Dieu intercede depuis tant de siécles pour ces ames, quelle audace est la vôtre, de croire obtenir par vos prieres où par les suffrages de vôtre Eglise ce que le fils de Dieu n'a pas encore obtenu par la vertu toute puissante & continuelle de son intercession?

Jusqu'ici nous avons trouvé dans les écrits des Anciens le Purgatoire de Platon, & nullement celui de l'Eglise Ro-

maine : mais peut-être que St. Augustin nous découvrira ce que les autres ignorent ou nous cachent avec tant de soin. L'Eglise Romaine fait grand fond sur lui ; elle cite son témoignage sur la matiere, comme une preuve decisive, sans replique, capable de fermer la bouche à la contradiction. Voyons à la bonne heure ce qui en est, & ne retardons son triomphe que le moins qu'il nous sera possible.

LE PURGATOIRE DE St. AUGUSTIN.

CE Pere prit parti dans ces disputes du temps, dont nous avons vû qu'il nous a laissé le catalogue, & prit le bon parti, c'est à dire, qu'il condamna & l'opinion d'Origene qui attribuoit au feu de la Gehenne d'expier enfin les pêchés des Demons, & le sentiment de ceux, qui n'allant pas si avant, bornoient le privilége de cette redemption au salut des Chrétiens morts dans l'impenitence. Saint Augustin rejette hau-

hautement l'opinion des uns & des autres, par la grande & très solide raison, que l'Ecriture nous enseigne & repete par tout, qu'on ne peut être sauvé après sa mort sans avoir fait de bonnes œuvres pendant sa vie ; que la foi sans les œuvres est morte, & qu'elle ne sauroit par consequent nous delivrer de la condamnation éternelle. Il est vrai, qu'au lieu qu'il a de l'horreur pour l'opinion qui sauve les Demons, il traite avec quelque espece de support celle qui met fin aux tourmens des Chrétiens morts dans l'impenitence. *Il y en a qui croyent*, ce sont ses paroles, *il y en a qui croyent que ceux qui après leur baptême ont fait une constante profession de croire en Jesus Christ, sans qu'ils ayent été retranchés de l'Eglise pour schisme ou pour heresie, que ces gens là quelques crimes qu'ils ayent d'ailleurs commis, quoique morts sans penitence qui ait effacé leurs fautes & sans aumônes qui les ait rachetées, encore qu'ils ayent perseveré dans le vice jusqu'à la fin, doivent enfin être sauvés par le tourment du feu, qui sera long, selon la grandeur de leurs crimes*

& de leurs vices: mais qui cependant ne sera pas un tourment éternel. Ceux des Catholiques, qui sont dans ce sentiment, tombent, ce me semble, dans l'erreur par une bienveillance outrée qu'ils ont pour les hommes. Car l'Ecriture, quand on la consulte, nous enseigne toute autre chose. Contre ce principe très veritable, très ortodoxe, & que nôtre Auteur n'a pas de peine à prouver par l'Ecriture, *Dulcidi-tius* lui avoit objecté deux passages, qui tous deux semblent limiter la durée des peines preparées aux Chrétiens morts dans l'impenitence. Le prémier est pris de ces paroles de Jesus Christ, *en verité je te dis que tu n'en sortiras point que tu n'ayes rendu jusqu'au dernier quadrain*; d'où il semble qu'on puisse conclurre, qu'on sort enfin de l'Enfer, puisqu'on en sort après avoir acheve de payer ce qu'on devoit. S. Augustin repond, non selon le principe des Catholiques Romains, que la prison, dont parle là Jesus-Christ, est le Purgatoire: mais à la maniere des Protestans, que cette prison est l'Enfer, & que quand le Sauveur déclare que l'homme sans charité n'en sort

sortira qu'après avoir payé le dernier quadrain, le vrai sens de son expression est qu'il n'en sortira point du tout; il prétend que c'est là une façon de parler semblable à celle ci, *il ne la connut point jusqu'à ce qu'elle eut enfanté son prémier né.* Mais il passe legerement là dessus, parce que celui qui lui fait l'objection s'étoit lui même fait la reponse, & y avoit acquiescé par avance. *Pour ce qui est*, dit-il, *de cette sentence du Seigneur, tu ne sortiras point de là jusqu'à ce que tu ayes payé le dernier quadrain, il n'a pas été nécessaire que j'y repondisse, puisque vous avés donné vous même la solution par un endroit de l'Evangile tout semblable, où il est écrit, il ne la connut point jusqu'à ce qu'elle eut enfanté son prémier né.*

Le second passage, qui lui est objecté, est celui qui étoit alors dans la bouche de tout le Monde & que tout le Monde entendoit alors fort mal, c'est celui de St. Paul, qu'on a déja expliqué, *il fera perte de son œuvre: mais pour lui il sera sauvé comme par feu.* Les consequences, qu'on en tiroit, alloient si loin, qu'el-

les influoient sur la pratique & sur la discipline. C'est St. Augustin lui même qui nous l'apprend dans son livre de *la foi & des œuvres. Il semble à quelques uns*, dit-il dès le commencement, *il semble à quelques uns, qu'on doit admetre au sacrement de nôtre regeneration toute sorte de personnes indifferemment, encore que souillés de vices & de pechés ils ne veuillent point changer de vie, & qu'ils déclarent ouvertement qu'ils n'en changeront pas. On ne veut point, par exemple, que si un homme vit dans la débauche avec une femme de mauvaise vie, nous lui demandions de s'en separer & de rompre tout commerce avec elle, avant que de le baptizer, que nous empéchions, d'être le membre de Jesus Christ, celui qui continüe d'être le membre d'une débauchée. On dit qu'il faut prémierement l'admetre au saint baptême & puis l'instruire des bonnes mœurs & du changement de vie qui conviennent à un homme baptizé &c. Qu'il faut commencer par lui administrer ce sacrément & lui donner ensuite des enseignemens pour bien regler ses mœurs, parceque s'il retient l'instruction & la met en pratique,*

que,

que, il prend le parti qui lui est le plus avantageux, & s'il ne veut point l'observer, il ne laissera pas, retenant la foi sans laquelle il seroit perdu pour jamais, il ne laissera pas quoi qu'impenitent, quoique souillé de la debauche & des vices dans lesquels il persevére, d'être sauvé comme par feu, comme édifiant sur le fondement qui est Jesus Christ, non de l'or, de l'argent, des pierres prétieuses: mais le bois, le foin, le chaume, c'est à dire, *non la pureté des mœurs, la justice, la chasteté: mais des mœurs corrompües, l'iniquité & la debauche.* L'erreur ne s'arrêtoit plus à la theorie; elle tiroit à dangereuse consequence pour la discipline & pour les mœurs, il ne faut donc pas s'étonner que St. Augustin s'attache si particuliérement à en arrêter le cours. Il la combat de toutes ses forces & dans son livre, *de la foi & des œuvres*, & dans *son manuel ou Enkyridion à Laurens*, & ici dans sa reponse *à la prémiere des huit questions que Dulciditius lui avoit proposées:* mais le malheur est, que pour éviter un inconvenient, il tombe dans un autre qui n'est pas moindre, comme on

on le verra bientôt par l'examen de ses reponses.

Nôtre Auteur, après avoir établi par l'Ecriture la verité de son principe, qu'il n'y a aucune esperance de salut pour les Chrétiens morts dans l'impenitence, remarque judicieusement que le passage de St. Paul, qu'on lui objecte, est très difficile, & selon l'apparence un de ceux que St. Pierre avoit en veüe, lorsqu'il disoit, *qu'il y a dans les écrits de son frere Paul des choses difficiles à entendre, que les ignorans & mal affermis dans la foi tordent à leur propre perte.* Il ajoûte, que le bon sens ne veut pas qu'on préfere un passage unique, obscur, difficile, qui semble faire esperer le salut des Chrétiens morts dans l'impenitence, à des passages en grand nombre, exprès, formels, qui disent tout le contraire. *Si les choses*, dit-il, *qu'on vient d'alleguer avec d'autres sans nombre, qui sont repandües par tout dans l'Ecriture, & qui n'ont pas la moindre ambiguité, si ces choses sont fausses, on consent à l'explication & que ceux là soient sauvés par le feu, qui en retenant la seule foi en Jesus Christ ont*

ont négligé les bonnes œuvres. Mais, si elles sont vrayes, claires, évidentes, il n'y a plus de doute qu'il ne faille donner une autre sens au discours de St. Paul, qu'il faut alors ranger parmi ces choses difficiles à entendre que St. Pierre trouvoit dans les écrits de son Collégue. Tout cela iroit le mieux du Monde, si St. Augustin s'en étoit tenu là: mais par malheur il donne au passage contesté un sens de sa façon, qui est aussi peu soutenable que le premier. Il semble qu'il s'en defie lui-même, & qu'il ne l'avance qu'en tremblant. Car il nous dit, qu'il souhaiteroit qu'un autre entreprît d'expliquer cet endroit si difficile de l'Ecriture, pourvû qu'il le fit d'une maniere ortodoxe & qui sauvât l'analogie de la foi. *Quelqu'un*, dit-il, *me demandera quel est mon sentiment là dessus, & quelle est l'explication que je donne moi-même aux paroles de l'Apôtre. J'avoüe que j'aimerois mieux que des gens plus savans, plus habiles que moi se chargeassent du soin de les expliquer, pourvû que leur interpretation laissât dans leur entier tous les passages de l'Ecriture, (tant ceux que j'ai rapportés que ceux que je n'ai*

point

point rapportés) qui prouvent avec la derniere évidence qu'il n'y a d'autre foi qui professe que la foi operante par la charité, & que sans les bonnes œuvres on ne peut être sauvé ni par foi ni sans foi &c. Que si j'entreprens de discourir là-dessus trop subtilement, je crains que le commentaire ne soit plus difficile que le texte, si subtilius disserere conor, vereor ne ad intelligendum difficilior sit ipsa expositio. Il s'y resout enfin après avoir marqué bien de la repugnance pour cela & fait bien des difficultés. *Je l'entreprendray néanmoins*, ajoûte-t-il, *avec le secours de Dieu, & je dirai là-dessus ce que je pense, briévement & avec toute la clarté, qui me sera possible, à condition qu'on s'arrêtera principalement à la déclaration que je viens de faire, que j'aymerois mieux entendre là-dessus des gens plus habiles que moy, dum illud quod ad nostram professionem attinet praecipuè teneatur, quod de hoc me malle dixi audire meliores.*

» Jesus Christ, *adjoute-t-il tout de* » *suite*, Jesus Christ est le fondement » dans la structure du sage Architecte. » Cela n'a pas besoin de commentaire, puis-

„ puisqu'on nous dit expressément, que
„ personne ne peut poser d'autre fon-
„ dement que celui qui l'a déja été, sa-
„ voir Jesus Christ. Que si ce fonde-
„ ment est Jesus Christ, sans doute que
„ ce fondement est aussi la foi que nous
„ avons en Jesus Christ, car Jesus Christ
„ habite dans nos cœurs par la foi, com-
„ me dit l'Apôtre. Or la foi en Jesus
„ Christ, telle que cet Apôtre l'a defi-
„ nie, est celle qui est operante par la
„ charité. Car ce n'est point la foi des
„ Demons, cette foi qui fait qu'ils cro-
„ yent & qu'ils en tremblent, & selon
„ laquelle ils confessent que Jesus est le
„ fils de Dieu, ce n'est pas cette foi
„ qui peut être reçûe pour le fondement.
„ Pourquoi? Parce que cette foi n'est
„ pas celle qui opere par la charité, &
„ qu'elle ne se manifeste que par la
„ crainte. La foi en Jesus-Christ, qui
„ fait le salut des Chrétiens, cette foi
„ opérante par la charité, établie sur le
„ fondement, ne souffre point que per-
„ sonne perisse. Mais, de dire ce que
„ c'est qu'édifier sur ce fondement de
„ l'or, de l'argent, des pierres précieu-

„ ses,

„ ses; ou du bois, du foin, du chau-
„ me, je crains qu'en discourant avec
„ trop de subtilité, mon exposition ne
„ soit plus difficile à entendre, &c. C'est
toûjours la même modestie, & le même
embarras. N'importe, soyons atten-
tifs; nôtre Auteur croid former des
doutes, & il prononce des Oracles; il
ajoûte, sans le savoir, un article nouveau
à la foi Catholique, & son Esprit en
travail va enfanter le Purgatoire.

„ Celui" dit-il lorsqu'il vient plus parti-
culierement au fait, „ celui qui feroit
„ ce que Jesus Christ dit au jeune
„ homme, si tu veux être parfait, va
„ & vens ce que tu as & le donne aux
„ pauvres, & tu auras un tresor au Ciel,
„ puis vien & me sui, celui-là édifie-
„ roit sur le fondement l'or, l'argent,
„ les pierres précieuses; car il ne pense-
„ roit qu'à ce qui plaît à Dieu, & ces
„ pensées sont, comme je l'estime, l'or,
„ l'argent, les pierres précieuses. Mais
„ s'il avoit une certaine affection char-
„ nelle pour ses richesses, quoiqu'il en
„ fit de grandes aumônes, quoique le
„ dé-

„ désir de les augmenter ne l'obligeât
„ ni dans la fraude ni dans l'injustice,
„ quoique la crainte de les perdre ou
„ de les diminuer ne le portât à aucune
„ mauvaise action, & qu'ainsi il demeu-
„ rât attaché au fondement, toutesfois
„ à cause de l'attachement charnel, qu'il a
„ pour ces choses, qui l'occupent & dont
„ il ne se peut passer sans douleur, il édi-
„ fiéroit sur le fondement le bois, le
„ foin, le chaume, " c'est à dire com-
me il s'en explique en plus d'un endroit,
les soins de cette vie, des soucis hu-
mains, la pensée comment il plairra à sa
femme, comment il conservera son bien,
comment il fera valoir son heritage &c.
„ Ceux, continue-t-il, qui sont atta-
„ chés aux biens du Monde d'une sorte
„ que d'un côté ils ne sauroient perdre
„ ces biens ou s'en passer sans douleur
„ & sans affliction, & que de l'au-
„ tre ils demeurent attachez au fonde-
„ ment, par la foi, par une foi operan-
„ te par la charité, sans qu'aucune ten-
„ tation, aucune affection humaine, au-
„ cune cupidité les en separe, ceux là

„ sont

„ sans la perte, ils souffrent du dommage
„ lorsqu'ils perdent ces biens, soit que
„ la tentation les en prive soit que la
„ mort les en separe: mais pour eux ils
„ parviennent au salut, comme par un
„ certain feu de douleur, per ignem
„ quemdam doloris perveniunt ad salutem.
„ De ce tourment chacun est plus ou
„ moins à couvert, selon qu'il a possedé
„ une plus grande ou plus petite quan-
„ tité de ces biens, ou qu'il s'y est plus
„ ou moins attaché. Il n'en est pas de
„ même de ceux, qui pour aquerir ou
„ conserver ces biens se sont rendus
„ coupables d'adultere, de fornication,
„ d'idolatrie & d'autres crimes sembla-
„ bles. On ne peut pas dire que ceux-
„ ci soient sauvés par feu à cause du
„ fondement: mais il faut dire qu'aiant
„ perdu le fondement ils seront tour-
„ mentés au feu éternel. " Il definit
après cela le feu qui doit éprouver l'œu-
vre de chacun. Il dit que ce feu est
„ l'épreuve de la tribulation. " Il sup-
pose deux fideles au milieu de ce feu
d'épreuve, „ dont l'un ne pensant qu'-
„ aux choses, qui sont de Dieu, com-
„ ment

» comment il plaira à Dieu, édifie sur
» le fondement qui est Jesus Christ l'or,
» l'argent, les pierres précieuses; l'au-
» tre attentif aux choses du monde, oc-
» cupé des soins de cette vie, & pen-
» sant comment il plaira à sa
» femme, édifie sur le meme fonde-
» ment le bois, le foin & le chaume:
» Celui-ci est sauvé, parce qu'il aime
» mieux se passer de ces choses que de
» Jesus Christ, & que la crainte de les
» perdre ne lui a pas fait abandonner le
» fondement: mais il est sauvé comme par
» le feu, en ce que la douleur des choses
» qu'il perd le brule sans qu'il le ren-
» verse ni le consume, apuyé qu'il est sur le
» fondement ferme & incorruptible. Il
» n'est pas incroyable, ajoûte-t-il, qu'il
» puisse arriver quelque chose de pareil
» après cette vie; & on peut mettre en
» question, si cela n'est point. On peut
» demander s'il ne se trouve point quel-
» ques fideles, des fideles cachés en
» quelque endroit, qui soient sauvés
» par un certain feu purgatif, en ce
» qu'ils obtiennent le salut plûtôt ou
» plus tard, selon qu'ils ont aimé plus

„ au moins les biens perissables. Tale
„ aliquid etiam post hanc vitam fieri in-
„ credibile non est, & utrum ita sit
„ quæri potest, & aut inveniri aut late-
„ re non nullos fideles per ignem quem-
„ dam purgatorium, quantò magis mi-
„ nusve bona pereuntia dilexerunt, tantò
„ tardius citiusve servari.

Voulez-vous encore mieux savoir son sentiment, ou plûtôt ses doutes sur la matiere, vous n'avés qu'à lire le Chapitre 26. du 21. livre de la Cité de Dieu. Là nôtre Auteur distingue un feu passager destiné à l'épreuve des fideles, du feu éternel qui est preparé aux méchans. „ Ils entendront, *dit-il parlant des reprouvez*, „ ils entendront cette sentence: Allez maudits au feu éternel. En
„ effet personne ne sera delivré de ce feu:
„ puisque ceux-là iront au supplice é-
„ ternel, où leur ver ne mourra point,
„ & où leur feu ne s'éteindra point, &
„ où ils seront tourmentez nuit & jour
„ aux siecles des siecles." Voila pour ce qui regarde le feu de vengeance qui est préparé aux méchans. Pour le feu d'épreuve qui est réservé aux fideles, il n'en

n'en dit que ce qu'il nous a fait entendre ci devant, & il en parle toûjours avec la même incertitude, du moins par rapport à nôtre sujet. Il n'ose decider, *si dans l'intervale qui est entre nôtre mort & le dernier jour, qui est celui de la resurrection & du jugement, si dans cet intervale les ames des morts* (savoir des fideles) *sont éprouvées par ce feu, ensorte que celles là ne le sentent point, qui n'ont pas eu cet attachement aux biens de cette vie &c. quæ non habuerunt tales mores & amores in hujus corporis vita; & que celles là le sentent, qui ont emporté avec elles ce qu'elles avoient bâti sur le fondement, savoir le bois, le foin & le chaume* &c. *Je ne condamne point*, ajoûte-t-il, *je ne condamne point cette opinion. Car peut-être cela est il vrai; Non redarguo, quia forsitan verum est.*

En voilà assés & plus qu'il n'en faut pour connoitre sur ce sujet le vrai sens de nôtre Auteur. Le feu, dont parle l'Apôtre, est selon lui un feu de douleur, d'affliction, qui consiste dans le regret de perdre les biens de ce monde, dont on s'occupoit trop, quoique non jus-

qu'à abandonner Jesus Christ pour l'amour d'eux. Que les ames des fideles, qui ont cette imperfection, passent dans ce Monde par ce feu de la tentation, qui leur fait perdre leur œuvre & sauve leur personne, c'est dequoi il ne doute pas. Mais de savoir, si cette épreuve à encore lieu après la mort, ou, comme il s'exprime, de savoir, *si ces ames emportent avec elles dans l'autre Monde, le bois, le foin & le chaume qu'elles avoient édifié*, c'est à dire, les soins du Monde qui les avoient trop occupez sans pourtant les separer de Jesus Christ; si ce feu de douleur qui est le regret d'avoir perdu l'objet de son attachement les tourmente, les éprouve, les purge après cette vie, s'il y a un tel feu purgatif après la mort, c'est ce qu'il ne decide point, il en fait une problême, c'est une chose à mettre en question, il ne condamne pas ce sentiment, *Car peut être cela est il vrai*. Le *peut-être* est curieux & rejouïssant. Quoi! un article fondamental de la foi Catholique n'est qu'un peut être selon St. Augustin?

Mais il y a ici plus d'un sujet d'éton-

nement

nement. 1. Comment ces pauvres faiseurs d'objections, Laurens, Dulcidius &c. savent-ils si mal leur Catechisme? N'ont il pas appris, d'une tradition aussi certaine que l'Ecriture même, que les ames sont purgées, non par le feu du dernier jour: mais par celui du Purgatoire; que ce feu purifie les fideles, & non les reprouvés; qu'il expie les pêchés veniels & non les pêchés mortels; qu'il satisfait à la Justice de Dieu pour la peine temporelle, & non pour la peine éternelle? Ne leur a-t-on pas dit mille & mille fois devant le Tribunal de la Confession, que le dernier quadrain est encore dû, à moins qu'ils ne l'ayent payé par des austerités dans cette vie qui leur épargnent les tourmens de la vie à venir? L'infaillible tradition leur laisse-t-elle ignorer le vrai sens de ces paroles, *il sera perte de son œuvre: mais pour lui il sera sauvé comme par feu*? 2. St. Augustin n'est pas un ignorant ou un imbecille. D'où vient donc qu'il ne represente pas toutes ces choses à des Chrétiens si mal instruits? 3. Pourquoi dit-il au contraire des choses si étrangeres ou si

oppoſées à la foi commune des Chrétiens ? Que de ſpeculations, quels écarts, quel babils ſur le dernier quadrain & ſur le feu purgatif, faute d'un mot qui marque la foi veritablement Catholique ! 4. Il doute s'il y a un Purgatoire : mais en peut il douter, lui à qui on a confeſſé tant de pêchés veniels qui ne peuvent être expiés que par les mortifications de cette vie ou par les tourmens de la vie à venir ? lui qui a tant ordonné d'œuvres ſatisfactoires à ſes penitens, pour leur faire éviter les peines de l'autre Monde ? Il n'eſt pas lui même ſans pêché veniel, quelque avancé qu'il ſoit dans la voye du ſalut, & le poids de la peine temporelle, deüe après la ſatisfaction de Jeſus Chriſt, eſt ſur ſa tête, comme ſur celle des autres fideles. Pretend-il donc l'éviter cette peine par un pyrroniſme ſcandaleux, en mettant en queſtion, s'il y a un Purgatoire ? 5. Il héſite long-temps à dire ſon opinion ſur ces choſes. Il la hazarde enfin : mais avec peine ; & après tout il la donne comme une nouveauté, il s'en remet à ce que de plus habiles gens que lui

lui penseront sur une matiere si difficile. Confesse-t-on ainsi la foi Chrétienne, la foy ortodoxe, apostolique, communement reçuë dans tous les siécles? 6. Ce qu'il y a de meilleur, c'est qu'il croid nous donner un problême &, faute de savoir bien son Credo, il lui échape une héresie. Peut-être, dit-il, que les Esprits des fideles emportent avec eux dans l'autre monde le bois, le foin, & le chaume, savoir les pensées charnelles, les soins de cette vie; & que tout cela est brûlés par un feu de douleur qui est le regret d'avoir perdu ces choses. Mais ce regret, qui a pour objet des biens si peu dignes d'être regretez, dans un état sur tout où ils ne sont plus d'aucun usage, ce regret est pour le moins un pêché veniel, puisqu'on le condamne avec justice. Veut il donc, ce mauvais Catholique, veut-il que tous nos pêchés veniels soient expiés par un pêché veniel? par un pêché veniel qui dure autant que ce feu, puisque ce feu, n'est que la douleur qui enferme ce pêché? Qu'un tel regret soit un tourment, tant qu'il vous plaira: mais pouvés vous dire d'un regret qui est

un pêché, qu'il soit destiné, comme vôtre Purgatoire, à consommer la purification & la sanctification des ames fideles ? 7. Vous mettés vôtre Purgatoire dans l'autre Monde, au lieu que St. Augustin, établit le sien dans ce Monde-ci ; car pour le Purgatoire après la mort, il ne fait qu'en dire, il voudroit qu'on l'éclairat là dessus. On vous laisse ce soin. Accordez vous là dessus avec lui, si vous le pouvés. C'est vôtre affaire. 8. Le bon Pere ne sait pas ou ne veut pas savoir, que les ames sortent tous les jours du Purgatoire par les suffrages de l'Eglise. Mais non c'est pure malice, l'ignorance d'un Catholique n'alla jamais si loin. Il faut sans doute qu'il soit brouillé avec le Chef visible de l'Eglise, à qui il ôte ou veut ôter par ses doutes impies le plus beau fleuron de sa couronne. On ne sauroit, à moins de cela, justifier une pareille extravagance. Quoi ! Le tresor de l'Eglise, composé des merites surabondans des Saints, ce tresor n'a-t il pas été confié au Vicaire de Jesus Christ, pour le soulagement des Esprits qui sont en Purgatoire ? N'en tire t-il pas les ames

par

par ce qu'on nomme ses indulgences? Les Enfans le savent. Si nôtre Auteur l'ignore, c'est à sa confusion ; & s'il ne l'ignore pas, est il dans le delire, de parler comme il fait? Ignorance, folie, malice, ces termes sont trop indignes d'un si grand & si saint Docteur. Concluons donc avec plus de douceur & de verité, que le plus illustre des Peres Latins n'avoit jamais oui parler de la doctrine, que l'Eglise Romaine enseigne sur cet article. On a fait un crime au fameux Claude de Turin, pour avoir dit aux hommes de son temps, lorsqu'il leur reproche leur empressement à courir à Rome pour obtenir des pardons, *ô fols reprenés l'usage de vôtre raison ; & que diroit de vous St. Augustin, dont nous vous avons si souvent parlé?* Genebrard appelle ce langage *Calvinistas Claudii assertiones*. Il a raison. Claude étoit véritablement Calviniste. On le void bien, & de plus que l'Evêque d'Hyppone est tout aussi Calviniste que l'Archevêque de Turin. Cela pourtant doit s'entendre avec une restriction, c'est que Calvin avoit cessé de croire le Purgatoire Romain, après a-

voir été moins instruit par l'Ecriture ; au lieu que St. Augistin n'en avoit jamais ouï faire mention. Cela paroit si manifestement par ses reponses, qu'on ne peut s'empêcher de le reconnoître, sans renoncer à ce qu'on nomme *le sens commun.*

L'ignorance d'un dogme si essentiel à la foi Catholique lui est commune avec tous les Peres des prémiers siécles. C'est à Gregoire I. qu'on doit la grande decouverte. Encore n'a t-il pas toûjours été bien d'accord avec lui même sur ce sujet. Il a eu de mauvais momens, des intervales d'heresie, & il semble qu'il n'en soit pas trop revenu lorsqu'il dit lib. 14. in Job. c. 20. *Quia autoris nostri gratiâ redempti sumus, hoc tam celestis muneris habemus, ut cum de carnis nostræ habitatione subtrahimur, mox ad cœlestia prœmia ducamur. Parce que nous sommes rachetés par la grace de nôtre Createur, nous obtenons ce bien par ce don si celeste, c'est que, lorsque nous sommes retirés du domicile de nôtre chair, nous sommes conduits* INCONTINENT *à la remuneration celeste.*

AR-

ARTICLE II.

Que la doctrine du Purgatoire est dementie par la tradition ou par la Theologie des Anciens Peres.

Cette Verité est plus qu'à demi prouvée. On l'a établie avec assés d'évidence, chemin faisant, lorsqu'on a cherché la premiere source de l'erreur. Il ne reste plus que deux principes à etablir pour achever cet examen, l'un que le sentiment des Anciens sur l'état des ames après la mort est un desaveu très exprès du Purgatoire Romain; l'autre que le systême de nos Catholiques est manifestement contredit par les anciennes Lyturgies, comme par des passages de Peres, qui ne sont pas moins exprès, moins formels que ces Lyturgies.

Pour bien établir le premier, il faut remonter jusqu'à la source de la verité & de l'erreur, en remarquant qu'on ne trouve des hommes infaillibles qu'au temps des Apôtres, parcequ'on ne trouve que dans ce temps là des hommes

inspirés par l'Esprit de Dieu. Jesus Christ, qui est le Pere de famille mentionné dans la parabole, Jesus Christ avoit semé la bonne semence dans son champ qui est l'Eglise : mais, pendant qu'on dormoit l'ennemi du genre humain y a semé la zizanie. Le temps, où les dons extraordinaires du St. Esprit étoient communs dans l'Eglise, fût choisi pour ce premier ouvrage de lumiere. Le temps, où l'inspiration cesse, est celui que l'ennemi prend pour travailler à son ouvrage de tenebres. Si l'on n'en croid pas le fils de Dieu qui nous la declaré par avance, qu'on en croye l'experience & l'évenement. A peine Jesus Christ a-t-il éclairé le Monde par son Evangile, annoncé premierement par les Apôtres, puis écrit & conservé dans des monumens certains pour l'instruction de tous les siecles, que le Demon oppose à cette grande lumiere l'imposture & le mensonge, une tradition fabuleuse, des écrits supposés sous le nom des Apôtres, un nombre de faux oracles où les Dieux du Paganisme rendent un hommage suspect au Vray Dieu, & à sa sainte Religion.

Les

Les livres Sibyllins, qui parurent dès le milieu du second siecle, fûrent non seulement reçus avec respect: mais peu s'en faut canonisés, par le plaisir qu'on eut d'entendre des Prêtresses Payennes parler de nos mysteres aussi clairement que pourroient faire les Chrétiens le mieux instruits. Cela même étoit une raison, pour s'en defier; outre que ces faux Oracles ne sont qu'un mélange tout-à-fait monstrueux de Evangile avec le Paganisme, où Saturne, Jupiter, Apollon, Junon,&c. sont très indignement associez à Dieu & à Jesus Christ. On en doit faire le même jugement que de l'Histoire de Tamus; de l'Oracle de Serapis adressé à Tulis Roi d'Egypte, pour lui aprendre le mystere de l'adorable Trinité; & de celui de Delphes rendu à Auguste, pour lui dire que *l'Enfant Hebreu, à qui tous les Dieux obeïssent, luy fait abandonner son trepied, & le renvoye dans les Enfers.* Que ces oracles ayent été ou n'ayent pas été rendus, ils servent au même usage d'une façon comme de l'autre, puisque supposés ou non ils sont un moyen en la main du Seducteur, pour

mêler la zizanie au bon grain, par l'introduction du Paganisme dans la Religion Chrétienne; dessein qu'il avoit dès le commencement, & qu'il n'a que trop malheureusement executé dans la suite, s'il est permis d'en croire l'évenement & l'experience. La voix plaintive qui crie dans les airs, *que le grand Pan est mort*, les Sibylles qui annoncent l'Evangile, & Apollon qui tantôt est forcé de se taire, tantôt rend témoignage à la verité de nôtre Religion, sont des autorités trop justement suspects pour arrêter nôtre attention. Ainsi, sans entrer dans l'examen de la supposition des livres Sibyllins, qui vraye ou fausse n'est ici d'aucune consequence, il suffit de remarquer que ces livres contiennent trois erreurs qui font une partie de la tradition des Anciens.

La premiere est celle qui attribuë au feu du dernier jour, d'expier les pêchés & de punir les pêcheurs. *Alors*, dit-on, *un grand fleuve de feu descendra du Ciel & detruira ces bas lieux. La terre, l'Ocean, les lacs, les fleuves, les fontaines, l'Enfer, le Pole celeste, les flambeaux des Cieux s'écouleront & changeront de forme; & les fleuva*

aſtres tomberont du Ciel. Les ames des hommes grinceront toutes des dents, brulées par une fleuve de feu & de ſouffre, par des torrens de flamme. L'Auteur de ces livres nous dit encore, que tous les hommes doivent paſſer par ce feu du dernier jour, ſans que perſonne en ſoit exempt; que ce feu purifiera les gens de bien; que ceux-ci paſſeront plus lentement ou plus vite à travers ces abîmes de flamme, ſelon qu'ils auront plus ou moins bien vécu: mais que les méchans demeureront dans ce feu pour jamais, ou pour le moins un très longtemps. Enſuite décrivant les tourmens que les méchans doivent ſouffrir dans l'Enfer, il les partage en ſept periodes; *car Dieu*, dit-il, *a ordonné ſept ſiecles pour la penitence des hommes.* Tout cela eſt copié de Platon, & ne s'éloigne pas d'Origene, qui là-deſſus bâtit le ſyſtême, qu'on a déja examiné.

La ſeconde des erreurs qu'on trouve dans ces livres eſt que les ames des hommes ſoit bons ſoit méchans, ſont depuis leur mort juſqu'à leur reſurrection enfermées dans un lieu ſouterrain ᾅδης, en attendant le dernier jugement, parce que leur

leur arrêt n'est pas encore prononcé & qu'il ne doit l'être qu'au dernier jour, après que les ames, sortant de ce lieu souterrain, auront repris leur corps, pour comparoitre devant le tribunal du Souverain Juge, afin que les hommes reçoivent en corps & en ame leur peine ou leur recompense, selon qu'ils auront bien ou mal vécu dans ce monde.

La troisiéme erreur qu'on trouve dans ces livres est celle des Millenaires, savoir que les ames sortiroient du receptacle souterrain les unes plûtôt & les autres plus tart; que la premiere resurrection, qui est celle des fideles, precedera de mille ans la derniere resurrection, qui est celle de tous les hommes; que les fideles même ne ressusciteront pas tous à la fois: mais qu'ils se releveront de leur tombeau les uns plûtôt, les autres plus tard, selon qu'ils auront vécu plus ou moins saintement; que pendant cet intervale de mille ans qui separe la premiere resurrection, de la derniere, Jesus Christ regnera a Jerusalem sous une forme visible avec les Saints ou les Enfans de la premiere resurrection, parmi lesquels les Martyrs tiendront le premier rang.

Soit

Soit respect pour les livres Sibyllins, soit attachement pour la Philosophie de Platon qui en fait la matiere, ces trois erreurs furent reçues des premiers Peres d'un consentement assez general. C'est là un fait, sur lequel il n'y a pas de dispute. Mr. Dupin ne le dissimule pas dans ce jugement apologetique qu'il fait de Lactance; *ce qu'il dit de la fin du Monde, du Royaume de mille ans, du feu du jugement qui éprouvera les hommes qui auront quelques pêchés, luy est commun avec plusieurs autres, aussi bien que ce qu'il dit de l'état des ames après la mort, retenües dans une prison commune en attendant le jour du jugement.* Mr. Dupin n'est pas le seul qui ait fait cet aveu. Le Jesuite Stapleton, dans sa defense de l'autorité de l'Eglise, attribue ces mêmes sentimens à Tertullien, Origene, Irenée, Chrysostome, Teodoret, Ambroise, Oecumenius, Theophylacte & St. Bernard. Sixte de Sienne lib. Bibl. Anno 345. y joint Justin, Victorin de Passau, Prudence, Aretas, Euthymius, St. Augustin, le Pape Jean 22. & l'auteur de la Lyturgie qui porte le nom de St. Jaques.

On

On peut donc raisonner sur ce principe en toute sureté.

Mais quel besoin a-t-on de raisonnement, lorsqu'il ne s'agit que de s'expliquer, & de ne pas se contredire ? Nos Adversaires n'ont qu'à se mettre en la place des premiers Peres, en adoptant pour un moment les trois opinions, dont on vient de parler; & à répondre après cela, s'ils le peuvent, aux questions qu'on va leur faire sur ce sujet. C'est le plus court & plus sur moyen de savoir, si ces opinions sont compatibles ou non avec le systeme de nos Catholiques.

I. Vous croyés avec les Anciens que les fideles doivent passer par le feu du dernier jour, & que ce feu doit achever d'expier leurs pêchés. Quels pêchés, s'il vous plait? Selon la foy Catholique tous leurs pêchés mortels ont été expiés par le sacrifice de la croix, & tous leurs pêchés veniels le sont par les tourmens du Purgatoire. Que reste-t-il donc à expier ? Les fideles, selon cette même foy, sont afranchis de la peine éternelle par le sang de J.C., & pour la peine temporelle ils la souffrent ou dans

ce

ce Monde par les austerités de la penitence ou dans l'autre par les tourmens qui suivent immediatement la mort. Que reste-t-il donc à souffrir.

II. Les ames des Saints, après leur entiere purification dans le Purgatoire, obtiennent un éternel bonheur. C'est là vôtre principe: mais comment ce bonheur est il éternel, si ces ames reprennent ensuite leurs corps pour souffrir de nouveau dans l'embrasement du dernier jour?

III. Les Esprits des Apôtres, des Martyrs & en general des fideles qui ont consommé leur sanctification sur la terre, ces Esprits sont admis à la Vision beatifique dès qu'ils sortent du corps. Comment cela s'ils attendent le jugement dans un lieu de sequestre.

IV. Les Reprouvez dès leur sortie de ce Monde sont livrés aux executeurs de la Justice Divine, comment cela encore, si leur arrêt n'est pas encore prononcé, & si, pour parler le langage de Mr. Dupin, *les ames après la mort sont retenües dans une prison commune, en attendant le jour du jugement?*

V. Les Esprits des fideles viennent

du

du sejour de la gloire, lorsqu'ils reprennent leurs corps par la resurrection. Il n'est donc pas vray qu'ils sortent de leur prison commune, les uns plûtôt les autres plus tard, & qu'ils ne soient reçus dans le Ciel que mille ans après leur resurrection.

VI. La tradition, dont l'autorité n'est pas moindre que celle de l'Ecriture, nous fait trouver le Purgatoire dans ces paroles de Jesus Christ, *tu n'en sortiras point, que tu n'ayes payé le dernier quadrain:* dans celles de St. Paul, *le feu éprouvera son œuvre: mais pour luy il sera sauvé comme par feu*; dans celles de St. Pierre, *il a évangelizé aux Esprits, qui sont en chartre ou en prison.* 1. Ep. 3. Comment cela peut-il être, si selon l'ancienne tradition ou le sentiment des premiers Peres la chartre est la prison commune, où les ames attendent le jour du jugement, le feu d'épreuve celui de l'embrasement general; & le dernier quadrain à payer, un supplice à ne finir jamais. O admirable perpetuité de la foy Catholique Romaine!

Mais

Mais, dit-on, il faut bien que les Anciens ayent crû le Purgatoire, puisqu'ils prioient Dieu pour les morts. Il y a un peu loin du principe à la consequence. Il faloit commencer par bien établir l'état de la question. Il n'y a pas de doute que les Anciens ne priassent pour les morts, puisqu'on en trouve l'usage établi dès le troisiéme siecle: mais ce n'est pas là dequoy il s'agit. Il est seulement question de savoir deux choses, l'une si les Anciens ont prié Dieu pour les morts dans le sens de l'Eglise Romaine, c'est à dire, pour tirer les ames du Purgatoire; l'autre si l'on regardoit alors la priere pour les morts, comme une partie du service divin, prescrite par les Apôtres & qui appartint à la foy, ou simplement, comme une coutume introduite dans l'Eglise depuis les Apôtres qui n'entroit pas essentiellement dans le corps de la Religion. Il faut laisser à part la derniere de ces deux questions, parce qu'elle est étrangere à nôtre sujet pour s'arrêter à la premiere, qui entre naturellement dans cette dispute.

Les Docteurs Catoliques Romains, pour justi-

justifier la conclusion precipitée qu'ils tirent d'un principe reconnu, se recrient sur l'absurdité qu'il y auroit à prier pour le repos des fidelles decedés, si ces fideles n'étoient pas dans un lieu ou dans un état de tourment après la mort. Tomas d'Aquin Cont. Gent. lib. 4. c. 91. dit, que rien n'est plus inutile que de prier pour les morts, s'il n'y a point de Purgatoire; & Asorius Inst. Moral. tom. 1. l. 8. c. 20., qu'il y a de l'impertinence & même de l'impieté à offrir des sacrifices pour ceux qui sont dans la beatitude. Mais à tous ces beaux raisonnemens nous opposons des faits, & nous commençons par les anciennes Lyturgies.

O Seigneur, dit celle qui est attribuée à St. Bazile, *souviens toy de ceux qui ont quitté cette vie & des Evêques orthodoxes, qui depuis le temps des Apôtres Pierre & Jaques jusquà ce jour ont ouvertement professé la droite parole de la foy, particulierement d'Ignace, Denis, Jule, & du reste des Saints de digne memoire. Souviens-toy aussi, Seigneur, de ceux qui ont resisté jusqu'au sang pour la verité, & qui se sont attachés*

à

à paître leur troupeau justement & saintement.

Seigneur, dit l'ancienne Lyturgie des Syriens, *souviens toy de tous les fideles decedés, qui sont Enfans de l'Eglise sainte & glorieuse. Donne, Seigneur, le repos à leurs Esprits & à leurs corps, & verse la rosée de tes compassions sur leurs os, donne leur le repos, avec une bonne & heureuse memoire, principalement à la très Sainte Marie, Mere de Dieu.*

Nous t'offrons, dit la Lyturgie de Constantinople attribueé à St Crysostome, *nous t'offrons ce raisonnable service pour ceux qui reposent dans la foy, pour nos Devanciers, nos Peres, les Patriarches, les Prophetes & les Apôtres, pour ceux qui ont annoncé ta parole pour les Evangelistes, les Martyrs, les Confesseurs, pour ceux qui ont vécu religieusement & pour tout Esprit accompli dans la foy, particulierement pour la très sainte, immaculée, & benite Marie, mere de Dieu & toûjours Vierge.*

Souviens toy, O Seigneur, dit la Lyturgie des Egyptiens attribuée à Cyrille d'Alexandrie, *souviens toy de tes Saints, qu'il te plaise avoir momoire de tous les Saints, que t'ont été agreables dès le commen-*

mencement, de nos Saints Peres, les Patriarches, les Prophetes, les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs, les Predicateurs, les Evangelistes, & des ames de tous les Justes qui sont morts dans la foy, particulierement de la sainte, glorieuse & toûjours Vierge, Marie mere de Dieu, de St. Jean Baptiste precurseur & Martyr, de St. Etienne le premier Diacre & Martyr, de St. Marc, Apôtre, Evangeliste & Martyr &.

Seigneur, dit celle qu'on attribue à St. Jaques, *Dieu de tous les Esprits & de toute chair, souviens toy des ortodoxes dont nous avons fait mention & dont nous ne l'avons pas faite, depuis Abel le juste jusqu'aujourd'huy ; fais les reposer dans la contrée des Vivans, dans les delices du Paradis, dans le Royaume de Dieu, dans le sein d'Abraham, d'Isaac & de Jacob.*

Fais reposer dit celle qui porte le nom de S. Marc, *fais reposer les ames de nos Peres & de nos freres, qui sont morts en la foy de Jesus Christ, fais les reposer dans les tabernacles de tes Saints & leur donne le Royaume des Cieux.*

Nous t'offrons, dit celle qu'on attribue aux

aux Apôtres, *pour tous les Saints, qui t'ont été agreables depuis le commencement du Monde, pour les Patriaches, les Prophetes, les hommes Justes, les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs, les Evêques, les Prêtres, les Diacres.*

Il faut joindre à cela la description que le pretendu Denis l'Areopagite ou l'auteur, quel qu'il soit, de la *Hierarchie Ecclesiastique* nous a laissé de la maniere de prier pour les morts, qui se pratiquoit de son temps. Il dit *que, quand un homme étoit mort, ses parens & ses amis chantoient des actions de graces à Dieu, qui luy avoit donné la victoire & l'avoit fait arriver à la fin qu'il souhaitoit; qu'ensuite on le portoit à l'Evêque, comme pour recevoir la sacrée couronne; que l'Evêque le faisoit porter, s'il étoit Laïque, à l'entrée du cœur de l'Eglise; que là les prieres commençoient par des actions de graces; qu'en suitte on lisoit les promesses de la resurrection & qu'on chantoit des Pseaumes; qu'on faisoit commemoration de tous les Saints decedés, aux loüanges desquels on estimoit que le deffunt pouvoit avoir part; qu'on exhortoit tous ceux qui étoient là presens de souhaiter une fin heureu-*

reuse en Jesus-Christ ; qu'enfin l'Evêque faisoit les prieres pour le mort. Mais quelles prieres ? *Il prioit que les pêchés qu'il avoit commis par la fragilité humaine luy fûssent pardonnés & que Dieu le conduisit dans la terre des Vivans, dans le sein d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, au lieu où il n'y a ni douleur, ni tristesse, ni gemissement.*

Les Catholiques Romains, avec leur Docteur Angelique à la tête, s'écriéront, tant qu'il leur plaira, que rien n'est plus inutile, plus absurde, plus impie même, que de prier pour les morts, si on ne les suppose en Purgatoire. C'est aux anciens Peres que l'injure s'adresse. Nous n'avançons, pour nous, que ce que nous trouvons dans les Lyturgies du quatriéme, cinquiéme & sixiéme siecle, car personne ne doute que celles, dont on vient de donner l'extrait, ne soient de cette date ; & le moyen de s'empêcher d'y voir, que les Anciens prioient pour les morts dans un autre sens, sur d'autres principes, d'une autre maniere, que ne fait aujourd'huy l'Egise Romaine ? Mais pourquoy faire le difficile ou manquer de complaisance pour

ces

ces Mrs ? Les Anciens, dans l'office des morts tel que nous l'avons trouvé dans leurs Lyturgies, les Anciens prioient pour les morts dans le ſens de l'Egliſe Romaine ou ils ne prioient pas dans le ſens de l'Egliſe Romaine. Lequel voulés vous? On vous donne le choix. Si les Anciens n'ont point prié pour les morts dans le ſens de l'Egliſe Romaine, les voila auſſi héretiques que nous ſur cet article. S'ils ont prié pour les morts dans le ſens de l'Egliſe Romaine, ils ſuppoſent donc avec impieté la Ste. Vierge en Purgatoire, comme auſſi les Apôtres & les Martyrs. Cela eſt clair, puiſqu'ils offrent la même priere pour tous les Saints en commun, & qu'ils les joignent dans la même periode, ſans qu'il y ait un mot pour les uns plus que pour les autres. Mendoſa, qui a ſenti cette verité *contro. Theol. quæſt. 6. Schol. ſect. 7.* Mendoſa trouve bon que l'uſage de prier pour les Apôtres, les Martyrs &c. ſe ſoit inſenſiblement aboli pour faire place à une pratique toute contraire: mais nous à nôtre tour, nous trouvons très mauvais que ſur la même matiere on nous donne l'Egliſe d'aujourd'huy pour infailli-

ble, & l'Ancienne Eglise pour heretique. Qui doute en effet que celle-ci ne soit aussi heretique que Luther & Calvin, si elle ne prie pas pour les ames du Purgatoire, & beaucoup plus heretique qu'eux, si priant pour ces ames elle les associe à la bienheureuse Vierge, aux Apôtres & aux Saints Martyrs? Car enfin ces pretendus Heresiarques, de quelque impieté qu'on les accuse, n'ont jamais pensé à renfermer la Mere du Seigneur dans un lieu de tourment.

Voulés vous une nouvelle preuve, que le systeme Romain étoit inconnu à l'ancienne Eglise? Vous la trouverès dans la maniere dont St. Epiphane dispute contre Aërius qui croyoit inutile de prier pour les morts. St. Epiphane n'étoit pas du sentiment de nos Catoliques sur la matiere. On s'en convaincra, si l'on considere deux choses, 1. que ce Pere pense autrement qu'eux de l'état des morts, cela paroit par ces paroles, *Après la mort de l'homme, il n'est plus question de jeuner, d'exhorter à la repentance, de montrer sa charité* &c. *Lazare ne va point vers le Riche, ni le riche vers Lazare*

zaré &c. Alors les Greniers sont seelés, le combat est fini, la liste est remplie & les couronnes sont distribuées, en un mot tout est fini, quand une fois nous sommes partis de ce Monde. Epiph. Heres. 59. pag. 501. 2. Nôtre Auteur, distinguant dans la récapitulation, par où il finit son ouvrage, distinguant ce qui appartient à la foy Catolique, des usages auxquels la coutume de l'Eglise a donné de l'autorité, met dans ce dernier rang la priere pour les morts *Epiph. Tom.* 2. Lib. 3. Nôtre Auteur étoit donc dans d'autres principes que n'est aujourd'huy l'Eglise Romaine. Cependant il trouve qu'il y a de l'erreur à s'opposer à un usage qu'il pretend établi sur de bons fondemens; & c'est là dessus qu'il dispute contre son Adversaire. Il dit *her.*75.p.908.b.*qu'Aerius s'opposoit à ce qu'on fit mention des morts, demandant à quel propos cela? si celuy, qui est en vie, prie & offre le sacrifice* (Sacrifice d'action de graces, par lequel les anciens entendoient l'Eucharistie, ce qui est nôtre langage comme le leur, voyés la Lyturgie Anglicane) *S'il*

prie ou qu'il offre le sacrifice, quel advantage en reçoivent les morts? Que si cela profite aux morts, personne n'a plus que faire de se troubler & de se mettre en peine pour bien vivre, il n'a qu'à faire prier ses amis ou donner de l'argent à quelques uns, afin qu'ils prient & qu'ils demandent à Dieu qu'aucun de ces péchés inexpiables, qu'il a commis, ne luy soit imputés. C'est la question d'Aerius.

Que repond St. Epiphane? que les ames, qui souffrent dans le Purgatoire, doivent être soulagées par les suffrages de l'Eglise? Rien moins que cela. Il dit qu'on prie pour les morts, 1 pour declarer la foi & l'esperance que nous avons à leur égard, pour témoigner combien nous sommes persuadés qu'ils vivent après la mort; 2. pour montrer l'infinie prerogative que Jesus Christ a sur tous les autres, en ce que nous prions pour les autres, au lieu que nous ne prions point pour Jesus Christ; 3. pour implorer la misericorde de Dieu sur ceux d'entre les morts qui se sont repentis & pour demander *leur remuneration dans la resurrection des justes*. Sur quoy il faut remarquer que les Anciens

prioient

prioient Dieu pour les morts avec d'autant moins de scrupule, que selon eux la sentence definitive étoit differée, que le jugement peremptoire, qui regle leur état pour jamais étoit differé jusqu'au dernier jour. St. Crysostome croyoit même, selon la remarque qu'on en a fait, que les prieres des fideles pouvoient servir aux pécheurs morts dans l'impenitence, si non pour les delivrer de la condamnation, du moins pour alleger leur tourment. Mais sans cela les Anciens croyoient avoir leurs raisons, pour prier pour les morts, & des raisons en si grand nombre, qu'elles grossissent considerablement l'enumeration qu'en fait ici St. Epiphane. 4. On prioit pour les morts afin qu'ils pûssent resusciter plûtôt que les autres, pro maturâ resurrectione, comme ils parlent. Tertullien *lib.* 3. *cont. Marc. c.* 24 nous explique ce nouveau fondement de la priere pour les morts. *Dans cet âge*, dit-il parlant des mille ans pendant lesquels les Saints regnent sur la terre, *dans cet âge* ou dans ce periode *est renfermée la resurrection des Saints*

ressuscitant plûtôt ou plus tard pro meritis, selon qu'ils ont plus ou moins bien vécu. C'est sur ce principe que St. Ambroise demande à Dieu que Valentinien & Gratien, enlevés par une mort prematurée, obtiennent le privilege d'une hative resurrection, ou qu'ils ressuscitent de bonne heure, en recompense de la mort avancée qui les a otés aux vœux de l'Eglise. C'est le sens de cette conclusion de son discours, *Te quæso summe Deus, ut carissimos juvenes maturâ resurrectione suscites & resuscites, ut immaturum hunc vitæ istius cursum maturâ resurrectione compenses.* 5. On demandoit à Dieu pour les fideles decedés, qu'ils ne souffrissent pas beaucoup par le feu du dernier jour, qu'ils passassent vite & legerement à travers ces abymes de flamme, qui doivent expier le péché en consumant cet Univers. C'est la priere que le Poëte Prudence, comme on la vû, faisoit pour luy même. 6. On demandoit pour les morts, qu'ils trouvassent *refrigerium*, le rafraichissement après les peines, le repos a-

près

après les travaux & les combats de cette vie, qu'ils trouvassent ce repos, ce rafraichissement *dans la contrée des vivans, dans les tabernacles des Saints, dans le Royaume de Dieu, dans le Sein d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob, où il n'y a plus de travail, de douleur & de plainte*, en d'autres termes, dans la place du sequestre, dans le lieu du glorieux repos, assigné aux fideles après la mort jusqu'au temps de la consommation de la felicité, qui est la vision beatifique au troisieme Ciel, differée jusqu'après la resurrection & le dernier jugement. 7. On prioit pour les morts par raport aux vivans, on demandoit la bonne renommée des uns pour l'édification des autres, on prioit Dieu, que la vertu, la sainteté des fidelles qui avoient quitté ce Monde, fût de plus en plus reconnue, afin que ceux qui restent pussent profiter de leurs exemples. C'est dans cette veüe qu'on dit dans la Lyturgie des Syriens, *donne leur, Seigneur, une bonne & heureuse memoire.* 8 On prioit que les fideles ressuscitassent en gloire par opposition à la triste resurrection

des mechans ; c'est l'unique sens qu'on puisse donner à ces paroles de la même Lyturgie, *verse la rosée de tes compassions sur leurs ossemens*. 9. On demandoit à Dieu qu'il leur pardonnat par sa misericorde les péchez que, selon la fragilité Humaine, ils avoient commis après le vœu de leur bapteme & qu'il les admit nonobstant ces pechés au bonheur qui attend les Saints après la mort. Nous l'aprennons de l'auteur *de la Hyerarchie Ecclesiastique*, lors qu'après nous avoir dit du fidele decedé, *qu'il est rempli d'une divine joye*, *qu'il ne craint plus de changement dans sa condition*, *qu'il est certainement admis dans la societé des Saints qui ont été depuis le commencement du monde*, il represente l'Eveque priant pour luy en ces termes, *Seigneur*, *pardonne luy les péchés qu'il a commis par l'humaine fragilité & veuille l'introduire dans la lumiere*, *dans la terre des Vivans*, *dans le Sein d'Abraham* &c. Que si vous nous demandés pourquoy on demande à Dieu une chose qu'on croyoit accomplie, on repond 1. par une fort bonne remarque de Bellarmin, c'est que le

for-

mulaire de la priere, qu'on faisoit pour le mort dans l'Eglise, étoit absolument le même que le formulaire de la priere qui luy avoit été faite dans sa maison au moment que son ame sortoit de son corps. D'en rechercher la raison, ce n'est pas là nôtre affaire. Il suffit que le fait est certain & la remarque très juste. On repond 2. par ces paroles de l'oraison dominicale, *ton nom soit sanctifié, ton regne advienne*, lesquelles demandent ce qu'il est impossible que nous n'obtenions pas, & ce que, pour ainsi dire, nous avons déja obtenu avant que nous le demandions. 3. On répond par l'ancien office ou formulaire de la priere pour les morts où vous voyez, qu'encore que *les Apôtres, les Martyrs, la Bienheureuse Marie, reposent depuis longtemps dans la lumiere, dans le Royaume de Dieu, dans la societé des Patriarches, dans les Tabernacles des Saints*, on ne laisse pas, comme on l'a vû, *de demander que Dieu leur accorde ce repos* ou plûtôt qu'il le leur continue. Tel est le langage de la devotion. Elle demande, pour elle &

pour les autres, les biens qui luy sont le plus assurés, non dans le doute que ces biens luy manquent ou qu'ils puissent luy manquer: mais pour dire plus fortement qu'elle ne sauroit s'en passer & qu'elle ne les possede que par la continuelle faveur de son Dieu. 10. On prioit pour les morts, pour leur obtenir une meilleure place, ou si l'on veut, un plus grand degré de bonheur dans le glorieux repos du sequestre. Ecoutons là dessus St. Ambroise dans son livre *du bien de la mort*. *Pendant*, dit il au Ch. 10. de ce livre, *pendant qu'on attend la plenitude des temps, les ames attendent la remuneration qui leur est deüe. La peine attend les unes, la gloire les autres: mais cependant dans cet intrevale ni celles-la ne sont sans tourment ni celles-ci sans recompense, alias manet pœna, alias gloria, & tamen nec illæ interim sine injuriâ, nec istæ sine fructu sunt*. Que si vous luy demandés, en quoy consiste cette premiere recompense, ce premier fruit de leur justice que les ames fideles reçoivent dans le lieu du sequestre en attendant

dant la consommation de la beatitude, il vous dira peu après ch. II. que, *la joye de ces ames justes a divers degrez, qu'il faut ranger par ordre. Le premier, c'est qu'elles ont vaincu la chair dont elles ne craignent plus les seductions; le second, qu'elles sont exemptes des erreurs, comme du trouble interieur ou des remors qui agitent les Esprits des impies, par le souvenir de leurs crimes; le troisieme, que sur le témoignage de leur bonne conscience elles ne craignent point l'incertitude des évenemens ou l'issuë du jugement dernier; le quatriéme, qu'au milieu des Anges, qui les gardent, elles voyent par avance la gloire qui les attend, reposant agreablement dans leurs tabernacles par la douceur de cette esperance; le cinquiéme, que ces ames voyent la lumiere & joüissent de leur liberté avec ravissement au sortir de leur prison, qui est ce corps miserable & corruptible; le sixiéme, que leur gloire commence à leur être découverte, en ce que leur face resplendit déja comme le soleil & qu'elles brillent comme les astres, sans que cet éclat ait rien de corruptible & de passager; le septiéme, qu'étant heureuses sans delay par la certitude de l'être, elles se hâtent de*

voir la face glorieuse de celuy à qui elles ont si fidelement obeï. J'avoüe que nôtre Auteur paroit avoir tiré tout cela d'un écrit Apocryphe, qui passoit sous le nom d'Esdras, sur l'autorité duquel il se reposoit trop bonnement. Mais cela ne fait rien à nôtre sujet. Esdras, Platon, les Sibylles, tout revient à un, puisqu'il s'agit de la tradition des Anciens & non de la source de cette tradition.

Il est certain que ces Peres, generalement parlant, s'accordent dans ces trois principes 1. que les ames des hommes, soit bons soit méchans, sont retenües dans un lieu de sequestre jusqu'au jour du jugement ; 2. que dans cet intervalle les ames des fideles sont heureuses & les ames des méchans malheureuses ; 3. que dans le repos commun les ames ne joüissent pas toutes d'une égale felicité ; mais qu'elles sont plus ou moins heureuses selon la mesure de leur sainteté & le nombre de leurs bonnes œuvres. On defendoit cette derniere opinion par l'Ecriture. Car, ce que le Sauveur dit dans l'Evangile, *il y a plusieurs demeures dans la Maison*

son de mon Pere, on l'entendoit alors des differens états des ames saintes dans le lieu du sequestre. St. Ambroise dit là-dessus, *que comme il y a une inégalité de gloire entre ceux qui ressuscitent, il y a aussi une inégalité de bonheur entre ceux qui attendent la resurrection.* C'est ici le dixiéme & dernier fondement de la priere pour les fideles décedez.

Mais est-il possible que parmi tant de raisons de prier pour les morts on oubliât alors la principale ? Que dis-je la principale ? Disons la seule, l'unique raison, sans laquelle la priere pour les morts seroit, nous dit-on, témeraire & impie, ou pour le moins, absurde & impertinente. Que le systeme Romain, aujourd'huy si heureux, étoit alors infortuné ! Qu'il étoit, avec tous ses avantages, malconnu & mal professé de l'Eglise Universelle ! C'est dommage qu'une découverte si utile ait tant tardé à consoler l'Eglise Catholique. Les pauvres Peres ! s'amuser à prier pour les Martyrs, pour les Apôtres, pour la Sainte Vierge, au lieu de profiter du secours de leurs Patrons Celestes, pour

les morts de la peine temporelle, non sans quelque profit temporel pour les vivans. Où avoient-ils l'Esprit? Où étoit la prerogative de St. Pierre? Qu'étoit devenuë l'infaillibilité de l'Eglise? Le Siege Romain dormoit-il, ou ne connoissoit-il pas encore ses veritables interêts? Aucunes ames ne sortoient donc alors du Purgatoire par les suffrages de l'Eglise. Quelle disgrace pour elles! Mais aussi quel scandale pour le temps present, d'être obligé à reconnoitre que l'ancienne Eglise est coupable d'impieté, ou la nouvelle de superstition? Est-ce donc qu'une doctrine, qui a changé la face du Monde & de l'Eglise, ne sauroit être aperçuë dans quelque recoin de cette premiere Antiquité? Est-il possible qu'on obtienne aujourd'huy ce qu'on ne s'avisoit pas autrefois de demander? Pas un mot de priere ou de consolation pour les pauvres ames qui souffrent en Purgatoire! nulle mention de leur état dans les Ecrits des Anciens. Rien ne leur échappe qui y ait le moindre raport, si vous exceptés le doute de St. Augustin qui seroit une très impertinente confession de la Foy Catho-

lique. Eh! qui pourroit concevoir cette suite de prodiges? Quoi! la theorie de ce grand systême ne tiendra pas son rang, du moins parmi les speculations & les songes des premiers Peres! Quoy! sa pratique se trouvera une contradiction à l'ancien office des morts, un renversement des Lyturgies qui regloient alors le culte public parmi les Catholiques! Tout cela est incroyable: mais il faut bien croire ce qu'on void. Qu'y feroit-on?

On ne peut empêcher que les anciennes Lyturgies ne soient conçuës en ces termes, ni que les Peres ne se soient exprimés aussi fortement pour le moins qu'elles s'expriment. St. Cyprien *lib. Cont. Demetr.* dit que, *quand le temps de cette vie temporelle est fini, nous sommes partagés pour aller dans le domicile de la mort ou de la vie éternelle*; St. Jerôme in 9. Amos, *que l'ame, après que les liens du corps qui l'empêchent de voler où elle veut ou bien où elle est contrainte d'aller, que l'ame, après que ces liens sont rompus, est conduite dans l'Enfer ou elle vée aux lieux Celestes*; St. Gre-

goi-

goire de Nazianze, dans l'Epitaphe de son Frere, *que toute ame vertueuse*, καλὴ, *toute belle ame & qui aime Dieu, quand elle est separée & delivrée du corps qui lui est attaché, est* INCONTINENT *admise à la joüissance & à la contemplation du bien qui l'attend*; St. Chrysostome hom. 2. in Lazar, *que pendant que nous sommes ici bas, nous avons de belles esperances: mais qu'aussitôt que nous sommes partis pour aller là, il n'est plus en nôtre pouvoir de faire penitence, ni déffacer ou reparer les péchés que nous avons commis*; St. Gregoire de Nysse, dans son livre de ceux qui dorment, *que la guerre interieure étant finie par la mort nôtre esprit se repose, comme ayant laissé le champ, où se donne le combat, c'est-à dire, le corps*; St. Augustin au ch. 28. de son livre du Merite & du Pardon des péchés, *qu'il n'y a point de lieu mitoyen, ensorte que celui qui n'est pas avec Jesus Christ puisse être ailleurs qu'avec le Diable.*

Mais sans entasser les témoignages, écoutons St. Ambroise. Il parlera pour tous les autres, & ne laissera point de doute sur la matiere. Le titre même de son Traité, *du bien de la mort*, dit ce

que

que nos Catholiques ne veulent pas entendre, c'est qu'il n'y a rien à craindre ou à souffrir pour les fidelles après cette vie. Car si les hommes ne mouroient que pour aller en Enfer ou en Purgatoire, il y auroit sans doute fort peu de bien dans la mort, & l'on auroit de la peine à comprendre ce que nôtre Auteur ajoûte, comme pour expliquer le tître de son livre, *que les fols craignent la mort, comme le souverain mal : mais que les sages la souhaitent, comme le repos après le travail, & comme la fin de leurs maux.* Quel repos que celuy qu'on trouve dans les tourmens indicibles du Purgatoire? Aspirer à la mort comme à la fin de ses maux! Qui le peut sans presomption? Cela est bon pour les Martyrs & pour les premiers de tous les Saints. Mais les autres fidelles, condamnez à souffrir en Purgatoire, ne peuvent être sages, sans être extrêmement fols, si la sagesse consiste à regarder la mort comme la fin de ses peines. Il faut donc renverser la maxime, afin qu'elle soit conforme au systême Romain ou renverser le systême Romain, afin qu'il soit

conforme à la maxime. Il n'y a pas de milieu. Craindre la mort, c'est sagesse, ne la craindre pas, c'est folie, si par la mort nous tombons dans l'Enfer ou dans la Purgatoire. Cela ne peut être autrement, à moins que le tourment ne soit un repos, où que la sagesse ne soit une folie. Ainsi voila nôtre St. Ambroise convaincu de ne savoir ce qu'il dit, ou d'être un très méchant Catholique. Mais écoûtons ce qu'il ajoûte peu apres, *Quand ce jour sera venu*, ajoûte-t'il, *allons avec confiance à Abraham nôtre Pere, à cette société de Saints, à cette assemblée de Justes. Car nous irons vers nos Peres, vers ceux qui nous ont instruits dans la foy, afin que, si nos œuvres defaillent, la foy nous secoure & que nôtre heritage nous soit assuré.* Le bon Pere se méprend. Ce n'est point là du tout le chemin que les vrays Catoliques prennent après la mort. Ils vont premierement expier leurs pechès veniels & souffrir la peine temporelle dans le Purgatoire. Après quoy ils entrent dans le Ciel & non dans le lieu de sequestre, sans que

dans

dans ce glorieux sejour la foy suplée au defaut des œuvres, puisque la foy a fait place a la veüe & l'esperance a la possession. Nôtre Auteur n'en savoit pas tant. Cela paroit encore par ce qu'il dit dans l'Oraison funebre de Theodose le grand, *Theodose s'en est allé; mais il n'a point quitté son regne, il n'a fait que l'échanger, reçu par le droit de sa pieté dans les tabernacles de Jesus Christ, dans la Jerusalem d'enhaut &c. Theodose demeure dans la lumiere, il se glorifie d'être dans la compagnie des Saints. Là il embrasse Gratien, qui ne pleure point ses playes, parce qu'il a trouvé son vangeur, Gratien qui nous fut ravi par une indigne mort, & qui cependant possede le repos de son ame.* C'est une étrange sorte de repos que celuy qu'on trouve dans les tourmens du Purgatoire, où Gratien & Theodose sont sans difficulté, puis qu'ils étoient fidelles, sans être martyrs ni rien d'approchant, témoin le massacre de Thessalonique. Mais n'admirez-vous pas la liberté de leur Esprit au milieu de leurs vives souffrances? Il faut que ces Empereurs

soient

soient d'un étrange sens froid au milieu des tourmens ou que St. Ambroise, si peu flateur de Theodose vivant, ait le don d'extravaguer en faveur de Theodose mort.

Il ne faut pas être surpris au reste que nôtre Auteur parle là si magnifiquement du lieu de sequestre; car les choses n'étoient plus sur l'ancien pied; on avoit mieux placé les ames des fidelles, qu'elles ne l'avoient été d'abord par les livres Sibyllins & par ceux qui suivirent l'authorité de ces livres. Dans le deuxiéme & troisiéme siecle les Saints après leur mort n'avoient encore qu'une maison soûterraine, où ils attendoient avec confiance le jour de la resurrection: mais les Peres du quatriéme siecle leur donnerent un domicile de gloire beaucoup plus digne d'eux; ils les placerent dans un lieu élevé au dessus de nous; & neantmoins hors du troisiéme Ciel, où l'on jouït de la vision beatifique. St. Ambroise étoit, comme vous le voyez, dans ce sentiment; & c'est là aussi l'opinion de St. Gregoire de Nysse dans *son livre de l'ame*; de St. Chry-

Chrysostome dans son Hom. *de la recompense des bienheureux*; de l'Auteur de *l'œuvre imparfaite sur St. Matthieu dans la 53. Hom.* Ces Peres appellent ce glorieux sejour des ames fideles qui attendent le jugement & la resurrection, le Sein d'Abraham, les Tabernacles des Saints, le Regne de Dieu, la Jerusalem d'enhaut &c. Quelquefois même ils ne font pas difficulté de luy donner le nom de Paradis. Nôtre Auteur parle ici ce même langage: mais cependant il paroit par la suite de son discours que ce n'est pas là qu'il prétend que les Saints joüissent d'une beatitude consommée, puis qu'àprès avoir dit, *que Theodose est dans la lumiere des Vivans, qu'il se glorifie d'être en la compagnie des Saints*, il ajoûte, *je ne le laisseray point que je ne l'aye conduit par mes gemissemens & par mes larmes jusqu'à cette montagne du Seigneur, où la vie est parfaite, où ce mortel revêtira l'immortalité, où ce corruptible revêtira l'incorruption*, en d'autres termes, jusqu'à la resurrection bienheureuse, où la felicité de Théodose sera consommée, parce qu'il jouïra du privilege

vilege des Saints glorifiés, qui est de voir éternellement la face de Dieu.

Voici, à propos de cette revolution dans l'état des Eprits du sequestre, voici un de ces miracles invisibles que l'on ne croid que parce qu'ils sont invisibles. Les ames des fideles decedez sont dans le Ciel au temps des Apôtres; elles se trouvent dans un lieu souterrain au deuxiéme & troisiéme siecle. Au quatrieme elles habitent un lieu plus élevé que le nôtre. Dans les siecles suivans elles seront dans un appartement très profond de la maison souterrainne, dans un lieu contigu au triste domicile des Reprouvés. Comment accorder tout cela? Quand on supposeroit que ces ames par la Toute-puissance divine se trouvassent en plusieurs lieux à la fois, comme on le dit du corps de J. C. dans le Sacrement, cela n'ôteroit pas la difficulité. Car il s'agit de savoir, comment les mêmes ames peuvent être interieurement dans trois états opposés & contradictoires; de sorte qu'elles jouïssent de la vie éternele dans le Ciel, comme on le croyoit

au

au temps des Apôtres; qu'elles soient heureuses: mais imparfaitement dans le lieu du sequestre, comme on le tenoit durant les premiers âges de l'Eglise; & qu'elles soient tourmentées dans le Purgatoire, comme on le croid aujourd'huy. Il faut que tout cela se trouve à suivre le systeme Romain, ou ces Mrs. ont perdu leur cause. Car l'autorité de l'Ecriture est certaine, l'authorité de la tradition égale à celle de l'Ecriture, & l'authorité du Pape joint à ses Conciles, ou si l'on veut, l'authorité des Conciles entant qu'ils sont confirmez par le Pape superieure à l'une & à l'autre, puisque c'est celle-ci qui fait reconnoitre les deux premieres. Si elle n'est superieure, elle doit être égale pour le moins. Sans cela à Dieu l'infaillibilité de l'Eglise. Il faut même reconoitre, selon la foy de l'Eglise Romaine, que ces trois autorités n'en font qu'une seule. Or qu'un même autorité infaillible ait decidé trois choses si manifestement contradictoires l'une à l'autre, c'est ce qui fera toûjours de la peine à tous ceux que n'ont pas entierement renoncé à l'usage du sens commun en faveur de l'Oracle Romain.

Mais,

Mais, dira-t-on, on vous nie que les Apôtres ayent été sur cet article d'un autre sentiment que l'Eglise Romaine. C'est ce qu'il faut prouver clairement, pour avoir droit de le supposer, comme certain. Il n'y a rien de plus raisonnable. On aura bientôt satisfaction là dessus.

III. ARTICLE.

Que la doctrine du Purgatoire est entierement contraire à l'Ecriture.

C'Est ici l'endroit foible de la cause de nos Adversaires. On n'en doutera point, quand nous aurons justifié deux verités, l'une qu'il ne paroit ni ombre ni vestige de leur Purgatoire soit dans le Vieux, soit dans le Nouveau Testament; l'autre que cette doctrine est aussi contraire à l'Ecriture qu'opposée à l'Esprit de l'Evangile.

On insistera peu sur la premiere. Car en verité les preuves que leurs Auteurs le plus celebres tirent de l'Ecriture en faveur de ce systeme, semblent être faites pour nous divertir plûtôt que pour nous

nous persuader. Nous ne croyons point, avec leur support, que les habitans de Jabes de Galaad supposassent Saül en Purgatoire, *lors-qu'ils prirent ses os, & que les ayant ensevelis sous un chêne, ils jûnerent sept jours.* L'argument, que Bellarmin tire de ce fait, passe nôtre portée, ou il est contraire au bon sens & au systeme Romain tout à la fois. Car, si ce Roy d'Israël étoit un reprouvé, comme l'Ecriture nous le donne à connoitre, il n'avoit que faire en Purgatoire; & s'il ne l'étoit pas, il en a été quitte pour se rendre au Limbe des Peres, qui étoit un lieu de repos & non de tourment.

La même raison nous persuade que, quand les Israëlites disent par la bouche du Psalmiste, *nous avons passé par l'eau & par le feu*, ils entendent toute autre chose que l'eau du Baptême & le feu du Purgatoire, & qu'ainsi la seconde raison de cet auteur ne vaut pas mieux que la premiere.

Nous ne goûtons pas mieux la troisiéme, prise de ce que *Dieu doit laver l'ordure des filles de Sion & essuyer le sang de Jerusalem au milieu d'elle en esprit de juge-*

ment & en esprit de consomption par feu. Nous voila bien embarrassez, s'il faut trouver dans ces paroles le systeme Romain. Car nous ne savons pas encore le secret de metamorphoser Jerusalem en un lieu souterrain, ni de changer les flammes qui consument une ville en celles qui expient des péchez veniels.

Il faut en quatriéme lieu avoir de beaucoup meilleurs yeux que les nôtres, pour trouver le Purgatoire dans ces paroles du 9. d'Isaie, *la mechanceté s'est embrasée comme un feu, elle devorera les ronces & les épines, elle s'allumera aux plus bas lieux de la forest &c. le peuple sera comme de la viande pour le feu, l'un n'aura plus compassion de l'autre &c. il ravira à main droite & il aura faim; à main gauche & ils ne seront point rassasiés; chacun mangera la chair de son bras.* Dans quelle disette de preuves n'est on pas, quand il en faut employer de pareilles?

Mais ce n'est rien que cela. Le bon est que le Docte Cardinal, nous apportant sa cinquiéme preuve, trouve le Pur-

Purgatoire dans l'Oracle de Michée, où l'Eglise parle ainsi à la cruelle Babylone, *toy qui és mon ennemie ne te rejouis point sur moy*; *si je suis tombée, je me releveray, si j'ay été dans les tenebres, l'Eternel m'éclairera*, &c. C'est là un tourment reservé aux fideles. N'est-ce pas bien prendre le fait?

Il trouve aussi sa chymere dans ces paroles du 9. de Zacharie. *Je mettray tes prisonniers hors de la fosse, où il n'y a point d'eau. Retournez à la forteresse, vous prisonniers, qui avez esperance* &c. C'est ce qu'on nous donne pour une sixiéme raison, tirée du Vieux Testament. On pretend que cette fosse sans eau est le Purgatoire. Qui en pourroit douter? La chose n'est-elle pas bien claire? Qu'elle le soit donc à la bonne heure! Mais de grace que faire de ces prisonniers, qui doivent retourner à la forteresse? faut il qu'ils rentrent dans la prison souterraine, aprés en avoir été tirez?

Malachie parle encore du Purgatoire, c'est la septiéme preuve de nôtre Auteur, Malachie parle du Purgatoire, lors-

 qu'il

qu'il dit du Messie, *il sera assis comme celuy qui rafine, & qui purifie l'argent. Il nettoyera les fils de Levi, il les épurera comme l'or & l'argent; & ils seront à l'Eternel gens offrant oblations, ainsi qu'il appartient*. Mais quelles machines ne faut-il pas, pour ajuster une telle prediction avec l'état des ames separées qui souffrent en Purgatoire? Les Enfans de Levi sont dans le sens litteral ceux qui faisoient le service du temple sous la loy, & dans le sens mistique les ministres de l'Evangile. Il faut donc, si cet oracle parle du feu qui nous purifie après la mort, que le Messie, à son arrivée dans ce monde, ait envoyé en Purgatoire les Levites, ou bien ses Disciples, afin de les rendre plus capables d'offrir à Dieu des oblations qui luy soient agreables.

Bellarmin trouve le Purgatoire dans presque tous les lieux obscurs du Vieux Testament où il est parlé de feu, sans considerer, qu'au temps que les fideles dormoient dans le profond repos du Limbe, c'est-à-dire, avant l'ascension de Jesus Christ, le feu du Purgatoire selon ses principes ne devoit pas être encore allumé.

De

De pareilles preuves, fur tout quand elles font produites par d'habiles gens, font une efpece d'aveu, que leur caufe eft très mauvaife : mais auffi pourquoy s'avife-t-on de vouloir prouver le Purgatoire par le Vieux Teftament ? On feroit trop heureux d'y trouver le Limbe des Peres, & par là on arrangeroit mieux fon fyfteme. Mais cela même eft fujet à plus d'une difficulté. Car eft-ce que les fidèles de l'ancien Teftament n'ont jamais commis de péchez veniels? Comment donc pouvoient ils fatisfaire pour ces péchez, fans aller en Purgatoire? Le fang des victimes, qu'ils offroient à Dieu par fon ordre, nous direz vous peut être, le fang de ces victimes fervoit à cet ufage: Mais fi cela eft ainfi, pourquoy ce fang ne coule-t-il encore, pour nous empêcher de tant fouffrir dans l'autre monde? Les Apôtres ont eu tort d'abolir la loi Ceremoniele, puis-qu'ils nous ont retrenché un moyen fi facile de nous épargner les tourmens de l'autre vie. Je dis fi facile ; car enfin toute penible qu'eft l'obfervation exacte des ordonnances

legales, combien s'en faut il qu'elle ne le soit autant que l'obligation d'expier ses péchés dans les tourmens du Purgatoire?

Nous croyions être si heureux sous l'Evangile: mais nous voilà tombez de bièn haut. A ce conte les anciens fideles, qui ont tant souhaité de voir la venüe du Messie, étoient bien heureux de ce que Dieu n'avoit pas exaucé leur vœu. On ne comprend plus rien au discours de J.C., lorsqu'il dit à ses disciples, *vos yeux sont bien heureux & vos oreilles bien-heureuses. Car plusieurs Rois & plusieurs Prophetes ont desiré de voir ces choses & ne les ont pas veües, & d'ouïr ces choses & ils ne ne les ont pas ouïes.* Tout cela doit être rayé de l'Evangile, si la vie & l'immortalité ne sont revelées qu'avec la clause effrayante de changer le repos du limbe pour les peines du Purgatoire. Les anciens fidelles peuvent ils en ce cas, là peuvent ils trop remercier Dieu de les avoir fait naître dans un autre temps que celuy du Messie?

Mais qu'elle apparence que le Limbe, où l'on se repose sans être tourmenté, soit pour les disciples de Moise, & que le Pur-

Purgatoire, où l'on est tourmenté sans avoir de repos, soit le partage des disciples de Jesus Christ ! La nouvelle alliance est une économie de paix & de grace. Comment devient elle tout d'un coup une économie de rigueur & de severité? L'ancienne alliance au contraire est une économie de severité & de rigueur. Comment devient elle ici une alliance de paix & de grace ? Faudra-t-il chercher l'esprit d'adoption & de confiance dans la loy, l'esprit de servitude & de frayeur dans l'Evangile? Ramenera-t-on sur nous les anatêmes, les foudres de Sina, & quelque chose de plus terrible encore? Car qu'est-ce qu'une montagne embrasée ou environnée d'éclairs salutaires, un Mont de Sina étincelant pendant quelques momens, pour nous menacer & non pour nous punir? Qu'est-ce que le feu passager de la loy, auprès de ces flammes durables, ou de ces affreux & continuels tourmens, où l'on veut que Dieu retienne jusqu'à la fin des siecles le peuple de ses racheptez?

Il faut avoir une étrange idée de sa Sagasse & de sa Misericorde, pour s'imaginer

qu'au temps qu'une divine Ambaſſade conſole ainſi les Bergers de Betlehem; *Voici je vous annonce une grande joye, laquelle ſera pour tout le peuple, c'eſt qu'aujourd'huy le Sauveur vous eſt né*, qu'au temps que les armées celeſtes s'écrient d'une voix de triomphe, *gloire ſoit à Dieu aux lieux très hauts, en terre paix, envers les hommes bonne volonté*, que dans ce temps preciſement il s'allume un feu pour les fideles de l'Evangile, à côté du limbe où repoſent les fideles de la loy, un feu continuel & terrible qui eſt deſtiné à tourmenter pendant des ſiecles entiers ceux qui ont le malheur de paſſer de l'économie de Moïſe à celde Jeſus Chriſt. Quel Chriſtianiſme! quel deſordre d'imagination! quel renverſement du bon ſens & de l'Evangile!

Ces Docteurs ne ſont pas plus heureux en argumens tirez du Nouveau Teſtament, & la choſe eſt déja ſi évidente, par tout ce qu'on a eu occaſion de dire là deſſus, qu'il ſeroit inutile & trop ennuyeux de s'y arrêter beaucoup. Leurs preuves favorites n'ont même presque pas beſoin de reponſe. I. Rien n'eſt plus con-

contre le bon sens que de trouver le Purgatoire dans ces paroles du Sauveur Matt. 5. *Si donc tu apportes ton offrande à l'autel & là il te souvient que ton frere a quelque chose contre toy, va & reconcilie toy premierement avec ton frere &c. sois bien tôt d'accord avec ton adverse partie, tandis que tu és en chemin avec elle; de peur que ton adverse partie ne te livre au juge & que le juge ne te livre au sergeant; & que tu ne sois mis en prison. En verité je te dis que tu ne sortiras point de là jusqu'à ce que tu ayes payé le dernier quadrain.* Deux verités très incontestables détruisent tout l'avantage qu'on pretend tirer de ce passage, l'une qu'il s'agit là du devoir de la reconciliation; l'autre que ceux, qui refusent de pratiquer ce devoir, sont condamnez aux tourmens de l'Enfer, & non à ceux du Purgatoire. Cela est évident par ces clauses si expresses de l'alliance, *Jugement sans misericorde sera sur ceux qui n'auront point usé de misericorde. Si vous ne quittez point aux hommes leurs debtes, aussi vôtre Pere Celeste ne vous quittera point les vôtres.* Il ne s'agit donc point là d'éviter le Pur-

gatoire: mais de n'aller point en Enfer, d'où l'on ne sort qu'après avoir payé le dernier quadrain, c'est à dire, qu'on n'en sort point du tout, comme St. Augustin nous l'a déja fort bien apris.

Il y a tout aussi peu de solidité dans la preuve qu'on tire des paroles de Jesus Christ disant Matth. 12. 32. *que le péché contre le Saint Esprit ne sera pardonné ni dans ce siecle ni dans celuy qui est à venir.* On veut que par *ce siecle à venir* il faille entendre l'état des ames dans le Purgatoire: mais c'est mal connoitre le langage de Canaan. Le siécle à venir se prend en deux sens dans l'Ecriture, pour le temps du Messie ou pour celuy de la Resurrection; pour le temps de la resurrection, comme lorsque le Sauveur nous parle *de ceux qui seront trouvés dignes de ce siécle là*, ou de la gloire de ce siecle; du temps du Messie, comme quand l'Auteur de l'Epitre aux Hebreux fait mention *des puissances du siecle à venir*, c'est à dire, des dons miraculeux & extraordinaires, par lesquels le regne du Messie est advancé dans le Monde: mais

ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur le sens de ce passage. Il suffit de remarquer que nos Adversaires n'en peuvent rien conclurre que par deux contradictions, l'une que le temps present est le siecle à venir ; l'autre que le péché *irremissible* est un péché veniel.

I Un temps present sera ici le siecle à venir, puisque les ames souffrent en Purgatoire actuellement & dès à present selon le systême que nous combatons. On dira que le siecle à venir ne s'entend pas ici par raport à ces ames en general : mais par raport à l'ame de chaque fidele en particulier, lequel trouve son siecle à venir dans la revolution particuliere que la mort fait dans sa condition. J'avoüe qu'on distingue fort bien deux états du fidele, l'un present dans cette vie, l'autre qui l'attend après la mort : mais ces deux états ne sont pas deux siecles ni ne se nomment deux siecles ni dans le langage de Dieu ni dans celuy des hommes. Car selon l'un & selon l'autre on dit fort bien qu'un homme passe de ce monde à l'autre : mais

non qu'il va de ce siecle dans le siecle à venir.

2. On fait du péché irremissible un péché veniel, lorsqu'on veut qu'il ne soit pardonné, non pas même dans le Purgatoire, qu'on suppose qui est ici le siecle à venir. Car, s'il en faut croire nos Catoliques, il n'y a que les péchés veniels, qui se pardonnent en Purgatoire. Encore ne s'y pardonnent-ils point, puisqu'ils y sont punis par des peines qui leur sont proportionnées, à moins que le superflu des satisfactions des Saints ne tire ces ames d'affaire, lorsque ce superflu leur est convenablement appliqué par les suffrages de l'Eglise.

Quel est donc le sens des paroles du fils de Dieu? Quoy! que le péché contre le St. Esprit ne sera jamais effacé ni par la vertu du sacrifice de la croix, qui dès ce siecle nous obtient la remission de tous nos péchés mortels lorsqu'il nous est convenablement appliqué par les Sacremens, ni dans le siecle à venir par les tourmens du Purgatoire, qui sont destinés à faire l'exapition des fautes ve-

nie-

nielès au defaut de la penitence. Mais qui a jamais oüi parler d'expiation ou de penitence imposée à l'égard du péché irremissible? D'où vient qu'on fait ici mention du Purgatoire, dont l'entrée est fermée à tous ceux à qui il reste des péchés mortels à expier? Pourquoy nous parler d'un lieu où l'on ne pense qu'à regler la retribution qui est deüe aux péchés veniels? A quoy bon nous avertir, qu'un péché, qui ne peut être expié que par les peines éternelles de l'Enfer, ne sauroit l'être par la peine temporelle du Purgatoire? On auroit honte de tenir un langage pareil à celuy qu'on veut bien atribuer à celuy qui est la Sagesse même. Que diries vous d'un homme qui s'exprimeroit ainsi? Il y a un péché tellement irremissible, qu'il n'est expié ni par le sang de l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du Monde, ni par le sang de l'Agneau Pascal qui fût immolé en Egypte. Vous trouveriés ce langage ridicule. Vous auriez raison. Il n'en faut pas davantage, s'il vous plait d'y reflechir, pour

vous montrer l'indignité de l'interpretation que vous donnés aux paroles du fils de Dieu.

3. On croid trouver le Purgatoire dans les paroles de St. Paul I. Corint. ch. 3. qu'on a déja expliquées. Mais, après les éclaircissemens qu'on a déja donnés là dessus, ce seroit abuser de la patience du Lecteur, que de s'y arrêter davantage. Pour le reste des preuves qu'on tire du Nouveau Testament en faveur du Systeme Romain, on auroit tort de s'en embarrasser. Le plus grand honneur, qu'on leur puisse faire, est sans doute de n'en parler point. Employons mieux nôtre temps, & voyons quels sont les fondemens de nôtre foy sur cet article.

J. C. nous parle avec tant de clarté & de precision du bonheur des fideles après leur mort, qu'on seroit tenté de croire qu'il avoit dessein de nous fortifier par avance contre le systeme de son pretendu Vicaire. I. Rien n'est plus exprès que ce qu'il dit sur ce sujet dans la parabole du Lazare & du mauvais riche; & quoyque l'Eglise Romaine ait pris des devans

en inventant si à propos le limbe des Peres qu'elle confond avec le sein d'Abraham, elle n'en est pas mieux pour cela. Cette fable, bien loin de la tirer d'affaire, la jetté dans un nouvel embarras. Car, si dans le limbe les ames des Peres ne sont, comme on le pretend, ni heureuses ni malheureuses: mais dans un état d'insensibilité & d'indolence, Lazare n'étoit point dans le limbe, puisqu'il se trouve dans un état de joye & de bonheur. C'est Abraham, qui nous l'aprend par cette reponse au mauvais riche, *mon fils souvien toy, que tu as eu tes biens pendant ta vie, & Lazare pareillement ses maux; & maintenant Lazare est consolé; & tu és grievement tourmenté.*

2. Il n'y a rien de plus formel que la promesse que Jesus Christ fait, au Brigand converti en ces mots; *En verité je te dis que tu seras aujourd'huy avec moy en Paradis.* On veut que ce soit ici une exception à la regle generale: mais il est inouï que là où il y a une regle & quelque exception à cette regle, l'exception soit parfaitement connüe & que

que la regle ne le soit pas. La regle, comme on nous l'assure, est qu'on doit se reposer dans un limbe ou souffrir dans un Purgatoire avant que d'être admis à la felicité, à moins qu'on n'ait expié ses pechez par le martyre ou par la penitence. L'exception à cette regle est, que le Brigand converti a été admis à la felicité, sans passer par l'un ni l'autre de ces deux états. D'où vient que l'exception est si expressément marquée dans l'Ecriture, & que la regle ne s'y trouve point? Dailleurs pourquoy le Sauveur ne feroit il pas la même grace à l'Eglise Universelle, qu'il fait au bon Larron? Il ne luy en couteroit pas davantage, puisque l'entiere satisfaction se tireroit du surabondant de ses souffrances. Est il croyable que la societé generale des fideles, que nous appellons la communion des Saints, soit moins chere à son cœur, moins pretieuse à ses yeux que ne l'est un Brigand qui, après avoir mal vecu, se convertit dans le dernier moment de sa vie?

3. La doctrine du Purgatoire est contraire à toutes les promesses du fils de

Dieu. *Bienheureux*, dit-il, *sont ceux qui sont dans le deuil; car ils seront consolez. Venez à moy, vous tous, qui étez travaillez & chargez, & je vous soulageray; mon joug est aisé & mon fardeau leger; aprennez de moy que je suis debonnaire & humble de cœur, & vous trouverez du repos dans vos ames; celuy qui vient à moy n'aura jamais faim & celuy qui croid en moy n'aura jamais soif; l'eau que je luy donneray deviendra en luy une source jalissante en vie éternelle; celuy qui croid en moy est passé de la mort à la vie, il ne verra jamais la mort.* Quel est le sens de Jesus Christ, lorsqu'il parle de la sorte? Veut-il dire, qu'après que nous nous serons sincerement & serieusement repentis par la foy que nous avons en luy, nous devons nous preparer à souffrir des tourmens, qui ne sont inferieurs qu'à ceux des Reprouvez? Et quelle a esté la surprise de ceux qui se sont trouvez dans le Purgatoire, après avoir oui des paroles si consolantes de sa bouche sacrée? On a lieu de mettre dans ce nombre les Juifs qui crurent en l'Evangile, comme aussi la

femme

femme Syrophenicienne & la Samaritaine, puis qu'ils ont eu le malheur de survivre a l'économie de la loy, qui auroit assûré leur repos dans le Limbe. Qu'ont ils donc pensé, quand après la mort ils sont arrivés à ce lieu de tourment? Si pourtant ils peuvent penser à autre chose, qu'à ce tourment même? Qu'ont ils pensé des promesses de Jesus Christ? Où sont *ce repos*, *cette consolation*, *ce soulagement*, *ce joug aisé*, ce état qui devoit être si éloigné *de la faim & de la soif spirituelle* qui travaillent un ame separée de Dieu, cette assûrance de *ne mourir jamais*, non pas même en mourant? Quoy! cet état qui a toutes les horreurs de la mort, & tous les sentimens de la vie, cette vie qui n'empêche pas qu'on ne meure continuellement, cette mort qui n'empêche pas qu'on ne vive encore pour souffrir sans cesse, cet affreux mélange de mort & de vie, durable, continuel, douloureux, effroyable, est ce que J.C appelloit *ne mourir jamais*?

4. Les Apôtres n'ont point connu là dessus d'autre theologie que la nôtre. St. Estienne mourant *remet son* *Es-*

Esprit entre les mains de J. Christ, qu'il void assis à la droite de Dieu; & St. Paul appelle sa mort prochaine *deloger de ce tabernacle, pour être avec le Seigneur*. Il ne faut pas s'en étonner, dira-t-on, c'est qu'ils étoient appellez à souffrir le martyre, qui est une satisfaction suffisante pour la peine temporelle & qui forme l'equivalent des tourmens du Purgatoire. Mais, sans examiner ni l'exactitude de l'evaluation ni le tiltre de ceux qui se croyent en droit de la faire, un mot suffit pour couper court à cette nouvelle défaite; c'est qu'un martir en disposition est au fond tout aussi agreable à Dieu qu'un martyr en effect. On le prouve par un exemple sensible. Si de vingt hommes condamnés à la mort pour la cause J. C. & tous également disposez à donner leur vie pour luy, il arrive que dix soient executez, & que les dix autres soient remis en liberté, il n'y a là que dix martyrs aux yeux des hommes: mais il y en a vingt aux yeux de Dieu; & personne n'oseroit le contester. Que si Dieu ne met point de difference entre eux, qui est ce qui est

est assez hardi pour leur marquer des places si opposées dans l'autre Monde? Est ce que le choix bizarre du Tyran, qui les condamne, a le droit d'envoyer les uns au Ciel & les autres en Purgatoite? Trompera-t-il la Justice ou la Sagesse de Dieu ce Tyran? Or il est sans difficulté, que tous les Chrétiens qui meurent en état de grace, s'ils ne sont martyrs en effet, le sont en disposition. Cela est clair, si l'on considere qu'être en état de grace, c'est aymer Dieu d'un amour dominant, qui nous le fait preferer à toutes choses, sans excepter nôtre propre vie. Je diray bien davantage, c'est que la perte de cette vie, jointe aux souffrances du corps, n'est pas ce qu'il y a d'excellent dans le Martyre. C'est St. Paul qui nous l'aprend lors-qu'il dit, *quand je livrerois mon corps aux flammes pour être brulé, si je n'ay la charité, je ne suis rien:* 1. aux Cor. 5. 13. Cela n'est il pas bien étrange que le martyre du cœur, qui est le principal, ne soit d'aucun usage pour nous affranchir des peines de l'autre vie, lors-que le martyre du

corps,

corps, qui est le moindre, a le privilege de nous introduire immediatement dans le sejour de la gloire?

A ce conte Saul *enflammé de menaces & de tuerie* fait plus de bien aux fidelles, lorsqu'il les fait mourir, que Jesus Christ, lorsqu'il l'arrête sur le chemin de Damas & qu'il l'empéche de mettre ces fideles à mort. Car après tout, quelle que soit l'intention du Persecuteur, il est évident qu'il procure à ceux qu'il fait mourir l'avantage de ne pas souffrir dans l'autre monde; & quel que soit le dessein du Sauveur, il est pourtant vray qu'en empêchant le martyre des fidelles, il les prive du repos de l'ame après la mort. Lequel donc vaut le mieux pour ces pauvres gens, ou d'être bientôt depéchez par le ministre de la Synaguogue pour joüir immediatement après de la veüe de Dieu, ou d'être reservez par la protection du Sauveur aux tourmens qui les attendent au sortir de la vie? A ce conte ces fidelles souffrent les tourmens qui suivent la mort parce qu'ils ont eu le malheur d'échaper à la cruelle poursuite de Saul par la miseri-

cor-

cordieuse protection de Jesus Christ. Il faut que l'Esprit soit étrangement la dupe de sa passion ou de son prejugé, quand il ne s'aperçoit pas du ridicule qui est dans ce systeme.

5. C'est des Fideles en general, & non des Martyrs en particulier, que les Apôtres parlent, lorsqu'ils nous exhortent *à aller avec une entiere assurance au trône de la Grace*, ou lorsqu'ils nous disent sans restriction ni limitation, *que le sang de J. C. nous purifie de tout péché*; *qu'il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en J. C*; ou lors-qu'ils nous assûrent, *que par une seule oblation J. C. a consommé* (c'est-à-dire amené à la perfection) *ceux qu'il a sanctifiez. Et qui est-ce*, disent ils avec confiance, *qui est-ce qui intentera accusation contre les Elus de Dieu? Christ est celuy qui justifie; qui est celuy qui condamnera?* Nos adversaires n'ont qu'a dresser leur accusation. Ce sera nôtre triomphe sans doute.

6. Les fideles insultent à la mort même, lorsqu'ils considerent le bonheur certain qui les attend; oüi ils defient la mort de les empêcher d'être heureux. Ils disent à ce Roy des épouvante-

mens,

mens, *Où est o mort ta victoire? Où est o sepulcre ton aiguillon?* Quel pauvre triomphe! Si la mort les precipite dans les tourmens affreux d'un Purgatoire.

7 Ils ne se contentent pas d'affirmer que rien ne peut ni empecher ni troubler leur bonheur, ils le prouvent encore par ce raisonnement sans replique, *si, lors-que nous étions ennemis, nous avons été reconciliez, beaucoup plûtôt étant déja reconciliez serons nous sauvez en luy.* Ce *beaucoup plûtôt* enferme une demonstration, à laquelle il n'est pas possible de repondre. Quoy! des ennemis obtiennent grace, & les racheptez ne l'obtiendroient point? Quoy! Celuy qui nous a donné son fils ne nous delivreroit pas des tourmens à venir? Et où est donc la verité des paroles de l'Apôtre, lorsque, raisonnant du plus au moins, il s'écrie avec confiance, *celuy qui nous a donné son fils, ne nous donnera-t-il pas aussi toutes les autres choses?* Et que voudroit il dire dans son Epitre aux Hebreux, lors qu'opposant les consolations de l'Evangile

gile

gile aux terreurs de la loy, il dit avec le transport d'une sainte joye, *Vous n'êtez point venus à une montagne qui ne se puisse toucher de la main, ni au feu brulant, ni au tourbillon, ni à l'obscurité & à la tempête* &c: *mais à la montagne de Sion, à la cité du Dieu Vivant, à la Jerusalem Celeste, aux miliers d'Anges, & à l'assemblée & Eglise des premiers nés qui sont écrits aux Cieux, à Dieu qui est le Juge de tous, aux Esprits des Justes sanctifiez, à Jesus Mediateur de la nouvelle alliance & au sang de l'aspersion qui prononce de meilleures choses que celuy d'Abel.* Tant d'objets si agreables, si consolans, nous cacheroient ils bien les tourmens du Purgatoire? Faudra-t-il finir la divine énumeration par un feu sans comparaison plus durable que celuy de Sina, par des tourmens affreux, qui surpassent de si loin l'appareil menaçant & terrible de la loy?

8. C'est des fideles en general que les Apôtres parlent, lors-qu'ils nous disent que, *si nostre tabernacle terrestre est detruit, nous avons dans le Ciel un édifice*

qui

qui n'est point fait de main, Jesus-Christ parle à tous, *lorsquil dit, faites vous des amis de vos richesses iniques, afin que, quand vous defaudrés, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.* Il est dit de tous ceux *qui meurent au Seigneur, qu'ils se reposent de leurs travaux & que leurs œuvres les suivent.* Et qui sont ceux qui meurent au Seigneur? Faut-il le demander? Peut-on douter que tous ceux, qui meurent en état de grace ne meurent au Seigneur? Et n'est-il pas vray que l'heureux repos, qui est suivi de nos bonnes œuvres, doit êtrë toute autre chose que l'attente terrible des tourmens du Purgatoire?

Comment douter que ces promesses ne regardent tous les Fideles en general, ou qu'elles ne nous assurent la possession de la beatitude dés nôtre départ de ce monde? Que peut-on répondre de solide à des déclarations si expresses du Pere de misericorde, qui nous promet une redemption très parfaite en son Fils bien aimé? Ceux, qui ne le veulent pas ainsi, n'ont qu'à renvoyer à la Chaire de leur St. Pierre un dogme qu'on ne

peut défendre. C'est le plus court & le plus sur. L'Infaillibilité Romaine les tirera d'affaire, mais ce ne sera qu'en imposant silence à nos sens, qui lisent ces promesses dans l'Ecriture, à nôtre raison, aux Peres, à l'Ecriture, à la misericorde de Dieu. Il en est du Purgatoire, comme de la Transubstantiation. Le pain demeura toûjours du pain dans l'Eucharistie, jusqu'à ce que le Pontife Romain l'eut autrement ordonné. De même les ames des Fidéles sont restées dans le séjour des Bienheureux, jusqu'à ce qu'il aît plû au nouveau St. Pierre de les mettre dans une autre situation, à la verité moins agréable pour elles: mais aussi beaucoup plus commode pour lui.

La chose cependant a un air qui n'est pas tout-à-fait édifiant pour les gens de sa communion & qui pourroit donner du soupçon aux moins défians. Car, si la doctrine du Purgatoire est si utile au Pape pour établir le credit de son Siege, pour enrichir son Eglise, pour conquerir la Terre Sainte, pour exterminer les Albigeois ses ennemis, il semble qu'elle ne l'étoit pas moins aux Apôtres

Apôtres, pour obliger les Fidéles de leur temps à courir au Martyre, comme à un moyen bien sûr d'expier leurs péchez veniels, & d'éviter ainsi d'affreux tourmens. D'où vient donc qu'il s'en parloit alors si peu, & qu'il s'en est tant parlé dans la suite? Cela est embarrassant: mais c'est la moindre dificulté qui se trouve dans cette matiere. Le principal est que le Systeme Romain renverse les fondemens de la Religion Chrétienne. C'est le quatriéme principe que nous avons entrepris de prouver, & par lequel on finira cet examen.

IV. ARTICLE.

Que la doctrine du Purgatoire renverse les Fondemens de la Religion Chrétienne.

TOut l'édifice de cette nouvelle superstition est apuyé sur cinq fondemens qui sont autant de principes contraires à l'analogie de la foy, autant de dogmes qui détruisent la religion véritablement Catholique. Premier fondement du Purgatoire, la distinction des péchez

en mortels & veniels, sur laquelle roule la necessité des tourmens qui attendent les fidéles dans l'autre monde. Car il est clair que, s'il n'y a plus de fautes veniel es à expier, tous les pechés, sans exception, doivent être effacés par la mort de Jesus-Christ. Second fondement du Systeme Romain, le surabondant de la satisfaction de nôtre Sauveur ou le superflu des merites de sa mort, qui, dit-on, nous rachete de la peine temporelle, lorsqu'il nous est convenablement appliqué par les Ministres de la Religion. Troisiéme fondement de la nouvelle hypotese, le superflu ou surabondant des satisfactions des Saints ou ce qu'il y a de reste dans leurs merites, après qu'on en a pris ce qui étoit necessaire à l'expiation de leurs propres péchés, surabondant ou superflu qui de même nous est appliqué par les suffrages de l'Eglise pour nôtre rachapt temporel. Quatriéme fondement de la foy Catholique Romaine sur cet article, l'union de ces deux surabondans, celuy de J.C. & celuy des Saints pour former un même tout, qu'on nomme le Trésor de l'Eglise. Cinquiéme & dernier fondement du

du bienheureux fisteme, le pouvoir dispensatif du Pontife Romain; en vertu duquel il pretend nous exempter, non seulement des œuvres penitentielles : mais encore des tourmens du Purgatoire, en nous appliquant les satisfactions qu'il tire du Thrésor de l'Eglise par ses Pardons. Voilà les cinq pivots qui soutiennent la grande machine, qui soutient elle même tant de riches fondations. Tout le monde n'en a pas la même opinion. Ce sont là des vérités Catholiques & saintes selon les uns, des impietés & des extravagances selon les autres. On verra ce qui en est par leur comparaison avec les premieres & plus simples vérités de l'Evangile.

Le premier de ces principes est tout à la fois une contradiction & un blasphème, puisque supposer des péchez qui sont veniels de leur nature, c'est dire qu'il y a des péchez qui ne se commettent point contre Dieu ou que Dieu n'est pas Dieu.

En effet s'il est vray, comme la lumiere naturelle nous l'apprend, & que l'atrocité de l'offense croit avec la dignité de l'objet offensé, & que Dieu est infiniment

élevé au dessus de nous, il est clair qu'un péché commis contre Dieu, quelque leger qu'on le conçoive, ne peut être expié que par une peine infinie. Comme donc l'homme n'est pas capable de soutenir une peine infinie en degré, il faut qu'il la souffre infinie en durée, quand c'est Dieu qu'il a offensé. C'est là le fondement du systeme Chrêtien, puisque c'est la raison veritable & necessaire, qui a obligé le Fils de Dieu à expier nos péchés par une satisfaction d'un prix infini, qui est sa mort.

De dire après cela qu'une partie de nos péchés ne sont pas mortels, c'est, non seulement manquer d'humilité & être sans reconnoissance pour la misericorde qui en a fait l'expiation: mais c'est encore outrager Dieu, la vérité & le sens commun tout à la fois. Car qui a appris a l'Eglise Romaine cette impieté déguisée sous le nom de distinction? Est-ce que les Prophetes, les Evangelistes, les Apôtres ont jamais distingué les péchés en péchés veniels & péchés mortels de leur nature? La Loy est bien éloignée de l'autoriser cette superbe distinction, puisqu'elle prononce

prononce cet arrêt contre les transgresseurs du moindre commandement, *maudit est quiconque n'est constant à accomplir toutes ces choses.* Quel est donc ce nouveau Sina & ce Legislateur nouveau qui ose ici decider le contraire, & dementir en face le Dieu Souverain ?

Cette pretention est d'autant plus insoutenable que les Ecrivains sacrés prennent à tache de nous montrer qu'on ne commet point de petit péché contre Dieu, & Dieu lui-même nous le declare par sa conduite. Le desir de redresser l'Arche qui chancelle, faute legere à nos yeux, s'il en fut jamais, ce desir, tout innocent qu'il nous paroit, est neanmoins puni par une mort soudaine. Le premier Roy d'Israël perd la couronne, la vie & la protection de son Dieu, pour avoir épargné quelques bœufs du butin d'Amalec, à la requête du peuple, dans le dessein d'en faire un sacrifice. Le péché d'Adam, apparemment plus veniel que beaucoup d'autres, a eu les tristes suites que chacun sçait. Ces exemples peuvent-t-ils nous permettre de décider sur le tribunal de nôtre orgueil, que le

plus grand nombre de nos fautes ne meritent pas la mort ? Ne servent ils pas plûtôt, ces exemples terribles à confondre l'impie arrogance qui diminuë le prix de la redemption, en diminuant le merite du péché ?

C'est ici qu'on s'apperçoit du mepris que les hommes font de l'adorable Auteur de leur être, par l'avidité avec laquelle ils embrassent tout ce qui va à la diminution de la gloire qui lui est deuë. Pourquoy, je vous prie, être plus injuste envers Dieu que les hommes ne le sont les uns envers les autres ? On ne trouve point de temps, point de societé, point de nation, quelque barbare qu'on la suppose, où cette maxime ne soit reçuë sans contradiction, c'est qu'un outrage fait à la Majesté du Monarque est digne d'une plus grande punition, que celui qui est fait à un particulier. Cela est si certain, qu'une injure, qui seroit legere faite à un sujet, devient atroce & digne d'une rigoureuse punition, quand elle a pour objet le Souverain. Pourquoy en seroit-il ici autrement? Est ce que la maxime, qui proportionne

la

la peine à la dignité de l'objet offensé, n'est plus recevable, quand l'objet est Dieu même, Dieu glorieux & benit éternellement ? D'où vient cette mauvaise humeur contre son Créateur, cette iniquité contre l'Etre suprème ? C'est du plaisir secret qu'on prend à élever la Creature en abaissant le Createur, caractere certain & très sensible d'une fausse Religion ! Que si l'on abhorre cette impieté, comme on le doit, pourquoy ne pas dire les choses comme elles sont? O l'admirable point d'honneur que celui qui diminuë le merite de ses péchés devant Dieu ! Mais comment soutenir le nouveau Pharisaïsme ?

Les péchez de commission, sans excepter ceux qui nous paroissent les plus legers, ces péchés viennent tous des sources generales de nôtre corruption, l'interêt, l'orgueil, la volupté & autres vices qui nous empêchent d'aimer Dieu. En connoit-on quelqu'un qui ait un autre principe, & tous ces principes de nos fautes, ne sont-ils pas en gros & en détail, dignes d'une éternelle condamnation ?

A l'égard des péchés d'omission, on

trouvera, si on les examine bien, qu'il n'y en a point qui ne viennent de l'oubli de Dieu ou de l'indifference pour son service, & par consequent qu'ils sont tous mortels, quelque veniels qu'ils nous paroissent. Qu'est ce qu'être distrait dans la priere? rien ou peu de chose selon vous : mais en effet c'est aimer mieux penser au monde qu'à Dieu, en être plus rempli, plus occupé, y penser avec plus de plaisir, ce qui marque que Dieu est au dessous du monde dans vôtre cœur. Il n'en faut pas davantage, si vous y pensés bien, pour vous faire sentir que vos péchés sont tous mortels de leur nature, & seulement veniels par la misericorde de Dieu.

Ce qui vous trompe, c'est que vous placez l'infini là où il n'est pas, & vous ne le reconnoissez point là où il est. Vos péchés ne sont pas si differens, si éloignez les uns des autres, qu'il y ait une distance infinie entre eux, comme il faudroit qu'elle y fut, si les uns n'étoient dignes que d'une peine temporelle, pendant que les autres meritent d'être éternellement punis. Non, la distance n'est

pas

pas infinie entre vos péchés : mais l'éloignement est infini entre vous, chetifs atomes de poussiere ; & l'adorable Auteur de vôtre être que vous offensés, & plus vôtre péché est petit à vos yeux, plus il est atroce en effet, parce qu'il est accompagné d'un orgueil qui brave son infinie Majesté.

Que l'amour propre est un étrange imposteur ! Un grand larcin vous paroîtra un péché mortel, parce qu'il vous fait un tort considerable : au lieu qu'un petit larcin vous semble un péché veniel, parce qu'il vous incommode peu ou point. La chose est ainsi, quand elle est pesée à la balance de vôtre interêt : mais selon la balance de la verité il en est tout autrement ; le larcin, qui vous fait le moins de tort, est celui qui offense le plus la Majesté de Dieu, parcequ'il enferme un mépris pour son authorité, d'autant plus grand que la tentation est plus petite. Les Payens même l'ont conçu de la sorte. *Si jus violandum*, disoit Cesar, *in magnis violetur. S'il faut violer le droit, que ce soit dans des choses qui en vaillent la peine.* Qui êtes vous donc, vous qui

osés conter pour tout le tort que le péché vous fait, & pour rien ou peu de chose l'outrage qu'il fait à la Divine Majesté?

Au reste la qualité d'enfans de Dieu, que nous portons par sa misericorde, ne fait pas que nos péchés dans cet état de grace soient plus veniels par leur nature, qu'ils l'étoient auparavant. Au contraire, s'ils avoient été veniels jusqu'ici, ils commencent d'être mortels dès ce moment, puisque le crime de l'enfant est toûjours plus grand que celui de l'esclave, en ce qu'il offense, non seulement l'infinie Majesté qui nous gouverne : mais encore la misericorde infinie qui nous a racheptez. Chose prodigieuse, que les hommes en soient venus jusques là que d'établir leur religion sur les ruines de leur humilité, qu'ils nient avec audace ce qui doit faire le premier article de leurs prieres !

Mais ils le nient envain, lorsque la nature, la religion, le sens commun les convainquent, malgré l'illusion de leur orgueil, qu'on ne commet point de péché qui en soy ne merite la mort. Ainsi leur grande distinction tombe, & le Purgatoire

tombe

tombe avec elle, puisque, si après nôtre redemption il ne reste aucuns péchés veniels à expier, il n'y a aucuns tourmens à craindre pour les Fideles après cette vie.

2. Le second principe, qui regarde le surabondant de la satisfaction du Sauveur, paroîtra un composé d'inepties & d'impietés à tous ceux qui auront la liberté d'en juger par les maximes du bon sens & de l'Ecriture.

En effet pourquoy sommes nous si curieux ou plûtôt si temeraires, que de nous ingerer aux choses que nous n'avons point veuës, en distinguant dans la passion du Sauveur, ce qui suffit à la redemption du monde d'avec ce qui y est superflu? C'est vouloir ignorer qu'il ne s'agit pas tellement ici de racheter les hommes qui sont finis, qu'il ne s'agisse aussi de satisfaire à la Justice Divine qui est infinie? Avons nous donc une connoissance assez parfaite des droits de cette justice de Dieu, qui est infinie comme ses autres vertus, pour prononcer d'un air si décif qu'elle a dû être satisfaite par une goûte du sang precieux qui nous a rachetés? Toute la

religion se reduit à une matiere de fait qui est ce qu'il lui plaît de nous reveler. Suivés cette revelation & voyés ce qui en resulte. Il est certain par l'Evangile que Jesus-Christ sur des grumeaux de sang au jardin de Getsemané, qu'il fut foüeté par l'ordre de Pilate, qu'ensuite il mourut sur la Croix, & qu'il a souffert tout cela pour nous. Ainsi Dieu a choisi, non une goute, mais l'éffusion entiere de ce sang, pretieux pour le prix de nôtre redemption. C'est là l'Evangile, trop simple pour les rafinemens metaphisyques de vôtre école, & dans lequel vous trouverés difficilement vôtre conte. Jesus-Christ a souffert pour nous. Or souffrir pour nous, c'est satisfaire à la justice de Dieu en nôtre place, c'est luy payer ce que nous lui devions. Tout le monde en convient.

De là il s'ensuit, selon vous, que lorsque le Fils de Dieu suoit des grumeaux de sang au jardin de Getsemané, il payoit actuellement à la justice de son Pere le prix de nôtre redemption. Que, si ce prix est suffisant & beaucoup plus que suffisant Dieu est satisfait & plus que satisfait dés lors, dés lors par consequent

nous sommes parfaitement racheptés. Le sang qu'il répand ensuite, lorsqu'il est foüeté par l'ordre de Pilate, est donc un autre prix qu'il paye pour le même rachapt sans aucune necessité, & sa mort, le principal de ses souffrances, n'est après cela qu'un accessoire inutile, inutile du moins à nôtre redemption, puisque cette redemption a été faite deux fois avant qu'il parvienne au Calvaire. Cela est déja assez embarrassant : mais on verra bien autre chose.

Supposé que tout ce qu'on nous dit du superflu de la satisfaction de nôtre Sauveur soit une verité Evangelique, encore nous avoüera-t-on qu'il n'appartient point aux hommes de disposer de ce divin superflu selon leur fantaisie ou selon les speculations metaphisyques de leur école, encore moins selon les veues de leur interêt temporel. Il faut sçavoir avant toutes choses la volonté & l'intention du Redempteur. A-t-on quelque Testament du Fils de Dieu, par lequel il laisse le surabondant de ses souffrances à l'Eglise de Rome & fasse le Pape son Exécuteur Testamentaire ?

Rien

Rien n'est plus curieux après cela que de voir de qu'elle maniere ce surabondant des souffrances de Jesus-Christ est administré, & qui sont ceux qui en profitent. Il faut d'abord vous avertir que ce ne seront point ces personnes humbles, qui attendent de la misericorde de Dieu le pardon de leurs moindres fautes & croyent n'avoir que le desespoir en partage, s'il faut meriter ce pardon. Ces gens là n'ont rien à pretendre aux mérites surabondans du Sauveur, qu'on nous applique pour expier nos péchés veniels, puisqu'ils ne trouvent en eux que des péchés qui meritent la mort éternelle.

Vous devez encore sçavoir que ce n'est pas à l'usage des pauvres, comme vous l'auriez crû trop bonnement, que ce n'est point à l'usage des pauvres que les merites surabondans de la passion de nôtre Sauveur sont destinés. Les pauvres y auront peu ou point de part, puisqu'ils ne sont pas en état de laisser de grandes sommes pour faire dire des Messes pour le repos de leur ame? C'est la troupe choisie & privilegiée des riches

riches, que cette seconde redemption regarde principalement, par le systeme du Pape qui a autant d'égard pour l'opulence, que Jesus-Christ a eu pour la pauvreté.

Graces à celui, qui se dit le Vicaire de l'Agneau, ce second salut regarde encore très particulierement les Inquisiteurs, & les Croisés avec la troupe innombrable de ceux, qui sous les étendars de sa Sainteté, encouragés par ses pardons, ont versé des torrens de sang humain, pour persuader aux infidéles la religion de Jesus-Christ.

Qui l'auroit crû, qu'il y eut une telle opposition entre la passion de nôtre misericordieux Sauveur & le superflu de sa passion, que l'une racheptât le monde & que l'autre désolat la Terre! Que lorsque les souffrances du Fils de Dieu font la paix du Ciel avec la Terre, le merite surabondant de ces souffrances ravageât l'Europe, l'Asie & l'Afrique, & fit du monde un champ de carnage & d'horreur, où la nouvelle devotion repand plus de sang que n'en a versé l'ambition sanguinaire des Conquerans

Ro-

Romains ! Sommes nous au bout des impietez & des contradictions ? Non, en voici une nouvelle source, c'est le troisiéme principe sur lequel le Purgatoire est établi.

3 Ce principe est, qu'aprês que les Saints ont expié leurs péchés veniels soit par les austeritez de la penitence soit par les souffrances du martyre, le superflu de cette satisfaction entre dans le trésor de l'Eglise, pour servir au rachapt temporel des autres fideles, quand il leur est convenablement appliqué. L'hypocrisie Romaine, à mesure qu'elle se develope, ne fait que croitre & embellir. Il est presentement question de gens, qui se disant delivrés des peines éternelles par la misericorde de Dieu, croyent avoir des merites & des satisfactions de reste, jusqu'à en donner liberalement à ceux qui en ont besoin. Redempteurs en second avec le Fils de Dieu, ils ne parlent que d'expier leurs péchés, de gagner le Ciel par leurs merites, de se communiquer ces merites par des confrairies & d'avoir part aux penitences les uns des autres. C'est là un langage que tout

le

monde parle dans cette communion. Mais qu'il est scandaleux ce langage, qu'il est opposé à l'esprit de l'Evangile ! Tel est le méconte de nos presomptueux. Justitiaires que, bien loin qu'ils puissent satisfaire pour eux & pour les autres, ils ne sçauroient avec tout leur sang joint à celui de tous les martyrs expier le moindre de leurs péchés. C'est là le premier élement de l'Evangile, opposé aux égaremens pitoyables de leur orgueil.

L'illusion, qu'ils se font à cet égard, enferme trois autres. La premiere consiste, en ce qu'ils s'imaginent qu'il appartient aux Fideles d'expier leurs moindres péchés ; la seconde, en ce qu'ils pretendent qu'il puisse y avoir du superflu dans cette satisfaction ; & la derniere en ce qu'ils supposent que leurs merites, quand ils en auroient, peuvent être d'usage pour d'autres que pour eux mêmes.

A l'égard de la premiere, on demande à ceux qui croyent pouvoir expier leurs péchés veniels, si c'est en faisant simplement ce qu'ils doivent, ou en faisant plus qu'ils ne

ne doivent. Si c'est en faisant simplement ce qu'ils doivent, on les refute par l'authorité de Jesus-Christ disant à ses disciples, que *quand ils auront fait tout ce qui leur a été commandé, ils doivent se regarder comme des serviteurs inutiles, parceque, ce qu'ils étoient tenus de faire, ils l'ont fait.* C'est dire fort nettement qu'une bonne action, quand elle seroit parfaite en bonté, suffit à elle même: mais qu'elle est sans merite à l'égard des autres actions pour les corriger ou pour en effacer le crime. S'ils repondent qu'on expie ses péchés veniels en faisant plus qu'on ne doit, ils donnent un dementi exprès & formel à la Loy & à l'Evangile. Car quand la Loy nous ordonne, *d'aimer Dieu de tout nôtre cœur, de toutes nos forces & de tout nôtre entendement*, elle nous met hors d'état de faire plus que nous ne devons par rapport à tout ce qui plait à Dieu, qui est de son service, qui tend à sa gloire; ou donc les œuvres, par lesquelles nous croyons expier nos péchés veniels, ne tendent point à la gloire de Dieu, auquel cas elles ne sont pas même de bonnes.

nes œuvres, ou il faut demeurer d'accord qu'elles sont commandées par le premier & plus grand precepte de la Loy. Veut-t-on donc qu'elles soient commandées & non commandées, surabondantes & non surabondantes ?

D'ailleurs quand St. Paul nous fait cet exhortation, *toutes les choses qui sont veritables, toutes les choses qui sont justes, toutes les choses qui sont pures, toutes les choses qui sont aimables, toutes les choses qui sont de bonne renommée, s'il y a quelque vertu & quelque louange, pensez à ces choses & faites ces choses*, quand St. Paul parle ainsi ne nous met-il pas dans l'impossibilité de faire aucune sorte de bien qu'il ne nous ait commandé? Encore un coup, ou les œuvres, par lesquelles on pretend expier les péchés veniels, ne sont pas de bonnes œuvres, ni dignes par consequent d'être presentées à Dieu, ou elles sont du nombre de ces actions d'obligation, de ces œuvres commandées, qui, selon Jesus-Christ, n'expient pas nos péchés veniels, puisqu'apres les avoir faites nous ne sommes selon lui que des serviteurs inutiles. C'est donc une

une verité demontrée que les Saints ne sçauroient expier leurs moindres péchés ni en faisant ce qu'ils doivent ni en faisant plus qu'ils ne doivent. Ainsi voilà nos Catholiques redressés pour ce qui regarde leur premier égarement.

Seconde illusion qu'ils se font à eux mêmes, ils croyent que leurs pretendus merites surabondans peuvent servir à d'autres qu'eux, & que Dieu les accepte en compensation de ce qui manque à leurs freres. Mais c'est là un effet de leur amour propre qui les empêche de voir qu'ils demeureront toûjours en chemin, quand il s'agira de contribuer de leurs satisfactions & de leurs merites à l'ouvrage de leur salut. Deux raisons doivent les en convaincre. La premiere est que les austerités de la penitence, quand on y joindroit les souffrances du martyre, sont trop inferieures en durée & en degré aux peines du Purgatoire, pour faire une juste compensation des unes par les autres. Elles sont inferieures en degré, puisqu'il n'y a point de comparaison à faire entre la rigueur des tourmens de cette

vie

vie & celle des tourmens de l'autre. Elles sont inferieures en durée, puisqu'ici on ne souffre que pendant quelque jours, quelques mois ou quelques années, au lieu que les peines du Purgatoire durent des siécles entiers, d'où il resûlte que les martyrs même ont besoin d'aide pour payer ce qu'ils doivent à la Justice Divine, bien loin que les autres puissent être soulagez par le superflu de leurs merites.

Nôtre seconde raison est, qu'après avoir expié nos péchés, il nous reste encore le principal à faire, qui est de meriter la vie éternelle par nos bonnes œuvres; ce qui demande tout au moins & nôtre sainteté & le pretendu surabondant de nôtre sainteté. Car quelle proportion y-a-t-il *entre cette legere afliction qui ne fait que passer, & le poids éternel de cette gloire merveilleusement excellente, qui nous est reservée dans le Ciel?* Il faut donc examiner, non seulement si dans une juste évaluation le martyre pése plus que les tourmens du Purgatoire dont il nous delivre: mais encore, si son poids est plus grand que celuy de la gloire éternelle dont il nous merite

la

la possession, en quoi le Justiciaire trouvera un méconte infini à la confusion éternelle de son orgueil.

Tout ce qu'on peut répondre à cela, c'est que Dieu accepte le prix que nous lui presentons, soit pour l'expiation de nos péchés, soit pour l'acquisition de la la vie éternelle, que Dieu l'accepte sans demander que ce prix ait une entiere proportion avec le bien qu'il nous promet, que c'est ici, non une compensation exacte & rigoureuse : mais une retribution misericordieuse & gratuité. Voilà pour le coup qui va le mieux du monde : mais, si la chose est de la sorte, les merites surabondans des Saints ne sont plus que les gratuitez de la Misericorde divine. Ainsi tirer les ames du Purgatoire par le superflu de vôtre satisfaction, n'est que les delivrer par la benignité de Dieu supleant à ce qui manque à vos justices penitentielles; c'est changer sa grace en vôtre merite; mettre vos œuvres en là place de sa bonté; vous faire honneur de sa clemence, ce qui est plûtôt une insulte qu'une satisfaction à la justice de Dieu.

Admirable

Admirable détour d'un orgueil qui derobe à Dieu sa gloire sous pretexte d'humilité! Quoi! lorsque Dieu, par une misericordieuse condescendance, reçoit de vous & pour vous, une satisfaction qui au fond n'est pas une satisfaction, un merite qui au fond n'est pas un merite, vous osés parler d'un surabondant de vos merites & de vos satisfactions ; & poussant l'audace encore plus loin, vous pretendez que vos freres sont delivrez en vertu de ce que vous avez payé de trop à la Justice Divine! On riroit de la contradiction, si l'on n'avoit une juste horreur pour le blasphême qu'elle renferme : mais on ne s'arrête pas là, on le pousse encore plus loin ce blaphême, puisqu'on ose associer ses faux merites avec la veritable satisfaction de Jesus-Christ.

4. Nous voici venus à ce rare thrésor de l'Eglise, qui est tout composé de satisfactions plus que suffisantes, de merites surabondans, & qui est aussi fondé sur une surabondance de revelation, puisqu'il a été formé sans le consentement de Jesus-Christ & sans la

participation des Saints Apôtres. Car si Jesus-Christ y avoit quelque part, pourquoi en auroit il fait un secret à ses Disciples, ou s'il en avoit parlé a ses Disciples, pourquoi ceux cy ne nous en auroient ils rien dit?

St. Pierre, pour avoir voulu detourner Jesus-Christ de souffrir la mort, s'attira cette foudroyante censure, *va Satan arriere de moi, tu m'ez en scandale* : mais, s'il avoit été instruit dans l'écolé Romaine, la replique étoit facile. Il auroit sans se rebuter, car dans cette école on ne se rebute point, il auroit pressé tout de nouveau le Seigneur *d'avoir pitié de lui même*, il lui auroit dit pour la seconde fois, *cecy ne t'arrivera point*, car puisqu'une goute de ton sang est plus que suffisante pour racheter mille mondes, pourquoi souffrirois tu une mort qui n'est pas necessaire à nôtre redemption? monte au Ciel sans descendre au tombeau, & nous laisse le soin d'accomplir le reste avec le secours de ton Esprit. Nous acheverons de remplir par le merite de nos souffrances ce trésor de ton Eglise, qui doit être com-

posé

posé du superflu de ta satisfaction & de la nôtre. Tu sçais que c'est icy la doctrine que tes Vicaires, mes successeurs, doivent enseigner par ton ordre ; & pourquoi me dis tu, lorsque je te represente ce qui est de la foy Catholique, *que je ne connois point les choses qui sont de Dieu?* Rentre en toi-même, Seigneur, & cesse de contredire ton propre Evangile. Saint Pierre ignoroit tout cela sans doute, puisqu'il se tait dans une si belle occasion de parler.

Saint Paul n'est pas moins inexcusable, lorsqu'il ne veut pas que les fideles ayent l'honneur de voir leurs merites associez à ceux de Jesus-Christ, & qu'il tonne avec indignation contre tous ceux qui donnent aux plus grand Saints d'autre titre que celui de serviteurs. Qui *est Paul*, dit-il, *ou qui est Apollos, sinon des ministres par lesquels vous avez crû? Paul a-t-il été crucifié pour vous?* Oüi sans doute, lui repondroit on dans les principes de nos adversaires, oüi sans doute, Paul doit être, si non crucifié, dumoins décapité pour nous, ce qui revient à la même chose. Nous n'en pou-

vons douter, sans renoncer à nôtre religion, puisque la foy Catholique nous enseigne que les souffrances de Paul, comme celles de tous les martyrs, contribuent à nôtre rachapt temporel & à l'expiation de nos pechés veniels, quand elles nous sont convenablement appliquées. Et qui est ce qui a plus enrichi le thresor de l'Eglise du superflu de ses satisfactions, qu'un Apôtre qui a souffert plus que tous les autres Apôtres ? Conte-t-il pour rien les travaux, les perils, les naufrages, la pauvreté, le mépris, les outrages, son corps tant de fois déchiré à coups de foüet, trainé, lapidé, accablé de chaines dans l'obscurité des cachots, une misere constante, des afflictions sans repos, sans relache, terminees enfin par la mort, ou ne connoit-il point le principal & plus saint usage de ses souffrances ? O combien d'ames fideles seront soulagées dans l'autre monde, par ce que Paul a souffert de plus qu'il ne devoit souffrir ! Combien de grandes debtes acquitées par ce qu'on lui doit de retour ! Un tel homme ne merite t-il donc d'autre titre que celui

lui de ministre par lequel nous avons crû ? Si Paul avoit vû les tourmens indicibles du Purgatoire, comme il a vû les gloires inéfables du Paradis, il jugeroit plus avantageusement de ce qui contribuë au repos de tant d'ames désolées.

Les Prophetes ne fournissent pas moins que les Apôtres à ce nouveau fond établi pour le soulagement des Esprits dans l'autre vie. Que feroient-ils de leurs merites surabondans ? Les fideles de l'ancien-Testament ne peuvent manquer d'en avoir de reste, puisqu'ils n'ont pas été assujetis à la necessité d'expier leurs pechez veniels ni pendant leur vie ni après leur mort. Pendant leur vie les sacrifices leur tenoient lieu d'œuvres penales. Après la mort, comme ils ne souffroient rien dans le limbe, ils n'y expioient rien aussi. Que, si ce n'étoit pas alors l'usage d'enrichir l'Eglise du surabondant de ses satisfactions, il suffit que la coutume en soit venuë depuis. Que de merites superflus à l'ancienne Eglise, qui enrichiront la nouvelle, s'il lui plait de les recevoir dans son trésor.

Mais il faut s'arrêter ici un moment, car on peut faire une difficulté qui ne paroit pas trop aisée à resoudre. On demande pourquoi ce thresor n'a pas été ouvert dés le commencement par les indulgences de St. Pierre, comme il l'est aujourd'huy par celles du Pontife son Successeur.

Quatre raisons rendoient la distribu-de ces pardons aussi necessaire pour le moins dans ce tems là que dans celui-ci. La premiere, qu'on ne pouvoit mieux encourager les premiers Chrêtiens à souffrir constamment la mort pour la cause de Jesus-Christ, qu'en leur apprenant qu'ils se délivroient par là des tourmens de l'autre monde, & que d'ailleurs ils s'acqueroient le droit d'enrichir l'Eglise des merites surabondans de leur penitence, dont ils n'avoient plus besoin, lorsqu'ils expioient leurs propres pechés par le martyre.

En second lieu, comme il y avoit alors plusieurs personnes, qui toûjours prêtes à seeler de leur sang la profession de l'Evangile, perdoient la couronne du martyre, non faute de volonté: mais faute d'occasion, il étoit de la der-

derniere équité, que le surabondant de la satisfaction des martyrs en effet servit au soulagement de ces martyrs en disposition.

Il faut adjouter en troisiéme lieu, qu'on auroit par là exercé de tous les actes de la charité le plus grand, le plus édifiant & le plus agréable à Dieu. Car qu'est ce que donner l'aumône à un pauvre, en comparaison de racheter une ame des tourmens du Purgatoire ? Il faut advouer que la charité des premiers Chrêtiens est digne d'admiration, & qu'on ne peut trop applaudir à la maniere dont ils compatissent & subviennent à la necessité les uns des autres. On void avec édification dans l'histoire des Apôtres le soin qu'ils avoient de faire continuellement entre les Gentils convertis à la foy chrêtienne des collectes qu'ils portoient eux-mêmes à Jerusalem; & à Jerusalem même, sans aller plus loin, ne trouve-t-on pas une multitude de fideles qui vendent leurs biens patrimoniaux, pour en mettre le prix aux pieds des Apôtres ? C'est ici un miracle de charité qui peut être comparé aux miracles même, qui

H 4 prou-

prouvoient fi hautement la verité de l'Evangile, un miracle qui montre l'effet & l'impreffion de tous les autres. Car certainement il n'y avoit que la vie de Dieu, qui fe manifeftoit à leurs yeux par les morts qu'ils voyoient réffuciter, qui peut les détacher fi parfaitement des biens de cette vie. Il ne falloit pas moins que la bienheureufe immortalité, qui leur paroiffoit à decouvert, pour les rendre infenfibles à leur interêt temporel; & rien ne pouvoit leur ôter le gout des biens du monde, que le fouverain bien, déja prefent à leurs yeux par les miracles des Apôtres. Quel peuple de heros en défintereffement ! Quelle élevation de fentimens en des hommes vulgaires ! Quel fublime de mœurs ! Quel triomphe de la grace !

Mais, l'ofera-t-on dire ? cette admiration fi jufte, fi legitime, fe change en un veritable fcandale, lorsque nous confiderons, combien des gens, qui étoient fi mifericordieux & fi charitables envers les vivans, fe montrent cruels & dénaturés envers les morts. Quoy ! dans ce grand empreffement à fecourir l'indigen-

ce

ce de leurs freres qui sont sur la terre, oublier ces pauvres ames desolées qui languissent dans les tourmens de l'autre vie, ces ames qu'on ne peut douter qui ne soient fideles & qui cependant demeurent sans secours, affamées & alterées d'une justice qui leur manque & que les Apôtres peuvent leur fournir de leur superflu! Ne les recommander pas même aux prieres des fideles, n'en faire pas une seule fois mention en tant d'Epitres, si marquées de l'amour fraternel, si pleines de cordialité, d'une sainte tendresse, de salutations affectueuses des uns pour les autres! Est ce donc que les Chrêtiens cessent de s'aimer, quand ils cessent de vivre? Certainement un silence si denaturé ne pourroit que faire un éternel deshonneur à la communion des Saints. O que les derniers siecles ont bien mieux fait leur devoir! On a écrit depuis ce tems là plus de volumes sur les souffrances des fideles dans l'autre monde, qu'il n'y a de lignes dans l'Ecriture du vieux & nouveau Testament. Ces pauvres ames ne crient plus inutilement, comme autrefois. L'Univers re-

tentit de l'éco de leurs plaintes. On l'entend sans cesse cet éco charitable, on l'entend retentir avec édification dans les chaires, les écoles, les confessionaux. Et que dira-t-on de tant de fondations religieuses de toute sorte qui, dit-on, n'ont d'autre fin, que leur soulagement, monumens de la pieté des vivans envers les morts, qui remplissent le monde & enrichissent l'Eglise, en attendant qu'ils s'élevent en jugement contre la froide indifference des tems Apostoliques, ou plûtôt contre la dureté barbare des disciples de Jesus-Christ? L'expression n'est pas trop forte, si la doctrine du Purgatoire est veritable, & l'on n'y peut trouver à redire, sans manquer soi-même d'humanité.

Enfin je dis en quatriéme lieu que la doctrine du Purgatoire, s'il avoit plû aux Apôtres de la faire connoitre, pouvoit soulager les morts & faire beaucoup de bien aux vivans. Car enfin S. Paul n'auroit pas été reduit à faire des tentes, ni l'Eglise de Philippe dans la necessité de lui envoyer jusqu'à Rome les se-

çours

cours neceſſaires à ſa ſubſiſtance, ſi St. Pierre avoit fait dés ce tems là, ce que ſes ſucceſſeurs ont pratiqué ſi utilement dans la ſuite, c'eſt d'accorder des indulgences à ceux qui portent leurs aumônes dans certaines Egliſes, ou qui ſecourent le Saint Siege dans ſes beſoins. Si les Chrêtiens de Rome, de Philippe, de Coloſſe, d'Epheſe, de Corinte n'étoient pas encore aſſez riches pour élever des Egliſes magnifiques, ils n'étoient pas ſi pauvres auſſi, qu'ils ne puſſent bâtir des Chapelles ou des Oratoires à quoi les Apôtres pouvoient attacher leurs pardons. Au defaut des Chapelles, les Autels, les Roſaires, les Crucifix, les Reliques &c. auroient comme aujourd'huy ſervi pour cet uſage. C'étoit là un ſûr moyen de faire qu'il y eut toûjours de l'argent contant pour défrayer les Evangeliſtes & même pour des occaſions plus extraordinaires. Ainſi le threſor ſpirituel, composé du ſurabondant des ſatisfactions des fideles, auroit dez ce tems là valu à l'Egliſe un threſor temporel, composé du ſuperflu de leurs richeſſes.

On ne peut au reste douter que, ce qui a été permis & necessaire dans la suite, ne le fut alors, à moins qu'on ne pretende que l'entretien des Apôtres & les dépenses necessaires à la propagation de l'Evangile étoient d'une moindre importance, que la necessité d'accompagner le Pape en ceremonie pendant la solemnité du jour de Pâque qui, selon Bellarmin, est une juste occasion au Pontife d'accorder ses pardons.

5. Cette consideration nous conduit à l'examen du cinquiéme principe, sur lequel le systeme Romain est établi, c'est le pouvoir qu'on attribuë au Pape, soit d'exempter les fideles des œuvres penitentieles pendant leur vie, soit après leur mort de les tirer du Purgatoire, & cela par l'application qu'il leur fait des satisfactions qu'il tire du thresor de l'Eglise. Cette prérogative du nouveau St. Pierre doit le faire regarder avec une particuliere consideration. On peut dire qu'il est aussi grand Seigneur dans l'autre monde que dans celui-ci, si l'on peut être bien sûr de son droit & du legitime usage qu'il en fait. Ces deux conditions sont

necessaires.

necessaires & l'examen en est essentiel. Il nous faut donc considerer d'un côté le titre que le Pontife Romain a pour se croire le dépositaire de ce thresor, & de l'autre l'usage qu'il en fait, ou qu'il en peut faire dans les principes où il est & dans la situation où il se trouve.

Le titre du Pontife Romain, lorsqu'il se dit ainsi de plein droit le Thesorier de la Misericorde Divine, ce grand titre peut lui être contesté en plus d'une maniere. Premierement il n'est pas bien certain qu'il ait plû à Dieu d'accorder la disposition de ce thresor à un homme pécheur & mortel, de quelque rang, de quelque dignité qu'on le suppose.

D'ailleurs l'Eglise de Jerusalem, qui est la Mere des autres, a plus de droit de reclamer ce privilege que l'Eglise de Rome qui n'étoit pas encore au tems de l'établissement, ou lorsque ce fond commença d'être rempli.

De plus comme la propitiation des péchés du genre humain s'est faite à Jerusalem & non à Rome, il est assez étrange qu'il faille attendre les pardons de Rome, & non de Jerusalem.

Enfin chacun sçait que St. Jean le disciple que Jesus aimoit, a survêcu à St. Pierre le disciple qui aimoit Jesus, & cela de 25 ou de 26 ans au rapport des Anciens. Il y auroit donc bien de la justice, ce me semble, que la charge du thresor dont nous parlons, avec la dignité de Souverain Pontife, passat à St. Jean après la mort de St. Pierre; d'autant plus que Jesus-Christ en lui addressant les revelations de l'Apocalypse & non à Linus, à Clet ou à Clement s'explique en sa faveur, & fonde son titre au prejudice de ses Concurrens.

Je ne sçay à quoi il tiendroit qu'on ne rendit justice à St. Jean après la mort de St. Pierre: mais il semble qu'on puisse conter sur trois voix en sa faveur. La premiere & principale, après laquelle même les autres ne devroient pas se conter, la premiere & principale est celle de Jesus-Christ, qui sans doute n'a pas choisi un Pretre de Rome, pour luy confier ses pardons, au prejudice du disciple qui reposoit sur sa poitrine sacrée.

La seconde est celle de l'Eglise, qui n'aura pas preferé un disciple des Apôtres

tres

tres à un des trois Apôtres privilegiés, estimés *les trois Colomnes*, & encore à celui des trois, qui étoit le bien aimé du Sauveur.

La troisiéme voix est celle de St. Pierre même, qui à la verité ne s'est pas souvenu dans aucune de ses deux Epistres de se nommer un successeur dans la dispensation supreme du tresor de l'Eglise : mais qui fait assez connoitre ce qu'il auroit repondu à ceux qui lui en auroient parlé. On sait à peu près son sentiment sur le rachapt des morts, qui a valu tant de richesses aux vivans, lorsqu'on lui entend dire 1. Ep. 1. 18. 19. *que nous sommes rachetès, non par des des choses corruptibles, comme par argent ou par or: mais par le pretieux sang J.C.* On void dailleurs combien il êtoit incapable de preferer un Pretre de Rome à Saint Jean lorsqu'on fait attention à ce qu'il dit 2. Ep. ch 1. v. 13. 14. 15. *J'éstime qu'il est juste de vous reveiller par avertissement, pendant que je suis dans ce tabernacle, sachant que j'en dois deloger dans peu, comme nôtre Seigneur Jesus-Christ même me la declaré. Mais je tacheray qu'aussi après mon depart vous puissiès conti-*

continuellement vous souvenir de ces choses (soit par l'Evangile selon S. Marc composé, disent les Anciens, des choses que St. Pierre lui dictoit, soit par quelqu'un des autres Evangiles) *Car nous ne vous avons point fait connoitre la puissance & la venue de nôtre Seigneur, en suivant des fables artifitiellement composées: mais comme ayant veu sa Majesté de nos propres yeux. Car il avoit receu gloire & honneur de Dieu le Pere, lors qu'une telle voix lui fût adressée de la gloire magnifique, celuici est mon fils bien aymé, auquel j'ay pris mon bon plaisir; & nous ouïmes cette voix, étant avec lui en la sainte montagne.* Nous ouïmes cette voix. Qui nous? Pierre, Jaques & Jean. Voyla les trois principaux Apôtres qui associez dans la gloire du témoignage le sont aussi dans la puissance des clefs. St. Pierre est le premier, à la bonne heure! Mais qui voudroit, qui pourroit, qui oseroit disputer le premier rang à St. Jean après la mort de St. Jaques & celle de St. Pierre? Personne ne peut empecher la preference que Jesus-Christ à deja faite des trois disciples.

disciples privilegiés à tous les autres. Le Prince des Apôtres ne peut tout au plus pretendre que la primauté sur eux. Quel droit a-t-il de degrader un tel Collegue, quand il en auroit le desir ? Mais il paroit à son langage, combien il étoit éloigné de cette pensée, & sa vertu sans doute le defend contre ce soupçon. Voudroit il renverser un ordre établi de Dieu même ? *Dieu*, dit St. Paul, *a mis les uns dans l'Eglise, premierement Apôtres, en second lieu Prophetes, pour un troisieme Docteurs, & puis les vertus* (ou les dons miraculeux de plus d'une sorte) *consequemment les guerisons, les secours, les gouvernemens, la diversité des langages. Tous sont ils Apotres ? Tous sont ils Docteurs ?* Et qui sont Linus, Clet & Clement, pour se dire l'un après l'autre les Vicaires de Jesus-Christ pendant la vie de St. Jean ?

Ils se font compliment sur le souverain Pontificat. Clement, dit Bellarmin, quoyque nommé par St. Pierre le ceda à Linus par modestie. Belle raison, pour priver de cette haute dignité le disciple que Jesus aymoit ! Mais, dira-t-on, si.

ſi la charge de Souverain Pontife n'avoit été attachée au ſiege de Rome, l'Egliſe Catholique, Apoſtolique, Romaine, que ce Siege gouverne, n'auroit été ni ſi riche, ni ſi accreditée qu'elle eſt aujourd'huy. En ſeroit elle moins digne de Jeſus-Chriſt? Et contés vous pour une raiſon le plus grand de tous les ſcandales, qui eſt d'avoir changé le ſyſteme de la miſericorde divine en un ſyſteme d'interêt? C'eſt ce qu'on va montrer en gros & en detail.

On a vû quelle eſt la condition du riche mondain & celle de Lazare dans la parabole de l'Evangile; & que par la deciſion d'Abraham & celle de Jeſus-Chriſt même le pauvre eſt au deſſus du riche aprés la mort: mais les choſes ont bien changé depuis ce temps là. On n'a pour le comprendre, qu'à conſiderer la même parabole avec quelque changement dans les circonſtances. Imaginons nous donc que Lazare & le Mauvais Riche ont vecu ſous le Pontificat d'Alexandre 7. Nous ſuppoſons aprez cela que ce riche mondain, aprez avoir

vecu

vecu dans le delices & dans le dereglement trouve au lit de la mort un Confesseur qui l'absout de ses péchés, moyennant un simple acte d'attrition, qui est une crainte de l'Enfer, sans aucun amour de Dieu. Cet homme meurt en état de grace nonobstant le déréglement de sa vie passée. Ainsi la determiné le Vicaire de Jesus-Christ, puisqu'Alexandre 7. dans une Bulle publiée le 7. May 1667. *de l'avis des éminentissimes Cardinaux, & des Inquisiteurs generaux défend d'attacher aucune injure ou mépris au sentiment qui nie que l'attrition qui nait de la crainte de la Gehenne requiere quelque acte d'amour de Dieu, pour obtenir la grace dans le Sacrement de penitence.* Le Pontife défend de condamner ce sentiment, *qui lui semble le plus commun entre les scolastiques*, non plus que le sentiment opposé, qui est que la contrition est necessaire, il défend de condamner le premier sentiment non plus que l'autre *jusqu'à ce que le St. Siege en ait autrement ordonné.* La clause est édifiante, elle met pour le moins la conscience en repos, puisqu'elle dit assez clairement que pour le tems d'alors,

lors, dans l'interim bienheureux, l'attrition ou la crainte de l'Enfer, sans la contrition ou l'amour de Dieu suffisoit au salut. Le mauvais riche vivant sous ce Pontificat aura craint l'Enfer, lorsqu'il se vid attaqué de la maladie dont il mourut. Cela est assez ordinaire; son Confesseur l'absout sur cette crainte, il suit sa tablature. Voilà donc cet heureux mondain qui meurt en état de grace par la décision de sa Sainteté, & qui par consequent s'en va tout droit en Purgatoire après sa mort.

Le pauvre Lazare, après avoir vêcu & être mort dans des sentiments continuels de l'amour de Dieu, Lazare n'a pas une meilleure destinée. Il est en Purgatoire comme l'autre, si comme il y a grande apparence, il n'a pas expié tous ses péchés veniels & souffert toute la peine temporelle dans cette vie : mais quel autre que les Martyrs & les Saints du premier ordre peuvent pretendre à ce dernier degré de la perfection dans ce monde ? Lazare va donc en Purgatoire, où il se trouve avec le mauvais Riche : mais avec le même désavantage qu'il

auoit

avoit dans ce monde. Le riche eſt toûjours riche & beaucoup plus riche depuis qu'il eſt mort, puiſque c'eſt alors que les richeſſes lui ſont d'un très grand uſage, pour s'empêcher de reſter dans les tourmens de l'autre vie par les legs qu'on ne lui a pas laiſſé oublier dans ſon teſtament. Le pauvre eſt toûjours pauvre & plus pauvre que jamais puiſque n'ayant pas le moyen d'achepter les ſecours de l'Egliſe, il ſe trouue par une ſuite de ſa pauvreté condamné à de plus longs tourmens. Cela n'eſt-il pas ſurprenant, que les richeſſes, ſans amour de Dieu, ſoient plus útiles, que l'amour de Dieu, ſans les richeſſes, & cela par rapport à la vie à venir?

Jeſus-Chriſt n'a qu'à corriger ſon Evangile & Abraham ce qu'il dit au mauvais riche. Voicy bien une autre tablature. Aimez Dieu ou ne l'aimez pas, vous ſerez abſous dans ce monde, & ſoulagé dans l'autre, ſi vous êtes riche, & que vous craigniés l'Enfer au lit de la mort, la regle eſt certaine, *juſquà ce que le St. Siege en ait autrement ordonné.* Montalte qui dans ſes

Pro-

Provinciales parloit si dignement de l'amour divin dix ans auparavant, Montalte n'a qu'à se taire. L'Oracle de Rome a parlé. *Quel acte d'union*, disoit-il dans sa dix & septiéme lettre, *quel acte d'union ai-je fait avec les heretiques? Quelle constitution de Pape ay je violée?* Point d'autre, lui repondroit-on, que celle *qui viole le grand commandement qui comprend la Loy & l'Evangile, qui ose lever l'anatheme que St. Paul prononce contre ceux qui n'aiment point le Seigneur Jesus-Christ, qui attaque la pieté dans le cœur, qui lui ôte l'esprit qui donne la vie.* A qui croit-il parler désormais? Qu'il ne s'y trompe pas. C'est ici le blasphême, non de Loyola: mais du nouveau St. Pierre, parlant *ex Catedra & assisté de ses Inquisiteurs & de ses Cardinaux éminentissimes.*

Au reste Montalte a raison de s'écrier, que le mystere de l'impieté est accompli. Il l'est en effet & plus qu'il ne se l'imagine lui-même, comme on va le voir, si nous changeons un peu la supposition en sa faveur. On suppose que le pauvre déja fidele & le riche enfin penitent sont tous deux morts dans les actes de la con-

trition

trition, avec cette difference, que le riche s'est repenti sur la fin de sa vie, & que le pauvre est bien mort, aprés avoir constamment bien vêcu. Dans cette supposition il est toûjours vray que le riche est soulagé en Purgatoire parce qu'il est riche, & que le pauvre continuë d'être tourmenté parce qu'il est pauvre; car le riche a dequoy se faire soulager par les suffrages de l'Eglise, au lieu que le pauvre n'obtient ni ces suffrages faute de bien, ni le soulagement aprés sa mort faute de ces suffrages. Tel est l'ordre établi dans l'Eglise Catholique sous la direction du Vicaire de Jesus-Christ. Ainsi le scandale revient. Montalte & tout son parti n'y sçauroit contredire, & le voilà aussi foible avec les Protestants, qu'il est fort avec les Jesuites. Mais aussi dequoy s'avise-t-il, de vouloir reformer ses casuistes, sans reformer sa Religion? Ne voit-il pas bien que la doctrine qu'il abhorre est, selon sa Sainteté, le sentiment le plus commun des Doctaurs Catholiques? Le pauvre Montalte a donc contre lui la chaire de St. Pierre & la generalité des suffrages qui fait la tradition. On

l'avoit

l'avoit déja accablé par cet endroit qui est veritablement son endroit foible. Qu'à-t-il repondu quand on lui a montré par des preuves & des témoignages sans replique que la morale relachée des Jesuites est en effet la tradition commune de ce qu'on nomme l'Eglise Catholique, tradition égale en authorité, comme on le pretend, à l'Ecriture divinement inspirée ? Mais enfin, pour revenir à nôtre sujet, que veulent dire Jesus-Christ & ses Saints Apôtres, lorsqu'ils nous parlent avec tant de mépris des richesses, si ces richesses mettent la même difference entre les hommes après leur mort que pendant leur vie ? Que dis je ? la même difference ; disons une difference sans comparaison plus grande, puisque les secours, qui nous soulagent dans l'autre monde, sont plus considerables que les commodités qui nous font trouver de l'agréement dans celui-ci. Comment reconcilier Jesus-Christ avec son Vicaire ? L'un console la pauvreté ; & l'autre l'opulence. L'un vend & l'autre donne. L'un rapporte tout à la misericorde de Dieu, & la

religion

religion de l'autre eſt un ſyſteme d'in-
terêt. Mais cela eſt trop general. Venons
à quelque choſe de plus particulier &
qui ne ſera pas moins curieux..

On dit que Philippe II. ſe fit un revenu
immenſe par des pardons de la ſeconde
main, ou des indulgences venues de
Rome, qu'il envoyoit dans l'Amerique.
Après avoir, dit-on, après avoir en Flan-
dre fait paſſer dix & huit mille Proteſtans
par les mains du bourreau, & avoir eu ſa
bonne part en France au maſſacre de la St.
Barthelemi, ſûr des bonnes graces de ſa
Sainteté, il trafiquoit à Rome avec le ſang
de nos Reformés, & dans l'Amerique
avec les pardons de Rome. On veut qu'il
ſe ſoit perdu en ce tems là pour la va-
leur de ſoixante & dix millions de ces
denrées Papales, par le naufrage d'un
vaiſſeau qui en étoit chargé pour le
conte du Roy Catholique. Ce que Phi-
lippe recevoit en retour des merites ſur-
abondans des Saints, c'eſt des lin-
gots d'or & d'argent, de la cochenille,
ou pour parler avec l'Ecriture, des mar-
chandiſes d'or & d'argent, des pierres pre-
tieuſes, perles, ſoye, pourpre, écarlate,

canele, ſenteurs, encens &c. & autres richeſſes ſpecifiées dans l'endroit de l'Apocalypſe, qui annonce à la nouvelle Babylone la perte de ſon trafic.

Mais n'eſt ce pas ici une maligne ſatyre plûtôt qu'une verité? Le fait peut être faux. Quelle apparence que les hommes trafiquent au profit de leurs baſſes paſſions des graces de la miſericorde divine? Examinons la choſe de plus près, à la bonne heure! & pour ne pas nous méprendre, écoutons les Docteurs Catholiques ſur ce ſujet. Peut-être nous diront-ils quelque choſe pour la juſtification de leur Egliſe.

Bellarmin diſtingue l'uſage de l'abus, & nous cite une Bulle de Clement V au Concile de Vienne, dans laquelle ce Pape cenſure certains quêteurs d'aumônes, qui dans leurs ſermons trompoient les ſimples pour avoir adroitement leur argent. Mais outre que tous ceux, qui trafiquent des graces de Dieu dans l'Egliſe Romaine, ne ſont pas des quêteurs d'aumônes, il ne faut d'ailleurs que conſiderer les paroles de la Bulle, pour voir la veritable cauſe du cha-

grin

grin qui fait parler le Pape. Ce qui déplait, c'est que ces gens là, comme le Pontife le dit fort bien dans sa Bulle, *de leur propre mouvement, motu suo proprio, accordoient des indulgences, dispensoient des vœux, absolvoient les parjures & les homicides, dispensoient de la necessité de la restitution ceux qui leur donnoient une partie de ce qu'ils avoient derobé, qu'ils relachoient la troisiéme ou quatriéme partie de la penitence imposée aux péchеurs, & pretendoient tirer trois ames du Purgatoire ou un plus grand nombre en faveur de ceux qui leur faisoient des aumônes &c. Nos*, ajoute le Pontife, *abusus hujusmodi per quos censura Ecclesiæ vilescit, & clavium Ecclesiæ authoritas ducitur in concemptum omninò abolere volentes, per quoscunque quæstores fieri vel attentari de cætero inhibemus.* Ces gens là avilissoient les censures de l'Eglise, ils rendoient méprisable l'autorité des Clefs, en faisant les choses *motu suo proprio*, de leur propre mouvement, sans l'aveu du St. Siege. Voilà ce qui fache le Successeur de St. Pierre; c'est ce qui l'oblige à faire sçavoir au public, qu'il n'ap-

 partient

partient pas à toute sorte de personnes de faire les relachemens, dont il se plaint, & qu'il ne permettra pas que tout le monde s'en mêle, *Et per quoscunque questores fieri inhibemus.* Au reste ce ne sont pas seulement les heretiques qui nous apprennent le trafic que les Papes ont fait de leurs pardons. Les auteurs même de leur communion témoignent que Leon dixiéme, en vendant sans pudeur les choses saintes, donna lieu à de justes reproches. *Il tira*, dit Langius *la somme de cinq cens mille écus d'une seule promotion de Cardinaux, empruntant cet argent de ceux qu'il élevoit à cette dignité; & pour les rembourser il fit vendre ses Indulgences.* Il en prit le pretexte de ce qu'il falloit bâtir au Vatican, & faire la guerre aux infideles. Cependant la guerre ne se fit point & le dessein de bâtir fut laissé là: mais les indulgences furent venduës avec cette circonstance, que des Chrêtiens ne sçauroient entendre sans horreur, c'est que Tezelius & Samson, qui prêchoient ces indulgences, l'un en Allemagne & l'autre en Suisse, disoient qu'il n'y avoit point de crime qui ne fut remis

remis par les pardons qu'ils vendoient, *quand même on auroit violé la Mere de nôtre Seigneur*. Il est fort vraysemblable que leur commission ne portoit pas cela, bien que des auteurs Catholiques Romains nous fassent regarder Leon, comme un homme qui ne faisoit pas mystere de son impieté.

Supposons le neantmoins aussi religieux qu'on voudra. Toûjours est-il bien certain que, si l'abus, qu'on fait de l'autorité du Pape, en accompagnant ses pardons d'horribles blasphêmes, tombe sur ceux qui les distribuent, l'abus qu'on fait du Christianisme, en vendant les graces de Dieu, ne peut tomber que sur le Pape qui en a donné la commission. Mais, dira-t-on encore, le tems de Leon dixiéme peut être flétri de cette tache par l'avarice de ce Pape, sans que la chose tire à consequence pour l'Eglise Catholique en general. Cette réponse est frivole pour deux raisons. La premiere est, qu'il y a dans l'Eglise qui se dit Catholique un trafic de choses saintes, durable, fixe, constant, fondé sur les principes même de sa foy & divisé en ses

trois branches, 1. le trafic des Prêtres vendant les suffrages de l'Eglise par le commerce de leurs Messes; 2. le trafic des Moines communiquant les merites de leurs flagellations & de leurs œuvres penitentielles à tous ceux qui leur font des liberalités; 3. le trafic du Pape vendant ses pardons au profit de son Siege, c'est-à-dire, à ceux qui les payent ou qui servent le St. Siege & contribuent à son avancement temporel.

La seconde raison est, que depuis plus de huit cens ans on ne trouve point, même dans les plus beaux jours de cette Eglise, un tems qui ne soit marqué de cette simonie. C'est là une verité de fait, dont ceux, qui ont des yeux & qui sçavent lire, peuvent s'instruire par eux mêmes.

Dès le tems de Charlemagne les Papes étoient en possession de vendre leurs pardons &, qui plus est, de manquer à la fidelité du commerce ou à la bonne foy ordinaire entre des marchands. Ce Roy Lombard qui donna au Pape les Alpes Cottiennes, *pour en obtenir la remission de ses péchés*, ce Roy Lombard ne prevoyoit

prevoyoit pas que Charlemagne pour le même prix, reçu de la même main, détruiroit ensuite le Royaume des Lombards.

Mais qu'est-ce que tout cela ? Si vous le comparés aux horreurs du siecle suivant, qui est le dixiéme & que Baronius nomme un siecle de fer pour sa dureté & sa sterilité en bien &c. *L'abomination de la désolation*, selon Baronius même, *étoit dans le temple de Dieu. Quelle étoit*, dit-il, *la face de la sainte Eglise Romaine ! Qu'elle étoit vilaine & difformé ! lorsqu'il n'y avoit que des infames prostituées, qui la gouvernoient, qui changeoient & rechangeoient les Papes à leur gré &, ce qui est encore plus effroyable, qui faisoient seoir sur la chaire de St. Pierre leurs galans & leurs mignons.* Les autres Historiens des Papes n'en disent pas moins. Ils nous parlent d'une longue suite de Souverains Pontifes, brigans, assassins, magiciens, simoniaques, parjures, sacrileges, oppresseurs du Peuple, & qui ne parviennent au trône de Jesus Christ, qu'en se massacrant les uns les autres.

C'est dans ce temps-ci que le corps du Pape Formose tiré de son sepulchre & revêtu de ses habits Pontificaux est mis à la question par la faction qui lui avoit été opposée. On lui demande gravement, pourquoi il a usurpé le Pontificat, & comme il ne repond rien à cette question, il est traité en coupable deüement convaincu. Pour punir son sacrilege, on lui coupe les doits de la main dont il benissoit le peuple, & puis on le jette dans le Tybre. Après cela vous voyez une suite de Papes divisez en deux factions, qui s'emparent du Siege tour à tour, & dont les uns ne s'occupent qu'à casser les actes de Formose, les autres à les retablir, & tous remplissent Rome de sang, & le monde Chrétien de scandale & d'horreur. Sergius se saisit du Pontificat par les ruses de sa maitresse Morosie, dont il eut Jean XI. Jean X, par l'artifice d'une autre Morosie, occupe le siege Romain: mais peu de temps après il est étouffé avec un coussin, que la prémiere Morosie lui met sur la bouche & sur le nez. Jean XI. fils de Sergius & de Morosie se distingue par les

les monstrueux dereglémens, qui ont donné lieu à la plainte de Baronius & à ses tragiques exclamations. Jean XII, après avoir été fait Pape à l'âge de douze ans, est tué surpris en adultere. Leon 8. se saisit du Papat, quoiqu'il fût encore laïque. Boniface VII occupe le siége, après avoir fait étrangler dans un cachot son prédecesseur. Jean XV. pille l'Etat & l'Eglise, en faveur de sa parenté. Sylvestre II Magicien ou aspirant à la gloire de le paroître se fait une Tête enchantée sous certaines constellations, & qui doit servir d'Oracle à celui qui se dit l'Oracle des Chrétiens.

Voilà quels étoient les depositaires du salut, les dispensateurs des mérites des Saints, les directeurs & les tresoriers de la banque celeste, durant l'espace de cent cinquante ans, que ce scandale a continué, de l'aveu des auteurs Catholiques Romains. Baronius s'en prend à la tyrannie des Adelberts, Marquis de Toscane, qui dès le siécle précedent s'étoient mis en possession de violenter ou de corrompre par argent le Peuple & le Clergé Romain, pour avoir

des Pontifes à leur devotion. Mais il ne touche pas à la veritable difficulté. Car quoi ! St. Pierre ne pouvoit il pas bien prévoir que l'Empire du Monde Chrétien, attaché à sa Chaire, avec une prosperité sans bornes, attireroit dans le Sanctuaire les armes & les brigues des méchans ; ce qui donneroit lieu, dans l'election des Papes, à tous ces differens massacres qui de temps en temps ont fait couler des ruisseaux de sang humain ? Mais laissant là St. Pierre, n'admirés vous pas que Jesus Christ, après l'état de son humiliation & pendant le triomphe de son Eglise, ait voulu se mettre dans une telle dependance des Marquis de Toscane, qu'il confie les thresors de sa misericorde à leur avarice & à leur ambition ? Si par ces fleaux de sa colere Dieu se contentoit de punir les hommes qui l'offensent sur la terre, on n'auroit aucune raison d'en être surpris. Mais qu'ont fait les ames des fideles, qui souffrent dans l'autre monde, pour avoir leur bonne part aux malheurs de celui-ci ? Pourquoi faut il que les tyrans de l'Italie, soient les tyrans du Purgatoire,

&c.

& cela pendant l'espace de cent cinquante ans? Car il faut de deux choses l'une, ou que pendant tout ce temps là le Siége Romain soit comme vacant à l'égard des ames du Purgatoire qui n'en tirent plus aucun secours, ou qu'il n'y ait de ressource pour elles, qu'autant qu'elles ont de l'argent à faire conter aux Aldeberts, aux Morosies & à la Cour avide & interessée des Monstres qui occupent le trône de JesusChrist. Baronius nous apprend là dessus une curieuse anecdote, c'est que les reliques de la barbe de St. Pierre faisoient alors de grans miracles à Senlis en France, pour reparer le scandale que ses Successeurs donnoient à Rome: mais le malheur est, que ces miracles, qui édifioient les vivans, ne soulageoient pas les morts. La barbe de St. Pierre faisoit des merveilles: mais ses indignes Successeurs avoient la clef du tresor des pardons.

La venalité de ces pardons étoit certaine sous le Pontificat des Papes que Baronius appelle des monstres: mais que dira-t-on des Papes ses heros? On doit ce nom 1. aux Pontifes, qui ont poussé à

bout les Empereurs au sujet des investitures; 2. aux Papes qui ont publié la Croisade contre les Sarrazins; 3. à ceux d'entre eux qui ont employé leur puissance à détruire les Vaudois & les Albigeois.

A l'égard des prémiers, c'est le paradoxe ou plutôt le prodige de l'histoire, de voir des Empereurs, après le gain de cinquante batailles ou grans combats, obligez de faire amande honnorable aux pieds de leur ennemi: mais, ce qui fait cesser la surprise ou plûtôt qui l'augmente infiniment, c'est que ces Empereurs, au fort de leurs bons succès, se trouvent abandonnez de tout le monde, des soldats & des officiers de leur armée, de leurs sujets & des Princes leurs vassaux, de leurs peuples & de leurs domestiques, quelquefois même de leurs femmes & de leurs enfans, que le Pontife souleve contre eux. Par quel moyen! Vous voulez le savoir, & j'ai horreur de le dire. Par les mérites de Jesus Christ & par les satisfactions des Saints, qu'il tire du thrésor de l'Eglise pour acheter des traitres, ou pour recompenser la

trahison. On parle ſelon les principes de l'Egliſe Romaine, & ſelon le commun raport des Hiſtoriens.

En vain nous tirerions le rideau ſur un objet ſi odieux ; En voici un autre, qui ne l'eſt guere moins. Urbain II ſans d'autre fond ni d'autre crédit que celui de ſa banque ſpirituelle, compoſée de mérites & de pardons, Urbain trouva le moyen, comme on l'a veu, d'envoyer trois cens mille hommes ravager l'Aſie, pour prêcher l'Evangile à ſa maniere, ou pour convaincre les infideles que Jeſus Chriſt eſt mort pour eux. Il ne fût pas content d'avoir en ſa puiſſance le ſuperflu de ſa ſatisfaction, ſi pour un ſurabondant du ſurabondant même il ne poſſedoit ſon ſepulcre ; & parce que le ſepulcre de Jeſus Chriſt eſt dans la Paleſtine, il faut que la Paleſtine devienne pendant près de deux ſiécles le cimetiere commun des Chrétiens. Car cette croiſade fut ſoutenüe de ſept ou huit autres, publiées par divers Pontifes, qui n'épargnérent ni leurs pardons ni le ſang humain, pour augmenter leur autorité, ſous prétexte de conquérir la

Terre Sainte. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les mérites du fils de Dieu ayent fourni aux fraix de l'entreprise, & que ses misericordieux pardons fussent comme la monoye courante avec laquelle on recompensoit la peine que les troupes de St. Pierre prennoient de ravager, avec l'Asie & Afrique, toutes les parties du Monde Chrétien.

Les Vaudois & les Albigeois [illegible] leur tour. Car il leur falut expier le crime de lire la parole de Dieu, de prier en langue entendue, de communier sous les deux espéces, de ne pas deïfier le sacrement, de refuser le culte religieux aux créatures, de ne pas se prosterner devant l'ouvrage de ses mains, de prendre l'Ecriture pour la regle de sa foi, de n'aller au Pere que par le fils, de donner tout à la grace & rien à ses mérites, de ne connoitre d'autre satisfaction que celle de Jesus Christ; de ne jurer que par le Dieu de verité, avec je ne sai combien d'autres hérésies de cet ordre, toutes professées de St. Pierre; mais anatematizées par ses Successeurs. On publia la Croisade contre ces héré-

tiques

tiques de nouvelle espéce, avec abondance de pardons pour les Croisés leurs persecuteurs. Ainsi le tresor des indulgences fut ouvert à ceux qui exterminoient des gens de bien; car on donnoit ce nom aux nouveaux ennemis de l'Eglise Catholique, & la pieté sembla s'être retirée parmi eux.

Mais, si les Saints glorifiés voyent dans le miroir celeste ce qui se passe sur la terre, comme on nous l'assure, je ne sai de quel œil ils ont vû tout cela. Trouvent ils bon, ces Esprits Saints, qu'on vende les choses spirituelles, & en particulier leurs merites surabondans? Il n'y a pas d'apparence. Il faut croire que du moins en cela ils entrent dans le sentiment des prétendus hérétiques, qui de tout leur cœur detestent ce trafic; comment donc se plairroient ils à voir repandre le sang de ces derniers? Comment fourniroient ils aux frais de la guerre qu'on leur fait? comment approuveroient ils que leurs propres mérites, tirés du tresor de l'Eglise, fussent la recompense la plus ordinaire des massacres qu'on en fait? Les prémiers Martyrs n'attendoient pas sans doute que le

le surabondant de leurs satisfactions servit un jour à payer le meurtre des Chrétiens. Quel est leur étonnement, de voir que les mérites de leur patience deviennent le prix de la cruauté, qu'ils ont versé leur sang pour faire repandre celui des autres, & que par la valeur surabondante de leur martyre ils sont devenus persecuteurs contre leur intention! Quel spectacle pour ces humbles glorifiez, que ce qu'ils ont souffert de trop pour le nom de Dieu, accable, ruine, extermine des gens qui croyent ne pouvoir souffrir assés pour la gloire de leur Sauveur! Tout cela leur déplait sans doute, à moins qu'ils n'ayent bien changé, depuis qu'ils sont dans le sejour de la gloire. Qu'y feroient ils? Il faut passer par là, *jusqu'à ce que le Saint Siége en ait autrement ordonné*.

Mais peut être que ce desordre ne durera qu'autant que ces guerres; après quoi les pardons se distribueront gratuitement. Non. Les choses après cela vont leur même train, ou le changement n'est que dans la maniere. On donne une autre forme à ce bureau de commerce: mais sans abolir le trafic, & toute la dif-

difference qu'il y a, c'eſt qu'autrefois les pardons de Rome, avec les mérites des Saints, ſervoient à payer les armées de St. Pierre; au lieu que dans la ſuite elles groſſiſſent ſes revenus. On taxe ces pardons, on les met en parti, pour en faire entrer l'argent dans les coffres de ſa Sainteté. C'eſt le Pape Jean XXII, à qui on en donne la loüange. Il mourut riche de vingt & cinq millions d'or, après avoir mis en ordre le bureau des pénitences & la taxe de la Chancellerie Apoſtolique, dont environ deux cens après le fameux Claude d'Epenſe nous parle en ces termes. *On pourroit dire que l'accuſation de ce honteux trafic eſt fauſſe, & qu'elle à été inventée pour rendre le Pape odieux, n'étoit que la choſe eſt notoire & expoſée à la veüe de tout le Monde. On void*, ajoûte-t-il, *un livre imprimé, qui ſe vend aujourd'huy & depuis long temps, intitulé les taxes de la Chancellerie Apoſtolique, où l'on trouve la permiſſion de commettre les crimes les plus enormes, & de tous on met en vente l'abſolution, quand on les a commis.*

Le

Le Pape Pie II, quand il n'étoit encore qu'Eneas Sylvius, ne parloit pas autrement. *La Cour de Rome*, dit-il, *ne donne rien sans argent. On y vend l'imposition des mains & les dons du St. Esprit; & la remission des péchés ne s'y donné non plus qu'à force d'argent, de potest. Pap. quæst.* 3. A quoi il faut ajouter le mot si connu du fameux Mantuan, *Tout se vend à Rome, temples, autels, sacerdoce, sacrifice, encens, prieres, Ciel, Dieu même.* O que Simon le Magicien auroit bien sa revanche de l'insulte que St. Pierre lui fit autrefois à Samarie, si cet Impie revenoit au Monde! Il fut confondu par ces paroles si pleines de verité & de force, *ton argent perisse avec toi, de ce que tu as estimé que le don de Dieu s'aquiere par de l'argent, tu n'as ni part ni héritage dans cette affaire*, il fut atterré par cette juste censure, par ces foudroyantes paroles. Mais à présent il n'en feroit que rire. Est ce donc, diroit il, que l'Esprit de verité si souvent & si notoirement achepté dans un Conclave ou les pardons & les indul-

gences

gences, que St. Pierre accorde pour de l'argent, ne ſont pas un don de Dieu? Et d'où vient que je ne ſaurois, *avoir ni part ni héritage dans cette affaire?* Eſt ce parceque je ne me ſuis point aviſé de vouloir achepter tout ce qui étoit à vendre? Car je n'ai encore rien offert pour la ſatisfaction, & les mérites de Jeſus Chriſt. Mais pourquoi ne puis je avoir part aux pardons, en les payant ſelon la taxe de la Chancellerie Apoſtolique? Si St. Pierre, que ce bureau de commerce reconnoit pour ſon fondateur, par cela même qu'il ſe nomme Apoſtolique, ſi St. Pierre eſt ſauvé, je puis eſpérer de l'être, & ſi je peris, il eſt juſte qu'il périſſe, & que les deux Simons aillent enſemble, puiſqu'ils n'ont rien à ſe reprocher.

Il ne reſte plus qu'à repondre à une objection qui a déja été faite contre la premiére partie de cet ouvrage, & qu'on fera peut être contre cet examen du Purgatoire, qui en fait la ſuite, c'eſt qu'on n'y traite pas la controverſe aſſez ſerieuſement.

ſement. On repond que les ſimples jeux d'eſprit ne ſont ni de nôtre goût ni à nôtre uſage, & qu'on conſent à retrencher toutes nos ironies ſur le Purgatoire & la Tranſubſtantiation, qui ne ſe trouveront pas de veritables demonſtrations. Après cela, ce qu'on peut faire de mieux, eſt d'écouter Louïs de Montalte, à qui on avoit fait le même reproche. *Comme les verités Chrétiennes*, dit-il, *ſont dignes d'amour & de reſpect, les erreurs qui leur ſont contraires, ſont dignes de mepris & de haine; parce qu'il y a deux choſes dans les verités de nôtre Religion; une beauté divine qui les rend aimables, & une ſainte majeſté qui les rend venerables; & qu'il y a auſſi deux choſes dans les erreurs; l'impieté qui les rend horribles, & l'impertinence qui les rend ridicules. Et c'eſt pourquoi comme les Saints ont toûjours pour la verité ces deux ſentimens d'amour & de crainte, & que leur ſageſſe eſt toute compriſe entre la crainte qui en eſt le principe & l'amour qui en eſt la fin, les Saints ont auſſi pour l'erreur ces deux ſentimens de haine & de mépris, & leur zéle s'employe également à repouſſer avec force la malice des impies, & à confondre avec riſée-*

risée leur égarement & leur folie. Cet Auteur prouve sa maxime, 1. par l'exemple de Dieu même, qui dit aux pécheurs impenitens, *in interitû vestro ridebo & subsannabo*; 2 par celui des Justes qui rient en voyant la punition des méchans, selon ces paroles de Job, *innocens subsannabit eos*; 3. *par cette ironie amere & sensible, dont Dieu piqua vivement Adam après sa cheute, voici l'homme est devenu comme l'un de nous*; 4. par ces paroles de St. Augustin, *les sages rient des insensés, parcequ'ils sont sages, non de leur propre sagesse: mais de cette sagesse divine qui rira de la mort des méchans*; 5 par St. Crysostome, St. Cyrille & St. Augustin paraphrasant cette ironie de JesusChrist à Nicodeme, *quoi! vous êtes Maitre en Israël, & vous ignorés ces choses?* A quoi il joint St. Jerome dans ses écrits contre Vigilance & les Pelagiens; Tertullien dans son Apologetique contre les folies des idolatres; St. Augustin contre les Religieux d'Afrique *qu'il appelle les Chevelus*; St. Irenée & plusieurs autres Peres.

Je n'ai donc pas crû faillir en les suivant, ad-

ajoute-t-il, *& comme je pense l'avoir assés montré, je ne dirai plus que ces excellentes paroles de Tertullien, qui rendent raison de tout mon procedé.* „ Ce que j'ai fait n'est qu'un jeu avant un véritable com-
„ bat. J'ai montré les blessures qu'on
„ peut vous faire, plûtôt que je ne vous
„ en ai fait. Que s'il se trouve des en-
„ droits où l'on soit excité à rire, c'est
„ parceque les sujets même y por-
„ toient. Il y a beaucoup de choses
„ qui meritent d'être moquées & jouées
„ de la sorte, de peur de leur donner du
„ poids en les combatant serieusement.
„ Rien n'est plus deu à la vanité que la
„ risée, & c'est proprement à la verité
„ à qui il appartient de rire, parce-
„ qu'elle est gaye, & de se joüer de ses
„ ennemis, parcequ'elle est assurée de la
„ victoire. Il est vrai qu'il faut pren-
„ dre garde que les railleries ne soient
„ pas basses & indignes de la verité.
„ Mais à cela près, quand on pourra
„ s'en servir avec adresse, c'est un de-
„ voir que d'en user. " *Ne trouvès vous pas mes, Peres*, continüe nôtre Auteur, *que ce passage est bien juste*

à

à notre sujet. Ce que j'ai fait n'est qu'un jeu avant un véritable combat. Je n'ai fait encore que me joüer & vous montrer plutôt les blessures qu'on peut vous faire que je ne vous en ai fait. J'ai exposé simplement vos passages sans y faire presque de reflexion. Que si on y a été excité à rire, c'est parce que les sujets y portoient eux mêmes. Car qu'y a-t-il de plus propre à rire que de voir une chose aussi grave que la morale Chrétienne remplie d'imaginations aussi grotesques que les vôtres. On conçoit une si haute attente de ces maximes qu'on dit que Jesus Christ a lui même revelées à des Peres de la societé, que quand on y trouve qu'un Prêtre, qui a receu de l'argent pour dire une Messe, peut outre cela en prendre d'autres personnes, en leur cedant toute la part qu'il a au sacrifice &c. lors, dis-je, qu'on entend ces decisions & autres semblables, il est impossible que cette surprise ne face rire; parceque rien n'y porte davantage qu'une disproportion surprennante entre ce qu'on attend & ce qu'on void. Et comment auroit on pû traiter autrement la plus part de ces matieres, puisque ce seroit les autorizer, que de les

trai-

traiter autrement, selon Tertullien? Quoi faut il employer la force de l'Ecriture & de la tradition, pour montrer que c'est acheter un benefice que de donner de l'argent comme un motif pour se le faire resigner?. Il y a donc des matieres qu'il faut mepriser, & qui méritent d'être jouées & moquées.

Ne diroit on pas que La Bruyere avoit nôtre Auteur en veüe, lorsqu'il parloit ainsi? *un homme né Chrétien & François se trouve contraint dans la Satyre; les grans sujets lui sont defendus: il les entame quelquefois, & se detourne ensuite sur de petites choses qu'il releve par la beauté de son Genie & de son Stile.*

Montalte a raison dans le principe, il ne manque que dans l'application. Le mal est, que sa prévention ne lui laisse voir que la Societé des Jesuites, là où il trouveroit le Siége Romain, s'il vouloit ouvrir les yeux. Le mot pour rire n'est ici que pour les Protestans, qui condamnent le trafic des choses saintes, en gros & en détail, dans le Pape comme dans les Jesuites. Ils ne nient pas que, celui qui sert à l'Autel, ne doive vivre de l'Au-

l'Autel, puisque c'est là l'usage établi deDieu même sous la Loi & sous l'Evangile: mais ils ont une juste horreur pour la simonie, & cette simonie ils la trouvent dans le trafic des Messes, autant pour le moins que dans celui des Benefices. Montalte croid n'avoir besoin ni de l'Ecriture ni de la Tradition pour prouver, que c'est acheter un benefice, que donner de l'argent comme un motif pour se le faire resigner par le collateur: mais que repondra-t-il ce grand Montalte, que repondra-t-il aux Protestans, quand ils lui diront, en lui rendant ses propres paroles, qu'ils n'ont besoin ni de l'Ecriture ni de la Tradition pour prouver, que c'est acheter les satisfactions des Saints que donner de l'argent, comme un motif pour se les faire appliquer par les ministres de son Eglise?

Ce qu'il y a de desagreable pour nôtre Auteur, c'est que les Jesuites defendent bien ou mal leur simonie, au lieu qu'il ne sauroit defendre la sienne sans se contredire. La decision, dont il se moque tant, est celle-ci. *Si l'on donne un bien temporel pour un bien spirituel, & qu'on donne*

l'argent pour le prix du benefice c'est une simonie visible. Mais si on le donne comme le motif qui porte la volonté du collateur à le conferer, ce n'est point simonie, encore que celui qui resigne, considere & attende l'argent comme sa fin principale. Voilà ce qui fait rire Montalte : mais rira bien qui rira le dernier. Supposons un homme qui par son Testament laisse dix mille écus à l'Eglise pour obtenir les graces spirituelles, qui doivent le soulager dans les tourmens de l'autre Monde, & dites moi comment vous justifierés cette action, du crime de simonie, autrement que par la distinction que les Jesuites ont employée pour défendre le trafic des benefices. Le moyen que Montalte defende sans cette distinction une pratique de son Eglise si generale, si autorisée, si pieuse, si sainte au jugement de tous ses Catholiques ? Car si un benefice est un bien spirituel, les graces qui nous délivrent du Purgatoire sont aussi un bien spirituel. Si l'on obtient le benefice par de l'argent, c'est par de l'argent que le mourant obtient les graces

ces qui doivent le soulager dans l'autre Monde. Et que deviendra donc cet agonizant si la grande distinction ne le tire d'affaire? Le sauverés vous par la simonie, si les Jesuites manquent à le sauver par la direction de l'intention? Mais venons au fait. L'argent qu'on donne pour obtenir les suffrages de l'Eglise, & par ces suffrages les mérites de Jesus Christ & la satisfaction des Saints, cet argent est il destiné à payer ces graces spirituelles leur juste valeur? à les payer dans le sens litteral & rigoureux de cette expression? Il n'y a pas d'apparence. Cet argent n'est point le prix du bien spirituel comme les Jesuites l'ont fort bien decidé, puisque dans une exacte évaluation le bien spirituel qu'on obtient vaut sans doute plus que l'argent qu'on donne. Avoüés donc qu'on donne cet argent, non comme le prix du bien spirituel: mais simplement comme un motif qui porte la volonté des ministres de l'Eglise à le conferer. C'est un motif sans doute & très efficace, car vous attendriez long temps, si vous prétendiez que sans argent les mérites des Saints vous fussent particuliérement

appliqués par les suffrages de l'Eglise Romaine.

Mais, dit Montalte, peut on excuser un Prêtre qui pour la même Messe prend de l'argent de plusieurs personnes? Pourquoi non? Le pauvre homme fait le mieux qu'il peut son négoce, si negoce y a, & s'il n'y en a pas, à qui en est on obligé qu'à la distinction des Jesuites?

On peut offrir le sacrifice à l'intention de plusieurs, puisque la vertu de ce sacrifice n'est pas bornée à sauver un seul homme. Voulés vous donc que ce Prêtre meure de faim faute d'une intention salutaire à plusieurs personnes?

Après tout l'argent, qu'on lui donne pour sa Messe, lui est un motif pour la dire, puisqu'il ne la diroit pas sans cet argent. On achepte donc selon la regle de nôtre Auteur; & qu'achepte-t-on? On achepte, n'en deplaise à Montalte, non le bien spirituel, qui est sans prix: mais la volonté de celui qui le confere, laquelle est taxée à une certaine somme; & puisque c'est son intention ou sa bonne volonté qu'on lui paye, pourquoi lui se-

feroit il défendu de faire valoir sa marchandise, lorsqu'il le peut sans s'écarter des principes de sa Religion?

Oui, mais on partage ici la valeur du sacrifice en plusieurs portions; car, dit Filliutius, *un Prêtre, qui a receu de l'argent pour dire une Messe, peut recevoir de nouvel argent sur la même Messe; en appliquant la partie du sacrifice qui lui appartient comme Prêtre, à celui qui le paye de nouveau, pourveu qu'il n'en reçoive pas autant que pour une Messe entiére; mais seulement pour une partie, comme pour un tiers de Messe p. 143.* Filliutius à raison dans les principes de son Eglise. Ne dites vous pas la même chose, lorsque vous attendés qu'une ame sorte du Purgatoire, non à la prémiere, deuxiéme, troisiéme, mais à la milliéme, dix milliéme, trente milliéme Messe qu'on dit pour le repos de cette ame? Pourquoi ne diviseroit on pas la valeur de chaque Messe, lorsqu'on partage la vertu du total de ces Messes? Il n'y a pas plus de raison pour l'un que pour l'autre.

On devroit bien, du moins pour sau-

ver les apparences, on devroit avoit établi que la premiere Messe de chaque Prêtre, qui est ordonné, tireroit une ame du Purgatoire, comme on l'a decidé de la prémiere Messe d'un Legat à Latere, qui entre dans les fonctions de sa legation. Les âmes fideles, qui souffrent dans l'autre Monde, en seroient plus promptement secourues, & les pauvres pourroient se flater que chaque Prêtre, pour attirer la benediction de Dieu sur son ministere, diroit sa premiére Messe à l'intention de quelque ame infortunée qui, faute d'avoit posledé les commodites de cette vie, est condamnée à souffrir plus long temps les tourmens de la vie à venir. Mais qu'y faire? Telle est l'opposition qui est entre Jésus Christ & son Vicaire, que lorsque l'un dit, *vous êtes bienheureux, vous pauvres, car le Royaume des Cieux vous appartient*, l'autre repond, vous êtes malheureux vous pauvres, car les secours de l'Eglise Catholique sont destinés à d'autres que vous.

Le mal est pour nôtre Auteur, c'est une reflexion generale par où je finis cet examen,

men, le mal eſt pour lui, que les deux principaux pivots qui ſoutiennent la Morale des Jeſuites, ſavoir la doctrine des opinions probables & celle de la direction d'intention, ſont auſſi les deux grans fondemens de ce qu'on nomme la foi Catholique. La direction d'intention a ſervi à tirer nos Catholiques d'un aſſés mauvais pas. On va voir qu'ils ne ſont pas moins redevables au principe de la probabilité.

Si c'eſt ici un mal, comme on auroit tort d'en douter, c'eſt pour eux un mal neceſſaire. Comment les partiſans de Montalte s'en paſſeroient ils eux-mêmes dans l'acte le plus ſolemnel de leur Religion, qui eſt l'adoration qu'ils rendent au Sacrement? Il faut, ſous peine de ſe reconnoitre idolatres, s'en tenir dans cette occaſion, pour le moins, au principe de la probabilité. Car on n'eſt point aſſuré que le Prêtre ait eu l'intention de conſacrer l'Hoſtie qu'ils adorent. Ce Prêtre peut être un Calviniſte deguiſé qui déja medite ſa retraite en Hollande ou en Angleterre. Qui ſait s'il n'eſt pas Arrien, Socinien, Deïſte ou incredule dans le ſecret de ſon cœur?

Il y a assés de gens de ce caractere. Au reste si Bellarmin étoit le seul a soutenir que, *comme personne ne peut voir l'intention d'autruy, il ne peut être certain d'une certitude de foi, qu'il reçoit un vrai sacrement, lib. 3. de justific. cap.* 8. s'il étoit seul en cela, on le laisseroit dire; on sait qu'étant Jesuite il avoit interêt à defendre le grand principe de la Societé, que la probabilité suffit, sans la certitude de la foi, pour assurer la conscience dans la pratique de ses devoirs. Mais par malheur Bellarmin est soutenu par le Concile de Trente, qui declare que les sacremens ne sont pas sacremens, si le ministre, qui les confere, n'a pour le moins l'intention de faire ce que l'Eglise fait, *si quis dixerit in Ministris, dum Sacramenta conficiunt & conferunt, non requiri intentionem saltem faciendi quod Ecclesia facit, anathema sit, Concil. Trident. Sess. 7. can.* 11. Et quel autre que Dieu peut la connoître avec certitude cette intention, sans laquelle ni on ne fait ni on ne confere le sacrement? Les partisans de Montalte n'ont qu'à s'examiner sur cette regle. Comment veulent ils qu'un homme, qui

qui ne croid pas leur myſtere, ait l'intention de faire ce que l'Egliſe fait? Il ſe moque interieurement de la Tranſubſtantiation; bien loin d'avoir aucune intention de tranſubſtantier. Eſt-ce là ce que l'Egliſe fait? Et qui leur repondra que le Prêtre, qui vient d'officier à leurs yeux, n'eſt pas du nombre de ces incredules? ont ils quelque révelation que cela n'eſt pas? ou Dieu leur a-t-il communiqué un de ſes attributs les plus incommunicables, qui eſt celui de connoitre les ſecrets des cœurs? C'eſt donc manifeſtement ſur une opinion probable & non certaine qu'ils rendent le culte de Latrie au Sacrement.

Il y a plus, c'eſt qu'en cela de deux opinions probables ils ſuivent la moins probable, afin que rien ne manque à leur conformité avec les Jeſuïtes. Cela eſt fondé ſur ce principe inconteſtable dans leur Religion, c'eſt qu'ils ne peuvent avoir aucune certitude de la validité du ſacrement, ni par conſequent que Jeſus Chriſt ſoit là en corps & en ame, à moins d'être aſſurez, que le Prêtre, qui conſacre, eſt un vrai Prêtre. Or il

est très probable qu'il ne l'est point. Pourquoi? Parce qu'il est moralement impossible que la mission des Ecclesiastiques Romains soit venue des Apotres jusqu'à eux, sans trouver en chemin des Evêques, qui étant interieurement incredules & sans religion, auront eu, en conferant les ordres, toute autre intention que celle de faire ce que l'Eglise fait; sur tout lorsqu'on suppose que des monstres ont gouverné l'Eglise pendant l'espace de cent cinquante ans. Pour se flater qu'il en soit autrement, il faut supposer un miracle perpetuel qui ait corrigé l'intention des plus méchans Evêques, pendant toutes leurs ordinations, & depuis le temps des Apôtres, jusqu'au nôtre, ce qui pour le moins est très peu vraisemblable.

Il y a long temps que probablement la vraye mission s'est perduë, par l'interterruption de l'intention necessaire pour la validité du sacrement qui la confere, & ce seroit une merveille des plus extraordinaires qu'il restat encore un Prêtre qui véritablement Prêtre eut le droit & le pouvoir de consacrer. Il n'en reste plus aucun selon toutes les appa-

ren-

rences, ou le nombre est sans doute très petit. C'est beaucoup s'il y en a un entre cent dirai-je? ou cent mille, dont la vocation ne soit demeurée en chemin; ce qui nous suffit & qui est même plus que suffisant pour nôtre dessein. Car de là nous tirons deux consequences contre ces Mrs., l'une qu'une opinion probable sans certitude de foi assûre la conscience dans le vrai systeme de leur religion; l'autre que, quand les Catholiques adorent le sacrement, où Jesus Christ ne peut être, si le Prêtre qui officie n'est un vrai Prêtre, ils agissent tous sur le principe qu'on croyoit particulier aux Jesuites, puisqu'ils préferent l'opinion la moins probable à la plus probable jusqu'à la prendre pour la regle de leur conduite dans la pratique du plus important de leurs devoirs. Quelle gloire pour la Societé! Les Jansenistes, comme les autres, ont obligation à sa Morale. Ils ne sauroient même s'en passer, puisqu'elle rectifie leur culte, & les empêche d'être idolatres dans l'adoration du sacrement, qui fait une partie si considerable de leur Religion.

SUITE DE LA NARRATION HISTORIQUE.

POur revenir à nos Croisés, comme leur histoire est assés connue, on est dispensé d'entrer dans le detail de leurs differentes expéditions. On se contentera de quelques remarques generales, qui sont essentielles au dessein qu'on a de montrer que les principales circonstances de l'évenement repondent avec une divine justesse aux principaux traits du tableau prophetique, que Jesus Christ nous en avoit laissé par anticipation.

1. Ce qu'on void d'abord ici, c'est un remuement general ou plutôt un renversement de la Chrétienté le plus étrange & le plus triste qui fut jamais. Car voici, pour ainsi dire, une partie du Monde qui tombe sur l'autre, pour s'écraser elle même. On diroit que l'Europe soulevée a conspiré & resolu sa propre perte, puisqu'elle a fait moins de mal à l'Asie & à l'Afrique qu'elle n'en a receu.

2. Ce qui nous paroit après cela, c'est qu'il

qu'il n'y avoit que le Pape capable de former une pareille entreprise. On se seroit moqué de tout autre qui en auroit fait la proposition. Quelle apparence d'en former seulement le projet! Il ne faloit pas moins que l'autorité de celui, qui ose se dire *le Roi des Rois & le Seigneur des Seigneurs*, pour obliger les Empereurs a abandonner le timon de l'Empire, les Rois à quitter leurs Royaumes, les Princes à depeupler leurs terres, & les personnes de toute condition, de tout âge, de tout état, de tout caractere abandonner leur patrie, pour courir en insensés se faire égorger dans la Palestine. 3. Il faloit pour cela, non seulement un Pape: mais un Pape déja établi, & maître de ses maîtres. C'est sa revolte contre l'Empereur de Constantinople son legitime Souverain, c'est sa revolte qui l'a mis en passe de faire de pareilles entreprises. Car, si Rome avec l'Exarchat fût demeurée entre les mains des Grecs, ceux-ci n'auroient sans doute pas souffert que le Pape leur jettât toutes les forces de l'Europe sur des bras, encore moins que les Croisés chemin faisant se fai-

sissent de Constantinople & de leur Empire, sous les auspices de l'Evêque de Rome leur Vassal.

4. L'Autorité du Pontife, quelque respectée qu'elle fût, ne suffisoit pas même pour l'éxécution d'un tel dessein, si elle n'avoit été soutenue de la disposition generale des Esprits & de la superstition des peuples, qui violemment frapés des tourmens de l'autre vie n'avoient rien à refuser à celui qui promettoit de les en affranchir. Voilà les causes les plus generales de l'évenement; en voici de plus prochaines.

5. Cet guerre, si ruineuse pour tout autre, étoit avantageuse au siége Romain, qui y trouva un secours tout prêt contre les Sarrazins déja trop proches puisqu'ils étoient maitres de la Sicile, comme aussi contre l'Empereur d'Allemagne, avec lequel on étoit brouillé au sujet des investitures. D'ailleurs la guerre contre les infideles fournissoit au Pontife le prétexte de lever dans tous les païs de son obédience des impots excessifs, dont il disposoit à sa volonté; car ceux qui refusoient de faire le voyage en étoient dispensés

pour

pour leur argent, pour lequel même ils recevoient des indulgences, qui avec l'exemption de la guerre leur valoient celle des peines du Purgatoire. Outre cela, comme la Croisade mettoit toutes les forces de l'Europe entre les mains du Pontife, elle affermissoit sa souveraineté sur les Princes & sur les Rois, qui laissoient le Pape dominer par ses émissaires dans leurs propres Etats, pendant qu'ils marchoient vers la terre Sainte, soit pour expier leurs pechés, soit pour éviter l'excommunication dont on les menaçoit, lorsqu'ils refusoient de se croiser. J'ajoute enfin que le Clergé, particulierement devoué au Siége Romain, demeuroit le maitre dans l'Europe, puisqu'il gouvernoit les peuples en l'absence des Princes seculiers; sans conter que ceux-ci, pour fournir aux fraix de l'expédition, vendoient leurs biens patrimoniaux que les Ecclesiastiques acheptoient; comme Godefroi de Bouillon, qui vendit sa Comté de Bouillon & les Ardennes à l'Evêque de Liege, & Stenai à l'Evêque de Verdun. Si l'on en veut savoir d'avantage, on n'a qu'à entendre Pasquier dans ses recherches,

qui

qui décrit la chose avec beaucoup de naïveté. *Tout cela*, dit il, *sembloit specieux & plein de religion. Toutesfois le malheur voulut que le Levant fut le tombeau des Chrétiens, que nos Croisades se soient comme évanouïes en fumée, & que tous les païs que nous esperions conquerir par les armes soient demeurés dans leurs anciennes mécreances. Et qui plus est que nous ayons tourné avec le temps ces prémiers fondemens des Croisades en une ruïne & desolation de nôtre Eglise. Parcequ'en prémier lieu depuis les Papes exerçant inimitiés particuliéres contre quelques Princes Souverains, lorsqu'ils s'en voulurent vanger, les excommuniérent, puis à faute d'absolution les déclarerent heretiques. Et à la suite de cela firent souvent trompeter des Croisades contr'eux comme s'ils eussent été infideles, afin que les autres Princes s'armassent & s'emparassent de leurs Principautés & Royaumes. Ce qui causa une infinité de divisions, de troubles & de partialités dans nôtre Chrétienté. D'avantage lorsque les partisans de Rome vouloient sous fausses enseignes faire un grand amas de deniers,*

niers, on faisoit publier une Croisade contre les Turcs: & pour exciter chacun à y aller ou contribuer à cette sainte ligue, les Papes envoyoient par toutes les provinces plusieurs gens porteurs de leurs indulgences afin d'en faire part plus ou moins selon le plus ou le moins de deniers que l'on financeroit pour l'expédition de tels voyages; comme de fait il avint sous Clement cinquiéme. Car aiant été une Croisade conclue au Concile de Vienne, il l'a fit prêcher par un Cardinal en France, & se trouvérent une infinité de Seigneurs qui se voüerent à ce pelérinage. Entre autres choses, qui donnoit un denier avoit pardon d'un an, douze deniers de douze ans, & qui donnoit autant comme il convenoit pour défrayer un homme de guerre avoit indulgence pleniere & absolution de tous ses pêchés. Et le Pape disposa des personnes auxquelles il se fioit pour recevoir ces offrandes durant cinq ans, pendant lesquels il leva une incroyable somme de deniers. Mais au bout du temps le voyage fut rompu par occasion, & dit le livre, dont j'ai tiré cette histoire, que la plus grande partie de ces deniers fût donnée par le Pape à un Mar-

Marquis son neveu. Recherches liv. 5. chap. 21.

6. Le Pontife Romain étoit ainsi l'auteur & la fin de la Croisade; la fin en ce que la Croisade n'étoit utile qu'à lui; l'auteur en ce qu'elle ne s'entreprit que sous son autorité. Il commandoit aux Princes d'envoyer leurs sujets dans la Terre Sainte & d'y aller eux-mêmes en personne, quand il le jugeoit à propos; & quand ils refusoient de lui obéir, il les excommunioit, mettoit leurs Etats à l'interdit & donnoit ces Etats à qui bon lui sembloit; ce qui lui aquit bientôt un Empire despotique & universel dans le Monde Chrétien. On en trouve un exemple des plus remarquables en la personne de l'Empereur Frederic II qui, après avoir été déja excommunié deux fois, fit inutilement tous ses efforts pour se reconcilier avec le Siége qui l'avoit proscrit. Il offroit à Innocent IV de marcher en personne pour la guerre d'outre-mer, & d'employer le reste de sa vie à combatre les infideles, pourveu qu'on l'admit à la paix de l'Eglise, & qu'on lui laissât la dignité Impériale:

mais,

mais, comme sa Sainteté fut inexorable, ni cette extrême humiliation ni l'intercession des plus grands Potentats ne pût empêcher qu'il ne fut anathematizé pour la troisiéme fois au Concile de Lyon. Jusqu'alors les Papes n'avoient pas entiérement reüssi dans le dessein de rendre leur Empire aussi despotique qu'universel, en absorbant, par maniere de dire, toute la puissance seculiére. Ils trouvoient encore quelque resistance de la part des Magistrats subalternes, & une opposition plus grande encore de la part des Empereurs. Mais, après que la nouvelle superstition eut entiérement gagné le dessus, l'Evêque de Rome, tout puissant sur les Esprits parce que la crainte du Purgatoire regnoit sur les cœurs, l'Evêque de Rome ne garda plus de mesure dans ses usurpations sur l'autorité civile, soit Suprême soit Subalterne. L'inquisition prit bientôt la place de la Magistrature ordinaire. Des Rois le Pape fit ses Vassaux & de l'Empereur sa premiére victime. Tout plia sous les ordres d'un homme qui avoit établi son trône au dessus des étoiles en se disant le Vicaire

caire de Jesus Christ, & qui en délivrant les ames des peines de l'autre vie étendoit sa puissance au delà du tombeau & de la mort. Il avoit long temps étourdi le monde du bruit de sa prerogative & de ses hautes prétentions: mais il ne s'étoit pas encore veu jusqu'alors en état de les faire valoir à main armée. C'est à présent qu'il se déclare, qu'il se revele, qu'il se montre ce qu'il est. Le voila qui remplit sa destinée en Vicaire de l'Agneau mort pour nous, selon lui; en substitut du Dragon meurtrier dès le commencement, selon nous.

6. Ce qui fait bien voir, que c'est le Pape qui étoit alors le Chef de la Croisade, comme du Monde Catholique, c'est que ses Legats disputoient aux Rois le commandement des armées, qu'on envoyoit dans la Terre Sainte; témoin le Cardinal Pelage Legat du Pape, lequel au siege de Damiete ôta le commandement de l'armée à Jean de Brienne Roi titulaire de Jerusalem, qui en étoit le General. *Le Legat*, dit Maimbourg Croisf. liv. 10, *lui dit nettement & sans façon qu'il vouloit commander l'armée*,

mée, alleguant pour raison que l'Eglise avoit ordonné la Croisade, & que les Croisés, qui étoient venus au secours de la Terre Sainte, n'étoient pas les sujets du Roi de Jerusalem, qu'ils dependoient de l'Eglise, par l'autorité de laquelle ils avoient pris la croix.

8. La sainteté de cette guerre rouloit sur les trois fondemens de la Morale relachée, qu'on condamne avec tant de raison, le principe de l'équivoque, celui de la probabilité, & celui de la direction d'intention. L'équivoque la rendoit sainte, cette guerre d'ailleurs si mal entendüe. Car l'Eglise l'avoit ordonnée; & qu'entendoit-on par l'Eglise? l'ambition de son Oppresseur, comme cela parut par l'évenement. En effet cette grande puissance du Pape n'aboutit qu'à faire des autres Evêques, naturellement ses égaux & ses confreres, ses serviteurs & ses subdeleguez, qu'à fouler le haut Clergé sous les pieds, jusqu'à transporter la meilleure partie de sa jurisdiction à des Moines ses favoris & ses inquisiteurs. Elle n'aboutit, cette grande puissance, qu'à ôter aux Conciles le nom, l'autorité, la forme de Conciles, en les privant

de

de la liberté d'opiner sur les matiéres de la foi. On n'en peut douter, lorsqu'on void que le Pape Innocent III fait signer au quatriéme Concile de Latran, prétendu Universel, jusqu'à soixante dix de ses Oracles ou décisions souveraines, sans prendre la voix des Prelats, ni souffrir que personne opinat sur ce que son Esprit infaillible venoit de lui reveler. *Sit pro ratione voluntas.* Fier de voir toutes les forces de l'Europe à sa devotion il n'employoit plus le Clergé qu'à former ses propres chaines & sous le nom de l'Eglise il faisoit la guerre à l'Eglise même ou à ce qui portoit alors ce nom. L'équivoque ne pouvoit être que funeste à la commune liberté: mais peut on manquer avec un bon dessein? Non, la direction d'intention, second principe de la Morale relachée, la direction d'intention tira d'affaire le Pontife & ses devots Ministres lorsqu'ils remplissoient la terre de malheureux. Il faut du moins le croire ainsi pour leur satisfaction & pour leur honneur. Que pourroient ils alleguer pour la defense des massacres, des incendies, du pillage, des ren-

ver-

versemens, des perfidies, les abominations, qui ont signalé cette guerre, que pourroient ils dire pour la justification de tant de desordres, si la bonté de l'intention étoit incapable de les rectifier? La maxime, qu'on peut en sureté de conscience prendre l'opinion la moins probable pour la regle de sa conduite, cette maxime n'a pas été moins nécessaire dans cette occasion. Qu'auroit on fait sans elle? A raisonner selon la politique il y avoit peu d'apparence qu'on réussit à chasser les Infideles de la Palestine; encore moins à conserver cette conquête après l'avoir faite. C'étoit encore pis mille fois, à juger de cette entreprise par les principes de la Morale; car il étoit encore moins vraisemblable que le Ciel voulut consentir à la désolation du Monde Universel. On peut supposer, si l'on veut, que nôtre misericordieux Sauveur est venu au Monde pour dragonner le Genre humain, après qu'il l'auroit rachepté en souffrant la mort pour lui: mais ce sentiment est sans doute moins probable que celui qui fait agir le fils de Dieu plus consequemment & d'une

ne maniere plus digne de sa misericorde. Que feroit on donc sans l'heureux privilege de prendre, si l'on veut, l'opinion la moins probable pour la regle de ses devoirs? Ainsi voila le Siége Romain l'auteur ou le patron de la Morale relachée & de la Croisade tout à la fois. Pourquoi faire à Loyola un reproche, qui ne tombe que sur St. Pierre? Vous le voyés, si vous voulés bien ouvrir les yeux. 1. Le Siége Romain, dans la plus grande affaire qu'on ait vû, a pris pour la regle de sa conduite, non l'opinion la plus probable: mais celle qui l'étoit infinement moins, savoir qu'on deut en conscience desoler le Monde, pour conquerir le sepulcre de celui, qui est mort pour sauver le Monde. 2. Ce Siege a usé d'une étrange équivoque, lorsqu'au nom de l'Eglise il a depouillé l'Eglise même de ses privileges. 3. C'est ici que la direction d'intention fait des merveilles, puisque le Pontife corrige les plus effroyables desordres avec un bon dessein, lorsqu'il fait tout pour la gloire de Dieu, sans excepter le trafic sacrilege de ses indulgences, de-

venuës

venües la solde des Croisés & le prix de leurs brigandages.

8. On ne trouvera rien de trop fort dans cette expression, si l'on considere bien le caractere de ces pelerins de nouvelle espéce, tel qu'on le trouve dans la relation même des historiens de cette communion. L'un nous dit, *que ce fut un étrange esprit qui poussa les hommes de ce siécle à faire ce voyage, que les femmes voulurent être de la partie, qu'ayant pris des habits d'homme elles marchoient sous les armes, & que toute sorte d'impuretés & d'abominations se commettoient parmi eux.* C'est *Dodechindus Chron. Hyerof. lib.* 1. *cap.* 26. L'autre prétend, *que ce n'étoit pas Dieu ni la prudence mere des vertus, qui portoit tous les Croisés à faire ces vœux : mais que les uns marchoient pour ne pas abandonner leurs amis, les autres pour avoir de l'occupation, les autres par pure legereté, d'autres pour se mettre à couvert de la poursuite de leurs créanciers, Guilhelmus Tyrius de bello sacr. lib.* 1. *c.* 16. *Un certain Prêtre*, dit Albert Aquensis Chron. Hieros. lib. 4. c. 7. *un certain Prêtre, appellé Pierre, au-*

 trefois

trefois Hermite, de la ville d'Amiens, fut le prémier qui sollicita cette entreprise dans la province de Berri, par ses sermons & par ses discours. Il fit entrer dans ce dessein par la force de ses exhortations les Evêques, les Abbés, les Ecclesiastiques, les Moines, les Laïques des plus grandes maisons, les Princes & tout le peuple, chastes & incestueux, homicides, larrons, parjures, brigans & même des femmes. Brocardus Argentorensis parlant de l'effroyable dereglement de mœurs qu'on remarquoit alors dans les pelérins de la Terre Sainte & dans les Chrétiens Occidentaux établis dans l'Orient, en donne cette raison, c'est *qu'en Espagne, en France, en Allemagne, en Italie, quand quelqu'un est coupable de quelque crime, homicide, larcin, pillerie, inceste, adultere, fornication, trahison, & qu'il craint le châtiment, il se sauve en la Terre Sainte, comme pour abolir tous ses pechés. Ainsi,* ajoûte-t-il peu après, *dans la Terre Sainte il y a plusieurs personnes qui dépouillent les Pelerins, qui sont logés chés eux, qui vivent sous leur bonne foi, & sont logés dans leurs maisons. Ces pe-*

res

res detestables laissent des enfans encore plus méchans qu'eux, lesquels foulent aux pieds le lieu Saint & attirent sur lui un grand mépris par leur vie honteuse & debordée, apud Canis. anti. lect. 1. Le Seigneur de Joinville, témoin oculaire de la chose, n'en parle pas autrement. *Les Barons*, dit il lorsqu'il décrit la Croisade où il s'étoit trouvé avec St. Louïs, *les Barons, Chevaliers & autres Seigneurs qui étoient au Camp, qui devoient sagement garder leur bien & l'épargner pour s'en aider & l'employer à la necessité, commencerent à le depenser follement, faisant de grands & exquis banquets les uns aux autres, prennant tous les plaisirs, dont ils pouvoient s'aviser; ensorte qu'en peu de temps tout leur argent fut depensé, puis ils commencerent à opprimer & forcer le commun peuple, & à les piller par tous moyens. Il n'y avoit ni femme ni fille qui ne fut violée & mise à honte. Les lieux de debauche étoient repandus par tout le camp, ensorte que le Roi même en trouva plusieurs que ses gens tenoient autour de son pavillon, à un jet de pierre, & de cela le Roi averti donna congé à plusieurs de ses officiers. Et tant d'autres maux*

 étoient

étoient commis & perpetrés que ce seroit chose de grande horreur qui voudroit toutes les raconter. Ainsi donc tout le monde étoit mal-vivant &c. Le Jesuite Maimbourg, dans l'histoire ou l'éloge qu'il à fait de ces Croisades, avoüe le fait. Il veut que beaucoup de gens de bien ayent pris la croix : mais il reconnoit que le plus grand nombre étoit un ramas de tout ce qu'il y avoit de plus libertin & de plus debauché dans l'Europe; qu'on y trouvoit un grand nombre d'Athées & d'impies, avec des femmes impudiques qui prennoient des habits d'homme, des Moines qui quittoient le froc pour prendre les armes, des debauchés qui ne cherchoient qu'à satisfaire leurs passions, & des voleurs qui ne demandoient qu'à piller.

Il y a plusieurs autres remarques historiques à faire là dessus: mais, outre qu'elles nous méneroient trop loin, les plus essentieles trouveront leur place dans l'explication de l'emblême, qui nous représente ce grand événement. Le voici tel que la suite de la révélation nous le présente au Chapitre neuviéme de

de l'Apocalypse, qu'il nous faut presentement expliquer.

L'EMBLEME.

Chap. 9. v. 1. Alors le cinquiéme Ange sonna de la trompette: & je vis une étoile qui tomba du Ciel sur la terre: & la clef du puits de l'abyme lui fut donnée.

2. *Et il ouvrit le puits de l'abyme; & une fumée monta du puits comme la fumée d'une grande fournaise; & le soleil & l'air fût obscurci par la fumée du puits.*

3. *Et il sortit de la fumée du puits des sauterelles sur la terre; & il leur fut donné une puissance semblable à la puissance qu'ont les scorpions de la terre.*

4. *Et il leur fut dit qu'elles ne nuisissent point à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure, ni à aucun arbre: mais seulement aux hommes qui n'ont point la marque de Dieu sur leurs fronts.*

5. *Et il leur fut permis, non de les tuer: mais de les tourmenter pendant*

cinq mois, & leurs tourmens sont semblables au tourment que donne le scorpion, quand il frape les hommes.

6. *Et en ces jours là les hommes chercheront la mort & ne la trouveront point, & ils desireront de mourir, & la mort s'enfuira d'eux.*

7. *Or la forme des sauterelles étoit semblable à des chevaux preparés à la bataille; & sur leurs têtes il y avoit comme des couronnes semblables à de l'or: & leurs faces étoient comme des faces d'homme.*

8. *Et elles avoient des cheveux comme des cheveux de femme, & leurs dens étoient comme des dens de lions.*

9. *Et elles avoient des cuirasses comme des cuirasses de fer: & le bruit de leurs ailes étoit comme le bruit des chariots, quand plusieurs chevaux courent au combat.*

10. *Et elles avoient des queües semblables à des queües de scorpion: & elles avoient des aiguillons en leurs queües: & leur puissance étoit de nuire aux hommes pendant cinq mois.*

11 *Et*

11. *Et elles avoient sur elles pour Roi l'Ange de l'abyme qui a nom en Hebreu Abaddon, & duquel le nom est en Grec Apollyon.*

EXPLICATION DE L'EMBLEME.

Le cinquiéme Ange sonna de la trompette. C'est ici le cinquiéme des sept grands jugemens executés par la guerre qui devoient tomber sur l'Empire Romain, & le prémier des trois fleaux particuliérement terribles, qui ont été annoncés par cette comination si effrayante, *malheur, malheur, malheur sur les habitans de la terre pour le son des trompettes qui restent* &c. C'est donc à nous à renouveller ici nôtre attention.

Pour donner quelque ordre à la multitude & à la varieté des objets qui sont renfermés dans cette description allegorique, il faut vous y faire voir six choses distinctement, 1. quelle a été la véritable ori-

gine de cette pernicieuse Croisade; 2. en quoi la force & le venin du mal a principalement consisté; 3. quelle a été la durée de ce fleau; 4. qui sont ceux qui ont été exempts de cette calamité & sur lesquels ce jugement ne s'est pas étendu; 5. quelle étoit la forme des sauterelles mystiques ou le caractere particulier des Croisés; 6. qui est celui qui en a été le véritable chef, & sur qui tombe le blâme de tant de maux. Car toutes ces choses sont marquées dans ce tableau prophetique; & elles le sont d'une maniere si sensible, si lumineuse, si frapante, qu'il n'est pas possible de s'empêcher de les voir, si l'on veut bien ouvrir les yeux.

I. ARTICLE
l'Origine de la
CROISADE.

Alors le cinquiéme Ange sonna de la trompette ; & je vis une étoile qui tomba du Ciel sur la terre : & la clef du puits de l'abyme lui fut donnée. Et il ouvrit le puits de l'abyme ; & une fumée monta du puits de l'abyme comme la fumée d'une grande fournaise : & le soleil & l'air furent obscurcis de la fumée du puits, & il sortit de la fumée du puits des sauterelles sur la terre.

C'est ici la trompette qui assemble les Croisés, en apparence pour detruire les Infideles : mais en effet pour desoler l'Empire Romain. Car Dieu punit les Chrétiens superstitieux par eux-mêmes ; après les avoir misericordieusement avertis de prévenir ses jugemens. Tel est l'Empire de Dieu sur ses ennemis. Ils ne font qu'exécuter les ordres suprêmes de sa Justice ; & ce qu'ils entreprennent pour leur avancement ne sert enfin qu'à leur perte. Cette trom-

petite est la trompette de Dieu, comme les autres : mais plus terrible que les premiéres, puisque la guerre qu'elle proclame va faire un plus grand nombre de malheureux. C'est ce qu'il faut supposer avant toutes choses. Après quoi on entre dans le detail.

1. *Le cinquiéme Ange sonna de la trompette.* Cet Ange ministre de la justice de Dieu est le même qu'on nommera ci-après l'Ange de l'abyme; c'est le Pape publiant sa Croisade par ses subdelegués, Pierre l'Hermite, St. Bernard, Pierre de Neuilly &c. Car voilà des Saints qui publient une guerre Sainte, par l'ordre de sa Sainteté, & cependant vous allés voir que rien n'est moins Saint que cette entreprise.

2. *Et je vis une étoile, qui étoit tombée du Ciel sur la terre*; c'est ainsi qu'il faut traduire, à suivre le texte Grec, & non *je vis une Etoile qui tomba ou je vis tomber une étoile*, comme portent la plus-part des Versions. Et il faut bien observer que tout ce qu'on dit ici de cette étoile, qui ouvre le puits de l'abyme, n'est qu'une courte digression, des-

tinée

tinée à nous apprendre quelle eſt la véritable origine des ſauterelles qui paroiſſent ſur la terre. On auroit tort de penſer que l'étoile, dont on parle, tombe au ſon de la cinquiéme trompette. Ce n'eſt pas là ce qu'emportent les paroles de l'Oracle ; le ſens eſt, non que l'Etoile tombe, ou que le puits de l'abyme s'ouvre lorſque le cinquiéme Ange ſonne de la trompette : mais que le ſon de cette trompette aſſemble les ſauterelles ; & l'on nous avertit par une eſpece de parentèſe que ces ſauterelles ſortent d'une fumée qu'exhale la fournaiſe du puits de l'abyme, ouverte par celui qui en a la clef. Et qui eſt celui-ci ? Le même qui eſt repreſenté par une Etoile : mais par une Etoile déja detachée du Ciel ; car ce n'eſt pas ici une Etoile qui tombe : mais une étoile qui étoit tombée, ἰδὼν ἀστέρα πεπτωκότα.

Il ſemble d'abord que cette Etoile déja tombée du Ciel eſt l'Evêque de Rome, entant qu'il a oublié ſa vocation ſainte d'Evêque, pour devenir un Prince terrien & apoſtat de la foi. C'eſt là une explication qu'on peut recevoir, puiſqu'elle

contient une grande verité, & qu'elle convient parfaitement au sujet. Mais l'analogie de la figure semble demander un autre sens, & dire que la cheute de cette Etoile est la revolte du Pape contre l'Empereur de Constantinople dont il étoit le Vassal. Vous n'en douterez point, si vous voulez bien vous souvenir de ce qu'on a déja remarqué & prouvé plus d'une fois, c'est que dans le stile des Prophetes & sur tout dans celui de cette Revélation les Etoiles sont l'emblême ordinaire, qu'on employe, pour marquer ceux qui occupent un poste éminent dans l'Empire, comme les hauts Officiers de l'Etat, les Princes qui en sont les Vassaux, les grands Gouverneurs des provinces. Tel étoit Boniface, que nous avons vû sous la forme d'une étoile se détacher du Ciel de l'Empire, parcequ'il s'étoit revolté contre l'Empereur. Mais pourquoi separer deux sens, qui s'accordent si bien ? Et pourquoi ces deux sens ne seroient-ils pas unis dans la prophetie, puisqu'ils le sont dans l'accomplissement ?

C'est ici un fait des plus connus. Chacun sait que l'an 728. le Pape Gregoire

II défenseur des images contre le precepte exprès du Decalogue, souleva toute l'Italie contre l'Empereur Leon surnommé l'Isaurien, qui vouloit les supprimer conformement à la Loi de Dieu. *Les decrets du Pape*, dit Nauclerus, *eurent tant de force que premierement les habitans de Ravenne, ensuite ceux de Venise, peuple & Soldats, se revolterent ouvertement contre l'Empereur & contre l'Exarque* (c'étoit le Lieutenant de l'Empereur en Italie) *Ils porterent le Pape & les autres Princes d'Italie à secoüer entierement la domination de l'Empereur de Constantinople, & à établir un Empereur Romain en Italie. Et la rebellion alla si avant que toutes les villes déposerent les Magistrats que l'Exarque avoit établis; & ils s'en firent d'autres qu'ils appellerent Ducs. Naucl. gen. 25.* Ce soulevement couta la vie à l'Exarque de Ravenne & au Gouverneur de Naples, qui furent massacrés par les seditieux. L'Empereur ne laissa pas de rétablir son autorité à Rome: mais il la perdit environ trois ans après par un nouveau soulevement de Gregoire, qui ayant assemblé quel-

ques Evêques d'Italie, pour donner plus de poids à ses anathèmes, excommunia l'Empereur, avec Anastase Patriarche de Constantinople, pour les punir d'avoir imité le zèle du bo[illegible]zechias qui brisa le Serpent d'airain, pour ôter au Peuple l'objet & l'occasion de son idolatrie. *Il l'excommunia*, dit le Jesuite Maimbourg, *du consentement du Concile comme un hérétique &c. il defendit & aux Romains & à tout le reste de l'Italie de lui payer aucun tribut. Mais parce que le Pape, qui avoit autant de prudence & de politique que de zéle, connut fort bien qu'un coup d'un si grand éclat tomberoit sur lui même, s'il n'étoit soutenu d'une puissance qui peut s'opposer avec succès à celle de Leon, il eut l'adresse de choisir un protecteur, dans lequel il trouva tout le soutien & l'appuy &c. savoir Charles Martel, à qui il envoya une magnifique legation avec plusieurs beaux présens de dévotion pour lui demander son secours contre les entreprises de Leon, & pour mettre l'Eglise & les Romains sous sa protection. Après cela*, ajoute nôtre Auteur, *Gregoire n'aiant plus rien à craindre pour l'Eglise à laquelle* il

il laissoit une si puissante protection, s'en alla recevoir dans le Ciel la recompense que Dieu destinoit à ses éminentes vertus, c'est à dire, qu'il mourut bientôt après. *Hist. des Iconocl. liv.* 1. Quelque François que le Jesuite veuille paroitre par l'éloge qu'il fait de Charles Martel dans ce même endroit, il n'a pas du s'attendre que les François consentiroient à la theologie qui attribue au Pape de pouvoir déposer les Rois sous prétexte d'heresie. L'Eglise Gallicane, pour peu qu'elle suive ses principes, doit regarder l'entreprise de Gregoire, comme un attentat peu digne des aureoles celestes, dont on voudroit le couronner. Mais, de quelque maniere qu'elle en juge, tout l'honneur, pour ce qui nous regarde, que nous pouvons faire en justice & en verité aux vertus éminentes de Gregoire, à son coup d'éclat, à sa legation magnifique, accompagnée de ses présens de devotion, à sa prudence, à sa politique, à la glorieuse protection qu'il procure à son Eglise rebelle à Dieu, & à ses Romains rebelles à l'Empereur, c'est de reconnoitre que ce sont là autant de marques sensibles de la dou-

double apostasie, autant de caracteres lumineux de l'Etoile mystique, Etoile dans l'Etat, Etoile dans l'Eglise, que St. Jean void ici tomber du Ciel sur la Terre.

Mais, dirés vous, pourquoi à l'occasion des Croisés faire ici mention de la revolte du Pape contre l'Empereur de Constantinople? On vous l'a déja dit. C'est que la Croisade ne pouvoit s'exécuter, si le Pape fût demeuré soumis à l'Empereur de Constantinople. J'avoüe que celui-ci auroit pû demander du secours aux Princes Chrétiens, comme cela est arrivé plus d'une fois, & employer pour cela avec succès la médiation du Pape: mais auroit il souffert que le Pontife, son Vassal, soulevât tous les peuples de l'Europe, pour les envoyer piller, saccager, ruiner & envahir l'Empire d'Orient? Les Grecs pouvoient-ils prendre plaisir à voir arriver plusieurs millions de Pélerins armez, qui ne laissoient dans le païs de leur passage que ce qu'ils ne pouvoient emporter? On le souffrit, je l'avoüe: mais c'est parce qu'on ne pouvoit l'empêcher. Il falut ceder au grand nombre: mais ce ne fut pas sans une grande résistance de la part des peuples opprimés,

qui

qui, se croyant tout permis contre ces armées dévotes qui desoloient le Monde sous prétexte de Religion, n'oublierent ni crime, ni lacheté, ni perfidie pour s'en défaire. Tantôt on mêloit du sable avec leur pain, tantôt on leur donnoit des guides qui les faisoient égarer dans des deserts où ils perissoient faute de nourriture. Quelquefois on employoit la force ouverte pour s'en defaire; &, ce qui dit tout, l'Empereur de Grece en vint jusqu'à se liguer avec les Turcs & les Sarrazins, pour leur faire la guerre.

Ce n'est donc point au hazard: mais avec juste raison & très à propos qu'on nous parle ici de la revolte du Siége Romain contre l'Empereur de Constantinople, son legitime Seigneur. Mais, dira-t-on encore, la Croisade, & la revolte du Pape contre son Souverain sont deux évenemens trop éloignés, pour devoir être ainsi liés l'un à l'autre. On repond, qu'au contraire rien n'a tant de grace, comme rien ne donne plus de jour à une description soit Prophetique soit Historique, que de remonter ainsi jusqu'à un premier évenement, qui, bien qu'éloigné, a été

l'o-

l'origine de plusieurs autres ; & qui par-là donne le mouvement à une suite de grandes affaires ; ce qui se trouve ici manifestement. La Croisade est sans doute un grand coup de maître ; c'est le chef d'œuvre de la politique du Siege Romain : Mais, pour l'entreprendre, il faloit un Pape qui ne fut pas Vassal de l'Empire des Grecs, à moins qu'on ne prétende que les Grecs ayent dû ce respect à leur Vassal, de conspirer avec lui contre eux-mêmes. D'ailleurs les Princes Chrétiens n'auroient jamais consenti à confier toutes leurs forces à un Sujet de l'Empereur, de peur de reconnoitre par-là même l'Empereur pour leur Maitre. Il faloit un Pape independant, pour pouvoir commander aux Potentats, & sur tout pour disposer de leur personne & de leurs sujets, jusqu'à les envoyer perir par monceaux dans la Palestine. L'independance même ne suffisoit pas pour cela, & celui qui se dit le pere commun des Chrétiens auroit échoué dans son dessein, s'il n'eut trouvé le secret de leur persuader, que c'est lui qui peut les affranchir des peines de l'autre vie.

Ja-

jamais un moindre motif ne les auroit portés à une entreprise si denaturée, & jamais une moindre cause n'auroit produit un effet si prompt, & si general. C'est aussi ce qui est divinement bien marqué dans nôtre Oracle, où les deux grans achemminemens à la Croisade, l'un temporel & l'autre Spirituel, se suivent immédiatement, & sont l'entrée de la mysterieuse description. St. Jean voit une Etoile qui étoit tombée du Ciel; & que dit on de cette Etoile? Voyés la suite.

3. *Et la clef du puits de l'abyme lui fut donnée.* La clef de l'abyme donnée à une Etoile! c'est là un galimatias, si vous vous arrêtés à la lettre: mais, si vous penetrés le sens qui est caché dans la lettre, rien de plus juste, de plus rempli, de plus significatif, de plus divin que cette expression. Car voici la clef de l'Enfer, qui est donnée à celui qui se vante d'avoir les clefs du Royaume des Cieux. Il pretend ouvrir le Ciel: mais il n'ouvre que sa Maison Souterraine, qu'il a composée de quatre appartemens, le limbe des Peres, celui des Enfans, l'Enfer & le Purgatoire, d'où il tire les ames par ses par-

pardons & par ses indulgences, & toûjours à son profit. Mais voyons plus particulierement ce que c'est que le puits de l'abyme, tant repeté dans nôtre oracle, dans nôtre oracle uniquement, car l'expression est nouvelle & sans exemple.

L'*abyme* a deux significations assez differentes selon le stile des Ecrivains sacrés. Dans le Vieux Testament ce terme se prend pour la Mer, comme quand Jacob benissant Joseph & sa posterité lui souhaite *les benedictions des Cieux en haut, & les benedictions de l'abyme gisant en bas, les benedictions des mammelles & de la matrice*, ce qui comprend la fertilité de la terre, l'abondance du betail & les richesses de la Mer, ou un commerce florissant, Genes. 49. 25. Le Prophete Habacuc prend de même *l'abyme* pour la Mer, dans l'énumeration qu'il fait des Creatures qui loüent Dieu, *les montagnes*, dit-il, *te virent & furent en travail; l'impetuosité des eaux passa; l'abyme fit retentir sa voix, la profondeur éleva ses mains; le Soleil & la Lune s'arrêtérent dans leur habitation*, *Haba.* 3. 10. 11.

Dans le Nouveau Testament ce n'est pas

cela

cela. L'*abyme* signifie constamment le lieu destiné au supplice des réprouvés. C'est le sens dans lequel cette expression se prend dans l'Evangile, lorsqu'on nous dit que les Demons, chassés par le Seigneur des corps qu'ils possedoient, le prioient de ne pas les envoyer *dans l'abyme*, ce qui ne peut signifier que le lieu destiné à leur tourment ; car en d'autres occasions ils lui demandoient pourquoi il venoit les tourmenter avant le temps. C'est ainsi particulierement qu'on doit entendre ce mot d'*abîme* dans la Révelation de St. Jean, où il est plus souvent employé que par tout ailleurs, & où il ne se trouvera point qu'il se prenne dans un autre sens. Il est dit chap. XI. vers. 7. *que quand les deux témoins auront achevé leur témoignage la bête qui monte de l'abyme leur fera la guerre, les vaincra & les tuera*, & qu'est-ce que *la bête qui monte de l'abyme*? une puissance qui vient de l'Enfer, & qui fait l'œuvre du Demon. On nous dit Chap. 20. que le Dragon, qui est le Diable ou l'ancien serpent, *fut saisi & jetté dans l'abyme*; que signifie cela ? qu'il fut renvoyé en

en son lieu. Mais qu'avons nous besoin d'exemples éloignés? lorsque dans le Chapitre même que nous expliquons & sur la fin de la mysterieuse description des Sauterelles, celui qui les conduit & qui domine sur elles, nommé Abaddon en Hebreu & Apollyon en Grec, se nomme aussi l'*Ange de l'abyme*, ce qui n'est ni obscur ni équivoque; car personne ne doute qu'on ne doive entendre par là un ministre de la puissance des tenebres.

On comprend sans peine que la clef de l'abyme n'est pas ici la clef de la Mer, & que cette fournaise, qui exhale la fumée, d'où sortent les sauterelles, est toute autre chose qu'un des goufres de cet élement. Nous n'avons donc plus à choisir entre les deux sens de cette expression, & c'est une necessité de s'en tenir à celui que le Nouveau Testament nous fournit & qui est ordinaire dans cette Revelation.

Nous commençons à entrer dans le sens de nôtre Oracle. Le Pape Vassal de l'Empereur se revolte contre lui, & tout ensemble contre Dieu, c'est l'Etoile qui tombe du Ciel; la Clef de l'A-

l'Abyme est donnée à cet homme rebelle à son maître, & apostat de la foi, cette clef lui est donnée, lorsque Dieu, donnant un libre cours à l'imposture qu'il pourroit empêcher, lui permet d'ouvrir sa Maison Souterraine, pour tirer les ames du Purgatoire, ou plutôt pour faire sortir ses Croisés de la fournaise de l'abyme. Mais il faut aller plus avant, &, pour être bien au fait, il est necessaire d'examiner les deux principales images, celle de puits, & celle de la grande fournaise.

4. *Et il ouvrit le puits de l'abyme, & une fumée monta du puits, comme d'une grande fournaise* &c. La maison Souterraine, selon la tradition de nos Catholiques, a quatre appartemens; le limbe des Peres, le limbe des Enfans morts sans baptême, le Purgatoire & le lieu des Damnés. Tous ces appartemens ne s'ouvrent pas ici: mais seulement celui qu'on nomme le puits de l'abyme, & qui est representé comme une grande fournaise. C'est le Purgatoire.

Cette Fournaise, destinée au supplice des ames fideles, n'a pas été batie dans un jour, il a falu du temps pour en composer l'édifice, & pour y allumer le feu qui, en expiant les pechés veniels, tourmente les Esprits.

Esprits des fideles. On en a la prémiére obligation à la barbarie que les peuples du Nord aportérent avec eux dans l'Empire, lorsqu'au cinquiéme siécle ils en assujetirent les meilleures provinces. L'ignorance fût ensuite si grande parmi les Chrétiens, à qui l'adversité ôtoit le soin & les moyens de s'instruire, l'ignorance fût si grande parmi eux, qu'on ne les gouvernoit que par de faux miracles & de fausses revelations. De là l'apparition, les cris, & les plaintes des ames qui recouroient aux vivans, pour être soulagées de leurs peines après la mort. La Scene fut d'abord aux étuves de Pouzzol, dont la vapeur fut le prémier Purgatoire des ames. Ces pauvres ames étoient fort à leur aise in *loco refrigerii*, dans le lieu du raffraichissement, comme parlent les Anciens, où une tradition fondée sur les livres Sybillins avoit marqué leur place: mais le Pape Gregoire, surnommé le grand, les tira de ce lieu de plaisir, s'étant persuadé qu'il faloit qu'elles souffrissent, pour achever l'expiation de leurs péchés. Il ne doutoit point de leur tourment après la mort:

mais

mais il en ignoroit le lieu & la maniere; car il a fort hesité là dessus, cherchant son Purgatoire tantôt dans le vent, tantôt dans le feu, tantôt dans la vapeur des bains, & tantôt dans les rivieres. Enfin il se determina ou parut se determiner pour les bains de Pouzzol, où, si on l'en croid, Pascase, Diacre de l'Eglise de Rome, fut condamné après sa mort, à servir ceux qui prennoient le bain. Le bon Gregoire dit la même chose du Maitre des bains de Centumcelles, lequel étant venu à mourir, étoit toujours auprès de ses étuves: mais en pire état que pendant sa vie, puisqu'il ne s'employoit plus qu'à servir là où il avoit accoutumé de commander. *Greg. dial. lib.* 4.

Dans la suite le Purgatoire fut transporté, comme de raison, de Pouzzol, au Mont Etna, & au Mont Vesuve, où l'on entendoit les cris & les plaintes des ames, dont les unes étoient grillées, les autres roties, & les autres suffoquées par la fumée de l'ardente fournaise; les péchés y paroissoient sous la forme du foin & de la paille, & quand le Vulcain jettoit de nouvelles flammes, c'est qu'il entroit dans la

fournaise un nombre de nouvelles ames en faveur desquelles on augmentoit le degré du feu purgatif. Les Demons, commis pour l'exécution, ne les épargnoient point: mais elles leur étoient ravies par les priéres, ou par les aumônes des fideles, & sur tout de ceux de Clugny; ce qui fut une occasion à leur Abbé, nommé Odillon, d'établir la fête des Trepassés, dans les monastéres de sa jurisdiction, comme on l'a remarqué dans la premiere Partie de cet Ouvrage, Tom. I. Le systême fut ensuite rectifié, la foi se dévelopa & l'on sceut 1. que le Purgatoire avoit une place fixe & arrêtée; 2. que cette place est l'Enfer ou le lieu de l'Enfer qui est contigu à celuy des Damnés; 3. que les ames des fidelles y sont tourmentées par le feu; 4. que ce feu est le même que celui qui fait le supplice des reprouvez. C'est ainsi que Bellarmin nous l'aprend, lorsqu'il dit, *que presque tous les Docteurs Catholiques enseignent que les Damnés & les ames qui sont en Purgatoire souffrent par le même feu & dans la même place*, Bllarm. de Purgat. lib. 2. cap. 6. p. 646. Ce ne seroit encore rien, s'il n'y avoit que Bel-

Bellarmin qui parlât ainsi : mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que le Docteur Angelique dit la même chose, & presque dans les mêmes termes.

Il reconnoit & que les ames des fideles sont dans le feu, & *que le feu qui tourmente les Damnez dans l'Enfer est le même que celuy qui fait le supplice de ces ames dans le Purgatoire.* Thom. in 4. Sent. dist. 2. qu. 1. Art. 1. Joignons à cela, pour avoir une juste idée de ce systême, joignons y le Catechisme publié par l'ordre du Concile de Trente. *Il y a*, dit-il, *un feu purgatif, dans lequel les ames des fideles sont tourmentées pendant un certain temps* &c. *afin qu'ainsi l'entrée leur soit ouverte dans leur éternelle patrie où rien de souillé ne peut entrer, Catech. ad Paroch. part.* 1. *sect.* 3. p.41.

Vous voyés par là que l'Enfer, nommé dans nôtre Oracle l'*abyme*, que l'Enfer a deux fournaises, l'une pour les reprouvés, & l'autre pour les fideles. La premiere est la fournaise de l'Enfer proprement dit, & la seconde la fournaise du Purgatoire. Le Pape n'ouvre point la fournaise de l'Enfer, pour en tirer les ames qui y souffrent actuel-

lement. Il empêche seulement les pécheurs d'y entrer, quand il veut bien les absoudre des péchés qui les y conduisoient: mais quand ils y sont, ils n'en sortent plus. Il en faut excepter l'ame de Traian qu'on veut qui ait été delivrée des tourmens éternels à la priere d'un des Souverains Pontifes: qui est, autant qu'on peut s'en souvenir, le même Gregoire, dont on a déja parlé: mais comme cet exemple est unique, & passe pour apocryphe, on auroit tort de s'y arrêter; d'autant plus que ce fait, quand il seroit bien certain, ne pourroit passer que pour une exception à la regle generale.

Il n'y a donc que la fournaise du Purgatoire qui s'ouvre dans ce sens; & si vous demandés à qui, par qui, comment, & pourquoy, la tradition Romaine vous instruira de toutes ces circonstances.

Elle s'ouvre cette fournaise aux ames fideles qui y ont achevé le temps de leur purification, ou qui en sortent avant le tems, delivrées par les suffrages de l'Eglise. De là ces ames passent immediatement dans le sejour de la gloire, si vous n'aymés mieux avec Beda &

Bel-

Bellarmin lib. 1. de Purgator. c. 7. si vous n'aymés mieux qu'au sortir de ce lieu de tourment elles se rafraichissent quelque temps dans des prairies agreables & fleuries qui sont dans le voisinage : mais il vaut beaucoup mieux les priver de cet agréement ; ne fût ce que pour éviter ces questions importunes de l'heresie, comment trouver des campagnes couvertes d'une agreable verdure dans des lieux souterrains, que le soleil n'éclaire point ? Les ames flairent elles les fleurs ? Les prairies, qui les arrêtent, valent elles bien le Ciel, qui les attend ?

2. Celuy qui ouvre la fournaise du Purgatoire, c'est le Pontife Romain, & cela en vertu de sa prerogative autrefois accordée à St. Pierre. Car la puissance de lier & délier s'étend bien loin au delà des bornes de cette vie ; & c'est merveille que le Pape, ayant le pouvoir de delivrer ces pauvres ames, avant qu'elles ayent fait leur temps dans le lieu de leur tourment, il ne les delivre toutes & tout à la fois, ce qui luy seroit aisé & qui seroit beaucoup

meilleur pour elles : mais cela seroit trop tôt fait, & par malheur l'interêt des ames du Purgatoire s'accorde mal en cela avec celui du Siege Romain.

3. Mais comment le Pape ouvre-t-il la fournaise du Purgatoire aux ames qu'il veut bien favoriser ? C'est, dit encore la tradition Romaine, en tirant du tresor de l'Eglise les merites des Saints, qu'il leur applique par ce qu'on nomme ses indulgences. Voila le *comment* de la chose.

Le *pourquoy* est beaucoup plus facile à comprendre, mais on ne le demande point. Ne sait-on pas que le Successeur de St. Pierre ne perd rien à faire valoir sa prerogative, & qu'obliger les ames, & s'obliger soy-même n'est ici que la même chose ?

Arrêtons-nous ici un moment, pour satisfaire à une difficulté, qui est considerable & que cependant les Interprêtes passent sans reflexion, soit qu'ils ne l'ayent pas sentie, soit qu'ils ne fussent pas en état de la bien resoudre. La voici. L'Esprit prophetique nous parle ici d'un abyme, & cet

cet abyme eſt l'Enfer. Tout le Monde en convient, ſans excepter Mr. de Meaux, qui raiſonne ſur ce principe: mais on ne nous dit pas, pourquoy il eſt fait ici mention d'un puits, ni ce que ſignifie le puits de l'abyme ; car ces deux images n'ont pas grand raport l'une avec l'autre, elles paroiſſent même incompatibles. Un abyme eſt un gouffre qui n'a point de fond, & un puits ſans fond ne ſeroit pas un puits, puiſqu'il ne contiendroit point les eaux, dont il eſt le reſervoir. Mais ſi l'Eſprit eſt choqué de trouver un puits dans un abyme, il ne l'eſt pas moins de voir ce puits prendre la forme d'une fournaiſe; car la fournaiſe, ſelon l'idée que tout le Monde en a, la fournaiſe a du feu & de la fumée & n'a point d'eau; au lieu que le puits eſt un reſervoir d'eau, qui n'a par luy même ni feu ni fumée. Comment accorder toutes ces contrarietés? De dire que ces images ſoient aſſemblées au hazard, c'eſt vouloir extravaguer, après les preuves que nous avons deja par devers nous, que cette revelation a un ſens raiſonnable, ſuivi, juſtifié par les éve-

nemens, & qui est d'une divine justesse comme d'une parfaite verité. De passer là dessus, sans s'embarrasser de l'opposition qu'il y a entre ces images ou du mystere qui peut être dans cette opposition, c'est s'exposer à n'entendre rien dans la suite de l'Oracle, pour après cela faire bien du chemin dans les espaces imaginaires. C'est ce qui est arrivé à Mr. de Meaux. Il croid avoir bien expliqué l'ouverture de l'abyme en disant que Theodote de Bizance ouvrit l'Enfer, pour en faire sortir son heresie: mais il devoit considerer qu'il ne faloit ni puits ni fournaise pour representer la naissance des heresies. Le puits sur tout est très inutile; & pourquoy l'un avec l'autre? Il suffisoit d'ouvrir l'abyme & d'en faire sortir la fumée qui est l'emblême soit de l'heresie particuliere de Theodote, soit de l'heresie en general. L'image de puits le ramenoit de son égarement, s'il y avoit fait attention, parce qu'elle enferme quelque chose qui ne convient plus à son explication. Un puits a un raport essentiel à la liqueur qu'il contient,

ou

ou qu'il doit contenir; car il a été fait pour être un refervoir d'eau. S'il ne la contient plus, il la contenüe autrefois, ou il doit la contenir à l'avenir, c'eſt la veritable ſignification de ce qu'on nomme *puits* en françois, & φρέαρ dans l'Original grec. Et que fait ici l'idée de puits, non plus que celle de ſon eau? De dire que c'eſt ici un puits deſſeché, où l'on allume du feu, après quoy ce puits devient une fournaiſe ardente qui exhale une épaiſſe fumée, c'eſt enfoncer dans le galimatias, au lieu de s'en tirer. Et à quoy bon ce circuit de pauvres inutilités? Il eſt bien neceſſaire pour la naiſſance des hereſies, ni qu'il y ait un puits dans l'Enfer, ni que ce puits ſoit deſſeché, ni que par le feu ou autrement ce puits devienne une fournaiſe, ou qu'une fournaiſe ait été un puits, avant que d'être une fournaiſe? Cela eſt inutile, & l'on eſt étourdi d'un ſon de paroles, qui ne ſignifient rien. He! ne voyez vous pas bien qu'un Puits avec eau ou ſans eau, deſſeché ou non deſſeché, une fournaiſe qui eſt auſſi un puits, un puits qui s'ouvre comme une four-

naïse, que toutes ces images, à s'arrêter à vôtre sens, sont assemblées sans raison, & qu'elles sont parfaitement hors d'œuvre? Que dirons nous donc de l'assortiment si extraordinaire de tant d'idées étrangeres l'une à l'autre? Comment dechiffrer cette nouvelle énigme?

Comme nous avons dechiffré les autres; par l'Ecriture & par l'évenement. Ce sont nos deux Clefs. On ne peut se passer ni de l'une ni de l'autre: mais aussi avec ce double secours on n'a pas à craindre de demeurer court. Commençons par la premiere.

L'Ecriture du Nouveau Testament entend par l'*abyme* le lieu des Esprits condamnez, que nous appellons Enfer: mais il faut remarquer que c'est ici la premiere & l'unique fois qu'il est fait mention *du puits de l'abyme*. Les Demons craignent d'être renvoyés dans l'*abyme*, & non dans le *puits de l'abyme*. Apollyon ou le destructeur est l'*Ange de l'abyme*, & non l'*Ange du puits de l'abyme*, & sur la fin de cette revelation le Dragon ou l'ancien Serpent est jetté, non dans le *puits de l'abyme*: mais dans

dans l'*abyme* simplement. De là on conclud sans peine que l'image de puits ajoûte quelque chose à celle d'abyme, & que ce qu'elle ajoute est quelque chose de nouveau & qui ne se trouve qu'ici; ce qui par consequent ne peut être expliqué que par le sujet particulier pour lequel ce trait si singulier de la peinture a été fait. C'est donc dans l'évenement, & rien que dans l'évenement qu'il en faut chercher l'explication.

Cette seconde clef se presente d'elle-même. Il n'y a, pour être parfaitement éclairci la dessus, qu'à bien considerer de quoi il est ici question. Il s'agit du Purgatoire, qui d'abord fut un lieu de rafraichissement, *locus refrigerii*, un lieu de plaisir & de repos après les travaux de cette vie; & non un lieu de peine & de douleur. Ensuite le lieu de rafraichissement se change en un puits d'eau, dont la vapeur purge les ames. Car celles-ci sont placées par Gregoire premier, inventeur du systême, dans les étuves de Poussol, étuves qui ne sont que des puits d'eau, ce qui a donné le nom au lieu; car

Pouzzol est en latin Puteola, qui signifie puits ou petit puits. Après cela le Purgatoire fût transporté au Mont Etna & au Mont Vesuve, cela veut dire que le Puits devint une fournaise ardente, qui vomit continuellement une épaisse fumée. Enfin la fournaise ou le puits, je veux dire le Purgatoire, fût établi dans la place qui lui convient le mieux, savoir dans l'Enfer, où l'on veut que les fideles souffrent par le même feu & dans la même place que les Damnés. Nôtre oracle dit toutes ces choses, & l'allusion qu'il y fait est, pour ainsi dire, une histoire abregée du systême Romain. Le Purgatoire y est un puits, comme au temps de Gregoire ; c'est une fournaise ardente, comme lors qu'on plaçoit le lieu du tourment des fideles dans les Vulcains d'Italie & de Sicile, & c'est un puits ou une fournaise de l'abyme, ou de l'Enfer, comme au temps de Tomas & de Bellarmin, lorsque la fournaise ou le Puits a été transporté dans le lieu des Damnés, le sejour des Demons & des ames malheureuses.

L'ex-

L'excellent auteur des Provinciales nous a déja apris, *qu'il y a dans les erreurs une impieté qui les rend horribles & une impertinence qui les rend ridicules, & que le zele des Saints s'employe également à repousser avec force la malice des impies & à confondre avec risée leur égarement & leur folie.* On doit imiter cet exemple: mais voici qui paroit au dessus de toute imitation, c'est de comprendre dans une simple allusion, comme fait nôtre Oracle, tout ce qu'une monstrueuse erreur a de plus horrible & tout ensemble de plus ridicule. Que la clef de l'Enfer soit donnée à un Evêque rebelle & Apostat., qui se vantoit d'avoir les Clefs du Royaume des Cieux! que cet Apostat ouvre l'abyme; & au lieu d'en tirer les ames, qu'il en face sortir une nuée de destructeurs, qui desoleront la terre sous les auspices de l'Ange de l'abyme, nommé Apollyon en Grec & Abaddon en Hebreu! Quoi de plus affreux & de plus horrible! Qu'un lieu de rafraichissement & de plaisir preparé aux ames saintes a-

tes après la mort se change dans le puits de Pouzzol, & ensuite le puits de Pouzzol dans la fournaise embrasée & fumante d'Etna, & qu'enfin les ames fidelles, au sortir des étuves & des embrasemens, se trouvent dans le lieu même des damnés ! Quoi de plus impertinent & de plus ridicule ?

On n'a aucun lieu de se plaindre d'un tableau qui est fait d'après nature & fidellement copié sur son Original. Rien de plus fidelle, qu'une peinture qui marque distinctement le commencement, les progrès, & la fin de l'évenement historique qu'elle nous represente. Rien de plus significatif, qu'un portrait qui presente à nos yeux & le plus horrible côté de l'objet, & son côté le plus ridicule. Enfin rien de plus heureux, que de forcer, pour ainsidire, la superstition à voir sa propre difformité dans un tableau dont elle fournit les traits, & dont toutes les couleurs sont prises d'elle même.

Mais est ce le dessein de cette Revelation de tourner en jeu les mysteres de la nouvelle Babilone? Non : mais de

les

les caracteriser d'une sorte qu'on ne puisse raisonnablement les méconnoitre; ce qui ne se peut, à moins que de nous montrer l'objet par tous ses côtés, & de nous découvrir par consequent ce que cet objet a de ridicule, comme ce qu'il a d'horrible.

On trouve l'un & l'autre, pour le dire en passant, dans cette Babylone, qui regne sur les Rois de la Terre par son idolatrie, qui fait boire ces Rois dans la coupe de ses abominations; & qui dit là dessus avec confiance, *je suis Reine & je ne verray point de deuil.* L'ironie est sans doute cachée dans l'affreuse description, quoyque cette description tende plûtôt à nous inspirer de l'horreur qu'à nous exciter à rire. Mais quoy! il a bien falu dire les choses, comme elles devoient être dans l'accomplissement de la Prophetie; sans conter que le mêlange des traits étoit necessaire pour la perfection du tableau. Car qui ne void que l'amas de tant de caracteres si singuliers marque l'objet qu'on nous represente d'une maniere qui nous empêche de le confondre

avec les autres? Où trouver une autre Cité, qui domine sur les nations, parce qu'elle fait idolatrer les habitans de la terre? qui enyvrant les autres du vin de son idolatrie soit enyvrée elle même du sang des Saints & des Martyrs de Jesus? Où chercher une ville, qui ait son regne sur les Rois de la terre & qui domine sur eux, parce qu'elle les enyvre? De quel vin? de celui de son impureté qui est son idolatrie. Comment cela? parce que, comme le vin, cette idolatrie leur est agreable, & que, de même que le vin, cette idolatrie leur ôte l'usage de la raison? Mais sur tout où trouver une nouvelle Babylone qui, au milieu de sa debauche & de ses prostitutions spirituelles qui souillent le Monde, croid n'avoir rien à craindre de la part de la justice de Dieu; qui s'imagine que les jours de calamité ne sont point faits pour elle; qui dit dans son cœur superbe, *je suis Reyne, c'est moy, & il n'y en a point d'autre que moi?* C'est ainsi que l'Esprit prophetique annonce un prodige d'impieté & un prodige d'extravagance avec des traits symboliques qui ne pouvoient

être

être bien connus que par la lumiere de l'évenement : mais qui après l'évenement n'ont plus rien d'obſcur & d'équivoque, & qui frapent tous ceux qui ne ferment pas les yeux.

Telle eſt la deſcription allegorique & ironique que nous trouvons dans nôtre oracle. Abyme, puits, fournaiſe, fumée, ſauterelles, voila des images étrangeres l'une à l'autre, dont l'aſſemblage monſtrueux ne peut être expliqué que par l'union auſſi monſtrueuſe des circonſtances qui compoſent l'hiſtoire du Purgatoire Romain. L'oppoſition des traits fait la fidelité du portrait. Des images moins oppoſées entre elles conviendroient mal à la contrarieté des ſonges qui ſont entrés dans la compoſition de cet horrible & ridicule Syſtême. C'eſt ce qu'on ne peut trop repeter. Le lieu du rafraichiſſement des ames après cette vie tranſporté dans le Puits à Pouzzol ! Quoi de plus impertinent & de plus ridicule ! Les ames fideles tranſportées d'Etna dans l'Enfer pour ſouffrir par le même feu & dans la même

me place que les Damnés ! Quoi de plus affreux & de plus horrible ? Voyons la suite.

6. *Et une fumée monta du puits de l'abyme.* C'est toûjours la même figure, ou la suite de l'allegorie, avec une allusion à l'histoire du systême Romain, qui ne peut être mieux soutenuë. Remarqués bien, pour en mieux sentir la justesse, remarqués que le Vicaire de Jesus Christ n'a pas entrepris de tirer les ames fideles de leur prison souterraine, pendant que cette prison a été pour elles un lieu de repos où elles étoient consolées avec les Martyrs, les Apôtres, & la bien heureuse Mere de nôtre Seigneur. Il n'y avoit pas d'apparence de les tirer d'une si bonne compagnie, encore moins de délivrer Marie & les Apôtres avec ces ames, sans savoir si St. Pierre, qui étoit dans le lieu de sequestre comme les autres, vouloit bien être delivré, ou s'il consentoit à sortir d'un lieu, où par la volonté du Seigneur il attendoit le jugement dernier. Ce n'étoit pas la peine aussi qu'on donnât au souverain Pontife la clef

clef du puits de Pouzzol, pour tirer de ces étuves l'ame du Diacre Pascase &c. Les indulgences Papales n'auroient pas été estimées leur juste valeur, & elles auroient beaucoup perdu de leur prix & de leur dignité, si elles avoient été bornées à si peu de chose. De donner au Successeur de St. Pierre l'intendance des Vulcains où le Purgatoire fût transporté dans la suite, cela paroissoit impraticable pour plusieurs raisons; sur tout depuis qu'Odillon, sur les revelations du temps, se fût emparé du privilege de soulager par les prieres & les aumônes de ses Moines de Clugni les ames qui y étoient tourmentées; car, afin que personne n'y pretendit cause d'ignorance, il établit à cette occasion dans tous ses Monasteres la feste des Trepassés, comme on l'a tant de fois remarqué.

On a donc attendu, non sans de bonnes raisons, on a attendu que le Puits fût transporté de Pouzzol dans l'abyme, & la fournaise transportée du Mont Etna dans la maison souterraine. Aussi l'effet en est il tout autre. Ce n'est plus ici une vapeur de bains qui soulage les malades,

ni

ni une exhalaison enflammée qui desole les lieux voisins : Mais une fumée qui poussera ses tourbillons jusqu'aux extremités du Monde, une exhalaison qui va couvrir la terre d'un peuple de destructeurs, d'une nuée de sauterelles, à dents de lion & queüe de scorpion, qui sous la conduite d'Apollyon, le grand destructeur, reduiront l'Univers en desert & les Hommes à desirer la mort, sans pouvoir l'obtenir.

Mais qu'est ce que cette fumée & que doit on entendre par cette expression ? Faut il le demander ? C'est la nouvelle superstition, une tradition fabuleuse, une religion composée de faux miracles & de fausses revelations, legendes, visions fantastiques, apparitions d'ames, vœux, pelerinages, fondations. C'est là comme une exhalaison de la grande fournaise, qui donne dans la tête des peuples & des Rois. Le feu du Purgatoire ne jette point d'autre fumée.

Mais, direz-vous, qui est ce qui donne au fameux Apostat cette clef du puits de l'abyme? On repond à cela par une autre question & en demandant, qui est ce qui don-

donne son trône & une grande puissance à la bête qui fait la guerre aux Saints? N'est ce pas le Dragon ou l'ancien Serpent, qui est appellé le Diable? Cela est dit en propres termes. Si le Dragon donne son trône, il peut bien donner la clef, qui ouvre le puits de l'abyme. J'ajoute qu'il est donné, tant au Dragon qu'à son ministre, d'établir son regne par cette imposture. Car Dieu permet cet ouvrage de tenebres, pour le faire tourner à sa gloire malgré l'intention des méchans. Dans ce sens la chose vient veritablement d'enhaut; la clef du Puits de l'abyme est donnée au Dragon & à son Subdelegué, comme il avoit été donné à Adrien d'ôter la paix de la terre, & de faire que les hommes se tuassent les uns les autres; comme il fut donné à la bête qui avoit sept têtes & dix cornes de blasphemer, & de faire la guerre aux Saints. *Il luy fût donné*, nous dit-on Apoc. 13.5.7. *il luy fût donné une bouche proferant de grandes choses, & des blasphemes, & il luy fût donné le pouvoir d'accomplir quarante & deux mois; & elle ouvrit sa bouche en blasphemes contre Dieu, pour blas-*

blasphemer son nom & son tabernacle & ceux qui habitent au Ciel. Il luy fût aussi donné de faire la guerre aux Saints & de les vaincre. C'est ici la même chose. Il est donné au Pape d'ouvrir le puits de l'abyme & de tirer les ames du Purgatoire, comme il luy a été donné de blasphemer; car aussi la doctrine de son Purgatoire n'est elle qu'un tissu de blasphemer contre Dieu & contre la veritable Eglise, qui est le tabernacle de Dieu. On blasphême son saint nom, lorsqu'on reconnoit d'autre redemption que celle de Dieu rachetant l'Eglise par son sang. On blaspheme contre ceux qui habitent au Ciel, lorsqu'on veut qu'ils souffrent par le même feu & dans le lieu même des Damnés.

7. *Et le soleil & l'air fût obscurci de la fumée du puits de l'abyme.* C'est ici l'éclipse de l'autorité seculiere, de l'autorité suprême & de l'autorité subalterne qui ne vont point l'une sans l'autre, de même que la lumiere de l'air ne peut être separée de celle des astres. Le soleil n'est obscurci, que parceque l'air qui transmet sa lumiere est couvert d'une fumée qui empêche les rayons de cet astre de venir jusqu'à nous, en-

ensorte que l'obscurissement du soleil & celui de l'air ne sont au fond qu'un même obscurcissement qui comprend aussi celui des autres luminaires celestes. Ainsi le soleil de l'Empire ne s'éclipse en Italie, que parce que les chefs de la rebellion déposent tous les Magistrats que l'Exarque avoit faits de la part de l'Empereur. La Lune ne paroît, non plus que le Soleil, car l'Exarchât est aboli; les Etoiles ne brillent point, puisqu'on ne reconnoit plus les Officiers de l'Empereur. Enfin la magistrature inferieure ôtée, il n'y a plus d'Empire, ou du moins le pouvoir souverain ne paroit plus, comme on ne void plus le soleil quand l'air est obscurci.

C'est là precisement & ce que la lettre enferme, & le sens prophetique & figuré qui est caché dans la lettre. Celui-ci ne peut être pris que de l'Ecriture & de l'évenement, qui s'accordent ici d'une maniere toute divine. Selon l'Ecriture le soleil, comme on l'a vû, signifie le chef de l'Empire ou l'autorité Imperiale. Selon l'évenement l'Empereur, qui étoit le Souverain & legitime Seigneur du Pape, n'est devenu son inferieur que par l'autorité que la nouvelle superstition

tion a donnée au Pape sur l'Empereur. Il a bien falu ceder à un homme qui commande aux morts & aux vivans, & qui regne dans l'autre Monde, comme dans celui-ci par le pouvoir qu'il s'attribue de delivrer les Hommes des tourmens de l'autre vie. De là l'immense prerogative qui a obscurci la puissance seculiere, suprême & subalterne, non seulement en Italie, mais encore dans tout le reste du Monde Chrétien, lequel dans un temps ou dans un autre s'est trouvé sous le joug du Siége Papal : mais sur tout au temps, dont il s'agit dans cet Oracle, qui est celui de la Croisade. L'Eglise étoit alors tout & l'Etat n'étoit rien en matiere de gouvernement. La jurisdiction seculiére s'éclipsa devant la jurisdiction Ecclesiastique; les Souverains mirent leur couronne aux pieds du Pontife, & les Magistrats se turent devant les Inquisiteurs.

Vous voyés comment tout se suit dans la divine allegorie. Celuy qui a secoué le joug de Dieu & de l'Empereur, c'est l'Etoile qui tombe du Ciel; il luy est donné de batir la maison souterraine, & d'en tirer les ames; c'est

la

la clef de puits du l'abyme qui luy est donnée. De ce puits ainsi ouvert sort une fumée qui obscurcit le soleil & l'air, c'est la superstition des peuples qui, frapés des tourmens de l'autre vie, se devoüent au Pape qui les en delivre, au prejudice de l'Empereur qui ne peut ni ne pretend les en delivrer. Qu'y a-t-il de plus clair & de plus net que ce commentaire de l'évenement ?

7. *Et de la fumée du puits il sortit des sauterelles sur la terre.* Cette image est prise de la prophetie de Joël, qui est une longue description du degât, que des sauterelles proprement ainsi nommées dévoient faire de son temps dans le païs de Juda. L'allusion est sensible par les raports qui sont entre les sauterelles de Joël & celles de nôtre Oracle. Car elles sont caracterisées par des traits communs. On donne aux unes, comme aux autres, des dens de lion. *Voici*, dit Joël 1. 6. *voici une nation est montée contre mon païs, puissante & sans nombre, de laquelle les dens sont des dens de lion, elle a des dens machelieres de lion. Leurs dens*, dit St. Jean dans

la description de ses sauterelles, *leurs dens étoient comme des dens de lions.*

2. On leur donne à toutes l'air ou la forme de chevaux preparés pour la bataille. *Son regard*, dit Joël parlant de son peuple aîlé, *son regard est comme le regard des chevaux, & ils courent ni plus ni moins que les gens de cheval. Elles étoient*, dit St. Jean lorsqu'il décrit ses sauterelles, *elles étoient comme des chevaux preparés au combat.*

3. On dit des unes & des autres, que leur bruit est semblable à celuy des chariots de guerre qui courent au combat. Ils sauteront, dit le Prophete de ses escadrons aîlés, *ils sauteront & feront un bruit semblable au bruit des chariots, qui bruient sur les coupeaux des montagnes. Le bruit de leurs aîles*, dit nôtre Oracle, *étoit comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux, courant au combat.*

4. Les unes & les autres jettent les hommes dans une grande consternation. *Les peuples*, dit Joël, *se tourmenteront en les voyant, toutes faces en deviendront noires, comme une marmite.*

En

En ce temps là, dit-on dans l'Apocalypse, *en ce tems là les hommes chercheront la mort, & la mort s'enfuira d'eux.* Mr. de Meaux a vû cette conformité, & reconnoit de plus que les sauterelles de Joël étoient le type des Assyriens, qui devoient bientôt fourrager le païs. Que ne s'en tenoit-il là, sans preferer ensuite ses speculations à l'Ecriture? Il auroit compris que, puisque les sauterelles de St. Jean ont les principaux caracteres de celles de Joël, rien n'est moins raisonnable que de pretendre que les unes representent des armées & les autres des heresies.

En effet voici deux principes qui paroissent très certains, le premier que ce que Joël dit ne convient en aucune maniere à des heresies. Diroit-on des heresies, *qu'elles sont une nation puissante & sans nombre qui couvre les coupeaux des montagnes, & qui a des dens semblables aux dens du lion, à ses dens machelieres? que des heresies sont rangées en bataille, en gens de cheval qui marchent en leur rang, qu'elles ne se detournent point de leur chemin, & que l'un ne presse point l'autre? que la terre tremble & que les*

Cieux sont ébranlés devant ce peuple d'heresies? que l'Eternel jette un cri devant cette armée, parce que son camp est grand & que l'executeur de sa parole est très puissant? que le feu devore devant la face de la nation des heresies, & que la flamme brûle après elle? que le païs étoit avant sa venue comme le païs d'Eden, & qu'après son depart, c'est un desert de desolation? Et en quel sens raisonnable pourroit-on dire des heresies, *que Dieu fera éloigner le Septentrional, qu'il le poussera dans un païs sec & desolé, le devant vers la mer d'Orient, & le derriere vers la mer d'Occident?* Les heresies n'y viennent donc en aucune façon.

C'est là nôtre premier principe. Le second est que nôtre Oracle fait cependant une manifeste allusion à celuy de Joël. Mr. de Meaux le reconnoit avec nous. Il demeure aussi d'accord que les sauterelles de l'Apocalypse sont marquées par les mêmes caracteres que celles de Joël. Il veut donc bien nous permetre de penser que cette allusion ou cette conformité des deux Oracles signifie quelque chose.

Et

Et que signifie t-elle cette allusion, si les sauterelles de Joël n'ont rien de commun avec celles de l'Apocalypse? Quel rapport y a-t-il entre les Assyriens & des heresies? Jamais on n'exprima par des traits semblables des sujets si differens. Veut on nous tromper par cette allusion en nous faisant chercher dans nôtre Oracle ce qui ne s'y trouve point? ou pretend on que les heresies soient des fourrageurs semblables à ceux que le Prophete avoit peint sous l'image de ses sauterelles?

On pourroit pousser plus loin cette consideration, si cela étoit necessaire; mais il vaut mieux s'arrêter à donner une idée bien distincte & bien nette du veritable sens de nôtre Oracle; ce qui ne nous sera pas difficile, pourvû que nous suivions toûjours nôtre même methode, qui est de ne rien avancer de nôtre chef, rien qu'on puisse prendre pour une fiction de nôtre Esprit.

L'écart de M. de Meaux est venu de ce qu'il a bientôt laissé là le sens de l'Ecriture pour les jeux de son imagination. Pour ne pas nous égarer com-

me luy, nous laisserons là les jeux d'imagination, pour nous tenir scrupuleusement attachés à l'Ecriture.

Selon cette regle nous distinguerons dans la description des sauterelles marquées dans nôtre Oracle deux sortes de caracteres, les uns qui leur sont communs avec les sauterelles de Joël, les autres qui leur sont particuliers. Les caracteres communs sont ceux qu'on a déja marqués, *dens de lion, forme de chevaux, bruit de chariots de guerre courant au combat*, &c. Pour les caracteres communs nous leur donnons le même sens dans l'un & dans l'autre Oracle, parce que l'allusion lie les deux propheties, & qu'elle nous conduit indispensablement à expliquer l'une par l'autre. Ainsi ces sauterelles sont dans l'Apocalypse comme dans l'Oracle de Joël des peuples fourrageurs, non les mêmes, car les Assyriens ne sont plus depuis longtems: mais des fourrageurs plus modernes & sans doute plus terribles, comme cela paroitra par la consideration des attributs particuliers qui les caracterisent dans nôtre Oracle.

Ce-

Ce qu'on void donc jusqu'ici, c'est que les sauterelles de St. Jean sont des armées de fourrageurs, semblables en cela aux armées Assyriennes: mais cela est trop general. Pour en avoir une connoissance plus particuliere, il faut les considerer par les caracteres que nôtre Oracle ajoûte à ceux du Prophete Joël. Cela est absolument necessaire. Car tous les caracteres des sauterelles de Joël se trouvent bien dans les sauterelles de l'Apocalypse: mais tous les caracteres des sauterelles de l'Apocalypse ne se trouvent point dans les sauterelles de Joël. Vous en allez voir un bon nombre que vous chercheriés inutilement hors de nôtre Prophetie.

II. ARTICLE.

LA FORME DES SAUTERELLES

ou

LE CARACTERE DES CROISE'S.

ON auroit tort de méconnoistre l'original du tableau, car voici des caracteres particuliers en grand nombre, si propres à la grande Croisade, qu'en vain se travailleroit on pour en faire l'application à un autre sujet, 1. un corps de sauterelles joint à une tête qui a comme une couronne d'or, & a une queüe de scorpion; 2. une face d'homme; 3. des cheveux de femme; 4. des dens de lion; 5. une cuirasse de fer; 6. une apparence de chevaux preparés pour la bataille; 7. le venin du scorpion; 8 des queües de scorpion qui tourmentent les hommes, sans les tuër; 9. un aiguillon dans ces queües; 10. des sauterel-

les

les qui couvrent la terre après la cheute de l'Etoile ; 11. qui sortent de la fumée du Puits de l'Abyme ; 12. qui font leur ravage, après que cette fumée a obscurci l'Air & le Soleil. Tous ces caracteres bien entendus conviennent aux Croisés, & ne conviennent qu'aux Croisés.

Le premier est le plus extraordinaire. Il consiste dans l'assemblage des parties, qui composent la surprennante figure. On auroit beau se travailler pour en chercher le sens dans son Esprit. Des siécles de meditation ne nous feroient pas entendre ce que deux mots tirés de l'Ecriture nous expliqueront dans un moment. Joël nous a déja appris ce que c'est que le corps de la sauterelle en representant un peuple de fourrageurs, qui sont les Assyriens, par une multitude de sauterelles, qui de son temps devoient ravager le païs de Juda. Isaïe nous éclairera sur tout le reste de l'emblême. *L'ancien*, dit-il, *ou l'homme d'autorité, c'est la tête & la queüe c'est le Docteur ou le Prophete qui enseigne le*

mensonge. c. 9. 14. C'est ici la clef, pour entendre tous les emblêmes prophetiques, où il est fait mention *de tête* & *de queüe*.

C'est par là qu'on explique le portrait mysterieux, qui est fait de l'ennemi du genre humain au chapitre douziéme de cette Révélation, lorsqu'on nous parle *d'un Dragon qui avoit sept têtes & sur ces têtes sept diadêmes*, & *dont la queüe traînoit la troisiéme partie des Etoiles, qu'il jetta par terre* : mais parce que cet exemple pourroit être contesté, on en donnera un autre, qui est tout à fait incontestable. C'est Isaïe luy même, qui nous le fournit, lorsqu'il s'exprime ainsi 19. 14. *L'Eternel a versé au milieu d'elle* (savoir de l'Egypte) *un esprit de renversement. Il n'y aura rien qui serve à l'Egypte de tout ce que fera la tête & la queüe* &c. Cela veut dire, que rien ne profitera à cette nation, de tout ce que feront d'un côté ses gouverneurs ou ses gens d'autorité marqués *par la tête* ; & de l'autre ses prêtres ou les ministres de sa superstition & de son idolatrie representés par

la

la queüe. Après le commentaire de Joël & d'Isaïe, rien n'est plus facile que l'explication de nôtre embléme. Le corps des sauterelles nous marque des fourrageurs ; la tête des gens d'autorité ; la queüe des Docteurs qui enseignent le mensonge. Tout cela se trouve dans les Croisés. La premiere de ces qualités leur convient, puisqu'ils fourragent l'Europe, l'Asie, & l'Afrique ; la seconde, puisqu'ils agissent au nom & en l'autorité de celuy qui se dit le Lieutenant de Dieu en terre ; & la troisiéme, puisqu'ils sont les missionaires du Pape, armés pour établir sa superstition, plus veritablement que la Religion Chrêtienne.

Le Pontife, de sa pleine puissance, leur donne la Terre Sainte avec l'Empire des Sarrazins & celuy des Turcs, dont ils vont se mettre en possession, comme de leur bien, pour de là regner sur toute l'Asie. Voila *des têtes*, qui ont, non des couronnes, qui soient d'or ; ce qui marqueroit un empire légitime : mais *des couronnes semblables à de l'or*, des couronnes qui paroissent

sent être d'or, sans l'être en effet, expression d'une autorité pretenduë legitime, d'un droit apparent. Les Croisés sont des pelerins, qui cherchent à expier leurs péchés, en detruisant ceux qu'il faut convertir, qui prêchent l'Evangile du Vatican, & qui prêchent d'exemple & de vive voix; d'exemple puisqu'ils abandonnent toutes choses, pour suivre la vocation que la Pape leur adresse, contens de tout perdre & de tout hazarder sur l'esperance de la renumeration qu'on leur promet dans cette vie & après la mort; de vive voix, lorsqu'ils engagent leurs parens, leurs amis, leurs vassaux, leurs serviteurs, les hommes de toute sorte, soit dans leur patrie, soit dans les lieux de leur passage, soit dans leurs differens quartiers, qu'ils les engagent par leurs exhortations à faire le même vœu & à se croiser avec eux. Voila des *queües*, des queües de scorpion, symbole de Docteurs de mensonge. Enfin les Croisés vivent, non en troupes reglées, qui portent leurs provisions avec elles, ou qui ne prennent rien qu'en payant: mais en avanturiers qui subsistent aux dépens des autres, &

cela

cela dans des marches de douze ou quinze cens lieües; ils se saisissent de tout ce qui leur plaît & donnent en payement les pardons du St. Pere. On seroit trop heureux, s'ils se contentoient d'un butin mediocre & proportionné à leurs besoins; mais ils ne laissent dans le païs, où ils entrent, que ce qu'ils ne peuvent emporter; fourrageurs sans quartier, pillards sans discretion, ils gâtent plus de bien, qu'ils n'en consument pour leur usage. Leur nombre est prodigieux & leur avidité insatiable; c'est une nuée de destructeurs, qui se trouvent par tout, & qui portent aussi par tout la misere & la desolation. Il n'y a donc point d'image, qui leur convienne mieux que celle de sauterelles.

Mais, dira quelqu'un, ne vaudroit-il pas mieux, sans chercher ces trois caractéres dans chaque Croisé, se contenter de les trouver dans la Croisade en general, composée de gens d'autorité, qui sont les Empereurs, les Roys, les Princes qui en sont les Chefs, voila la tête; 2. de Docteurs qui enseignent le mensonge, savoir

des Moines, des Prêtres, des Evêques, & autres Ecclesiastiques, qui se croisent avec les autres, pour les instruire & diriger leur conscience, c'est la queüe; 3. des troupes qui obeïssent à ces chefs & qui suivent ces directeurs, c'est le corps des sauterelles. Car la tête couronnée d'or semble convenir aux Chefs de la Croisade exclusivement à ses directeurs, qui sont des docteurs qui enseignent le mensonge: mais non des gens de commandement & d'autorité. De même la queüe du scorpion convient aux Directeurs exclusivement aux Soldats, qui ne sont ni Docteurs ni Commandans: mais des fourrageurs, qui se saisissent de tout ce qui les accommode.

On repond que, si c'étoit là le sens de l'Oracle, on l'auroit autrement conçû. On auroit dit que parmi ces sauterelles il y en avoit quelques unes plus remarquables que les autres par des couronnes semblables à de l'or qu'elles portoient sur leurs têtes, & cela auroit signifié les chefs; qu'il y en avoit quelques autres, qui avoient des

queües

queües de ſcorpion, & cela auroit marqué les Eccleſiaſtiques : mais que le commun de ces inſectes n'avoit ni la couronne d'or ni la queüe de ſcorpion: mais bien des dens de lion & des cuiraſſes de fer, ce qui auroit diſtingué les troupes de leurs conducteurs, ſoit temporels, ſoit ſpirituels. Mais l'emblême eſt tout autre ; & il n'appartient à perſonne de le changer. Il reünit cet emblême, il reünit les trois caracteres, non ſimplement dans la Croiſade en general: mais dans chacun des Croiſés en particulier. Chaque ſauterelle, ſans exception ni limitation, chaque ſauterelle a ſa couronne ſemblable à de l'or, ſa queüe de ſcorpion, & ſon corps de ſauterelle. Par conſequent chaque Croiſé eſt un homme d'autorité, un docteur de menſonge, & un fourrageur qui détruit & conſume ce qui ne luy appartient pas.

Mais quoi! l'armée des Croiſés eſt elle un peuple de Docteurs qui enſeignent le menſonge ? Non, ſi par Docteurs vous entendés des gens, qui ayent pris leur degré, après avoir fait leur

leur cours de Theologie : mais oui bien, si vous entendés par là des Pelerins, qui font vœu de convertir les Infideles à leur maniere, c'est à dire, les armes à la main. Missionaires du Pape, ministres de sa superstition, ils courent le monde, pour emprunter les paroles du Sauveur, ils courent le Monde, pour faire des proselytes, qu'ils rendront enfans de la gehenne, encore plus qu'ils ne le sont eux mêmes. Où est le Croisé qui par son exemple & par ses discours ordinaires ne prêche hautement cet Evangile du Dragon, cet oracle de l'Enfer, qu'on obtient l'abolition de tous ses péchés, en combatant contre les Infideles ?

Que si les témoins de la verité, soit laïques soit Ecclesiastiques, sont nommés *des Prophetes* dans le stile du St. Esprit, comme il y en a plus d'un exemple dans l'Apocalypse, pourquoy les suppots de la nouvelle superstition, qui par un vœu particulier s'engagent à établir cette superstition & à la faire regner dans le Monde, pourquoy ces suppots du mensoge, soit qu'ils soient

Doc-

Docteurs de profeſſion, ſoit qu'ils ne le ſoient pas, ne ſeroient ils pas regardés comme des ſeducteurs & des faux Prophetes? Et en faut-il d'avantage, pour accomplir le myſtere caché dans les queües de ſcorpion?

Tous les Croiſés ſont encore des gens d'autorité à leur maniere & dans le ſens du Vatican. On auroit tort d'en douter, puiſque le pretendu Vicaire de J. Chriſt leur a aſſüjeti les peuples fideles & infideles, qui voudroient s'oppoſer à l'accompliſſement de leur voeu. Les Catholiques peuvent ils ſe diſpenſer de fournir aux frais de leur expedition, & les Sarrazins ne ſont ils pas deſtinés à être leurs eſclaves? Tous ces Croiſés ne pretendent pas à des principautés & à des gouvernemens; mais il n'y en a point qui n'aſpire à regner ſelon ſa portée, & qui ne regarde les employs & les charges du païs qu'on va conquerir, comme un bien qui luy appartient legitimement, dès que la force l'en aura mis en poſſeſſion. N'eſt-ce pas là ce qu'on nomme des gens d'autorité, ou qui ſe donnent pour tels? C'eſt ainſi qu'ont regné les peuples conque-

rans. Les Citoyens de Rome, n'étoient-ils pas des gens d'autorité, lorsque leur Senat ou leur Empereur se disoit le maître du Monde?

Au reste, si l'emblême avoit separé les hommes d'autorité, des faux Docteurs; & les faux Docteurs, des fourrageurs qui desolent la terre, il n'auroit exprimé qu'un évenement assés commun. Car il n'est pas rare de trouver dans l'histoire des armées qui ont des Princes pour chefs, des docteurs de mensonge pour directeurs, & pour soldats des fourrageurs impitoyables. Mais, ce qu'on n'a jamais vû jusqu'ici, c'est une multitude de prodigieuses armées, où chacun est un missionaire du Pere de mensonge, un fourrageur sans misericorde, & un homme d'autorité qui a un titre pour se saisir de tout ce qui l'accommode. Où trouver des voleurs publics, qui soient aussi des pelerins; des guerriers missionaires, des conquerans convertisseurs, des Nazariens fourrageurs, qui desolent la terre par un voeu particulier de Religion? Telle est la forme de chacun de ces insectes mystiques,

ques,

ques, corps de sauterelle, queüe de scorpion, tête qui a une couronne semblable à de l'or ; & telle caractere de chacun des Croisés, brigandage, tyrannie autorisée, & venin mortel de superstition. Tout cela entre dans la composition de cette sorte de Religieux de nouvelle espece, auxquels le Monde ne vit jamais rien de semblable ; ce qui ne pouvoit être peint que par un mélange de traits, qui est trop singulier pour être équivoque & pour pouvoir être detourné de son veritable sens. Voyons la suite. Elle ne nous instruira pas moins.

Second caractere. *Leurs faces étoient comme des faces d'hommes.* Cela veut dire, que les Croisés vouloient paroître agir par un principe de religion, dont ils affectoient l'exterieur & les apparences. Car ce ne sont point ici *des faces d'hommes : mais comme des faces d'hommes.* C'est là le sens. On n'en doutera point, si l'on se souvient ici de ce qu'on a dit ailleurs, c'est que dans le langage des Prophetes l'homme est un animal religieux, comme selon

la

la definition des Philosophes l'homme est un animal raisonnable. C'est ce qu'on nous a apris dès le commencement. Le nom d'*Enos*, qui signifie homme, fût donné au fils de Seth, comme au chef de la race benite où la piété devoit être conservée. *Et à Seth aussi naquit un fils, & il appella son nom Enos; alors on commença d'appeller du nom de l'Eternel.* Genese 4. 29. Isaïe prend le terme d'homme dans le même sens, lorsqu'il dit 59. 16. *que Dieu a vu qu'il n'y avoit point d'homme*, c'est à dire, d'homme religieux & qui prit à cœur l'interêt de l'Eglise. C'est là sa pensée, comme cela paroit manifestement par la suite de son discours. *Il a veu aussi qu'il n'y avoit point d'homme; & il s'est étonné de ce que personne ne se mettoit entre deux. Partant son bras l'a delivré & sa propre justice l'a soutenu. Soyés hommes*, dit le même Prophete, lorsqu'il reppelle les superstitieux du culte des idoles au service du vray Dieu. Suivant cette analogie *des yeux d'homme* signifient dans l'Ecriture une inspection sur les choses de

de la Religion, *un cœur d'homme* une ame qui a des sentimens de piété, & *une face d'homme* un exterieur religieux. Daniel ch. 7. donne à la *petite Corne* qui represente l'Antechrist Romain, *deux yeux semblables aux yeux d'un homme*, pour marquer sa double inspection dans les affaires de la Religion, c'est-à-dire, sa double suprematie, suprematie en matiére de foy, suprematie en matiére de discipline. C'est-là le Pape décrit en deux mots; car voila les deux branches de sa puissance, & quand l'une ou l'autre vient à manquer, c'est fait de la souveraine autorité du chef de l'Eglise. Mais remarqués que c'est Jesus Christ qui dans ce sens a veritablement les deux yeux d'homme; au lieu que ceux du Pape ne sont que semblables à des yeux d'homme; ce qui exprime une autorité qui passe pour legitime: mais qu'on ne posséde qu'à faux titre. Ainsi un cœur d'homme est attribué à Nebucatnezar, lorsque devenu religieux, il reconnoît que *Dieu domine sur le regne des hommes*. C'est dans le même sens & suivant ce langage *qu'une face semblable à celle de l'homme* est attribuée aux

sau-

sauterelles, dont il s'agit dans nôtre Oracle. Cela dit que les Croisés agissent sous le pretexte de la religion, & qu'on les croiroit religieux à voir ce qu'ils semblent entreprendre par ce principe. Mais il ne faut pas oublier que la face d'homme est sur un corps de sauterelle.

Troisiéme caractere. *Et elles avoient des cheveux comme des cheveux de femmes.* Au temps de St. Jean ce n'étoient pas les hommes, mais les femmes qui portoient de longs cheveux, par une loy de bienseance aussi ancienne que generale, établie sur l'éducation qui est une seconde nature; ce qui fait dire à St. Paul, *la nature ne vous enseigne-t-elle pas que si l'homme nourrit sa chevelure, ce luy est deshonneur? Mais, si la femme nourrit sa chevelure, ce luy est gloire.* Il n'y avoit que les Nazariens qui, de même que les femmes, laissassent croître leurs cheveux, comme cela paroit assés par l'exemple de Samson. Les longs cheveux étoient le signe de leur vœu; on les reconnoissoit à cette marque pour des gens qui s'étoient particulierement consacrés à Dieu. C'est de

là

là qu'eſt priſe la figure de nôtre oracle. L'union des *cheveux de femme avec la face d'homme* ne nous permet pas d'en douter. Le ſens eſt, que les Croiſés ne veulent pas ſeulement paroître des gens religieux, qu'ils n'en affectent pas ſeulement l'exterieur, qu'ils n'agiſſent pas ſeulement ſous ce pretexte, ce qui eſt marqué *par la face d'homme*: mais qu'ils avoient encore fait un vœu particulier de Religion, ce qu'on exprime *par des cheveux de femme*, c'eſt à dire, par de longs cheveux, ſimbole du Nazareât. Que ce Nazareât fut vray ou faux, legitime ou non, il n'importe pour la juſteſſe de l'expreſſion, laquelle dit moins ce qu'ils ſont, que ce qu'ils paroiſſent être.

Quatriéme caractere. *Et leurs dens étoient comme des dens lions*. Le lion, dans le langage de Dieu comme dans celui des hommes, le lion eſt le ſimbole de la vaillance. Si le texte portoit, que les ſauterelles reſſembloient à des lions, ou ſimplement qu'elles tenoient du lion, cette expreſſion ne marqueroit autre choſe que la valeur des Croiſés qui fut en effet

set des plus extraordinaires, & à qui l'histoire attribuë des exploits qu'on peut nommer prodigieux. Que ne dit elle point de Godefroy de Bouillon, de Louïs *le Jeune* Roy de France, & de Richard, surnommé *cœur de lion*, Roy d'Angleterre? On attribuë au premier une force gigantesque, qui coupoit en deux des hommes tout armés, en sorte qu'une partie du corps tomboit d'un côté du cheval, & l'autre de l'autre. On veut que le second, s'étant sauvé sur un rocher après la perte d'une bataille, ait soutenu, quoi que peu point accompagné, ait soutenu l'effort de l'armée ennemie jusqu'à la nuit qui le deroba à sa poursuite On dit du troisiéme, qu'il vainquit en combat singulier Saladin, le heros du temps en vaillance, après avoir defait ses troupes plusieurs fois par des actions qui tiennent du prodige, jusqu'à soutenir luy dixiéme l'effort d'un corps de sept mille Sarrazins. Que cela soit ou non, le courage des Croisés ne fut jamais revoqué en doute. Ce qu'il y a à remarquer, c'est que nôtre Oracle ne se contentant pas d'employer l'image du lion

lion, fixe le sens de cette image en parlant non de lion simplement : mais de dens de lion, ce qu'on auroit tort de passer sous silence. Car les dents, qui sont la force du lion, sont aussi l'instrument avec lequel il déchire & dévore. Ce grand trait du tableau, qui convient merveilleusement aux Croisés, ne leur fait pas beaucoup d'honneur puisque c'est non la valeur simplement : mais la valeur avide & interessée, qui nous est representée par cet emblême. L'image ne pouvoit être plus juste, puisque les dents du lion nous rapellent que ce Roi des animaux n'est vaillant qu'en faveur de son ventre. Tel est le caractere des Croisés, qui sont vaillans : mais en bêtes feroces, puisqu'ils combatent pour la proye; heros en courage, en valeur : mais brigans par leur injustice, par leur cruelle avidité ils vivent d'oppression & ne ressemblent au lion que par ses dents, qui expriment sa valeur farouche & carnassiere.

Cinquiéme caractere. *Et elles avoient comme des cuirasses de fer.* Le lion a des dents & des griffes, pour attaquer : mais il n'a ni bouclier ni cuirasse pour se de-

fendre. Mais il en est autrement de ces sauterelles, à qui nôtre Oracle donne, avec des dents de lion, des cuirasses de fer. Nouveau trait dans le tableau prophetique, qui marque une nouvelle circonstance dans l'évenement.

Ce qu'on a voulu nous faire entendre par là, c'est que les Croisés n'étoient pas moins propres à la défense qu'à l'attaque, verité connüe de ceux qui savent leur histoire. Armés de pied en cap ils formoient des escadrons qui paroissoient de fer, & rien ne leur convient mieux que ce trait de la description que Joël fait de ses insectes fourrageurs, *ils se jetteront au travers des épées, & ils n'en seront point blessés.* On conta jusqu'à quatre vingts mille cuirassiers dans une seule de ces armées; c'est celle qui partit l'an 1149. après la publication de la seconde Croisade, sous la conduite de Empereur Conrad. Chose prodigieuse! qui ne s'étoit peut être jamais veüe, & qui meritoit bien que nôtre Oracle y fit allusion en passant.

Mais quoy! dirés vous, prennés vous à la lettre la cuirasse des sauterelles? Non, l'expression est figurée sans dou-

te: mais rien n'empêche que cette figure n'enferme une allusion à l'armure des Croisés, & qu'elle n'en soit prise elle même. Comme la dent du lion marque une valeur feroce & brutale, qui n'a que le pillage pour objet, la cuirasse d'une sauterelle exprime la vigueur ou l'habileté du fourrageur à defendre son butin & à se defendre luy même. L'un & l'autre de ces expressions est allegorique, avec cette difference pourtant, que l'une fait allusion à une circonstance litterale de l'évenement, ce qui ne peut être dit de l'autre. Car les Croisés avoient des cuirasses à la lettre: mais ils n'avoient des dents de lion qu'en figure.

Les exemples d'une pareille allusion qui mêle des expressions litterales aux expressions figurées, afin que les unes expliquent les autres ou qu'elles en fassent mieux sentir la force, ces exemples sont en fort grand nombre. Telle est la description qu'Ezechiel fait du Roy d'Egypte & de sa défaite par les Caldéens en ces termes, *Voici j'en ay à toy, Pharaon Roy d'Egypte,*

grande Baleyne, qui te tiens au milieu de tes bras d'eau; qui as dit, mes bras d'eau sont à moy, je me les suis faits. Partant je mettray des hameçons en tes bajoües, & je feray attacher les poissons de tes bras d'eau à tes écailles, & je te tireray du milieu de tes bras d'eau avec tous les poissons de tes bras d'eau qui auront été attachés à tes écailles. Après t'avoir attiré dans le desert, je te laisseray là, toy & tous les poissons de tes bras d'eau; tu seras gisant dans la campagne, sans être recueilli ni ramassé : je t'ay livré aux bêtes sauvages & aux oiseaux des Cieux, pour en être devoré. Cette longue allegorie, toute semblable à celle d'Isaïe 19. vers. 6. 7. 8. cette longue allegorie fait allusion à un fait très litteral, c'est qu'il y avoit des bras d'eau en Egypte, qui faisoient la force de cette nation; elle est même uniquement fondée sur ce fait & toutes les images en sont prises.

Mais pourquoy chercher des exemples hors de nôtre sujet? A l'ouverture du troisiéme Seau la balance, que le troisiéme Cavalier tient à la main, est metaphori-

que:

que: mais le froment, l'orge, le vin & l'huile, dont il faut qu'il regle le prix, sont des denrées proprement ainsi nommées. Les montagnes & les Isles, au temps de la revolution de Constantin, ne sont remüées de leur place qu'en figure: mais la ville aux sept montagnes & les Isles de le Grande Bretagne auxquelles on regarde dans la description allégorique, Apoc. 6. 14. sont des Isles & des Montagnes réellement & sans figure. L'enrolement metaphorique des cent quarante & quatre mille marqués, pris des tribus d'Israël, enferme une allusion à l'enrolement litteral & proprement dit des soldats Gots, choisis pour recruter les armées Romaines. Les Confesseurs portent en figure des vêtemens blancs: mais ils sortent d'une grande affliction proprement ainsi nommée. Les parfums de l'Ange, qui assiste devant l'Autel, sont figurés: mais les prières des Saints sont litterales. L'Ange, qui vole par le milieu du Ciel, est un personnage mystique: mais rien n'est plus dans le sens propre que les trois grands mal-

 heurs

heurs qu'il annonce. Enfin *le puits de l'abyme*, qu'on a vû s'ouvrir comme une grande fournaise, *le puits de l'abyme* est un emblême qui represente le Purgatoire : mais cela n'empêche pas que cet emblême n'enferme un allusion au Puits litteral de Pouzzol, dont on a fait le premier Purgatoire des ames. Le nom même le marque. Et à quoy bon un puits dans l'Enfer? ne suffisoit il pas d'un abyme ou tout au plus d'une grande fournaise, pour en faire sortir la fumée, qui donne l'être & la vie à des sauterelles, qui sous la conduite du grand destructeur doivent fourrager la terre?

Voyla des exemples & en grand nombre pour justifier nôtre maxime. L'application est facile, & l'on void bien après cela, qu'encore que *la cuirasse des Sauterelles* soit un emblême, rien n'empêche que cet emblême ne face allusion au prodigieux nombre des Cuirassiers, qui dans les armées des Chrétiens opposoient un front de fer ou d'airain aux attaques des Infidelles. Mais enfin que l'Oracle face ou ne face pas allusion à cette circonstance de l'évenement, il suf-

ſuffit pour ſon explication, que *la cuiraſſe de fer* donnée *à des ſauterelles*, eſt l'emblême de la vigoureuſe deffenſe des fourrageurs, qu'elles repreſentent, comme les dents de lion le ſymbole de leur courage à conquerir le bien des autres. Tout cela eſt réel, comme il eſt parfaitement bien ſuivi. Il ne reſte qu'un doute, c'eſt de ſavoir ce qu'il faut le plus admirer de la juſteſſe de la prophetie, ou de l'exacte vérité de l'évenement.

Sixiéme caractere. *Or la forme des Sauterelles étoit ſemblable à des chevaux preparés à la bataille*; *v.* 7. *& le bruit de leurs ailes étoit comme le bruit des chariots, quand pluſieurs chevaux courent au combat. v.* 9. On joint ici les verſets ſeptiéme & neuviéme parce que l'un explique l'autre, & qu'ils n'ont au fond que le même ſens; car il faut obſerver que les traits de la deſcription ſont repetés, quand ils ſont d'une particuliere importance. Cela étoit neceſſaire, pour nous les faire conſiderer avec plus d'attention. On repete ce ſixiéme caractere parce qu'il eſt comme le fondement des autres, ce qu'on nous donne à connoitre

par cette expression, *or la forme des sauterelles étoit* &c. C'est comme si l'on nous disoit, que la premiere pensée qu'il faut avoir de ces sauterelles, c'est qu'elles marquent des gens de guerre preparés pour le combat & marchant en ordre de bataille. On n'en peut douter, si l'on considere que dans le stile figuré des Prophetes les chevaux joints aux chariots signifient constamment des armées. *Rejouï toy*, dit Zacharie, *fille de Sion; Voici ton Roy vient à toy, monté sur le poulain d'une anesse* &c. *Et de fait je retrencheray d'Ephraim les chariots & de Jerusalem les chevaux, & l'arc de bataille ne sera plus, & le Roy ne parlera que de paix aux nations, chap.* 9. *v.* 9. 10. Le même Prophete nous parle de quatre armées, sous l'emblême de quatre chariots avec des chevaux de differerente couleur, & il dit que ces chariots sortoient d'entre deux montagnes, qui étoient d'airain; ce qui marque deux puissances inexpugnables, qui donnent le mouvement aux quatre armées dont on vient de parler ch 6. ỳ. 1. & suivans. La figure est fondée sur ce qu'autre-

trefois on employoit à la guerre des chariots armés de dards & de faux, comme on s'est servi de tout temps des chevaux pour une bataille. L'image de chevaux, separée même de celle de chariots, a cette signification dans le stile figuré de l'Ecriture, comme Zach. 1. 8.; & l'image de chariots, bien que separée de celle de chevaux, dit la même chose, Isaie 66 15: mais les deux images, quand elles se trouvent jointes, l'expriment encore plus certainement. Michée joint l'une à l'autre, lorsqu'il décrit, avec le triomphe de l'Eglise, la paix generale qui doit regner dans le Monde, sous le regne glorieux du Messie, *ta main*, dit-il, *sera élevée sur tes adversaires, & tous tes ennemis seront retrenchés; & il arrivera en ce temps là*, dit l'Eternel, *que je retrencheray tes chevaux du milieu de toy, & je feray perir tes chariots... & je ruineray toutes tes forteresses* 9. 10. 11.; Il ne faut pas raisonner, il suffit de lire, pour voir que *les chariots* avec *les chevaux* sont-là un simbole des forces militaires ou des armées, lesquelles ne doivent plus être alors

d'aucun usage dans le Monde Chrétien. Habacuc joint ces deux images, pour exprimer la même chose, lorsqu'il dit à Dieu 3. 8. *L'Eternel étoit il irrité contre les fleuves? ta colere étoit elle contre les fleuves? ta fureur étoit elle contre la mer, lorsque tu montas sur tes chevaux & sur tes chariots, pour faire delivrance? Ton arc fût reveillé, en épuisant le carquois.* Daniel décrit la guerre que le Roy de Syrie devoit faire au Roy d'Egypte, en des termes qui confirment cela même. *Le Roy du Nord*, dit-il, *viendra contre le Roy du Midi, comme une tempête, avec chariots & gens de cheval, & avec plusieurs navires.* 11. 40. Dieu dit dans le même sens par la bouche du Prophete Aggée 2. 22. *Je renverseray le trône des Royaumes & detruiray la force des nations, je renverseray les chariots, & seront mis bas les chevaux &c.* Le Psalmiste parle ce même langage, lorsqu'il décrit en ces termes la défaite des ennemis du peuple de Dieu, *les gens de courage ont été depouillés; ils ont sommeillé leur somme, & pas un de ces vaillans hommes n'a trouvé ses mains. O Dieu! chariage &*

& chevaux ont été assoupis, quand tu t'es élevé, Psau. 76. Isaïe employe plus d'une fois ces mêmes images, lorsqu'il décrit la defaite des Caldéens par Cyrus de Perse & Darius de Méde, qui avoient joint leurs armes contre Babylone. Car, après avoir dit *Elamites montés, Médes assiegés*, il introduit le Seigneur luy parlant ainsi, *va pose une sentinelle, & qu'il rapporte ce qu'il verra, & il vid*, ajoûte le Prophete, *un chariot & une couple de gens de cheval, un chariot tiré par des ânes, & un chariot tiré par des chameaux, & les considera d'une bonne maniere, étant très attentif; & il cria, c'est un lion. Seigneur, je me tiens continuellement en sentinelle, & fais le guet toutes les nuits; & voici venir le chariot d'un homme avec une couple de gens de cheval. Alors il dit, elle est tombée, elle est tombée, Babylone &c. C'est ce que j'ay foulé & le grain que j'ay battu dans mon aire: je vous ay annoncé ce que j'ay ouï de l'Eternel des armées, du Dieu d'Israël*, ch. 21. v. 2. 6. 7. 8. 9. 10. Dans cette grande vision le Prophete void d'abord deux chariots, qui sont deux ar-

mées ou deux corps de troupes, composés de gens laborieux & infatigables : mais dont l'un s'avance lentement, & l'autre, quoy que plus chargé d'attirail & de bagage, fait plus de diligence. Pour cette raison ou quelque autre semblable, ces deux armées sont representées sous l'emblême de deux chariots, dont l'un est tiré par des ânes & l'autre par des chameaux. La couple de gens à cheval que le Prophete void avec ces deux chariots sont selon l'apparence Gadate & Gobrias, deux grands Seigneurs, sujets du Roy de Babylone, qui prirent les armes contre luy dans le même temps que Cyrus, chacun à la tête des troupes, qu'il menoit & qui sont marqués par ces deux premiers chariots. Le plus vaillant des deux, qui sans doute avoit quelque superiorité sur l'autre, est celuy, dont on dit, *c'est un lion*. Après vient un autre chariot, qui est le troisiéme, avec deux hommes à cheval. C'est l'armée des Perses & des Médes, commandée par Darius & Cyrus son gendre, dont le succès finit la guerre, & fait la decision.

Il a falu raporter ce passage dans sa juste étenduë, avec une courte paraphrase, tirée de l'évenement, parce qu'il est inutile de citer des oracles qu'on n'entend point. Mais c'en est assez & bien plus qu'il n'en faut, pour établir nôtre principe, c'est que, dans le langage figuré des Prophetes, ces deux images, *chariots*, *chevaux* signifient constamment des armées, sur tout quand elles se trouvent ensemble.

Après cela rien ne nous empêche de voir que toutes les parties de la description quadrent l'une avec l'autre divinement. Les Croisés sont des fourrageurs, ils sont representés *par des sauterelles*; des fourrageurs armés, *ils ont la forme de chevaux*; des gens de guerre qui marchent en ordre de bataille, *leur bruit est semblable à celuy des chariots preparés au combat*. Ce sont des pillards qui veulent paroitre religieux, *les sauterelles ont comme une face d'hommes*; ils ont fait un vœu de religion, *ils avoient comme des cheveux de femme*. Ils combatent très vaillamment pour la proye, *les dents de lion* le disent. Ils se nomment pelerins & vont prêcher que l'abolition des pé-

chés commis & à commettre est assurée à ceux qui se croisent. Cela est exprimé par *les queües de scorpion*. On les void agir en maîtres des nations, en Seigneurs de l'Asie, *leur tête porte des couronnes semblables à de l'or*. Ces caracteres, en si grand nombre, remarquables, propres, singuliers, sont tous établis sur ce premier caractere, le fondement des autres, c'est que les Croisés étoient des fourrageurs armés, & qui marchoient en ordre de bataille; *car la forme des sauterelles étoit semblable à des chevaux preparés à la bataille, & le bruit de leurs aîles étoit, comme le bruit des chariots, quand plusieurs chevaux courent au combat*. Admirable portrait, & ressemblant, s'il en fut jamais! Tels sont nos devots destructeurs, partagés en diverses bandes, en plusieurs corps de differentes nations, qui marchent avec armes & bagage, trompettes sonnant, enseignes déployées, & qui pillent le monde en ordre de bataille.

Tout cela est tiré de l'Ecriture & de l'évenement, & ne ressemble en aucune maniere à la speculation qui, dans les

sau-

sauterelles trouve des heresies ; ce qui n'est ni vray, ni vraisemblable. Car les heresies ne sont ni des gens de guerres, ni des fourrageurs ; ni des gens, qui marchent en ordre de bataille, quand ils fourragent ; ni des hommes vaillans, comme des lions, lorsqu'ils combatent pour la proye ; & les chevaux joints aux chariots ne nous representent les heresies, qu'autant qu'on veut bien extravaguer. Pourquoy chercher dans son imagination ce qui ne s'y trouve point ? Comme si Dieu ne nous avoit laissé d'autre clef, pour entendre cette prophetie, qu'une simple conjecture de l'Esprit humain, si fecond en reveries, ni d'autre guide dans cette recherche que l'infinie varieté de nos bizarres imaginations !

Sixiéme caractere. Ces sauterelles ne paroissent sur la terre, qu'après la cheute de l'Etoile, & après que l'air & le soleil ont été obscurcis par la fumée que cette Etoile après sa cheute fait sortir, du puits de l'abyme. *Je vis une Etoile, qui étoit tombée du Ciel sur la terre, & la clef du puits de l'abyme luy fût donnée.*

Et

Et l'air & le Soleil fût obscurci, & il sortit de la fumée du puits des sauterelles. Deux preliminaires étoient necessaires, pour donner lieu à la Croisade. Le premier, que le Pape eut secoüé le joug de ses Maîtres, pour être dans un état d'independance, absolument necessaire pour l'execution de son dessein. Le second, que l'Empereur de Grece eut déja perdu Rome & l'Italie; car s'il y avoit conservé son autorité, il auroit empêché sans doute que l'Evêque de Rome, son sujet, ne luy jettât toutes les forces de l'Europe sur les bras. L'un & l'autre de ces preliminaires sont très-expressement marqués dans nôtre Oracle. *Je vis une Etoile qui étoit tombée.* C'est la revolte du Pape contre l'Empereur de Grece son Seigneur. *L'air & le Soleil fût obscurci, & il sortit de la fumée du Puits des sauterelles.* Telle est la suite qu'a eüe cette revolte. Après la déposition des Magistrats établis par l'Exarque & l'abolition de l'Exarquat, l'autorité de l'Empereur cessa en Italie; c'est l'air obscurci qui ne transmet plus les rayons du

du Soleil. Et qu'arrive-t-il de là? Que le Pape maître là, où il devoit obeïr, est en passe d'envoyer ses Croisés en Asie, pour piller d'abord, & envahir dans la suite l'Empire de son Seigneur.

Au reste ceux des Interprêtes, qui par ces sauterelles entendent les Moines, ne prennent pas garde que les Moines sont plus anciens que l'apostasie du Pape, puisqu'on en trouve l'origine dans la retraite des fideles persecutés par Diocletien, dans leur retraite dans les deserts de la Thebaïde; outre que les Moines ne sont pas des fourrageurs armés, qui marchent en ordre de bataille. Que si la chose est arrivée dans quelques occasions, cela ne suffit pas pour en former leur principal caractere. D'ailleurs quelle absurdité n'y auroit-il pas à pretendre que les Moines ne durent que cinq mois, dans quelque sens qu'on l'entende.

Septiéme caractere. Les sauterelles ne paroissent sur la terre qu'après l'ouverture du Puits de l'abyme. *Et la clef du puits de l'abyme luy fût donnée, & une fumée monta du puits de l'a-*

l'abyme, comme la fumée d'une grande fournaise, &c. il sortit de la fumée du puits des sauterelles. Cette circonstance est essentielle. Car comment la fumée, qui couvre la terre d'une multitude de sauterelles, seroit elle montée du puits de l'abyme, si le puits de l'abyme n'avoit été premierement ouvert? Disons, pour reduire l'allegorie à son sens litteral, que le Pape auroit eu beau exhorter les peuples & les Princes Chrétiens à porter la guerre aux Infideles à mille ou douze cens lieux de leur païs, jamais il ne les auroit persuadés, s'il ne les eut flatés de la fausse esperance de les affranchir des tourmens de l'autre vie. Il faloit pour cela qu'il ouvrit par ses indulgences le puits de l'abyme, & que la fumée, qui en sort, donnât dans la tête des peuples & des Rois.

Ce puits, qui a aussi la forme d'une grande fournaise, est le Purgatoire, & ne peut être que le Purgatoire. En veut-on une démonstration qui soit fondée sur les principes même de l'Eglise Catholique ou de ce qu'on nomme sa tradition? La voici. Des quatre appartemens de la mai-

son

son souterraine, le limbe des Peres est une place abandonnée & sans habitans, depuis que les ames des Patriarches & des anciens fideles en sont sorties, pour accompagner le Sauveur dans le Ciel, au jour de son ascension; & de plus il n'y a jamais eu là ni puits ni fournaise. Pourquoy ce Limbe envoiroit il des fourrageurs aîlés, pour affliger les hommes? Le second, qui est le limbe des Enfans, est le sejour de l'innocence, ce n'est donc point de là que sort la fumée qui couvre la terre d'une multituile de sauterelles à queüe de scorpion. Il ne reste que l'Enfer & le Purgatoire. Mais l'Enfer, qui est tout autrement réel & effectif que les autres appartemens de la maison souterraine, soit dit avec le respect qu'on doit à l'infaillible tradition, l'Enfer est nommé l'Abyme, & jamais le puits de l'abyme. C'est ici une expression nouvelle, singuliere, inconnuë à tous les siecles, étrangere aux écrivains sacrés, comme à tous les autres. On a mille fois oüi parler de Puits & l'Abyme: mais voici la premiere fois que, de nôtre connoissance, ces images se trouvent ensemble. Cela

est

est d'autant plus surprennant, que cette idée, outre qu'elle est composée d'images peu assorties, ne vient nullement au sujet, puisque l'abyme peut exhaler une épaisse fumée, semblable à celle qui sort d'une grande fournaise, sans qu'il y ait un puits dans l'abyme pour cela. Sans conter qu'un abyme est aussi peu un puits qu'un gouffre sans fond est une fontaine. Enfin deux choses paroissent certaines ; l'une que l'abyme dans l'Ecriture signifie l'Enfer, l'autre qu'un puits de l'Enfer appartient à l'Enfer, sans être l'Enfer, comme une fontaine appartient à une maison, sans être cette maison. Des quatre appartemens de la maison souterraine, les trois en sont donc exclus.

Il n'y a que le Purgatoire, à qui les caracteres conviennent. Lui seul remplit les images de l'Oracle. Le Purgatoire placé d'abord dans le puits de Pouzzol, puis dans la montagne fumante d'Etna, & enfin dans le lieu même des damnés le Purgatoire est puits & fournaise, la fournaise de l'abyme, & le puits de l'abyme sans la moindre contradiction. Au contraire rien n'a plus de force & de grace.

ce que l'union de ces images prises dans ce sens, puisque c'est ici une description exacte de la maniere dont le systême Romain s'est formé. On y trouve son origine, ses progrès & ses suites. Rien n'y manque, & tout y est peint avec une exactitude, une justesse qu'on ne peut assez admirer. Deux paroles comprennent l'histoire d'une superstition qui a changé la face du Monde. Il est vray que pour justifier ce sens, il faut avoir recours à la figure. Mais avés vous cru qu'on peut se passer du sens figuré dans cette occasion? & voudriés vous bien prendre à la lettre la fumée, les sauterelles, les dents du lion, les queües de scorpion, & toutes les autres images, dont ce discours est composé? Il n'y a pas d'apparence. Que si le sens de figure est necessaire, il n'y a plus de choix à faire qu'entre sens figuré & sens figuré; & où en trouveriez de plus juste que celuy que nous tirons de l'Ecriture & de l'évenement? Interroges les vivans, consultés les morts, & qu'on voye comment vous appliqueriez à un autre objet tous les traits de

de la peinture simbolique; ou plûtôt épargnés vous cette confusion. Vous n'y reüssiriés pas mieux que l'illustre Evêque de Meaux, dont l'explication, choisie entre ce qu'on a jamais imaginé de plus specieux sur cet article, n'a pû soutenir le plus leger examen. Il ne faut que rappeller ce qui a été dit là dessus sur la fin du second volume. De quel air n'a-t-on pas mené cet excellent Esprit, si superieur au nôtre, sans être soutenu que par la force de la verité?

Huitiéme caractere. *Et il sortit de la fumée du puits des sauterelles.* Les sauterelles ne sortent pas immediatement du puits de l'abyme: mais bien de la fumée qui sort elle même de ce puits. Cela est parfaitement conforme à la verité litterale & historique. Car la Croisade doit sa naissance, non au Purgatoire, ou au pouvoir que le Pape s'attribüe de tirer les ames du Purgatoire, ce qui est un songe: mais à la prevention generale qui a fait recevoir ce songe, comme une verité. L'ouverture du puits de l'abyme est par cette raison contée pour un des plus grans mal-

malheurs qui arriverent jamais aux hommes. C'est ici un mal d'opinion: mais qui a des simptomes très réels; puisque la fournaise imaginaire, toute imaginaire qu'elle est, va renverser le monde, non parce que le Pape l'ouvre: mais parce que les hommes se persuadent qu'il peut l'ouvrir. Le fait ne peut être contesté.

Ces superstitieux ne se croisent que parce que la fumée du puits leur a donné dans la tête. Frapés de la crainte des tourmens de l'autre vie ils se devoüent au Pontife qu'ils croyent pouvoir les en affranchir. Pourroient ils refuser quelque chose à celuy qui avec la clef de St. Pierre ouvre l'ardente fournaise, par ce qu'on nomme ses indulgences? Et où sont les yeux qui ne sont pas offusqués de l'épaisse fumée qui couvre la terre après l'ouverture du puits de l'abyme?

A peine la foy du Purgatoire est elle bien établie, que l'Eglise & le Monde prennent une nouvelle forme. Une crainte superstitieuse saisit les hommes, & tout obeït à cette crainte. On ne par-

parle que de vœux, de pelerinages, de fondations. Ce n'est plus qu'essaims de Moines, inventeurs de nouvelles regles, pour expier ses péchés & ceux des autres; tant on rafine en superstitieuse bigoterie. Freres de la Trinité, du Mont de Dieu, de la milice de Christ, de Premontré, Jacobins, Dominicains, Franciscains, tous ces ordres, inconnus jusqu'alors, sortent tout d'un coup du sein de la nouvelle superstition: mais rien n'en est un effet plus sensible & plus marqué que la Croisade contre les infideles, qui est aussi le veritable objet de nôtre Prophetie. Où seroit desormais l'obscurité? Le sens est clair & precis.

La superstition des peuples, qui est la fumée, sort de la fournaise, lorsque le Pape l'ouvre par ses indulgences; & les Croisés, qui sont les sauterelles, sortent de cette superstition, lorsque les hommes se croisent pour obtenir les indulgences du Pape. Jamais rien de plus juste & de plus exact. A la proportion, qui est entre les images de l'emblême, repond celle qui se trouve entre les circonstances des l'évenement. Mais ce n'est pas tout.

On

On trouve ici la cause prochaine de l'évenement. Car ces indulgences sont le prix qu'ils donnent pour le payement des depenses qu'ils font, & pour le dédommagement des desordres qu'ils commettent. Et pourquoy combatent ils en lions? C'est qu'ils croyent être assurés de l'absolution de leurs péchés, commis & à commettre; c'est qu'ils craignent peu la mort, se croyant certains d'aller au Ciel, sans passer par le Purgatoire. C'est ainsi que sans credit & sans argent ils enrolent des millions de gens de guerre.

Neuviéme caractere. Le venin du Scorpion. *Et leurs tourmens sont semblables au tourment que donne le scorpion, quand il frape l'homme.* On auroit bien des choses à dire sur l'insecte, d'où cette derniére image à été prise, outre ce que Mr. de Meaux a dit & fait dire à Tertullien là dessus. On remarque que les scorpions de la terre, car il y a des scorpions d'eau qui ne font aucun mal, que les scorpions de la terre ont tout leur venin dans la queüe; qu'ils sont d'une forme laide & hideuse, qu'ils paroissent sur tout pendant les grandes secheresses,

dans les climats plus ardens; au lieux chauds ou remplis d'un air étouffé, tels que pourroient être des fournaises qui auroient été embrasées, ou des puits desséchés par le feu. On sait qu'ils portent un aiguillon dans leur queüe & que cet aiguillon est plus dangereux que les dents & les griphes des tygres & des lions; que le venin qui en sort éteint les esprits, corrompt le sang, & derange la machine du petit monde par un poison subtil, penetrant, & d'une activité qui est incomprehensible à ceux qui jugent de l'effet par la petitesse de sa cause. On void que ceux, qui en sont frapés, n'ont aucun repos quelque part qu'ils aillent, qu'ils changent mille fois d'état & de situation, sans rien perdre du feu secret qui les brûle. La Medecine pretend que le scorpion fournit un excellent remede contre lui même. Ces insectes entrent par tout & on les trouve dans les lieux où on les attendoit le moins. On remarque que les autres créatures malfaisantes nous attaquent à decouvert: mais que la piqueure du scorpion est secrete & traitresse; qu'on ap-

apprivoise les autres : mais non celle-ci ; & qu'enfin les lieux trop remplis de ces insectes malfaisans sont deserts & inhabitables. Tout cela nous ouvriroit un beau champ, pour égayer la matiere, si nous voulions faire l'application de tous ces caracteres au sujet que nous avons en main : mais nôtre dessein est de passer legerement là-dessus. Ce n'est pas que la plus part de ces rapports ne fûssent justes & bien fondés : mais c'est qu'ils paroitroient trop recherchés pour la pluspart, & que, selon la methode qu'on s'est proposée, on se borne à ceux qui appartiennent essentiellement à l'embleme, & que nous ne pourrons douter qui ne soient dans l'intention du St. Esprit. Car aussi l'image du scorpion n'est elle pas la seule, qui entre dans la composition de la figure symbolique. Il y a une tête à dents de lion, & un corps de sauterelle, qui sont ici joints à la queüe du scorpion ; &, comme on l'a déja remarqué, c'est l'assemblage de ces parties apparemment si discordantes qui fait le principal & plus remarquable trait du tableau.

Dixiéme caractere. *Et elles avoient*

des queües de scorpion. Il est remarquable que, comme on donne à ces sauterelles la plus terrible sorte de dents qui sont des dents de lion, on leur attribue aussi la plus dangereuse espece de queües, savoir des queües de scorpion. C'est afin que, comme la forme de ces sauterelles est la plus terrible qui se puisse imaginer, nous ne doutions pas, que les fourrageurs qu'elles representent ne soient redoutables entre tous les autres. Si c'étoient ici des fourrageurs d'un ordre commun, on nous les representeroit par l'image des sauterelles ordinaires, à qui il ne faut point de dents de lion. Qu'en feroient elles ? Les dents de lion sont propres à dechirer ou à detruire les corps qui resistent, & non à brouter l'herbage & la verdure de la terre; les dents ordinaires de la sauterelles étant assés bonnes & trop bonnes pour ce dernier usage. Aussi n'en auroit on point donné d'autres aux sauterelles, dont il s'agit ici, si l'on n'avoit pretendu nous representer que le degât passager & ordinaire que des troupes font dans le païs où elles entrent. Car, de même

même que l'herbe, broutée par des sauterelles communes, n'est pas longtemps à revenir, le degât que des gens de guerre font ordinairement dans le païs de leur passage est aussi bientôt reparé. Il n'en est pas ainsi des affreux ravages de la Croisade, qui ont mis le monde dans un état, à pouvoir à peine se retablir dans l'espace de plusieurs siecles. Il faut d'autres traits pour les bien peindre. On a besoin pour cela des dents du lion, qui coupent l'esperance de plusieurs années, en coupant l'écorce des arbres ; non des dents de la sauterelle, qui n'emportent qu'une verdure, toute prête à repousser.

A l'égard des queües attribuées à ces sauterelles, elles disent, que les fourrageurs qu'elles representent, nuisent à la societé par la fausse doctrine qu'ils repandent dans le Monde. Car dans le stile prophetique *la queüe est le Docteur qui enseigne le mensogne*. L'idée de scorpion vient ici mieux qu'aucune autre. Si on leur donnoit des queües de serpent, l'embleme seroit defectueux & embrouillé, puisque les serpens nuisent par

leur tête & non par leur queüe ; & non seulement embrouillé : mais faux, & contraire à la verité historique, puisque c'est un fait, qui ne peut être contesté, que la tête des sauterelles a fait moins de mal dans le Monde que leur queüe. On n'en doutera point, si l'on considere que la valeur des Croisés n'auroit jamais fait d'exploits ni grands ni petits dans la Grece ou dans l'Asie, sans la superstition qui les y a conduits. Aussi pour une fois qu'on fait mention des dents du lion dans nôtre Oracle, il y est parlé jusqu'à trois fois de la queüe du scorpion. On le verra plus particulierement dans la suite. Il suffit pour le present de cette remarque generale, c'est que, pour mieux nous faire entendre, qu'on ne vid jamais de tels fourrageurs que les Croisés, on donne aux sauterelles, qui les representent, d'un côté les dents les plus terribles, & de l'autre les queües les plus dangereuses qui se trouvent entre les creatures qui sont le plus redoutées des hommes.

Onziéme caractere. *Et elles avoient des aiguillons dans leur queüe.* On regar-

de les scorpions avec une espèce d'horreur, parcequ'il n'y a rien de plus laid & de plus hideux que la forme de ces insectes. Cependant le grand mal ou ce qui est le plus à craindre de leur part ne consiste pas dans ce qui blesse la veüe: mais dans ce qui pique la main infortunée qui entreprend de les manier: C'est la queüe du scorpion, qui est à craindre, parce qu'elle a un aiguillon, qui darde son venin mortel, quand elle est pressée. Rien n'est plus funeste que de se familiarizer avec ces insectes, qui n'epargnent que ceux qui s'éloignent d'eux, ou qui, après en avoir été piqués, écrasent le scorpion sur la playe, selon la remarque de Mr. de Meaux.

C'est là le portrait & tout ensemble l'histoire des Croisés. On en avoit assemblé d'abord un si prodigieux nombre, qu'on ne savoit qu'en faire. Pierre l'Hermite, qui n'en peut mener avec luy qu'une partie, prit le devant avec une armée de trois cens mille hommes, composée, selon Albert Aquensis, de gens de toute sorte, *chastes & incestueux, adulteres, homicides, larrons, parricides*

ricides, *brigans* ; & selon Maimbourg, de tous les garnemens de l'Europe, *de moines libertins*, *de femmes impudiques*, *d'Ecclesiastiques diffamés*, *d'impies*, *d'athées*, *de scelerats*, *qui menoient la vie du monde la plus debordée en toute sorte de debauches*. Le Jesuite veut qu'il y eut parmi tout cela de fort honnêtes gens. Cela peut être, si par d'honnêtes gens, on entend d'honnêtes usurpateurs du bien d'autruy. Car de quel droit envahissent ils la Grece & l'Asie ? Mais, dira-t-on, ces Croisés ont un bon dessein, ils esperent d'expier leurs péchés, & de s'affranchir des tourmens de l'autre vie, en faisant la guerre aux infideles. Cela est vray : mais d'où vient cette intention que du poison de leur mauvaise doctrine ? Les scorpions sont ils moins dangereux pour avoir leur venin dans la queüe ? Vous savés ce que le Prophete nous a apris là dessus. Qu'n'est ce point que la queüe du scorpion est moins digne de representer le Docteur de mensonge, parce qu'elle a un aiguillon qui darde son venin dans la main qui le manie ?

Toute la complaisance qu'on peut avoir

avoir pour les panegyristes des Croisés, c'est de reconnoitre que c'est la pretenduë bonne intention, qui a fait de l'Europe un desert, & desolé l'Asie & l'Afrique. Mais quoy! le venin du mensonge n'étoit il pas dans cette intention funeste? Ce venin ne s'est il pas communiqué par la publication de la Croisade? Nos Pelerins n'en ont ils pas infecté les lieux de leur sejour ou ceux de leur passage?

Ce qui resulte de là, c'est que, comme le scorpion est dangereux par son aiguillon & non par sa forme hideuse, le malheur de la Croisade consiste, non dans les mauvaises mœurs des Croisés qui donnent de l'horreur: mais dans le venin de leur doctrine qui attire, ce venin contagieux, qu'ils ne manquent pas de communiquer à ceux qui les approchent. C'est manier des scorpions, que de se familiariser avec eux. A force de leur entendre dire, qu'ils vont expier leurs péchés & s'affranchir des peines de l'autre vie, en faisant la guerre aux Infideles; à force de voir cela même confirmé tant par les Predicateurs, herauts de la Croisade, que par

les indulgences du Pape publiées avec solemnité, le peuple se persuade que ce qu'ils disent est veritable, il se laisse entrainer par leur exemple, il quitte tout pour les suivre. De là la desertion des villes, des bourgs & des villages, & le ravage general de tous les païs où ce dangereux venin s'est malheureusement répandu. Il n'y a qu'à suivre les Croisés, pour en être convaincu.

Ils traverserent l'Allemagne fort paisiblement, payant leur depense, de l'argent dont ils s'étoient pourvûs avant leur depart par la vente de ce que chacun avoit de plus pretieux: mais il leur falut essuyer le mépris & les railleries de leurs hôtes, qui d'abord se moquoient de leur dessein. C'est l'Abbé d'Usperg qui nous l'apprend. Cependant le venin qu'ils laissoient dans les lieux de leur sejour, fit avec le temps son effet, & l'aiguillon du scorpion demeura dans l'ame de ces mêmes Allemans, qui s'étoient moquez eux, puisque ceux-ci ne tarderent guere à se croiser à leur imitation.

Jusques-là tout alloit le mieux du mon-

de : mais la scene changea, lorsque nos avanturiers fûrent arrivés en Hongrie. C'est là qu'ils commencérent à vivre de pillage, après s'être épuisés en foles dépenses, & c'est là aussi qu'ils parurerént sous leur veritable forme, si odieuse & si horrible que Maimbourg n'a pû s'empêcher d'en faire ce portrait : *il n'y a sorte d'excés, ni de crimes de perfidie, de cruauté, de brigandage, d'incendie & de violence que ces brutaux ne commissent*, Hist. des Crois. l. 2.

Les habitans du païs, ne pouvant consentir à leur propre ruine, prirent les armes de concert avec leurs Voisins & firent main basse sur les Croisés : ce qui obligea Pierre l'Hermite à se retirer du côté de Constantinople avec le debris de ses troupes dispersées.

Pendant que cette tragedie se jouoit en Hongrie, les Allemans ne parloient que de prendre la croix à l'imitation de leurs hôtes, dont ils reverent le dessein aussi-tôt qu'ils les eurent perdus de veüe. Ils ne fûrent pas même découragés par l'échec que les Croisés venoient de recevoir en Hongrie. Que si

les Princes Allemans eussent alors goûté ce dessein, le gros de la nation ne demandoit pas mieux que d'aller faire la guerre dans la Palestine, pour l'expiation de ses péchés. Au defaut des Princes, il falut se contenter d'avoir pour chef le Prêtre Godescal, qui après avoir formé une nouvelle armée, toute composée de Pelerins Allemans, se mit en chemin pour joindre Pierre l'Hermite. Il ne la mena pas bien loin; car les Hongrois & les Bulgares la taillerent en pieces. Mais il ne s'agit pas ici de faire l'histoire des Croisés.

Il suffit des faits qu'on vient de marquer pour justifier l'excellente figure de nôtre Oracle, laquelle est fondée sur trois rapports entre autres. Le premier est que, de même que la queüe du scorpion est horrible à voir, on ne pouvoit regarder la vie debordée de ces nouveaux Pelerins sans un grand scandale; le second que ceux qui, pour ainsi dire, se sont familiarizés avec ces queües de scorpion, ont été infectés de leur venin, comme les Allemans qui après avoir reçu le funeste aiguillon dans leur ame ne purent plus durer dans leur païs ni

avoir

avoir de repos, jusqu'à ce qu'ils eussent suivi la fortune des autres Croisés. Le troisiéme rapport est que, comme on guerit de la piqueure du scorpion en l'écrasant sur la playe, les Hongrois se sont d'abord garentis du plus grand venin de la Croisade, en faisant main basse sur les Croisés.

En effet depuis le double échec que nos devots destructeurs reçurent en Hongrie, ils firent peu de sejour dans un païs odieux, qu'ils traversoient, sans s'y arrêter, & les Hongrois de leur part perdirent pour un temps le gout de la Croisade, par la haine qu'ils avoient conçuë pour les Croisés. Cela fit, du moins pour quelque temps, le salut de leur Etat, & servit à leur conservation, puis que leur païs ne fût point depeuplé & reduit en desert par le zele mal entendu qui en ce temps-là fit la ruine du Monde Chrétien. Une preuve de cela, c'est qu'on trouve peu ou point de Hongrois, de Bulgares, ou de Transylvains dans les premieres armées qu'on envoya dans la Palestine.

Il faut bien observer au reste que, si ces peuples ont fait main basse sur les Croisés, ce n'a été que dans la necessité d'une

juste defense, pour sauver le bien, la vie & l'honneur de leurs familles, ce qu'aucune loy n'a jamais defendu. Ainsi nous pouvons dire, comme Mr. de Meaux: mais dans un sens plus innocent que le sien, que le scorpion écrasé sur la playe arrête le cours du mal qu'il a causé par sa piqueure.

TROISIEME ARTICLE

LE VENIN DE LA CROISADE

OU

LA GRANDEUR DE CE JUGEMENT.

IL importe d'autant plus d'entrer dans cet examen, qu'il se presente ici une difficulté, qu'on ne peut resoudre sans cela. On demande, comment on peut dire des Croisés, qu'ils tourmentent les hommes & ne les tuent pas, eux qui ont fait couler par tout des ruisseaux de sang humain: mais la difficulté s'évanouit, dès qu'on fait un peu d'attention à la prophetie & à l'évenement.

La

La Prophetie ne parle pas des sauterelles simplement : mais de leurs queües armées chacune d'un aiguillon, lorsqu'elle leur attribüe de tourmenter les hommes, sans les tüer. Cela se reduit à cette verité litterale, c'est que les Croisés tourmentent & ne tüent point ceux à qui ils communiquent le venin de leur doctrine, c'est à dire ceux qu'ils obligent à se croiser avec eux, sous l'esperance du pardon de tous leurs péchés, commis & à commettre, selon le langage de ce temps là; car c'est ici la monoye courante, avec laquelle ils levent & entretiennent des gens de guerre.

L'objection seroit fondée, si le texte portoit que les dents de lion, qu'on donne aux sauterelles, déchiroient les hommes, sans leur donner la mort ; parceque les dents de lion marquent, comme on la observé, la cruelle valeur de ces injustes fourrageurs, de même que les queües de scorpion expriment le poison du mensonge qu'ils repandent dans le Monde par une funeste communication. Les Croisés massacrent les Juifs, les Turcs, les Sarrazins : mais ils ne donnent pas la mort à leurs

Con-

Concitoyens, à leurs Compatriotes, quand ils leur persuadent de se croiser avec eux. Le Pontife Romain, chef supreme de la Croisade, ne trouveroit pas bon, qu'on massacrât ceux dont il se dit le Pere, & qui conspirent pour sa grandeur. Il a donc falu, pour bien representer cet objet, donner aux sautereles des dens de lion, qu'on suppose meurtrieres, avec des queües de scorpion, dont on dit qu'elles tourmentent, sans donner la mort. Cela repond à la verité litterale & historique.

La chose paroîtra de la sorte, si après la prophetie, nous considerons l'évenement. Dans la grande expedition qui ruine l'Europe pour conquerir l'Asie, le Pape a un dessein & Dieu en a un autre. Le Pape veut exterminer les Infideles pour augmenter sa puissance, & Dieu employe l'ambition du Pape pour punir la nouvelle apostasie de l'Empire Romain. C'est l'idée qu'il faut avoir de cet évenement. Car il ne faut pas oublier l'ordre des jugemens de Dieu, tels qu'on les a vûs se suivre l'un l'autre,

de-

depuis Valens jusqu'au temps, où nous nous trouvons. Le cinquiéme jugement a le même objet, que les quatre qui ont precedé; & cet objet est l'Empire Romain, que Dieu continüe de batre de ses fleaux terribles, parce qu'il ne cesse de provoquer la justice de Dieu par des crimes nouveaux. Il n'est pas ici question des maux que la Croisade a causés aux Juifs & aux Mahometans, puisqu'il ne s'agit point d'un jugement que Dieu exerce sur ces Infideles. Si l'objet de ce jugement étoit le peuple Juif, Turc ou Sarrazin, l'embleme auroit du representer principalement le massacre que les Croisés ont fait des Infideles; & alors on auroit repeté plusieurs fois que ces sauterelles avoient des dents de lion: mais, comme c'est l'Empire Romain, qui est le veritable objet de cette vengeance, il a fallu s'attacher à marquer particulierement ce qui a le plus affligé, devangé, desolé cet Empire, & par consequent la necessité de la repetition tombe sur les queües de scorpion, dont aussi il est fait mention trois ou quatre fois dans cet oracle.

com-

Cela est dans les regles du bon sens. C'est la methode qu'on suit dans l'histoire comme dans la Prophetie. Un auteur, qui auroit dessein de raporter en abregé tous les maux que la Croisade a causés au Monde Chrétien, ne parleroit qu'en passant des victoires des Croisés sur les Infideles, & il insisteroit sur les pertes que la République Chrétienne a souffertes dans l'execution d'une entreprise, qui luy a été si funeste. Et pourquoy l'Esprit Prophetique en useroit il autrement?

Il est vray que la Croisade s'entreprend contre les Infideles : mais il ne l'est pas moins qu'elle s'execute aux depens de ceux qui se nomment Catholiques. Que si les hommes sont trompes dans leur dessein, Dieu sans doute ne l'est pas dans le sien. On auroit beau chicaner là dessus. C'est ici une matiere de fait, dont on peut s'instruire par ses propres yeux, si l'on compare le fruit que les Etats Chrétiens ont recueilli de leur devote entreprise avec les pertes qu'elle leur coute. En voici un abregé qui en donnera une i-

dée

dée generale & selon l'ordre le plus naturel.

Premiere Croisade 1096. Il y eut plus d'un million de Croisés, qui partirent de l'Europe cette année pour la grande expedition. Pierre l'Hermite prit le devant avec une armée composée de trois cens mille hommes selon les uns, de six cens mille selon les autres. Il en perdit une partie en Hongrie; mais cette perte fut bien-tôt reparée par le concours des Pelerins qui le joignoient de tous côtés.

Godescal suivit avec quinze mille Allemans, qui presque tous furent taillés en pieces en Hongrie, par ceux qui avoient déja si maltraité leurs Confreres.

Une troisiéme armée de Croisés se forma autour de Cologne, composée de plus de deux cens mille hommes, qui pour son premier exploit massacra tous les Juifs, qu'elle trouva sur son passage. On luy rendit bien-tôt la pareille en Hongrie, dont les peuples firent main basse pour la troisiéme fois sur les fourrageurs que le Pape leur envoyoit. Tant il est

il est vray, qu'ils étoient alors bien gueris de la commune frenesie, qui tourmentoit les hommes de ce temps là. Le scorpion écrasé sur la playe avoit arrêté le cours du mal, & les Hongrois pensoient peu à courir dans la terre sainte pour gagner des pardons.

Il se sauva cependant assés de gens de cette nouvelle deroute, pour renforcer l'armée de Pierre l'Hermite, qui mieux accompagné que jamais, passa dans l'Asie avec de grandes esperances: mais il fût si mal traité par les Turcs, qui gardoient les passages, que de cinq ou six cens mille Croisés, qu'il menoit avec luy, il n'en resta que trois mille, qui nuds & desarmés eurent assés de peine à regagner leur païs.

Cela n'empêcha pas Godefroy de Bouillon de s'avancer avec une quatriéme armée, d'abord peu nombreuse; mais composée de gens d'élite; & qui jointe aux troupes que les Princes Normans luy amenerent d'Italie, ne montoit pas à moins de six cens mille combatans, lorsqu'elle fût arrivée dans l'Asie. Godefroy assiegea Nicée & Antioche, pour de-

s'ouvrir un passage à la terre sainte, il emporta ces deux places après une longue resistance, & combatit les Infideles avec une valeur si peu commune, qu'on veut qu'il leur ayt tué jusqu'à deux cens mille hommes dans une seule journée: mais aussi son armée fût reduite à cinquante ou soixante mille combatans. Tout le reste avoit peri partie par les armes des infideles, partie par la misere, le travail, la fatigue: mais beaucoup plus encore par l'horrible debauche qui regnoit dans l'armée, & par des maladies inseparables de la debauche. Les Croisés, reduits a un si petit nombre, ne laisserent pas de poursuivre leur dessein & leurs avantages, combatant avec un courage qui tenoit de la fureur. Enfin ils assiegérent Jerusalem, qu'ils emporterent avec le même succes: mais ils souillerent leur victoire par une cruauté plus que barbare. *Ceux*, dit Maimbourg, *qui assisterent à ce spectacle, disent que le temple & le parvis étoient tellement remplis de sang, qu'il y couloit à grands ruisseaux, de sorte qu'on en avoit jusqu'au dessus du pied. hist. des Crois.* 1. 3

La chose ne pouvoit arriver autrement, puisque l'embleme prophetique nous l'avoit annoncée, en donnant aux sauterelles des dents de lion, simbole d'une valeur brutale & farouche qui combat pour la proye & qui se soule de sang & de carnage.

II. Croisade. Le Pape Eugene III, qui la publia l'an 1146, engagea dans cette entreprise Louis VII. Roi de France, surnommé *le Jeunne*, & Conrad Empereur de Germanie. Ces deux Princes partirent avec deux armées, capables selon l'apparence d'assujetir tout l'Orient : mais ils n'en menerent qu'un triste & malheureux debris dans la Palestine.

L'Empereur, qui marcha le premier, fût trompé par son beau frere Manüel Empereur de Grece, qui fit mêler de la chaux au pain qu'on fournissoit aux Croisés, & qui par des guides infideles les engagea dans des deserts, où ils perirent presque tous, partie par la faim, partie par les embuches des Infideles ; desorte que l'Empereur, après s'être veu à la tête d'une armée de trois à quatre cens mille hommes fût contraint de regagner

Con-

Constantinople & de passer par mer dans la Palestine fort mal accompagné. Le Roy de France, qui venoit aprés luy, arriva à temps pour être le témoin de sa defaite & n'eut pas un meilleur sort que le sien. Car ayant voulu traverser l'Asie Mineure, il fût environné des Turcs qui l'attendoient dans les détroits des montagnes & au passage des rivieres, & qui en un jour taillérent en piéces la moitié de son armée; desorte qu'affoibli par des pertes continuelles & hors d'état de tenir la campagne devant des ennemis si superieurs en nombre, il revint sur ses pas à l'exemple de Conrad, & s'embarquant à Constantinople arriva aussi mal accompagné dans la terre sainte. Pour comble de malheur ces deux Princes s'étant joints entreprirent le siege de Damas, qu'il falut lever; ce qui consuma inutilement le peu de forces qui leur restoient, & les fit peu aprés retourner dans leur païs avec la mortification d'avoir depeuplé l'Europe de ses plus braves gens, pour augmenter le triomphe des Infideles.

Troisiéme Croisade. Elle fût entre-

prise

prise sous l'autorité de Clement III, l'an 1188, pour retablir dans l'Orient les affaires des Chrétiens, à qui Saladin avoit enlevé le Royaume de Jerusalem. Trois grands Princes prirent la croix, l'Empereur Frederic, premier du nom, Philippe Auguste, Roy de France, & Richard, surnommé *cœur de Lion*, Roy d'Angleterre: mais leur expedition, comme les precedentes, n'aboutit qu'à la desolation du Monde Chrétien.

L'Empereur, qui partit le premier à la tête de cent cinquante mille Allemans, eut à combatre sur sa route divers ennemis. Les Bulgares, puis les Grecs, s'opposerent à son passage: mais inutilement. Car, après les avoir defaits, il passa dans l'Asie, où il ne cessa de remporter victoire sur victoire. Il batit les Turcs & les Sarrazins, qui avoient uni leurs forces, pour arrêter ses progrès; &, après en avoir fait un grand carnage auprès d'Iconium, il assiégea & prit cette place, qui luy ouvroit le chemin de la Palestine. Mais deux choses arrêterent le cours de cette prosperité, la premiere fût la mort de l'Empereur

reur Frederic, qui laissa le commandement à son fils de même nom; la seconde fût la diminution de l'armée qui se ruina à force de bons succès, & qui soit par la maladie, soit par l'épée de l'ennemi fût reduite, de cent cinquante mille hommes, à sept mille que le jeune Prince mena au siege de Ptolemaïs.

C'étoit alors le rendés-vous general des Chrétiens, qui se croisoient pour la terre sainte. Les Sarrazins qui defendoient cette place étoient d'abord si superieurs aux assiegeans, qu'ils pûrent à peine se resoudre d'en fermer les portes: mais la scene changea peu après tant par la jonction de Frederic que par les flotes des Danois, des Frizons, & des Allemans, qui avec les rafraichissemens necessaires debarquerent un renfort de troupes si considerable, que les Assiegeans se trouverent au nombre de cent mille hommes. Cette grande armée ne fit pourtant rien. Elle perit de maladie en peu de jours, & il falut attendre l'arrivée des deux Roys, pour être en état d'emporter la place. Les Rois de France & d'An-

gleterre, qui avoient pris la Mer, n'eurent à combatre ni les Grecs ni les Turcs sur leur passage : & neanmoins sur l'un, comme sur l'autre élement, la même fatalité s'opposoit au succès de leur dessein. Ils coururent bien des risques & firent de grandes pertes dans un voyage, qui n'eut aucun succès. Richard arriva le premier avec une flote de deux cens vaisseaux & une très belle armée, après avoir pour son premier exploit conquis le Royaume de Chypre sur un Prince Chrétien. Philippe Auguste, qui le joignit ensuite, n'étoit pas moins bien accompagné; de sorte que l'armée des Croisés grossit dans ce siege jusqu'au nombre de trois cens mille combatans; ce qui ne s'étoit pas encore vû, & qui naturellement devoit suffire à conquerir toute l'Asie.

Cependant tout n'aboutit qu'à prendre la ville de Ptolemaïs, parce que la division se mit entre les deux Roys qui se querellerent sur le partage de leurs conquêtes, encore en idée. Philippe Auguste retourna en France quatre mois après son arrivée dans la Palestine: mais, Richard tint bon, & fit même de grans ex-

exploits contre Saladin, dont il defit plusieurs fois l'armée, & qu'il vainquit en combat singulier. Mais enfin ruiné par ses bons succès, comme par des maladies d'armée, qui consumoient ses troupes, il ne remporta d'autre fruit de son voyage & de ses travaux, qu'une treve qu'il obtint des Sarrazins pour les Chrétiens de l'Orient. Il partit de la Palestine, mal accompagné, s'embarqua sur un mechant vaisseau qui fit naufrage, & traversant l'Allemagne fût arrêté par l'Archiduc d'Autriche son ennemi, qui le retint long temps en prison.

Quatriéme Croisade 1195. Heureusement pour les Chrétiens de l'Orient Saladin, qui leur avoit tant fait de mal, vint à mourir, & les Sarrazins se diviserent sur le partage de ses Etats. Le Pape Celestin 3 voulant profiter de l'ocasion exhorta les Princes Chrétiens à se croiser de nouveau; Les Roys de France & d'Angleterre s'en dispenserent, occupés à la guerre qu'ils se faisoient l'un à l'autre: mais l'Empereur Henri VI. prit la croix avec ses Allemans. Il ne fit pas le voyage en personne, arrêté en Europe par la guer-

re qu'il avoit en Italie avec Princes Normans : mais il envoya trois grandes armées, l'une par terre & les deux autres par mer, qui toutes arriverent heureusement dans la Palestine ; & qui d'abord y firent de grans progrès.

Cela n'empêcha pas que cette expedition ne finit aussi malheureusement que les precedentes. Car la division se mit entre les Chrétiens de l'Orient qui pretendoient la meilleure part à ces conquêtes, & les Croisés venus à leur secours qui croyoient y avoir plus de droit, comme ayant plus contribué à les faire ; ce qui donna le moyen aux Sarrazins de retablir leurs affaires.

Un autre contre-temps acheva de tout gâter. C'est le prompt depart des Allemans qu'on ne peut plus retenir dans la Palestine, lorsqu'ils eurent apris la mort de leur Empereur, & qu'ils se virent recherchez des Princes de l'Empire, alors divisés sur le choix d'un successeur à cette dignité & prêts à terminer le different par les armes. Ainsi les affaires des Chrétiens en Orient roulerent dans la decadence, & elles étoient au

plus

plus mauvais état, lorſque le Siege Romain fit une nouvelle tentative, pour les retablir.

Cinquiéme Croiſade 1202. Cette expedition eut pour chef, non l'Empereur ou quelqu'un des grands Roys de l'Europe : mais un nombre de grands Seigneurs, Baudoïn Compte de Flandre, Louïs Compte de Blòis, Boniface Marquis de Montferrat &c. qui aſſemblerent une grande armée ſous l'autorité d'Innocent III. & par le ſecours de ſes indulgences, ſolemnellement publiées à cette occaſion. Le rendés-vous étoit Veniſe, où les troupes devoient s'embarquer pour la terre ſainte. Mais, quand elles fûrent en Italie, elles ſe loüerent, dabord aux Venitiens pour reduire la fortereſſe de Zara qui s'étoit revoltée contr'eux, enſuite au jeune Alexis pour le rétablir ſur le trône de Conſtantinople. Heureux dans l'une & l'autre expedition les Croiſés furent bien payés de la premiere par la République de Veniſe; & ils ſe payerent de la ſeconde par leurs propres mains. Car ſous pretexte que le jeune Prince, après ſon retabliſſe-

ment, leur devoit encore quelque reste de la somme, qu'il leur avoit promise & qu'il n'avoit pas été en état de payer entierement; ils s'emparerent de sa Capitale, comme des Provinces de l'Europe qui en dependoient, sur lesquelles ils créerent Empereur Boudoïn Comte de Flandres.

Ils avoient pris Constantinople par composition: mais cela n'empêcha pas qu'ils ne la traitassent comme une ville prise d'assaut. Si l'on excepte le massacre general de ses habitans, le pillage, le viol, l'incendie, la profanation des choses saintes, rien n'y manqua. Les Eglises étoient pleines de chevaux & de mulets que nos devots Pelerins faisoient entrer jusqu'au pied des autels pour en emporter les vases d'or & d'argent, les images, les chasses, les reliques, les ciboires, pendant qu'on chantoit des chansons impudiques sur le trône Patriarchal. C'est ainsi qu'en parlent les Historiens.

Quelque affreuse que fût cette calamité, les Grecs ne perdirent pas tout dans cette occasion. Theodore Lascaris, de la race de leurs Empereurs, sauva de ce debris les Provinces de l'Asie, où il conserva une par-

partie de cet Empire, & choisit la ville de Nicée pour son sejour. Ainsi ce vaste Etat fût divisé en deux parties, dont l'une étoit possedée par les Latins, & l'autre par les Grecs, ce qui dura pendant cinquante & huit ans, jusqu'à ce que Michel Paleologue l'an 1262. chassa les Latins de Constantinople & de toutes ses dependances; ce qui rendit l'Empire aux Grecs, sans rendre son premier éclat à cet Empire, qui affoibli par tant de pertes roula dans une triste decadence, & enfin ne peut plus se maintenir contre les Infideles. Voyla à quoi servit la cinquiéme Croisade, à mettre en pieces un Empire Chrétien en faisant un Empereur Latin à Constantinople & un Empereur Grec à Nicée; à mettre aux mains ces deux Empereurs, qui pendant cinquante & huit ans se firent une guerre continuelle; enfin à affoiblir le Monde Chrétien, pour faciliter les progrés des Ottomans, qui graces à ces divisions ont depuis occupé ce qu'il y avoit de meilleur dans l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Mais les hommes

pensent moins à l'avenir qu'au present.

Les Croisés preferant leur nouvelle conquête à tous leurs desseins de devotion ne penserent plus qu'à s'y maintenir. Ils ne parlerent plus pour cette fois du voyage d'outre-mer oubliant qu'ils avoient pris la croix, pour conquerir la terre sainte; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que personne ne les en fit souvenir. On étoit trop content d'eux, pour leur rien demander d'avantage, & les pardons promis aux Conquerans de la terre sainte furent accordés sans difficulté aux usurpateurs de l'Empire des Grecs.

Sixiéme Croisade. Innocent 3 encouragé par ce grand succès assembla quelque temps après le quatriéme Concile de Latran, où une nouvelle Croisade fût resoluë, & ensuite publiée en grande solemnité. Les Hongrois, qui cent ans auparavant avoient si mal receu les premiers Croisés, se joignirent à ceux-ci, soit que leur superstition l'emportât alors sur la bonne politique, soit qu'ils n'eussent rien à refuser à des gens, qui s'étant mis en possession de l'Empire de Grece, étoient pour eux de dangereux voisins.

fins. Quoi qu'il en soit ; André leur Roi se croisa dans cette occasion. Il eut même l'honneur du commandement general, au defaut de l'Empereur Frederic, second du nom, qui n'osa quitter ses Etats à cause de ses demêlés avec le Siege Romain. Il ne laissa pas d'envoyer une grande, & belle armée, qui renforcée des troupes de differentes nations, comme des Volontaires de toute l'Europe, & soutenüe d'une flote de trois cens vaisseaux, fournie par les Frisons & par ceux de Cologne sembloit devoir mettre sous le joug l'Asie & l'Afrique. Mais l'évenement ne repondit pas à cette grande attente.

Le Roi de Hongrie, après avoir transporté par mer ses troupes, échoüa devant la forteresse de Tabor qu'il assiegea inutilement ; & vid ensuite perir presque toute son armée, *par une tempeste mêlée*, dit Maimbourg, *mêlée de vents, de grêles, de tourbillons, de foudres & de tonnerres épouvantables.* Il n'en falut pas davantage, pour obliger le bon André

à laisser là la Croisade & les Croisés pour se retirer dans son pais.

Mais comme l'armée Chrétienne fût bien-tôt retablie par les renforts qui lui venoient par mer de tous côtés, le Cardinal Pelage, legat du Pape, qui prit le commandement de l'armée, après l'avoir ôté à Jean de Brienne Roi titulaire de Jerusalem, Pelage se crud en état de transporter le siege de la guerre dans l'Egypte qui étoit celui de la puissance des Sarrazins. Il assiegea Damiette, *la* clef du païs, & la prit après un siege de dix & huit mois. Là il se rafraichit quelque temps & accrû des Croisés qui venoient de toutes parts, comme il ne pensoit à rien moins qu'à assujetir l'Egypte & l'Ethyopie, il fût batu par le Soudan Mammelin, qui l'ayant à sa discretion, le laissa échaper avec le debris de ses troupes, sans rien exiger que la restitution de Damiette, qu'on lui avoit prise deux ans auparavant. On se remüoit cependant dans l'Europe, pour soutenir cette croisade: mais sans grand succès. Soixante mille Anglois, qui se croiserent alors &, dit on, sur un avertis-

se-

ſement celeſte, ſoixante mille Anglois allerent perir pour la plus part dans la Pouille, emportés d'une maladie populaire, qui leur épargna le voyage de la terre Sainte. D'un autre côté l'Empereur Frederic, forcé enfin de faire le ſien, par la crainte de l'excommunication, n'en remporta d'autre avantage qu'une treve avec les Sarrazins, & avec cette treve les maſures & les ruines de Jeruſalem qui lui fût rendüe par ce traité. Je dis les maſures & les ruines de cette ville; car les Soudans, pendant qu'elle étoit entre leurs mains, avoient pris le ſoin d'en demolir les fortifications & de la reduire dans une triſte deſolation, croyant ſe mettre en repos, s'ils ôtoient aux Chrétiens l'occaſion de tant de voyages en detruiſant le principal objet de leur ambition.

Septiéme Croiſade 1236. Elle fût publiée par Gregoire IX, & eut pour chef le Roi de Navarre, au défaut des Roys de France & d'Angleterre occupés ailleurs & de l'Empereur qui étoit alors cruellement perſecuté par le Pape. *Cette Croiſade n'eut pas*, dit Mézeray, *un meilleur ſuccès que tou-*

tes les autres. Car la mauvaise condui-te de ces Croisés, & leurs divisions firent perir presque toute cette armée, & la plus part de ses chefs y fûrent tuez ou pris prisonniers. Abreg. Crono. tom. 2. Il faut ajouter que cette nuée de Croisés se partagea en trois corps, dont le premier s'arrêta à Constantinople, pour soutenir l'Empereur des Latins contre celui des Grecs, qui avoit son siege à Nicée. L'autre, ayant voulu faire son chemin par terre vers la Palestine, perit de misere ou fût taillé en pieces par les Turcs dans l'Asie.. Le troisiéme, qui prit la mer sous la conduite du Roi de Navarre, le troisiéme à peine debarqué fût entiérement defait par les Sarrazins. Mais ce qui acheva de tout perdre c'est que les Corasmins, peuples barbares, venus de delà l'Euphrate & qui servoient alors le Soudan, les Corasmins, après avoir desolé Jerusalem & la Palestine, taillerent en pieces toutes les forces des Chrétiens, dans une sanglante journée, où la plus part de ceux-ci perdirent la vie ou la liberté.

Huitiéme Croisade 1240. L'état de

deſeſperé des affaires des Chrétiens dans l'Orient la fit reſoudre & Louïs IX, connu ſous le nom de St. Louïs, en fût le chef. *Les Coraſmiens*, dit Mezeray, *ſe jetterent ſur la Terre Sainte, la deſolerent toute, ruinerent les ſaints lieux de Jeruſalem, & l'innonderent du ſang des Chrétiens. Cette nouvelle fût apportée au ſaint Roi Louïs, comme il étoit tombé malade à Pontoiſa vers le fin de Decembre. Tous ceux qui étoient autour de lui deſeſperant de ſa vie, il fit voeu à Dieu, s'il lui rendoit ſa ſanté, d'aller en perſonne faire le guerre aux Infideles. En effet étant gueri il prit la croix de la main du Legat: mais il ne peut pas ſi tôt accomplir cette pieuſe entrepriſe.* Ce Prince avoit une ſorte de bonne intention fort oppoſée à l'eſprit du Chriſtianiſme & qui lui reüſſit très mal. Telle étoit la maladie du temps cauſée par la queüe du Scorpion, dont les Saints de l'Egliſe Romaine avoient pris le venin, comme les autres. St. Bernard avoit en ſon temps prêché la Croiſade avec beaucoup de zéle; il avoit même promis de la part de Dieu toute ſor-

te de succès à cette entreprise, & , dit on, accompagné sa promesse de plusieurs miracles, sans conter je ne sais combien de croix miraculeuses, & de signes celestes, qui avant & après avoient promis la même chose; mais l'évenement avoit mal repondu à ces grandes promesses qu'on faisoit de la part de Dieu. Il sembloit au contraire que les Saints & les miracles du temps ne servissent qu'au triomphe des Infideles & à la desolation de la Chrétienté. Un crucifix lumineux, qui avoit paru dans l'air, avoit fait sortir soixante mille Anglois hors de leur païs, remplis d'ardeur pour la guerre sainte, que nous avons vû perir miserablement de la contagion dans la Calabre; & presentement un Vœu de pieté, qu'on pretend que Dieu par sa grace fait faire à St. Louïs, va par la Providence de Dieu ôter la terre sainte aux Chrétiens, bien promptement, pour jamais & sans aucun retour.

Le Roi eût dabord toute sorte de bons succès. Il batit le Sarrazins qui l'attendoient à la descente, & qui saisis de frayeur lui abandonnerent la ville de Damiette où il eût le temps de se refraichir.

flaichir. De là pouſſant ſa pointe il gagna encore deux batailles ſur les Infideles : mais la ſuite ne repondit pas à de ſi beaux commencemens. *L'armée Chrétienne*, dit nôtre Auteur, *s'étant campée près de Pharamia, arrive Melec-Sala avec une armée qu'il avoit obtenüe des autres Sultans de ſa Religion, avec quoi il envelopa de telle ſorte celle des Chrétiens, lui bouchant tous les paſſages des vivres, que la faim & cette maladie, qu'on nomme aujourd'hui ſcorbut, la reduiſirent en un état déplorable. Dans cette extremité il fût reſolu de la ramener à Damiette : mais il étoit trop tard ; elle fût entierement defaite ſur le chemin, & le Roi fait priſonnier avec ſes deux freres, Alphonſe & Charles. Il n'y eût qu'un très petit nombre des ſiens, qui échapât la captivité ou la mort. Ce malheur arriva le cinquiéme jour d'Avril* ſavoir de l'an 1250.

Le Roi fût enſuite mis en liberté moyennant la reddition de Damiette, la delivrance des Sarrazins captifs, & quatre cens mille livres d'argent contant. Mezerai ne veut pas croire, ou n'oſe dire ouvertement qu'il ait donné aux Barbares une

ne hostie consacrée, pour gage de sa parole. Cependant il avoüe que les Sarrazins battirent autrefois de la monoye, où il y avoit un ciboire empreint avec une hostie au dessus, que la même figure se voyoit en quelques unes de leurs tapisseries, & qu'aujourd'hui on remarque encore des calices gravés sur les murailles de Damas. Le bon Mezeray n'a qu'à se taire, ces circonstances parlent assés.

St. Louïs, depuis sa delivrance, demeura trois ou quatre ans dans la Palêstine dans le dessein, de retablir, s'il eût pû, les affaires des Chrétiens: mais, voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout & que sa presence étoit necessaire & très desirée dans son royaume, il prit le parti d'y retourner.

Il ne faut pas oublier un fait memorable & très essentiel dans cette matiere, c'est qu'une manie en fit cesser une autre, & que ce qu'on nomma la Croisade des Pastouraux arrêta tout d'un coup le cours des autres Croisades. *A la nouvelle de la prison du St. Roi*, dit encore Mezerai, *un certain Moine Apostat qui se nommoit Maître Hongrie, assûrant qu'il avoit une mission particuliere de Dieu alloit amassant*

tous

tous les jeunes pastres & païsans par toute le France, pour aller, disoit-il, délivrer leur Prince & la Terre Sainte. On nomma ces nouveaux Croisés les Pastouraux. On voyoit les bandits, les larrons, les heretiques & toute sorte de mechantes gens se fourrer dans ces troupes, qui se licentierent à une infinité de desordres, specialement contre les Ecclesiastiques & contre les Juifs. En Berri les habitans & la noblesse les chargerent & les mirent en déroute &c.

D'autres historiens nous font encore mieux connoître le fait par un detail plus particulier de ses circonstances. *Il ne faut pas oublier*, dit Antonin dans sa Chronique après Paul Emile & Blondus, *il ne faut pas oublier une étrange illusion du Diable, qui arriva après que les fideles eurent été defaits en Egypte par les Sarrazins, ainsi qu'il a été dit. L'année suivante* (c'est l'année 1251) *on ne sait par quel esprit tous les bergers de France s'assemblerent & formerent un corps sous un chef, qu'ils appelloient leur maître. Ils disoient qu'un Ange leur avoit revelé que la terre promise devoit bien-tôt être delivrée & tirée des mains des Payens. S'assem-*

semblant à grandes troupes, sous pretexte de ferveur & de zéle pour la justice, ils persecutoient les Prêtres & les Religieux qui s'opposoient à leurs crimes & à leurs actions fanatiques; ils faisoient & defaisoient leurs mariages par caprice & par fureur; ils pardonnoient les péchés commis & à commettre. Quelques uns d'entr'eux portoient l'anneau Episcopal & donnoient la benediction au peuple; pretextant de faux miracles ils se rendoient les maitres des Eglises, ils sonnoient les cloches & disoient qu'ils avoient des visions d'Anges & commerce avec les habitans des Cieux Et parceque les Prêtres s'opposoient à cette fureur, ils les persecutoient, même jusqu'au sang. Car à Orleans, à Chartres, & en divers autres lieux ils tüerent ceux du Clergé & du peuple qui s'opposerent à eux. Leur maître, sous la conduite duquel ils marchoient, étant arrivé à Bourges avec sa compagnie de bergers, il se mit à persecuter les Juifs & brûla leurs livres, & après avoir commis diverses enormités il se retira. Les Bourgeois le poursuivirent, & l'ayant rencontré entre Villeneuve & Mortemar ils le tüe-

rent avec un grand nombre de ces cannailles, le reste fut dispersé. Anton. Chron. 3. Titul. 19 *c.* 9. §. *5.*

C'est de ce temps ici qu'on peut datter la fin des Croisades. Trois choses arrêterent tout d'un coup l'ardeur de ce faux zele. La premiere est que les Sarrazins, pour ôter aux Chrétiens l'envie de retourner en leur païs, n'oublierent aucun genre de cruauté dans le traitement qu'ils firent à leurs prisonniers. Il arrachoient les yeux aux uns, ils coupoient les membres aux autres, & pour ainsi dire, ils les faisoient long temps mourir avant que de leur donner la mort. La seconde c'est que les affaires des Croisés roulerent avec precipitation dans la decadence, tant par la division qui se mit entr'eux, que par les suites de leur defaite. Ils perdirent dabord Antioche, Sidon, Jaffe &c. sans pouvoir presque garder que Ptolemaïs qui tint encore quelque temps, parce qu'étant occupée par les Venitiens & par les Genois, dont les uns en possèdoient une partie & les autres l'autre, elle se soutenoit par les detachemens que ces deux Républiques y envoyoient de concert avec le Pape, qui

qui s'en attribuoit la souveraineté.

Les choses étoient dans cet état, lorsque St. Louïs, environ quatorze ou quinze ans après sa malheureuse expedition, fit une nouvelle tentative pour le secours de la terre sainte: mais cette entreprise n'avoit garde de reüssir, puisqu'on se contenta d'en avoir formé le projet, & qu'elle ne fût pas mise en execution. St. Louïs à la verité s'embarqua avec soixante mille hommes, après avoir lié la partie avec son frere Charles Roi de Sicile, le Roi d'Arragon & un Prince d'Angleterre, qui devoient le seconder avec leurs troupes. Mais cette nouvelle Croisade ne fût qu'un avorton. Elle n'eut point le Pape pour chef, parceque le siege Romain étoit vacant depuis deux ans. Cela fit que le Roi de Sicile, qui pensoit plus à ses interêts qu'à secourir la terre sainte, & qui aspiroit à se rendre maitre du Royaume de Tunis, fort à sa bienseance, que le Roi de Sicile trouva le moyen de persuader la Roi son frere de tourner ses armes de ce côte là. Mais celui d'Arragon, qui apparemment n'en voulut pas être la dupe, les quitta, & au lieu de conduire ses

ses troupes dans la Palestine il les ramena dans son païs. Il n'y eut que le Prince Anglois, qui se faisant une honte de reculer, passât dans la terre sainte : mais il n'y fit pas long sejour.

Cependant St. Loüis ayant mis le siege devant Tunis, mourut de la peste & Philippe son fils, qui lui succeda, ramena les troupes en France, sans penser au voyage de la Palestine.

La troisiéme & plus veritable cause qui abâtit le feu de cette devotion sanguinaire & qui arrêta tout d'un coup le cours des Croisades, c'est l'entreprise des Païsans, ou la guerre des Pastoureaux. Car les Ecclesiastiques, se voyant degradés & mis à mort par ces nouveaux Croisés, perdirent tout le goût qu'ils avoient eu jusqu'alors pour de pareilles entreprises ; ils apprehenderent avec raison, que la guerre sainte, qui jusqu'alors avoit augmenté leur credit, ne se terminât par leur perte.

Le Pape à la verité n'en perdit pas si tôt l'envie : mais il fût mal secondé & des Ecclesiastiques, qui craignoient d'être massacrés par une devotion qui se changeoit en ma-

manie ; & des laïques qui n'étoient plus tournés de ce côté là par leurs directeurs ; desorte qu'il ne fût plus au pouvoir du Pontife de soulever l'Europe & de remüer les peuples, dans le degré qu'il le faloit pour envoyer de grandes armées dans la Terre sainte, comme il l'avoit fait jusqu'alors. Or c'est là proprement ce qu'on nomme des Croisades & que nôtre Oracle a pour objet, comme repondant au debordement des Sauterelles, qui couvrent & ravagent la terre.

On s'est un peu étendu la dessus : mais trois raisons rendoient ce detail necessaire. La premiere est, qu'il a falu montrer que c'est ici un jugement de Dieu, non sur les Turcs & les Sarrazins : mais sur l'Empire Romain ; & de plus un grand, un terrible jugement, digne sans doute de tenir son rang entre ces trois Vœux remarquables, qui devoient tomber sur cet Empire au son des trois dernieres trompetes.

Nôtre seconde raison est, que sans ce detail on n'auroit pas été en état de faire comprendre tout le sens, qui est renfermé dans ces paroles, *& en ces jours là les hommes chercheront la mort &*

ne

ne la trouveront point, & desireront la mort, & la mort s'enfuïra d'eux. La prophetie, qui est renfermée dans ces paroles, s'est accomplie en plusieurs manieres. Premierement il faut se souvenir que les Croisés vivoient, non en troupes reglées & bien disciplinées, qui portent leurs provisions avec elles, ou qui ne prennent rien qu'en payant: mais en brigans, qui non contens de leur subsistance ne cherchent qu'à s'enrichir par le pillage. C'est de quoi on auroit tort de douter, après les temoignages qu'on en a cités & les preuves de fait qu'on en a raportées. Il faut donc penser que ces cruels fourrageurs, dans les lieux de leur passage, dans celui de leur rendés-vous, dans leurs quartiers d'hyver, commençoient par se saisir de tout ce qu'ils trouvoient à leur usage; ce qui reduisoit les habitans du païs à une deplorable extremité. Leur moisson étoit consumée presque avant qu'on eut le temps de la ramasser; le pain destiné à leur nourriture étoit enlevé pour la subsistence de l'armée, & on prennoit leurs jeunes hommes pour les mener à la guerre,

re, avec les bêtes de charge, capables de servir les troupes. Les vieillars, les femmes & les enfans restoient dans le pais: mais dans l'impuissance de le cultiver faute de semence, de bêtail & de gens pour travailler, heureux s'ils eussent eu affaire à des conquerans d'une autre espece, qui en prennant leurs biens leur eussent ôté la vie, ou qui en leur laissant la vie ne les eussent pas privés des moyens de la conserver. Mais telle étoit leur misere, qu'on les empêchoit de vivre, & qu'il ne leur étoit pas permis de mourir.

Il faut joindre à cela les tourmens que les Croisés faisoient souffrir à leurs hôtes, pour leur faire dire où étoit leur argent, faisoient souffrir à leurs hôtes dans les Etats où ils étoient les maitres. On n'a qu'à rapeller le traitement que ces devots Pelerins firent à la ville de Constantinople, après l'avoir prise par composition. Il est vrai qu'ils n'en massacrent pas les habitans: mais ils se mettent en possession de leurs maisons, de leurs terres; ils violent leurs femmes & leurs filles à leurs yeux; ils font de leurs Eglises autant de sales écuries,

ries, & de leurs maiſons autant de lieux de debauche & de proſtitution. La campagne au reſte n'étoit pas mieux traitée que la ville, & par tout on voyoit des gens reduits à demander la mort à ces impitoyables fourrageurs, ſans pouvoir l'obtenir.

On trouve un autre accompliſſement de cette prophetie dans les rigueurs barbares du Tribunal de l'Inquiſition qui ont ſuivi la grande Croiſade contre les Infideles, comme l'êffet ſuit ſa cauſe. Car trois choſes ſont certaines ; la premiere, que ce tribunal fût établi, au temps dont nous parlons, ſavoir par Innocent III. quoyque que dans une autre veüe & pour une autre occaſion que celle de faire la guerre aux Turcs & aux Sarrazins, qui cependant dans la ſuite ne laiſſerent pas en Eſpagne d'en éprouver la ſeverité. La ſeconde, que le Pape n'auroit pû mettre un pareil joug ſur les hommes ſans l'immenſe pouvoir que la fureur de la nouvelle devotion mit entre ſes mains, puiſque ni les Magiſtrats ſeculiers n'auroient conſenti à renoncer à la meilleure partie de leur autorité pour

l'abandonner à des Inquisiteurs, ni les Evêques n'auroient cedé le droit de juger des matieres de la foy pour en revêtir des Moines. Mais qui peut resister à un homme qui fait éclipser la puissance seculiere, en ouvrant le Puits de l'abyme par ses indulgences, & qui n'a qu'à faire trompetter ses pardons, pour envoyer des millions de Pelerins armés dans la terre sainte? La troisiéme chose qui est bien certaine, c'est que ceux qui connoissent l'inquisition & ses procedures inhumaines, n'auront aucune peine à trouver les gens, qui demandent la mort, sans pouvoir l'obtenir *en ces jours* là, c'est-à-dire, au temps que la puissance seculiére est éclipsée par la nouvelle superstition, ou que *le Soleil & l'air sont obscurcis par la fumée, qui sort du Puits de l'abyme*, au temps que *la clef du Puits de l'abyme* est donnée à l'Etoile qui est tombée du Ciel, & que le Pape vient de couvrir la terre d'une nuée de destructeurs, sous pretexte de faire la guerre aux Turcs & aux Sarrazins, ou que *les sauterelles à queüe de Scorpion* viennent de faire leur effroya-

effroyable degât dans le Monde ſous la conduite d'*Abaddon* ou *Apollyon*, on n'a pas de peine, dis-je, à comprendre comment *dans ces jours là*, c'eſt à dire dans ce temps, ou vers ce temps, environ ce temps, ou peu après ce temps là, car le texte ſouffre toutes ces explications, comment il arive alors ou peu après & en conſequence du malheur qu'on vient de décrire, que *les hommes cherchent la mort, & ne la trouvent point, qu'ils deſirent de mourir, & que la mort s'enfuye d'eux.* On ne pretend pas au reſte exaggerer ici les cruautés communement attribuées à ce qui s'appelle en Italie & en Eſpagne le St. Office. Qu'on ne nous en croye point: mais bien des témoins qui étant de la Communion Romaine ne doivent pas être ſuſpects.

„ C'eſt une choſe étonnante, nous dit on dans l'hiſtoire de l'Inquiſition & de ſon origine faite par un homme aſſés bon Catholique pour approuver les rigueurs de Louïs XIV. ſur les Proteſtans de ſon Royaume „, c'eſt une choſe étonnante que l'a-
„ bandon ou ſe trouve une perſonne qui
„ eſt tombée dans ce malheur. On l'ar-

„ rête en compagnie de ses amis, au
„ milieu de sa famille, un pere au cô-
„ té de son fils, un fils en la compa-
„ gnie de son pere, une femme en cel-
„ le de son mari; sans que non seule-
„ ment on ose faire la moindre resistan-
„ ce: mais qu'on ose même prendre le
„ moindre délai, pour donner ordre
„ aux affaires le plus pressantes ou di-
„ re seulement un mot en faveur de
„ l'accusé &c. Aussi tôt que les Inqui-
„ siteurs l'ont entre leurs mains, on le
„ fouille avec la derniere exactitude
„ pour voir, si on ne trouvera rien
„ pour le convaincre, ou dont il puis-
„ se servir lui même pour se nuire
„ & se delivrer des rigueurs de l'inqui-
„ sition en se donnant la mort. Ces
„ sortes de violences ne sont pas sans
„ exemple, & l'on a vû souvent des
„ prisonniers de l'Inquisition, que le
„ desespoir a porté ou à s'empoisonner
„ eux mêmes ou a se tüer avec des sti-
„ lets, qu'ils avoient caché dans leurs
„ cheveux ou dans les endroits les plus
„ cachés de leur corps, ou enfin à s'é-
„ craser la tête contre les murs, faute

„ d'au-

„ d'autres moyens de se défaire. Un
„ accusé, continue-t-il, est souvent
„ plusieurs mois dans les prisons, sans
„ qu'on parle seulement de lui donner
„ audiance. Ces prisons sont horribles,
„ & il n'y a rien de plus capable de jet-
„ ter la terreur dans l'ame des prison-
„ niers. Ce sont des lieux souterrains
„ & infects, éloignés de tout commer-
„ ce où l'on descend par quantité de
„ détours, de peur que les cris & les
„ plaintes des malheureux qui les habi-
„ tent ne puissent être entendus & tou-
„ cher quelqu'un de pitié. Le jour n'en-
„ tre jamais dans ces sombres lieux, de
„ peur que ceux qui y sont detenus ne
„ puissent lire ni s'occuper que de leurs
„ peines & de la triste pensée des maux
„ qui leur sont preparés. Il ne leur
„ est permis dans cet état de voir ni de
„ parler à personne. Quand le prison-
„ nier, *dit il plus bas décrivant les pro-
„ cedures de ce tribunal*, quand le pri-
„ sonnier est en leur presence, les In-
„ quisiteurs lui disent, qu'ils ont appris
„ du Geolier qu'il souhaitoit d'être ouï.
„ Le prisonnier répond qu'il souhaite

 „ qu'on

„ qu'on connoisse son affaire afin qu'il
„ puisse être justifié s'il est innocent;
„ sur cela les Inquisiteurs l'exhortent
„ vivement à confesser son crime. S'il
„ le nie, on le renvoye en prison, en
„ lui disant qu'on lui donne du temps
„ pour y penser & pour rappeller sa
„ memoire. Après l'y avoir laissé as-
„ sés long-temps, s'il ne veut rien a-
„ voüer, on le fait jurer sur le Cru-
„ cifix & sur les saints Evangiles, qu'il
„ dira la verité sur tout ce dont il
„ sera interrogé. S'il refuse de prêter
„ le serment, on le condamne sur le
„ champ, sans aucune forme de procès
„ &c. Après avoir pris son serment, on
„ l'interroge sur toutes les circonstances
„ de sa vie, depuis le commencement
„ jusqu'à la fin, & même sur celle de
„ ses Ancêtres, pour savoir si quelqu'un
„ d'eux n'a jamais été repris de l'Inqui-
„ sition. Quelque personnelles que
„ soient de pareilles fautes, c'est un
„ facheux prejugé contre un accusé par-
„ ce qu'on suppose &c. C'est envain
„ qu'il fait instance, pour savoir les té-
„ moins qui ont deposé contre lui, on
„ con-

„ continue toûjours à les lui céler &c.
„ ſur le ſujet des témoins, il ne ſera
„ pas hors de propos de remarquer cer-
„ taines regles particulieres que l'on
„ ſuit à l'Inquiſition : I. L'on n'y donne
„ jamais ou rarement à un accuſé le
„ nom des témoins, qui ont depoſé
„ contre lui, ſoit pour empêcher qu'il
„ ne les gagne ou ne lès intimide, ſoit
„ pour ne pas donner lieu aux repro-
„ ches qu'on pourroit faire, ou afin
„ que l'aſſûrance qu'ont les témoins de
„ n'être jamais decouverts facilite les
„ accuſations. II. Par la même raiſon
„ l'on n'oblige point les témoins à
„ prouver leurs depoſitions. III. Par
„ la même raiſon encore il n'y a jamais
„ ou bien rarement confrontation de
„ témoins. IV. Dans ce tribunal tous
„ témoins ſont reçus, de quelque lieu
„ qu'ils viennent, & quelque infames &
„ reprochables qu'ils puiſſent être, des
„ parjures, des ſcandaleux, des infa-
„ mes, des heretiques, des Juifs, des
„ Mahometans, tout y eſt reçû. V.
„ Deux témoins par oüi dire valent un
„ témoin qui a vû & oüi, & ſuffiſent

» pour faire donner la question. VI.
» Les Delateurs même passent pour té-
» moins, & c'est pour cela qu'on ne
» veut pas qu'ils soient parties. Enfin
» un fils peut témoigner contre son pere,
» un pere contre son fils, un domestique
» contre son maitre, un mari contre sa
» femme, une femme contre son mari.
» Après qu'un accusé a donné ses repro-
» ches & ses reponses, si elles ne satis-
» font pas, & que d'ailleurs le crime
» ne soit pas suffisamment prouvé, on
» le condamne à la question, ou à la
» torture, comme on parle à l'Inqui-
» sition. Il y en a de trois sortes, qui
» sont toutes très douloureuses. La
» premiére est la corde, la seconde l'eau,
» & la troisiéme le feu. La torture de
» la corde se donne en liant un crimi-
» nel à une corde par les bras renver-
» sés par derriére; en suite on le leve
» en haut avec une poulie; après l'y a-
» voir laissé quelque temps suspendu
» de toute la hauteur du lieu, on le
» laisse tomber à demi-pied de terre,
» avec des secousses qui disloquent
» toutes les jointures & font jetter au

» pa-

» patient des cris horribles. Cette tor-
» ture dure une heure & quelquefois
» davantage. Si elle ne suffit pas, on
» employe celle de l'eau. L'on en fait
» avaler quantité au criminel; puis on
» le couche dans un banc creux, qui
» se ferme & se serre tant qu'on veut.
» Ce banc a un baton qui le traverse,
» & tient le corps du patient comme
» suspendu, & lui rompt l'épine du
» dos avec des douleurs incroyables.
» La torture du feu est la plus rigou-
» reuse de toutes. On allume un feu
» fort ardent, ensuite on frote la plan-
» te des pieds du criminel de lard ou
» d'autres matiéres penetrantes & com-
» bustibles. On l'étend ensuite par ter-
» re, les pieds tournés vers le feu, on
» les lui brûle ainsi, jusqu'à ce qu'il
» ait confessé tout ce qu'on veut savoir.
» Ces deux derniéres tortures durent
» comme la premiére l'espace d'une heu-
» re & quelquefois davantage. Quand
» donc un criminel est condamné à la
» torture, on le conduit dans un lieu
» destiné à cela, que l'on appelle le lieu
» des tourmens. C'est une grote sou-

» terraine où l'on descend pár une in»
» finité de detours, afin que les cris
» horribles que jettent ces miserables
» ne puissent être entendus. Il n'y a
» dans ce lieu des sieges que pour les
» Inquisiteurs, qui sont toûjours pre»
» sens, quand l'on donne la torture,
» aussi bien que l'Evêque du lieu ou
» son grand Vicaire ou du moins un de»
» puté de sa part. Il n'est éclairé que
» par deux flambeaux sombres, qui ne
» jettent qu'une très foible lumiére:
» mais qui suffit pourtant pour faire voir
» au criminel les instrumens de la tor»
» ture, avec un ou plusieurs bour»
» reaux, selon qu'il en est besoin. Ces
» bourreaux sont vêtus, à peu près
» comme les penitens, d'une grande ro»
» be de treilli noir, & ils ont le visage
» & la tête couverts d'une maniere de
» capuchon noir, qui a des trous aux
» endroits des yeux, du nés & de la
» bouche. Ce spectre vient saisir l'ac»
» cusé, & le dépouille tout nud, excep»
» te les parties que la pudeur veut que
» l'on cache. Avant que de lui donner
» la torture, les Inquisiteurs l'exhor»
» tent-

» tent de leur mieux confesser ce dont
» il est accusé. Si l'exhortation ne sert
» de rien & qu'il persiste à nier, on
» lui donne la torture à la quelle il a
» été condamné. Quelquefois elle est
» si violente, qu'on est obligé de faire
» entrer des medecins, pour savoir s'il
» la peut supporter plus long temps
» sans mourir. Quand on a tiré de la
» bouche de l'accusé à force de tour-
» mens tout ce qu'on veut savoir, c'est
» à dire, ce dont il est innocent aussi
» bien que ce dont il est coupable, le
» malheureux n'en est pas quitte, il
» faut qu'il souffre encore une secon-
» de torture sur l'intention & le motif
» qui lui ont fait faire ce dont il de-
» meure d'accord &c. Après que ces
» malheureux en ont avoué plus qu'ils
» n'en savent, il faut essuyer une troi-
» siéme torture pour avoir la reve-
» lation de leurs complices, ou de ceux
» qui les ont aidés ou favorisés dans ces
» sortes d'actions. Quand on a tiré d'eux
» tout ce qu'on en pretend savoir, tout
» le soulagement qu'ils reçoivent, c'est
» d'être reconduits dans ces affreuses pri-

» sons, où ces miserables sont abandon-
» nés à leur desespoir & à tout ce que
» la douleur des supplices qu'ils ont
» soufferts à de plus sensible. Mais si
» par tant de tourmens on n'en peut
» rien tirer, on les ramene en prison.
» Là l'artifice & les pieges succedent
» aux supplices. L'on fait entrer des
» hommes apostés, qui feignant de les
» consoler & de les secourir ou d'être
» prisonniers avec eux, s'emportent
» contre l'Inquisition, la traitent de
» tyrannie &c. Quand une mort égale-
» ment cruelle & honteuse est inévita-
» ble, le plûtôt qu'on peut la donner est
» une espece de soulagement, c'est ce
» qui a obligé les Justices les plus rigou-
» reuses à ne condamner les criminels
» que le plus près qu'il se peut de leur
» execution. Ce soulagement, tout foi-
» ble qu'il est, n'est point en usage
» dans l'Inquisition, & l'on y differe
» souvent l'execution après la condam-
» nation d'une ou même de plusieurs
» années &c.

Graces à la benignité du Siege Romain & à son Inquisition le Monde de-

depuis le temps des Croisades n'a pas été sans un grand nombre de personnes *qui cherchent la mort & ne la trouvent point, qui desirent de mourir & la mort s'enfuït d'eux.*

Enfin, sans sortir du temps même de la Croisade contre les Infideles, on peut mettre au nombre de ces infortunés qui souhaitent la mort sans pouvoir l'obtenir une multitude sans nombre de superstitieux qui suivant le prejugé du temps aimoient mieux mourir dans la Palestine que de vivre à leur aise dans l'Europe: mais qui par les circonstances de leur vie se trouvoient exclus du funeste privilege. Car ils n'étoient pas tous propres pour l'expedition, les uns à cause de leur âge encore tendre & les autres à cause de leur âge trop avancé; ceux-ci retenus par leurs infirmités & ceux là par des obligations indispensables qui les attachoient malgré eux à leur patrie. Les femmes, qui sont la moitié du Monde, les femmes ne demandoient pas mieux que de faire le voyage malgré la foiblesse & les bienseances de leur sexe, si elles avoient pû en obtenir la permission: mais cet

 avan-

avantage étoit reservé aux Reines, aux Princesses, aux maitresses des Croisés, ou à des avanturieres qui prennoient des habits d'homme pour se travestir. Telle étoit la manie du temps. Courir à la terre sainte c'étoit courir à une mort certaine. On le savoit par mille experiences; & l'on avoit pû s'en convaincre dès la premiere Croisade, puisqu'à peine avoit on vû revenir trois ou quatre mille personnes, d'un million d'hommes, pour le moins, qui étoient partis cette année pour la terre sainte. Cependant une nouvelle Croisade n'est pas plûtôt annoncée, que tout le Monde y court avec un empressement qui passeroit pour un veritable desespoir, sans l'esperance qu'on fait qui soutient tant d'esprits malheureusement prévenus. Tous demandoient la mort, en demandant d'être de l'expedition : mais les invalides sur tout qui font inutilement des veux contre eux mêmes. Les vieillars veulent suivre leurs Enfans, les Enfans leurs peres, les femmes leurs maris, quoy qu'assurés moralement de mourir en chemin;

mais

mais leurs vœux ne sont pas toûjours exaucés. Comment pourroit on douter que ce prodigieux nombre de personnes préocupées, qui desirent plus que de vivre de perir dans le Palestine ou en chemin ; sans pouvoir obtenir ce funeste bonheur, que toutes ces personnes ne soient dans le cas mentionné dans nôtre Oracle, c'est *qu'ils cherchent la mort & ne la trouvent point, qu'ils desirent de mourir, & la mort s'enfuït d'eux.* C'est assez sur cet article.

La troisiéme raison qui nous a engagé à donner cet abregé de l'histoire des Croisades, c'est qu'on auroit de la peine sans cela de marquer avec une exacte précision la veritable durée de ce cinquiéme jugement de Dieu sur l'Empire Romain, ce qui est de la derniére importance. Car, outre que la durée du fleau n'est deux fois marquée dans l'oracle, savoir au verset cinquiéme & au verset dixiéme, que pour nous rendre plus attentifs à cette circonstance, c'est que cette circonstance même nous fournira une preuve excel-

cellente pour montrer que nous ne nous trompons point dans l'explication que nous donnons à cette prophetie.

ARTICLE IV.

Quelle devoit être la durée de ce fleau, & comment à cet égard l'évenement repond à la Prophetie avec une entiere justesse.

ET leur puissance est de tourmenter les hommes pendant cinq mois. Il est question de savoir ce que signifient les *cinq mois* assignés à la durée du fleau, dont il s'agit dans nôtre Oracle. Mr. de Meaux ne pouvoit manquer de se méprendre, puisqu'il n'a pas sçeu ou n'a pas voulu savoir que les jours se prennent dans l'Ecriture, ou pour des jours naturels dont chacun est composé de vingt & quatre heures; ou pour des jours prophetiques, qui sont autant d'années. Dans ce dernier stile un jour est l'espace d'un an, une semaine l'espace de sept ans, un mois l'espace de trente ans, & un an composé de ses douze mois l'espace de

trois

trois cens soixante années. C'est ce qu'il faut prouver par des exemples tirés de l'Ecriture.

I. Qu'un jour signifie un an dans le stile prophetique, on n'en peut douter, pour peu d'attention qu'on face au langage que parle nôtre Sauveur, lorsqu'il fait cette réponse à ceux qui l'avertissoient qu'Herode cherchoit à le faire mourir. *Allés*, leur répond il, *& dites à ce renard là, voici, je jette hors les Diables, & j'acheve de donner guerison aujourd'hui & demain, & au troisiéme jour je prens fin. Tant y a qu'il me faut marcher aujourd'hui & demain & le jour suivant; car il n'arrive point qu'aucun Prophete meure hors de Jerusalem*, *Evang. S. S. Luc*, *ch.* 13. *v.* 32. 33. Personne, à mon avis, n'est d'une assés grande stupidité, pour ne pas comprendre, qu'il s'agit là de toute autre chose que de nos jours ordinaires composés de vingt & quatre heures chacun. En effét que voudroit dire Jesus Christ? Quoi! qu'à conter du moment qu'il parle à ces gens là, il ne lui restoit que trois jours à vivre, que ces trois jours étoient def-

destinés aux fonctions de son ministére, & qu'aprés ces trois jours il devoit prendre fin ou souffrir la mort à Jerusalem? Ce discours, qui seroit faux à le prendre dans ce sens, conviendroit mal à celui que est la verité même. Qui ne void que le Sauveur parle des trois ans, que doit durer son ministére lorsqu'il dit, *j'acheve de donner guerison aujourd'hui & au troisiéme pour je prens fin*? Il faut en convenir malgré qu'on en ait, puisqu'il n'y pas d'autre sens à donner aux paroles du fils de Dieu.

II Qu'une semaine signifie sept ans dans le langage prophetique, cela paroit par *les septante semaines* de Daniel, composées, non de jours naturels, ce qui ne feroit que l'espace d'un an & cinq mois, trop court pour quadrer avec les circonstances de l'Oracle: mais bien de jours prophetiques, c'est-à-dire, d'autant d'années, comme tout le Monde en convient.

III. Qu'un mois prophetique soit l'espace de trente ans on n'en sauroit douter, pour peu qu'on ait lû l'Apocalypse, & qu'on veuille faire usage de sa

rai-

raison. Ce livre divin nous en fournit plusieurs preuves : mais on se contentera d'une seule. C'est celle qu'on trouve au ch. 13. de cette Revelation. *Alors*, dit St. Jean, *je vis monter de la mer une bête qui avoit sept têtes & dix cornes, & sur ces cornes dix diadémes, & sur ses têtes un nom de blasphemé* &c. *& le Dragon luy donna sa puissance, son trône & une grande gloire, & je vis une de ces têtes comme frapée à mort : mais sa playe mortelle fût guerie, & toute la terre étonnée alla après la bête, & adorérent la bête, disant, qui est semblable à la bête, & qui pourra combatre contre elle? Et une bouche lui fût donnée qui proferoit de grandes choses & des blasphemes. Et il lui fût donné puissance d'accomplir quarante & deux mois. Et elle ouvrit sa bouche en blasphemes contre Dieu, pour blasphemer son nom & son tabernacle & ceux qui habitent au Ciel. Il lui fût aussi donné de faire la guerre contre les Saints & de les vaincre: il lui fût aussi donné puissance sur toute tribu & langue & nation; tellement que tous ceux qui habitent sur la terre l'adoreront,* des-

desquels les noms ne sont point écrits au livre de vie &c. En verité tous ces évenemens sont ils renfermés dans le court espace *de quarante deux mois* naturels qui ne font que trois ans & demi? Cela ne peut être. Car les dix Cornes de la bête sont dix Rois qui donnent leur puissance & leur royaume à la bête, comme cela est dit expressement à St. Jean. Et ne faut-il que quarante & deux mois pour se faire rendre hommage par dix Rois, de quelque maniere que cela se fasse? Le Demon dans un si court espace de temps peut il donner à la bête mystique sa puissance, son trône & une grande authorité? Un espace de trois ans & demi suffit il afin que *toute la terre étonnée aille après la bête*, lui face hommage, reconnoisse & adore sa puissance? Veut on qu'en trois ans & demi cette bête, qu'on reconnoit être un Empire ou un Potentat établisse son regne & sa puissance *sur toute tribu, langue, & nation*, ou qu'elle se face un Empire Catholique, ou Universel? Il n'y a pas d'apparence. Concluons que dans cet Oracle chaque mois est, non l'espace de trente

jours

jours: mais l'espace de trente années, & que quarante & deux mois font ici douze cens soixante ans.

IV. Que l'année prophetique soit proportionnée à ces mois & à ces jours prophetiques, cela n'a pas besoin de preuve après ce qui a été dit. Il n'y a qu'à suivre l'analogie de la figure. Si pourtant on en veut de nouveaux exemples, on les trouvera dans la même Revelation Ch. 11. v. 1. 2. 3. Ibidem v. 9. 11. Ch. 12. v. 6. & 14. Mais en voilà assés & plus qu'il n'en faut, pour mettre hors de doute le principe qu'on s'étoit proposé d'établir.

Cela supposé rien n'est plus facile que de trouver la durée precise du fleau, dont il s'agit. Les cinq mois, dont parle nôtre Oracle, sont ou naturels ou prophetiques. Cinq mois naturels font cent cinquante jours, & cinq mois prophetiques cent cinquante années. Il faut opter entre ces deux nombres, ou renoncer à expliquer la prophetie par l'Ecriture: mais le choix est bien facile, puisqu'un fleau, qui ne dureroit que cinq

mois

mois naturels ou cent cinquante de nos jours ordinaires, ne pourroit pas être mis au nombre de ces *Va* si terribles, de ces trois malheurs, plus grands que tous les autres, qui devoient tomber sur les hommes au son des trois derniéres trompettes. Et où a-t-on vêu des destructeurs differens des insectes proprement ainsi nommés, comme sont sans difficulté nos sauterelles mystiques, n'affliger l'Empire Romain, qu'un peu moins d'une demi année? Combien ce jugement seroit il moindre que tous les autres, s'il étoit d'une si courte durée? Et quelle proportion auroient tant de grandes images, qui composent l'emblême, avec un degât de quelques mois? Les cinq mois naturels conviennent au degât des sauterelles litterales: mais non à celui des sauterelles mystiques. Car où trouver des sauterelles mystiques qui ne durent que ce temps la? Or c'est une chose desormais hors de doute, qu'il s'agit de celle-ci dans nôtre Oracle, & nullement de celles là. Il est ici question de toute autre chose que d'insectes proprement dits.

dits? Nos reflexions à part, la chose s'en va sans dire. Chacun void, sans qu'on l'en avertisse, chacun void qu'il n'est pas necessaire d'ouvrir le puits de l'abyme, pour en faire sortir les sauterelles, qui à la lettre ravagent nos campagnes; que la cheute d'un étoile, dans quelque sens qu'on la prenne, non plus que la clef de l'abyme qui lui est donnée, n'a aucun raport avec des insectes proprement ainsi nommés, que ceuxci n'épargnent pas les fideles plus que les autres, puisqu'ils ravagent également tous les lieux de leur passage, & qu'il seroit ridicule de dire qu'ils ne font aucun mal à ceux qui ont le nom de Dieu écrit sur leur front. Raisonner là dessus, c'est vouloir prouver qu'il est jour en plein midi.

Voici donc cinq mois prophetiques, & non cinq mois naturels. Ce fleau devoit durer cent cinquante ans selon la prophetie, & il se trouve qu'il a autant duré selon l'évenement. Car les Croisades ont commencé par Godefroy de Bouillon qui en a été le premier Chef & ont fini par la prise de St. Louïs qui en a été le dernier General. Or entre la mar-

marche du premier & la prise du second il ne se passe que cent cinquante & trois ou cent cinquante quatre ans, c'est à dire, cinq mois prophetiques & quelque peu de jours ; & ce peu de jours font un nombre rompu, qui ne se conte point dans les calculs de l'Ecriture. Cela est incontestable : mais il nous reste à dire quelque chose de plus satisfaisant encore, c'est que le fleau, si vous en assignés bien le commencement, dure cent cinquante ans, ni plus ni moins ; ce qui n'est pas difficile à prouver. En effet quand vous marqués la durée d'un monstre, vous atendés que toutes ses parties soient formées, & c'est de là que vous datés le premier moment de son existence. Telle est la grande Croisade, monstre composé de la queüe du scorpion, du corps de la sauterelle, des dents du Lion &c. La Croisade a deja la queüe du scorpion avec la face d'homme & les cheveux de femme dès l'an 1096 lors que les Croisés font leur vœu & leurs preparatifs pour la terre sainte : mais non encore le corps de la sauterelle puis qu'ils traversent l'Allemagne, sans fourrager,

&

& en payant tout ce qu'ils depensent. Le corps de sauterelle se forme en Hongrie, où les Croisés commencent à fourrager, les dens de lion dans l'Asie par les exploits qu'ils font contre les Infideles, les couronnes d'or dans la Palestine par l'erection des souverainetés de Jerusalem d'Edesse &c. ce qui nous mene jusqu'à l'an 1100; or depuis le commencement de l'an 1100 jusqu'à la prise de St. Louis arrivée au commencement de l'an 1250. il y a précisement cent cinquante ans.

Ouï mais St. Louïs entreprit une nouvelle Croisade quelques années après sa prison. Il est vray qu'il en forma le projet: mais, comme on l'a déja remarqué, ce ne fût là qu'un avorton de Croisade; on s'en tint au dessein & on ne passa pas à l'execution. D'ailleurs il n'est parlé dans nôtre Oracle que des Croisades, dont le Pape est le chef, comme on le verra bientôt; or le Pape ne pouvoit être le chef de celle-ci, puisqu'au depart de St. Louïs pour l'expedition de Tunis le Siege Romain étoit vacant depuis deux ans, & qu'il le fût encore huit mois depuis la mort de St. Louïs, com-

me Mezeray même nous l'aprend. Ajoutés que, quand les Croisades ne finiroient qu'à la mort de St. Louïs ou à la retaite de ses troupes ramenées de l'Afrique en France immediatement après sa mort, nôtre calcul se trouveroit encore juste. Le conte reviendroit en ce cas là à cinq mois prophetiques, & quelques jours prophetiques par dessus, qui sont les treize ou quatorze ans qui se trouvent entre la premiere & la seconde expedition de St. Louïs: mais comme on l'a dêja dit, ce peu de jours prophetiques fait un nombre rompu qui ne s'exprime point dans les calculs ordinaires de l'Ecriture, ce qui fait même une difficulté dans la Chronologie sainte. Outre qu'à conter cette durée depuis la premiere marche des Croisés en 1096. jusqu'au retour de St. Louïs en 1254. le nombre de 150 ans se trouve encore très exactement. Mais il semble plus naturel de conter la durée du Monstre depuis le temps qu'il acheve de se former jusqu'à celui où il commence de se dissoudre qui est celui de la prise de St. Louïs.

Pour

Pour le comprendre, il suffit de remarquer que St. Louis, après être delivré de sa prison, demeura encore près de quatre ans dans la terre sainte, n'ayant rien plus à cœur que d'y retablir les affaires des Chrétiens. Qu'est ce qui empêchoit pendant tout ce temps là qu'on ne luy envoyât par la mer qui étoit libre une bonne armée de Croisés, avec lesquels il pouvoit venir à bout de son dessein? Le Pape n'avoit il plus d'indulgences à prometre? Les Princes Chrétiens, que la perte de trois ou quatre millions de Croisés n'ont pû detourner jusqu'alors de courir dans la Palestine, manquent ils de zele ou de courage, pour secourir ce bon Roy? Est il également abandonné de ses peuples, de ses alliés & de ses vassaux? Non: mais c'est que Dieu avoit marqué ici le *non plus ultra* de la grande Croisade, il avoit dit à cette Mer agitée, *ici s'arrêtera l'élevation de tes ondes.* Cela paroit par le concours de tant de circonstances menagées par la providence pour l'accomplissement de ce dessein, & si propres à produire cet effet, le malheur

non attendu d'un Prince estimé saint & particulierement beni de Dieu, son armée prisonniere de guerre puis expirant dans les tourmens, la necessité de livrer une hostie consacrée aux Infideles pour la sureté de sa rançon, le zele de ceux de ses sujets qui entreprennent sa delivrance changé en manie & changeant en froideur l'ardeur generale qu'on avoit pour la guerre sainte, enfin la prompte decadence des affaires des Chrétiens dans l'Orient avec la perte de leurs places, suites immediates du malheur de ce Prince, tout cela montre que c'est ici le terme fatal que Dieu avoit marqué aux vastes desolations de la grande Croisade. C'est à la prise de St. Louïs, pour suivre le stile figuré de nôtre Oracle, c'est dans ce temps precisement que commence la dissolution du monstre, dont on nous parle. *La face d'homme*, & *les cheveux de femme* disparoissent ou ne paroissent que bien peu, puisque les hommes perdent tout d'un coup l'envie de se voüer à la guerre sainte. Plus de *dens de lion*, les Croisés dans l'Orient ne font plus d'exploits, qui vail-

vaillent la peine d'en parler. Il reste peu au point de *la couronne d'or sur la tête des sauterelles.* Les Croisés, après avoir perdu leurs souverainetés, se trouvent dechus de l'esperance de les recouvrer. Le venin du scorpion subsiste: mais sans se communiquer d'une maniere si dangereuse, depuis que les Ecclesiastiques pour leur sûreté & pour leur interêt empêchent les peuples de se croiser. Et qu'est ce que la dissolution du monstre, dont nous parlons, que la fin même de la grande Croisade?

Il est vray que depuis la prise de St. Louis & même depuis sa mort le siege Romain de concert avec les Venitiens, les Genois & les Pisans envoya de temps en temps quelques troupes, ou quelque nombre de Croisés pour defendre Ptolemaïs, qui tint bon encore un nombre d'années, avec ses petites dependances. Mais appellés vous cela des Croisades? C'est comme si l'on disoit, qu'après le passage d'une nuée de sauterelles sur un païs, le fleau dure encore, parcequ'on trouve par ci par là quelque nombre de ces insectes, qui

n'yant pas suivi les autres, broutent encore deux ou trois endroits de la campagne. Que si la grande Croisade dure toujours pendant qu'il y a encore quelque petit reste de Croisés dans le Monde, on peut dire qu'elle n'a pas encore pris fin, puisque les Chevaliers de Malte, qui sont les anciens Hospitaliers de Jerusalem, n'ont pas encore cessé de faire la guerre aux Infidelles. Après tout il ne faut pas oublier que ces Croisades sont un grand jugement de Dieu, que ce jugement a pour objet l'Empire Romain puni de sa superstition par cette superstition elle même, & que ce jugement s'execute par cette nuée de sauterelles qui couvrent & ravagent la terre, en termes litteraux, par ces prodigieuses armées de Croisés qui depeuplent l'Europe & desolent le Monde Chrétien en plus d'une maniere. D'où il resulte que la fin de ce grand jugement est la fin de la Croisade, & la fin de la Croisade la fin de ce jugement; ainsi le fleau cesse quand la Chrétienté n'est plus desolée par les armées des Croisés, soit que la ville de Ptolemaïs avec ses

ses dépendances tienne ou ne tienne pas contre les Infideles.

Une heureuse experience nous apprend la necessité qu'il y avoit de marquer la durée du fleau reduite selon la verité de l'évenement aux cinq mois prophetiques, & d'attacher nôtre Esprit par la repetition de cette circonstance. Car cette circonstance nous sert à deux usages, à refuter les fausses interpretations, & à confirmer la veritable.

Les Interprétes se partagent la dessus en des sentimens fort divers: mais qui sont refutés par le même principe. Par les sauterelles de nôtre Oracle les uns entendent les Heretiques, les autres les Moines, les autres les Turcs, les autres les Sarrazins: mais la durée du fleau reduite à cinq mois prophetiques fait voir, à n'en pouvoir douter, qu'ils sont tous dans l'erreur. Car est ce que les Turcs, les Sarrazins, les Heretiques ou les Moines ne durent que l'espace de cent cinquante ans? Mais ce n'est pas tout que cela.

Le principal est que ce caractere est tellement propre au fleau, dont nous par-

lons qu'il n'est pas possible d'en faire l'application à aucun autre. Parcourés tous les grans jugemens que Dieu a deployez sur les hommes depuis Constantin jusqu'à nous & vous trouverez qu'aucun des autres n'est compris dans l'espace de cent cinquante ans. Il y a par tout du trop ou du trop peu; & le méconte est grand comme très manifeste. Rien ne seroit plus facile que d'en donner la demonstration: mais on se dispense d'entrer dans un detail qui nous meneroit trop loin & qui au fond n'est pas necessaire, puisque chacun peut s'en convaincre en faisant dans son Esprit la supputation qu'il nous faudroit faire sur le papier. Que s'il trouve, comme il le trouvera sans doute, que la durée du fleau predit dans nôtre Oracle est propre au fleau de la Croisade contre les Infideles, on lui laisse le soin de tirer luy même la consequence, pour passer à une autre conformité de la Prophetie avec l'évenement qui va donner un nouveau jour à cette matiere.

A R-

ARTICLE V.

Du veritable objet de ce jugement, & qui sont ceux qui par une heureuse exception n'y ont eu aucune part.

ET *il leur fût dit, qu'elles ne nuisissent point à l'herbe de la terre, ni à la verdure, ni à aucun arbre : mais seulement à ceux qui n'ont point la marque de Dieu sur leurs fronts.* Pour entendre le sens de ces paroles, il n'y a qu'à savoir ce que c'est *qu'avoir la marque de Dieu sur le front*; ce qui ne sera pas difficile, si l'on veut bien rappeller ce que nous avons déja dit là dessus & dont Mr. de Meaux convient avec nous, comme la plus part des meilleurs Interprêtes. *Marquer*, dit le Prelat, *les serviteurs de Dieu sur le front, c'est les separer des reprouvez par la profession de l'Evangile*, & plus bas, *ils avoient le nom de l'Agneau & celuy de son Pere écrit sur leur front, c'est à dire, qu'ils avoient fait une haute & per-*

severante profession de l'Evangile, *Explica. de l'Apoc. sur le chap. 7. p. 17.* & ailleurs *p. 165. son nom & le nom de son Pere écrit sur le front en signe de la glorieuse servitude, par laquelle ils luy sont devoués. Le nom de Dieu & de Jesus Christ sur le front figure la profession de la pieté Chrétienne &c.* Mr. de Meaux a tout à fait raison, & quand il dit *qu'avoir le nom de Dieu écrit sur le front* c'est faire profession de l'Evangile, & quand il suppose que la profession de l'Evangile, qui fait connoitre les fidelles pour les serviteurs de Dieu, repond ici par une excellente allusion à la marque que les Esclaves portoient sur le front parmi les Orientaux, afin que personne ne peut douter à quel maitre ils appartenoient. Ce qu'on auroit souhaité du Prelat, c'est qu'il eût ajouté, que *porter le nom de Dieu sur le front*, c'est professer le pur Evangile, l'Evangile dans sa simplicité, tel qu'il nous a été laissé par Jesus Christ & ses Apôtres, non l'Evangile melé de superstition & d'idolatrie, qui joint l'ancien Paganisme avec la Sainte Religion

de

de Jesus Christ. Avec cette addition à son principe, avec cette addition si pleine de raison & de verité, nous voila parfaitement d'accord &, loin de disputer avec luy, nous adoptons son explication, pour confirmer la nôtre.

Cela est bien facile. Quelle difficulté pourroit-il y avoir désormais dans ces paroles? *& il leur fût dit, qu'elles ne nuisissent point à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure, ni à aucun arbre: mais seulement aux hommes, qui n'ont point la marque de Dieu sur leur front.* Les hommes, qui n'ont point la marque de Dieu sur leur front, sont ceux qui ne professent point le pur Evangile. Par consequent ceux qui professent le pur Evangile sont réprésentés par *l'herbe*, *la verdure*, & *les arbres* qui doivent être épargnés dans cette occasion. Ce *mais seulement* nous le dit de la maniére la plus claire & la plus expresse. On verra dans la suite pourquoy ceux qui professent la veritable Religion nous sont ici réprésentés *par l'herbe, la verdure & les arbres de la terre*; il suffit pour le present que la chose soit certaine & incontestable.

Après cet éclaircissement il ne reste plus qu'à repondre a deux questions. I. comment on peut verifier par l'événement que les Croisés ont nui à ceux qui ne professoient point la veritable Religion, & non à ceux qui la professoient, II. en quel sens il nous est dit qu'il leur fût ordonné de nuire aux uns & de ne pas nuire aux autres.

La premiére de ces deux questions se divise en deux autres, dont l'une est positive & l'autre negative. On demande premiérement, s'il est bien vray que les Croisés ayent nuï à ceux qui ne professoient pas la veritable religion, en d'autres termes, si le fléau tombe sur les ennemis du pur Evangile. C'est la question positive. On demande en second lieu, comment on peut montrer que les Croisés n'ont point nuï à ceux qui professoient la veritable religion de Jesus Christ. C'est ce que nous nommons la question negative. On va satisfaire à l'une & à l'autre de la maniére la plus claire, la plus précise, la plus expresse; & cela par le seul commentaire de l'événement.

La

La grande Croisade a été funeste à trois sortes de personnes qui sont les Latins, les Grecs, & les Infideles. Les Latins, savoir les gens de la Communion du Pape, ont désolé leur propre païs, par le zéle mal entendu qui leur a fait transporter dans l'Asie les peuples de l'Europe: mais ces gens, comme on le prouve dans tout le cours de cet ouvrage, ne professent plus la veritable Religion, dès là qu'ils ont abandonné la pureté de l'Evangile, incompatible avec la deïfication du Sacrement, le Purgatoire, le culte religieux des creatures &c. Les Grecs ont vû déchirer & mettre en piéces leur Empire par les Croisés: mais ces Grecs ne professoient pas la veritable Religion puisque, de même que les autres, ils avoient fait un mélange monstrueux de la superstition des Payens avec l'Evangile de Jesus Christ *en se prosternant devant l'œuvre de leurs mains, devant les idoles d'or, d'argent, de cuivre, de pierre & de bois, qui ne peuvent ni voir, ni ouïr, ni cheminer &c.* Les Infideles, savoir les Juifs, les Turcs & les Sarrazins, ont eu leur part aux malheurs de la

grande Croisade, quoyque dans un autre sens & sans être l'objet direct de ce jugement. Car pendant que les sauterelles mystiques desoloient le Monde Papal par le venin *du scorpion*, elles détruisoient dans l'occasion les Infideles par les dents *du Lion*. Mais peut-on dire que les Juifs, les Turcs & les Sarrazins professassent la veritable Religion? On le peut & on le doit sans doute dans les principes des Sociniens & des Arriens, qui veulent que le Genre humain ait été seduit par le Concile de Nicée & reformé par ces Infideles, qui selon eux ont établi la veritable unité de Dieu contre l'idolatrie des Chrétiens. Mais on doit être lás d'entendre ce blasphême des Novateurs, & heureusement le voila confondu ce blasphême par un nouveau trait de cette révélation.

Mais où sont ceux qui au temps de la grande Croisade professoient la veritable religion, qui ont dû être épargnez à cause de cela même, & que la pureté de l'Evangile a mis à couvert de ce cinquiéme fleau? Car il fût dit aux sauterelles, de ne pas nuire à ceux qui

avoient

avoient la marque de Dieu sur le front C'est la seconde & principale question à laquelle il nous faut repondre : mais l'événement repondra pour nous. En effet rien n'est plus facile à établir que ces deux faits, l'un qu'en ce temps là les Vaudois étoient la seule societé qui fit profession de la pureté de l'Evangile, l'autre que la Grande Croisade n'a nuï en aucune maniére au Peuple Vaudois. Je commence par le dernier.

Quand on parle de la grande Croisade, on entend celle qui fût publiée contre les Infideles pour la conquête de la terre sainte, & on la distingue des Croisades ou des guerres de Religion qui viennent à sa suite : mais qui ne doivent pas être confonduës avec ce premier événement. Les caractéres convien-droient mal, si l'on comprennoit dans cette prophetié toutes les guerres qu'il a plû au Pape d'exciter dans la Chrétienté, en faisant trompêter ses indulgences. Arrêtons nous à la grande Croisade, à la Croisade contre les Turcs & les Sarrazins, renouvellée de temps en temps, qui a duré cent cinquante ans,

&

& dont on a donné l'histoire abregée. Car il ne s'agit dans nôtre Oracle que de ce cinquiéme jugement de Dieu sur l'Empire Romain, & ce seroit prendre le change, que de l'entendre autrement. On ne s'arrêtera pas à le prouver, parcequ'on en trouve la preuve dans tout ce qui a deja été dit là dessus. Cela supposé l'événement explique la prophetie avec la derniere justesse. En voici la demonstration.

La grande Croisade n'a nuï aux Vaudois ni par ses dens de lion ni par les queües de scorpion. Non par les dens de lion, car les Croisés n'ont point trouvé sur leur chemin le peuple Vaudois, lorsqu'ils marchoient vers la terre sainte; ils n'ont jamais fait des Valées de Piémont ni le lieu de leur rendés vous ni celuy de leur quartier d'hyver. Ils n'avoient garde de laisser là tant de païs riches, abondans, ferilles, qui étoient exposés à leur avidité sous le pretexte de la guerre sainte tant dans l'Europe que dans l'Asie & l'Afrique, ils n'avoient garde de laisser la tant de fertiles païs pour les rochers steriles

de

de quelques valées, inaccessibles d'ailleurs par leur situation naturelle. Les Vaudois n'ont donc été ni pillés comme les Européens ni massacrés comme les Asiatiques, dans le cours de la devote & trop funeste expedition. Les dens de lion, symbole d'une valeur brutale & feroce qui ne respire que le sang & le pillage, les dens de lion, attribuées à ce monstre, ne leur firent jamais le moindre tort.

Encore moins peut on dire qu'ils ayent été piqués par la queüe du scorpion ou qu'ils en ayent reçu le venin en embrassant le faux Evangile du Vatican qui consiste à gagner le pardon de ses péchés en faisant la guerre aux Infideles. Le contraire paroit évidemment de ce qu'ils regardoient le Pape comme l'Antechrist, l'Eglise Romaine comme le figuier maudit de l'Evangile. & le Purgatoire comme une fiction, qui n'a pour but que l'interêt temporel des Ecclesiastiques, comme nous l'avons montré en son lieu par d'anciens monumens de leur doctrine. Aussi n'a-t-on jamais dit ni pû dire

des

des Vaudois, qu'ils ayent depeuplé leur païs, par la passion de conquerir le St. Sepulchre. Leurs armes étoient toutes spirituelles; & ils avoient apris de bonne heure, que le chef adorable de leur Eglise qui est la nôtre est venu dans le Monde, non *pour perdre les hommes, mais pour les sauver*. Les Vaudois n'ont donc souffert par la grande Croisade ni dans le même sens que les Juifs, les Turcs, les Sarrazins, ni dans le même que les Catholiques Romains, le fleau n'est point venu jusqu'à eux en aucune maniere, & les voila seuls à couvert de ce grand jugement, seuls épargnés au milieu du debordement general, par une exception d'autant plus remarquable, qu'elle est divinement predite dans nôtre prophetie. Car il avoit été dit aux sauterelles, de ne pas nuire *à ceux qui avoient la marque de Dieu sur leur front* ou qui professoient le pur Evangile, marqués sous l'embléme de *l'herbe de la terre, de la verdure & des arbres.* Rien de plus parlant que l'union si singuliere de ces circonstances. Ce dernier rapport de la Prophetie avec l'événement a-

ajoute à nôtre explication un nouveau trait de lumiere dont il est comme impossible de n'être pas frapé. Que le peuple Vaudois se trouve alors le seul qui professe la veritable Religion; que ce peuple soit le seul qui directement ni indirectement n'ait aucune part au cinquiéme jugement, & que la chose ait été ainsi revelée à St. Jean dans l'Isle de Patmos, cela encore de la maniére la plus precise & la plus expresse, tout cela deconcerte l'incredulité & prouve à qui veut l'entendre que nous ne nous sommes point trompés dans le sens que nous donnons à cette prophetie.

On peut chicaner là dessus. Car sur quoy ne chicane-t-on point? Mais d'opposer à cela rien de solide; rien qui ait la moindre apparence de raison, on ne le sauroit. Car, je vous prie, où est ce qu'on a jamais vû des destructeurs qui couvrent, ravagent, desolent la terre, épargner le seul peuple qui fasse profession du pur Evangile? Ce caractere n'a rien d'équivoque. Le fait est singulier, s'il en fût jamais, & comment St. Jean l'a-t-il vû dans son exil?

C'est

C'est ici un trait de l'inimitable peinture qui porte sa lumiére avec soy. Si l'on en doute, on n'a qu'à en faire l'application à un autre objet. Cherchés bien ce peuple, seul professant le pur Evangile, & seul épargné pendant tout le cours du cinquiéme jugement, faites nous voir cette merveille si surprenante, montrés la dans quelque coin de nôtre Monde, si cela est en vôtre pouvoir: mais plutôt abstenes vous d'un soin inutile. Vous auriés aussi-tôt trouvé des campagnes couvertes de verdure & des arbres tous chargés de fruits au temps que le Ciel fût d'airain & la terre de fer par la secheresse qui desoloit le païs d'Iraël lorsqu'Acab dit à Abdias, *va par le païs vers toutes les fontaines d'eaux & vers tous les torrens, peut être que nous trouverons de l'herbe, & conserverons en vie les chevaux & les mulets, & nous ne denüerons point le païs de betail.* 1. *Rois* 18. 5. C'est là l'événement auquel il nous paroit que nôtre Oracle fait ici allusion.

En effet trois choses sont bien certaines, la premiére est, que le

le temps, pendant lequel les Vaudois retiennent & professent le pur Evangile à l'exclusion du general des Chrétiens tombé dans l'apostasie sous l'Antechrist Romain, que ce temps nous est representé par le temps d'Elie, où Dieu pendant la revolte generale du peuple d'Israël s'étoit reservé sept mille hommes, qui n'avoient pas flechi le genouil devant Bahal. On n'en peut douter, quand on entend & qu'on considere bien l'onziéme chapitre de l'Apocalypse. La seconde chose qui est ici bien assurée, c'est que les vrais fideles nous sont representés constamment dans l'Ecriture sous l'image d'une agreable verdure que la rosée celeste de la parole de Dieu fait heureusement germer. *Ma parole*, dit Moïse dans un cantique dicté par le St. Esprit, *ma doctrine coulera comme la pluye sur l'herbe naissante, & comme la grosse pluye sur l'herbe avancée, Deuteronom.* 32. 2. David dans son testament prophetique compare un Prince juste qui regne en la crainte de Dieu, *à l'herbe qui sort de la terre, lorsque le soleil s'éleve sur elle après la pluye, Samuel.* 23.

23. 3. & 4. Isaïe represente sous le même Symbole les fideles d'entre le peuple d'Israël. *Ils germeront*, dit-il, *comme entre l'herbage, comme les saules auprès des eaux courantes. L'un dira, je suis à l'Eternel, & l'autre se reclamera du nom de Jacob. &c.* 44. 4. & 5. Le Psalmiste compare l'homme de bien, tantôt *à un arbre planté auprès des ruisseaux d'eaux vives; qui porte son fruit en sa saison, & dont le feuillage ne fletrit point Psau.* 1., tantôt à la l'herbe verte qui repousse après avoir été coupée, parce qu'elle est arrosée de la pluye & échaufée du soleil. *Il descendra*, dit il parlant du Messie & de la communication de ses dons celestes, *il descendra comme la pluye sur le regain & comme la menüe pluye sur l'herbe fauchée des champs; le juste fleurira en son temps*; & plus bas, *une poignée de froment* (c'est le peuple Vaudois) *étant semée sur le sommet des montagnes, son fruit* (c'est le peuple Protestant) *fera plus de bruit que les Cedres du Liban; & les Justes fleuriront par les villes, comme l'herbe de la terre, Psaum.* 72. *v.* 6. 7. & 16. Enfin c'est

c'est là encore l'idée du Prophete, lorsqu'il s'écrie dans la contemplation du peuple saint qui doit naitre à Dieu au temps de la regeneration, *O Cieux, rejouïssés vous, que les nuées distillent la justice & que la terre face germer le salut.* La troisiéme chose qui est ici bien certaine est, que comme au temps d'Elie l'herbage ne se trouvoit qu'auprès des eaux vives & des torrens qui étoient dans l'entre-deux des Montagnes, cela faute de pluye & par une secheresse generale, qui avoit ôté à la terre ses germes, sa verdure, aux arbres leur fruit & leur feuillage, ainsi au temps des anciens Vaudois, lorsque la Religion ne se trouvoit que dans leurs valées, ou dans quelques coins de la terre qu'ils avoient instruits de leur doctrine, le Monde Chrétien étoit dans une secheresse generale par rapport aux fruits de l'Esprit. Tout perissoit faute de cette rosée celeste, de cette divine pluye qui dans le langage des Prophetes n'est autre chose que la doctrine du salut; car les plantes spirituelles ne germent que par *les eaux qui partent du trône de Dieu & de l'Agneau* & qui

qui donnent ses accroissemens *à cet arbre de vie, dont les feuilles sont pour la guerison des Gentils.* C'est ici le fondement de la divine allegorie, qui ne peut être plus juste ni employée plus à propos.

Je dis qu'elle ne peut être plus juste. Car la doctrine du salut ne peut être mieux comparée qu'à la rosée & à la pluye qui venant d'enhaut font croitre en bas les plantes & les fruits; on auroit tort d'en douter, après avoir vû que l'Ecriture fait un usage si frequent de cette figure. Quand au reste la secheresse proprement dite, qui arriva au temps de l'apostasie generale des Israëlites, exprimé excellemment la secheresse spirituelle qui a accompagne la revolte aussi generale de l'homme de péché & des peuples qu'il a engagés dans sa superstition. Où étoit alors le pur Evangile? Il avoit fait place à l'Evangile du Vatican & à ses legendes fabuleuses. Les hommes avoient laissé *les eaux vives* de la parole de Dieu, *pour se creuser des Citernes crevassées & qui ne contiennent point d'eau.* Il y avoit à la verité quelques fontaines & quelques torrens, où l'eau vive se trouvoit encore: mais il faloit

loit les chercher avec soin, comme au temps d'Acab, pour être en état d'en profiter. Les fontaines c'étoient les Eglises toûjours subsistantes des Valées de Piemont, où la Providence avoit mis comme en depôt la verité salutaire. Les torrens c'étoient les Eglises que les Vaudois établissoient de temps en temps en d'autres païs avec un zéle vrayment Apostolique & une constance infatigable. mais qui semblables à l'eau des torrens qui coule & s'écoule promptement, étoient aussi tôt dissipées qu'établies. C'est là neantmois les seules eaux vives, qui restassent sur la terre, & l'on auroit cherché inutilement ailleurs les paroles de la vie éternelle, savoir le pur Evangile ou la sainte Religion de Jésus Christ. La grande secheresse ne dura pas toûjours en Israël; car après quelques années d'une affreuse sterilité, les campagnes reprirent leur premiére verdure par l'abondante pluye qui la suivit. Ainsi la secheresse spirituelle qui affligeoit les temps deplorables, dont nous parlons, a fait place à la Reformation qui a fait couler abondamment les eaux de la doc-

trine salutaire & couvert les campagnes les plus arides d'une heureuse moisson.

Tout cela nous montre & que l'allegorie est très juste & qu'elle ne pouvoit être employée plus à propos. Car elle repond à une difficulté qui se présente naturellement dans cette matiere. Où trouver, dira-t-on, ces hommes qui portent la marque de Dieu sur le front, lorsque vous ne voulés point comprendre dans ce nombre *ceux qui se prosternent devant l'œuvre de leurs mains, devant des simulacres d'or, d'argent, de cuivre, de pierre, de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni cheminer &c.* Cherchés, repondons nous, cherchés bien, & vous les trouverés ces gens qui portent la marque de Dieu sur le front par la profession du pur Evangile. Cherchés les avec le même soin, la même diligence qu'on cherchoit au temps d'Acab l'herbage de la terre. Vous trouverés *les fontaines* dans l'entre-deux des Montagnes de Piemont, & *les torrens* en divers coins du Monde Chrétien.

Mais, dirés vous encore, vous avés vous

vous même expliqué autrement *l'herbe, les arbres, la verdure de la terre*, dont il est parlé aux au Chap. 7. v. 3. & Ch. 8. v. 7. de nôtre Prophetie. Cela est vray: mais le sens d'une allegorie change selon les circonstances du discours & la qualité des objets qu'elle nous met devant les yeux. Et qui peut douter ici de cette difference de sens & de circonstances? En verité pouvés vous nier, quelque envie que vous eussiés de chicaner, que *par l'herbage, la verdure & les arbres* il faut necessairement entendre ceux qui portent la marque de Dieu sur le front, c'est à dire, ceux qui professent la veritable Religion? Mr. de Meaux même en convient, & l'on vous defie après cela de pouvoir donner un autre sens raisonnable à ces paroles? *& il leur fût dit, qu'elles ne nuisissent point à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure ni à aucune arbre: mais seulement aux hommes qui n'ont point la marque de Dieu sur leur front.* Ce *mais seulement* dit tout, & ne vous laisse aucune liberté de donner une autre explication à ces paroles. Supposés, si vons voulés,

que nous nous sommes trompés, lorsque nous avons dit que ces paroles enferment une excellente allusion au temps d'Acab. Que fait cela au fond de la chose? Cette erreur n'est d'aucune consequence contre nous; puisque le principal de nos principes demeure certain & incontestable, c'est que, quoyqu'il en soit, *l'herbage & la verdure de la terre* signifie ici ceux qui professent la veritable Religion & ne peut signifier autre chose.

Mais quoy! est ce que Dieu avoit dit aux Croisés de ne point nuire aux habitans des Valées de Piemont? Non, si vous entendés cela d'une voix expresse, articulée & proprement ainsi nommée: mais ouï bien, s'il vous plait de l'entendre du langage de sa Providence, selon la raison & le langage ordinaire de cette Prophetie. Dieu donne ici ses ordres aux Croisades dans un sens general, comme il les donne à toutes les causes secondes, qu'il employe. Car celuy qui parle ici est celuy la même qui avoit donné une couronne au premier de nos Cavaliers mystiques; *qui avoit donné*

au

au second de pouvoir ôter la paix de la terre, afin que les hommes s'entretüent, qui avoit crié au troisiéme, *le chenix de froment pour un denier* &c. qui avoit dit à l'Eglise persecutée *de se reposer* en luy donnant *des vêtemens blancs*, symbole d'une innocence reconnüe. Il n'y a là de difficulté qu'autant qu'on veut bien méconnoitre le langage de l'Apocalypse, tout conforme à celuy des Anciens Prophetes, & même au stile le plus general de l'Ecriture.

Qu'en disent Messieurs les Esprits forts? Leur critique ne peut être que tout à fait curieuse sur cet article. C'est le hazard, qui selon eux a assemblé dans l'Esprit de St. Jean ces paroles qui naturellement ont si peu de raport l'une avec l'autre, *il leur fût dit de ne pas nuire à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure ni à aucun arbre: mais seulement à ceux qui n'ont pas la marque de Dieu sur leur front.* Mais que ce hazard est singulier & extraordinaire, qu'il est suivi, & qu'il a bien rencontré! C'est un hazard semblable à celui qui feroit un beau livre en brouillant les caracteres d'une imprimerie.

Defendre à des sauterelles de nuire à l'herbage, qui est leur nourriture ordinaire, est sans doute quelque chose de nouveau: mais opposer à *l'herbe verte ceux qui n'ont pas la marque de Dieu sur le front*, comme le contraire à son contraire, comme les deux membres opposés de la même periode, cela est encore plus singulier. Enfin vouloir que des sauterelles nuisent à ceux qui n'ont pas la marque de Dieu sur le front; & qu'elles épargnent les autres, est une singularité dont on chercheroit envain quelque exemple dans les livres divins ou humains. Comment le hazard, par l'assemblage de ces images, qui ne s'étoient jamais trouvées ensemble, a-t il formé dans l'Esprit de nôtre Apôtre un galimatias, qui naturellement ne vient point & qui n'étoit jamais venu sans doute dans l'Esprit des pauvres mortels? Mais ce n'est pas là la question la plus difficile à resoudre. Voici le noeud Gordien. Comment le pretendu galimatias se change-t-il ici en une prophetie très exactement accomplie? Par quel étrange hazard faut il que le peuple Vaudois se trouve

le

le seul entre toutes les societez Chrétiennes, *qui ne se prosterne point devant l'œuvre de ses mains, devant des simulacres d'or, d'argent, de bois, de pierre qui ne peuvent ni parler, ni entendre, ni cheminer,* comment est il le seul par consequent qui face profession de la veritable religion, selon la definition qu'on nous donne de la veritable Religion dans cette prophetie même? Second hazard aussi étrange pour le moins, comment arrive-t-il que ce pauvre peuple est le seul épargné pendant tout le cours du cinquiéme fleau? Car vous ne trouverés point de Vaudois qui ayent deserté leur païs, pour s'aller faire massacrer dans la Palestine; & sans doute que la nouvelle superstition ou le feu imaginaire du Purgatoire troubloit peu leur Esprit & derangeoit encore moins leurs affaires. Troisiéme hazard plus surprennant encore, par quel admirable cas fortuit St. Jean apprend il dans l'Isle de Patmos que, *ceux qui auroient la marque de Dieu sur le front* ou qui professeroient publiquement sa pure & sainte religion, n'auroient aucune part au ju-

gement qui est annoncé par la cinquiéme trompette? Admirable hazard, qui nous a conduits depuis le temps de St. Jean jusqu'à celui de la fin de la grande Croisade par une suite d'événemens non interrompus, marqués par ordre Chronologique dans l'histoire suivie qu'on vient de nous en faire en termes figurés: mais clairs, intelligibles, & dont on auroit tort de méconnoitre le sens, puisqu'il est uniquement pris de l'Ecriture & de l'évenement, double commentaire, qui malgré les subtilités d'une Ecole interessée à defendre sa superstition ou les nuages d'une incredulité volontaire demeure exposé à la veuë de tous ceux qui ne ferment pas les yeux, pour s'empécher de voir la verité. O triomphe de la Providence & de la Religion!

AA R3

ARTICLE VI

QUEL EST LE ROY DES SAUTERELLES MYSTIQUES

OU

LE VERITABLE CHEF DE LA GRANDE CROISADE.

ET *elles avoient sur elles pour Roy l'Ange de l'Abyme, qui a nom en hebreu Abaddon, & dont le nom est en Grec Apollyon.* Quelque respect que nous ayons pour nos adversaires, celuy que nous devons à la verité est encore plus grand, & l'on veut bien nous permetre de ne pas trahir la cause de Dieu par une complaisance qui seroit une lache prevarication. On leur dira donc librement & sans craindre de se méprendre, que celuy qu'ils appellent le Vicaire de Jesus Christ est celuy qui est nommé dans cet endroit l'Ange de l'Abyme. On se fonde sur quatre raisons.

La premiére est, que puisque les Sauterelles

relles mystiques sont les Croisés, comme cela est évident par l'assemblage de tant de caracteres qui leur conviennent & ne conviennent qu'à eux, le Pape qui est le chef suprême de la Croisade est aussi le veritable Roy des sauterelles mystiques. De quel droit les Legats du Pontife auroient ils pris le commandement de ces armées de Pelerins, après l'avoir ôté aux Princes seculiers, comme cela s'est vû en certaines occasions, si le Pape n'avoit pas été le chef suprême de la Croisade? & pourquoy St. Louïs general de la sainte ligue prit il la croix de la main du Legat que pour exprimer cela même? Que si le Pape est le chef suprême de la Croisade, qui aussi se publie par son autorité & en son nom, on ne void pas qu'on puisse s'empêcher de le donner pour Roy aux sauterelles mystiques.

Mais, direz vous, le Demon n'est il pas l'Ange de l'Abyme, & par consequent le premier chef des ces sauterelles? On répond premiérement que quand on l'expliqueroit de la sorte l'adoucissement seroit petit pour l'Eglise Romaine & qu'au fond tout revient à la même chose. Car,

après

après avoir établi que les sauterelles mystiques sont les Croisés qui se voüent pour la guerre contre les Infidelles, il importe peu de donner le Demon ou le Pape pour chef suprême à la Croisade. L'un & l'autre peut se dire. Le Pontife Romain est subalterne par rapport au Demon, dont il est seulement le substitut; & chef suprême par raport aux Roys & aux Princes, qui ne font cette guerre que sous ses auspices: mais nôtre seconde raison va nous fournir une nouvelle réponse à cette objection.

Cette raison est qu'il convient au Pape, & nullement au Demon, d'être ici appellé destructeur deux fois, l'une en Hebreu & l'autre en Grec. Cela ne convient pas au Demon; car quelle raison y auroit il à exprimer par deux termes, dont l'un est Grec & l'autre Hebreu, un destructeur universel, comme celuy cy, qui porte ce titre dans tous les âges & par raport à toutes les nations? Il est meurtrier dès le commencement & il le sera jusqu'à la fin des siécles. C'est l'ennemi commun du genre humain, qui a exercé

sa cruelle tyrannie sur toutes les nations, c'est le Destructeur des Caldéens, des Perses, des Grecs, des Romains &c. Chaque peuple a le droit de l'appeller destructeur en sa langue & pourquoy les titres d'Abaddon & d'Apollyon, qui n'ont aucun raport particulier avec luy? Il n'en est pas ainsi du Pontife Romain, qui est non le destructeur general des nations: mais le destructeur particulier de ceux qui defendent la loy de Dieu, comprise dans le Vieux Testament écrit en Hebreu, & dans le Nouveau écrit en Grec, d'où il tire aussi ses deux noms. Il est appellé Abaddon à cause de l'attentat qui luy fait persecuter ceux qui obeïssant à la sainte loy du Decalogue écrite en Hebreu refusent de se prosterner devant l'ouvrage de leurs mains; & Apollyon par égard à la guerre qu'il fait à ceux qui ne connoissant d'autre Evangile que l'Evangile de Jesus Christ, qui nous a été laissé en Grec, sont d'un scrupule religieux à n'y rien ajouter & à n'en rien retrencher, double attentât du siège Romain, condamné, fletri

flêtri, anathematizé dans les deux langues que Dieu avoit emploiées pour donner sa loi Sainte.

Nôtre troisiéme raison est; qu'on ne peut guere, sans faire violence au texte sacré ou à sa propre raison, s'empêcher de reconnoitre que l'Ange de l'abyme, dont on nous parle sur la fin de la description allegorique, est le même que celuy a qui dès le commencement la clef de l'abyme est donnée, & qui ouvre l'abyme, d'où sort la fumée, qui produit les sauterelles. Or celuy-cy est manifestement le Pape, comme on la demontre dans son lieu. Je passe à ma quatriéme & derniere raison, qui sera prise du Vieux Testament.

LA MEME VERITE' CONFIRME'E ET DEMONTRE'E AVEC LA DERNIERE EVIDENCE PAR LE 7. Chap. DE DANIEL.

LE Prophete explique ici l'Apôtre d'une maniere toute admirable, lorsqu'après avoir vû sortir de la grande Mer agitée quatre bêtes qui representent quatre Empires, comme cela luy est expressement revelé, on luy aprend deux choses dignes d'être particulierement observées. La premiére, que l'Empire marqué par la quatriéme bête, qui est l'Empire Romain, doit *fouler, devorer & briser toute la terre*, ce qui n'a pas manqué de s'accomplir. La seconde, qu'une petite Corne qui croît sans bornes sur la tête de la quatriéme bête, quoy que petite dans ses commencemens, que cette petite Corne, symbole de l'Antechrist Romain, doit & s'attribuer le droit de changer la loy de Dieu, &

& faire la guerre aux Saints qui la defendent, les miner & les vaincre, jusqu'à ce que le temps des Saints soit venu pour la detruire elle même. Cela aussi commence d'être assés manifeste par l'évenement: mais pour mettre la chose dans tout son jour, il faut qu'on nous permette, de prouver ici distinctement ces deux principes, 1 que la quatriéme bête dans la Revelation de Daniel ne peut être que l'Empire Romain, 2 que la petite Corne qui croit sur la tête de la quatriéme bête ne sauroit être que le Pape.

Que la quatriéme bête soit l'Empire Romain, il ne faut que lire le texte, pour en être convaincu.

1 Cette bête est le quatriéme Royaume, comme l'Ange le dit expressement à Daniel. Il succede à l'Empire des Grecs, qui est le Leopard; comme celui-cy à l'Ours, qui est l'Empire des Perses; & celui-ci au Lion qui est l'Empire des Caldéens, céla de l'aveu de tout le Monde Or qui ne sait que, quand les Grecs ont cessé de faire la principale figure entre les puis-

puissances, l'Empire est venu aux Romains. La chose parle d'elle même.

II La quatriéme bête est terrible, épouvantable, très forte. Daniel la trouve plus terrible & plus épouvantable que les autres, puis-qu'elle fait l'objet particulier de son attention & de sa curiosité. *Alors*, dira-t-il dans la suite, *je voulus savoir la verité touchant la quatriéme bête*. Or quel autre que l'Empire Romain peut avoir été plus terrible que l'Empire des Caldéens, que celuy des Perses, & celuy des Grecs, qui ont fait de si vastes ravages dans le monde?

III La quatriéme bête est differente des autres, & il faut bien que cette circonstance soit importante, puis-qu'elle est plusieurs fois repetée dans l'oracle. Or les trois premiers Empires se ressemblent, & sont à peu près du même ordre, au lieu que l'Empire Romain est un composé bizarre de tous les gouvernemens; c'est un vray monstre en matiére de politique, ayant eu sept têtes ou sept differens chefs de domination, les Roys, les Consuls, les Tribuns militai-

ltaires, les Decemvirs, les Dictateurs, les Empereurs, & les Papes, comme on n'a pas manqué de le remarquer dans l'Apocalypse, qui est un magnifique suplément à cette grande Revelation de Daniel.

IV Il est dit que cette quatriéme bête *mangeoit*, *brisoit & fouloit sous les pieds le demeurant*, comme porte nôtre version, c'est-à dire, les autres bêtes ou ce qui étoit demeuré de reste des autres. Chacun connoit la puissance qui a ruiné l'Empire des Grecs, qui a triomphé de la puissance des Partes, & qui a conquis les provinces qui avoient appartenu aux Caldéens. C'est l'Empire Romain. En connoissés vous d'autre ?

V La quatriéme bête ne doit pas seulement fouler les autres bêtes, qui ont déja paru. On nous prepare à un spectacle beaucoup plus surprenant encore. On nous dit *que c'est ici un Royaume, qui devorera, qui brisera, & qui foulera toute la terre*. S'il n'y avoit pas eu un Empire Romain, nous ne saurions où chercher l'accomplissement de cette Prophetie. Où trouver une puissance, qui ait

ait brisé, devoré & foulé toute la terre? C'est ici le caractere propre & incontestable de l'Empire Romain, qui en un temps ou en un autre a assujeti toutes les parties du monde connu. En Afrique il triompha de Cartage, dont la domination s'étendoit à plus de quinze cens lieües; & du Royaume d'Egypte peu inferieur à Cartage en force & en pouvoir. Dans l'Asie les Romains ont abatu la puissance des Rois de Syrie; celle de Tygrane Roi d'Armenie, qui se nommoit le Roi des Rois; & enfin l'Empire des Partes, dont la cheute leur fût un degré à de nouvelles conquêtes, puisque Trajan mena l'armée de ce peuple assujeti jusqu'aux extremités de l'Orient & qu'il employa sa redoutable cavalerie à subjuguer les Indes. L'Europe, comme chacun sait, avoit été la premiére brisée par les armes des Romains, puisque la conquête de l'Italie, de l'Espagne, des Gaules avec celle de Mitridate qui regnoit sur trente Royaumes, fût comme le coup d'essai de ces avides conquerans. On peut dire sans hyperbole qu'un seul de

leurs

leurs Capitaines à brisé plus de sceptres & foulé plus de nations que n'a fait un autre Empire pendant toute la durée de sa domination. Il n'en faloit pas moins pour remplir cette expression, *le quatriéme Royaume devorera toute la terre, la foulera & la brisera.* Car cet entassement de termes figurés n'est pas un amas de synonimes inutiles ; chaque terme signifie ici quelque chose de particulier. Les Romains prenent toutes les forteresses & batent toutes les forces qu'on leur oppose, cela s'apelle *briser* ; ils s'enrichissent du bien & de la substance des peuples, cela se nomme *manger, devorer* ; ils montrent l'ignominie des nations en les menant en triomphe, c'est *les fouler* ; ils font ce traitement à tous les peuples du monde connu, c'est là *briser, devorer, & fouler toute la terre.*

VI On ne s'étonnera point, que cette quatriéme bête brise tout, puisqu'on lui donne pour sixiéme caractere *des dens de fer, & des ongles d'airain.* Que ne peut elle point armée de pareilles defenses? On auroit tort de lui comparer les trois bêtes, symbole des trois premié-

res

res Monarchies. Ce n'est rien que la gueule du lion, les trois crocs de l'ours, & les quatre têtes du leopard auprès d'un animal prodigieux & terrible qui dechire avec des ongles d'airain, & qui brise avec des dens de fer. A cette marque vous reconnoissés sans peine l'Empire Romain, qui a surpassé en force d'armées, en appareil de guerre, en inventions militaires, en discipline, en art, en courage, en constance tout ce qui s'est jamais mêlé de faire des conquêtes. Du temps d'Auguste l'Empire avoit vingt & cinq legions, chaque legion composée de six mille Romains auxquels on joignoit dans l'occasion six mille étrangers, & de neuf cens chevaux, trois cens Romains & six cens auxiliaires. L'Empereur Claude ajouta quatre legions à ce nombre; Neron trois; Galba deux; Vespasien cinq; Domitien & Alexandre chacun une; Trajan & Antonin chacun deux; Severe trois; Diocletien cinq; Constantin dix; & ses successeurs jusques à Honorius quinze. C'en est assés pour donner l'idée de la prodigieuse puissance de l'Empire Romain, ou pour montrer que c'est en lui

seul

seul qu'il faut chercher la verité de ce terrible emblême qui distingue la quatriéme bête de celles qui l'ont precedée.

VII Cette bête *a dix cornes*; & ces *dix cornes sont dix Rois qui doivent s'élever du quatriéme Royaume*, comme on le dit expressement à Daniel. Chacun sait qu'une multitude de nations barbares ayant envahi les provinces de l'Empire Romain au cinquiéme siécle, il s'en forma plusieurs Royaumes vassaux de cet Empire; dix entre autres fort remarquables. Les Vandales s'établirent dans l'Afrique, les Visigots dans la Tarragonoise & dans l'Aquitaine; les Bourguignons dans la Gaule Sequanoise; les Francs dans la Belgique; les Sarmates avec les Huns dans l'Illyrie; les Sueves avec les Alains dans l'Espagne occidentale; les Anglo-saxons dans la Grande Bretagne; les Herules dans la Boheme; les Ostrogots dans la Panonie où ils furent remplacés par les Lombards; les Allemans dans la Germanie superieure.

Ces Rois par la paix qu'après diverses guerres ils firent avec les Romains, re-

reçurent ces Provinces, à condition de defendre l'Empire, quand il seroit attaqué, & de reconnoitre l'Empereur pour leur chef. Ce qui paroit & de ce qu'ils faisoient observer dans leurs Etats le droit Romain; & de ce qu'on n'y batoit la monoye qu'au coin de l'Empire; & de ce qu'ils payerent d'abord un tribut, en argent ou en troupes auxiliaires; & de ce que dans la guerre d'Attila ils joignent leurs forces à celles de l'Empereur, & reconnoissent pour leur chef Aëtius son General. Ces Roys sont au nombre de dix, soit par égard au nombre des nations qui envahirent alors l'Empire qui étoient au nombre de dix selon Procope, soit parceque les chefs de ces nations établirent dés-lors dans l'enceinte de la Republique Romaine dix nouveaux Etats, qui formés du debris de cette République fûrent d'abord ses vassaux, & enfin après de longues guerres, de grandes révolutions se sont trouvés dix Royaumes Nationaux, faisant obedience au Pape, le septiéme & dernier chef de cet Empire. Or que dix

Rois

Rois envahiſſent un Empire, & qu'ils en deviennent les vaſſaux ; qu'ils ſe forment de ſon debris, & qu'ils en ſoient les cornes ou les defences, c'eſt là un évenement ſans exemple ſoit dans le temps preſent ſoit dans l'Antiquité. Qu'on feuillete les archives des Peuples, ſans en oublier un ſeul, depuis la Chine juſqu'à la Mexique, & depuis le deluge juſqu'aujourd'hui, on ne trouvera rien de ſemblable ; le fait eſt original & tout à fait ſingulier dans ſon eſpece. Qui eſt ce donc qui pourroit ici méconnoitre l'Empire Romain ?

VIII Enfin de tous ces grands Empires, le ſeul Empire Romain dure juſqu'à l'établiſſement du regne glorieux de Jeſus Chriſt ſur la terre, puiſque la Cataſtrophe du Pape ſon dernier chef eſt immediatement ſuivie de ce regne, comme on nous l'aprend clairement ſur la fin de l'Apocalypſe, & auſſi clairement dans la revelation de Daniel. Car nous voyons que, quand le corps de la quatriéme bête eſt détruit, *le fils de l'homme reçoit de l'Ancien des jours la domination, la puiſſance, l'Empire ſur tous peuples,*

ples, *nations & langues.* v. 14. D'ailleurs on nous dit très expressément sur la fin du chapitre que la petite Corne, qui appartient à la quatriéme bête, puisqu'elle est sa corne, n'est détruite, *qu'afin que l'autorité, la puissance & la domination de tous les Royaumes qui sont sous tous les Cieux soit donnée au peuple des Saints du Souverain, duquel le Royaume est un Royaume éternel & toutes les Seigneuries lui serviront & obeïront.*

Puisque la quatriéme bête est sans difficulté l'Empire Romain, c'est dans l'Empire Romain qu'il nous faut par necessité chercher la petite corne qui appartient à la quatriéme bête. Voici ses caracteres. I Il est dit de cette petite corne qu'elle est differente des dix premiéres; II Qu'elle monte entre les autre & pourtant qu'elle ne s'éleve qu'après elles. Elle monte entre les autres, *comme je considerois ces cornes, voici une autre petite corne, qui montoit entre elles.* Elle vient après les autres, *les dix cornes sont dix Roys, qui s'élevent de ce Royaume là, & un autre s'éleve après eux.* III Il est dit que *trois des dix cornes furent arrachées*

chées par celle-ci. IV. Il est remarquable, que cette petite corne, petite au commencement, se trouve dans la suite *d'une plus grande apparence que ses compagnes*, & telle qu'elle attire l'attention & la curiosité de Daniel. V. On nous aprend que cette corne *avoit des yeux semblables aux yeux d'un homme*. VI. On ajoûte *qu'une bouche lui fût donnée proferant de grandes choses*; & ces grandes choses font tant de bruit que le Prophete en est étonné. VII. Qu'elle prononce des blasphêmes contre le Dieu Souverain. VIII Que le Roi representé par cette petite corne *pretendra pouvoir changer la loi*. IX Qu'il croira *pouvoir changer le temps*. X. *Que les Saints seront livrés en sa main*. XI. *Qu'il minera les Saints, leur fera la guerre & les vaincra*. XII. Que les Saints seront livrés en sa main *pendant un temps, deux temps & une moitié de temps*. XIII. Que ce Roi prend son commencement avec les dix Rois & ne finit que pour faire place à l'Empire des Saints qui est le regne glorieux de J. C. sur la terre. XIIII. Que la ruine de ce Roi est periodique & qu'elle arrive par degrés. *On*

lui ôtera la domination, en le detruisant & le faisant perir jusqu'à en voir la fin. XV. Que, comme il a persecuté les Saints pendant qu'il a regné, les Saints à leur tour doivent le juger, lors que leur temps sera venu pour obtenir l'Empire. *J'avois regardé comment cette corne faisoit la guerre aux Saints & les surmontoit jusqu'à ce que l'Ancien des jours fût venu, & que le jugement fût donné aux Saints & que le temps vint que les Saints obtinsent le Royaume.* C'est là le Pontife Romain representé par quinze traits singuliers & remarquables, qui lui conviennent & ne conviennent qu'à lui.

Premier caractere de la petite Corne.

On nous aprend ici que ce Roi ou cette Puissance, car ces deux termes signifient la même chose dans le stile prophetique, que ce Roi ou cette puissance qu'on represente sous le symbole de la petite Corne sera different des dix autres, qui doivent se former de l'Empire Romain. Mais comment & en quel sens different des autres? Le sens commun

nous

nous dit qu'il ne s'agit pas ici d'une difference individuelle. Car qu'y auroit il là de particulier? Les dix Rois sont differens entre eux dans ce sens, puisqu'il est bien certain que l'un n'est pas l'autre? Il n'est pas question non plus ici d'une difference prise du degré ou de l'étenduë de la puissance, puisque tous les dix autres sont constamment fort inégaux en force ou en étenduë de domination. Cependant il n'est point dit qu'ils fussent differens l'un de l'autre, comme il est dit que la petite corne est un Roi different des dix premiers. Tout cela nous montre, a n'en pouvoir douter, que l'onziéme Roi, marqué par la petite Corne, est plus different des autres que les autres ne le sont entr'eux.

C'est ici le caractere de la puissance Papale representée par une corne selon le stile prophetique parce que c'est une puissance; par une petite corne parceque'elle fût très petite dans ses commencemens; par une corne de la quatriéme bête parce qu'elle se trouve incorporée dans la République Romaine qui

est cette quatriéme bête; & enfin par un corne differente des dix autres, parce que les dix premiers Rois s'établissent & se maintienent tous par les armes, au lieu que le Pape ne regne & ne se soutient que par la Religion; ce qui fait qu'il differe plus des autres, que les autres ne different entre eux.

Second caractere de la petite Corne.

Elle monte entre les dix, & c'est un Roi qui s'éléve après les autres. Il semble que ces deux propositions ne s'accordent pas: mais l'évenement, qui explique l'oracle, en ôte aussi la contradiction Cela paroitra, si l'on considere que la même necessité de ses affaires, qui obligea l'Empereur vers le milieu du cinquiéme siecle à abandonner aux nations du Nord les Provinces Romaines qu'ils avoient envahies, lui fit ceder au Pape le gouvernement general de l'Eglise. Valentinien III. fût le premier, qui ordonna par son recrit Imperial datté du 16 Juin 445. que *tout ce que l'Evêque de la Ville Eter-*

nelle

nelle auroit ordonné tint lieu de loy à tous les autres. Il avoit ses raisons pour cela. Comme les peuples tenoient à l'Empire par la Religion, lors qu'ils étoient forcés de subir le joug des Etrangers qui étoient ou Payens ou Arriens, on crud, en augmentant l'authorité du Pape, empêcher l'entier demembrement de cet Empire déja fort ébranlé; ainsi la raison d'Etat, qui changea avec la face des affaires, aplanit les voyes à l'ambition du Prelat Romain.

Ajoutés à cela que les Rois, qui s'étoient établis dans les Provinces Romaines, n'auroient pas facilement consenti à ce qu'un Prince seculier, autre qu'eux mêmes, y assemblât des Conciles & y deposât ou établit des Evêques avec un pouvoir souverain: mais ils n'étoient pas en garde contre le Pape, comme ils l'auroient été contre l'Empereur; l'authorité d'un Evêque donnoit peu d'ombrage; cette authorité croissoit à la faveur de son obscurité & de sa petitesse aparente. Aussi fût elle autant negligée de ces Princes que favorisée de l'Empereur, qui croyoit n'a-

voir pas entierement perdu la domination des Païs où l'Evêque de sa Capitale exerçoit encore sa jurisdiction. C'est donc ici une puissance qui monte entre les dix autres puis qu'elle se forme avec elles, & une puissance qui s'éleve après les autres puisqu'elle ne se forme qu'à l'occasion & en consequence de leur établissement.

Troisiéme caractere de la petite Corne.

Cette corne, petite au commencement, se trouve dans la suite *d'une plus grande apparence que ses compagnes.* Elle fait alors tant de bruit & une telle figure que Daniel en est étonné; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ce bruit dure *jusqu'à la venüe de l'Ancien de jours. Je regarday alors*, dit ce Prophete, *à cause de la voix des grandes paroles que cette Corne proferoit & je fûs attentif jusqu'à ce que la bête fût tuée*, & plus bas. *J'avois regardé comment cette corne, dont l'apparence ètoit plus grande que celle de ses compagnes, faisoit la guerre aux Saints & les surmon-*

montoit, jusqu'à ce que l'Ancien des jours fût venu, & que le temps vint pour les Saints d'obtenir le Royaume. Nous trouvons ici trois caracteres reünis en un seul. Cette corne est petite au commencement; 2. elle fait dans la suite une plus grande figure que les dix cornes ses compagnes; 3. cette figure dure jusqu'à la venuë de l'Ancien des jours, qui établit son regne universel & éternel sur la terre.

Ces trois circonstances forment un caractere qui, manifestement est propre au Pape & incommunicable à tout autre. Il est apellé *une petite corne* pour la même raison qui fait qu'Antiochus nous est representé ailleurs sous cette image, à cause de ses petits commencemens, c'est que d'abord il n'étoit qu'un sujet de l'Empire & un serviteur de l'Empereur. Comme tel il fût envoyé en ambassade tantôt vers Alaric & tantôt vers Attila pour les prier d'épargner la ville de Rome; & bien qu'ensuite, de premier Metropolitain, il eut été fait par la loi de Valentinien le Chef Souverain de l'Eglise, il ne faisoit encore quelques années après que la

 figu-

figure d'un particulier. Theodoric Roi d'Italie ne le prenoit que pour une personne privée, lorsqu'il l'envoya en Ambassade vers l'Empereur Justin, & après le retablissement de l'Empire dans l'Italie & dans l'Afrique par les armes de Justinien, Bellisaire ne le traite-t-il pas en vassal de l'Empereur? Cette Corne est donc petite au commencement & sans éclat aux yeux des hommes : mais considerés le bruit qu'elle fait dans les siecles suivans, lorsqu'elle depose les Empereurs, qu'elle met les Royaumes à l'interdit, qu'elle envoye plusieurs milions de combatans ravager l'Asie, & vous ne douterés pas que *son apparence ne soit alors plus grande que celle de ses compagnes*. Enfin la figure qu'elle fait n'est pas une figure passagere, comme celle de ses compagnes qui montent & descendent presque dans le même temps, semblables, pour la plus part, à des meteores qui paroissent avec le bruit du tonnerre & disparoissent avec la vitesse des éclairs. Le Pape a trouvé le moyen d'assûrer mieux sa grandeur. Depuis tant de siecles qu'il regne, non seu-

seulement sur les peuples: mais encore sur les Roys, il se maintient sans rival & sans compagnon. Daniel le contemple dans cet état, & les hommes le verront dans cette gloire, jusqu'à ce que les trones oppresseurs de l'Eglise soient roulés, que le jugement se tienne pour condamner les ennemis de Dieu ou, comme St. Jean parle dans l'Apocalypse, jusqu'à ce que le Seigneur détruise ceux qui détruisoient la terre, c'est-à-dire jusqu'à ce que Jesus Christ par la reünion des Potentats Chrétiens sous son authorité immediate établisse son regne glorieux sur la terre. Trouvés moi, si vous le pouvés, une autre puissance entrée dans l'Empire Romain, à qui tout cela puisse convenir de quelque maniere & dans quelque sens qu'on l'explique.

Quatriéme caractere de la petite Corne.

Il est dit que *trois des premiéres cornes fûrent arrachées ou tombèrent par le moyen de celle-ci.* Sans doute que dans l'embléme offert à l'imagination du Prophete ces trois cornes s'approcherent de

la petite l'une après l'autre, & qu'à mesure que chacune d'elles appochoit elle tomboit ou étoit arrachée par la petite Corne. Car, si elles étoient demeurées toutes immobiles, dans le même rang & dans la même situation, comment la petite Corne, sans changer de place, auroit elle pû arracher trois des premiéres Cornes ou comment la destruction de celles-ci seroit elle plûtôt attribuée à la petite Corne qu'aux autres Cornes voisines?

Ces trois Cornes sont le Roi des Herules, le Roi des Gots & le Roi des Lombards, qui étant venus occuper tour à tour le Royaume de l'Italie, fûrent successivement ruinés par le Pape. Car ce Prelat avoit aquis tant de credit dans la ville de Rome par sa jurisdiction Ecclesiastique & par l'absence des Empereurs, qu'il trouva le moyen d'opprimer ces trois Potentats l'un après l'autre à mesure qu'ils s'approcherent trop près de lui.

Le premier, qui en fût la victime, fût le malheureux Odoacre Roi des Herules, nouvellement établi en Italie.

lie. A peine avoit il regné treize ans, lorsque Theodoric Amal Roi des Ostrogots, nouvellement établi dans la Pannonie, ayant rendu des services considerables à Anastase Empereur de Constantinople, demanda pour recompense la permission de déposseder Odoacre de l'Italie. L'Empereur consentit à sa demande, il le declara Roi d'Italie, & lui mit lui même le Diademe sur le front en lui recommandant de traiter avec douceur le Senat & le Peuple Romain. Theodoric voulant faire valoir son nouveau tître fit la guerre à Odoacre & la fit avec succès. Le Roi des Herules obligé de plier devant celui des Gots se retira du côté de Rome qui étoit sa Capitale, où il croyoit trouver un ressource à son malheur: mais le peuple Romain, qui dès ce temps là ne se conduisoit que par la volonté du Pape, lui ferma les portes de la Ville, disant qu'ils avoient ordre de l'Empereur de reconnoitre Theodoric pour leur Roi. Ce fût là un coup de foudre pour l'infortuné Odoacre, qui après avoir brûlé les fauxbourgs de Rome, pour punir la perfidie de ses habitans, se retira ail-

 leurs.

leurs. Ce pauvre Prince; après s'être maintenu encore quelque temps par les efforts d'un invincible desespoir fût enfin ruiné moins par la force que par la trahison & perit à Ravenne de la maniere que chacun sait.

Après les Herules les Gots possederent le Royaume d'Italie: mais le Pape, qui ne s'accommodoit pas de leur domination, fit tant par ses intrigues à la Cour de Constantinople que celle-ci envoya Bellizaire & Narses qui le defirent de ces Etrangers.

Les Lombards prirent ensuite en Italie la place des Gots, & s'y maintinrent plus long-temps. Ils eurent soin de cultiver l'amitié du Siege Romain, jusques là que Luitprand un de leurs Rois lui donna en proprieté les Alpes Cottiennes; à quoy il faut ajouter qu'ils avoient abandonné l'heresie Arienne, pour embrasser la foi Ortodoxe: mais tout cela n'empécha pas que le Pape n'appellat Charlemagne en Italie, pour la delivrer, disoit il, de la race impure des Lombards; ce qui fût executé de la maniere que tout le Monde a sceu. Ainsi voi-

ſi voila trois des dix Cornes qui tombent par le moyen de la petite conformement à l'Oracle que nous examinons.

Cinquiéme Caractere de la petite Corne.

Et voici des yeux ſemblables aux yeux d'un homme, qui étoient dans cette corne. C'eſt ici un image bien extraordinaire; car qui a jamais ouï dire qu'une corne eût des yeux? D'ailleurs pourquoi des yeux d'homme? Pourquoi pas plûtôt les yeux d'un lion, d'un ours, d'un leopard? Encore ne ſont ce pas là des yeux d'homme: mais des yeux ſemblables aux yeux d'un homme, ce qui fait une nouvelle obſcurité dans l'emblême.

Où en ſerions nous ſans le double commentaire de l'Ecriture & de l'événement? L'Ecriture nous a déja apris que l'homme dans le langage des Prophetes ſignifie un homme religieux; & que ſuivant l'analogie de la figure une face d'homme eſt un exterieur religieux, un cœur d'homme un cœur qui a de grands ſentimens de religion, un œuil

d'homme une inspection en matiere de religion, deux yeux d'homme une double inspection dans les choses de la Religion. On suppose ici ce qu'on a dêja prouvé par l'Ecriture.

Le commentaire de l'événement n'étoit pas moins necessaire. Nous avions besoin pour cela du Pape, & sans lui l'enigme seroit encore à dechiffer. Mais après la glose de l'Ecriture & de l'événement rien ne peut nous empêcher de voir que les deux yeux de la petite Corne sont la double suprematie du Pape, sa suprematie en matiére de foi qui le rend le Juge souverain des controverses, & sa suprématie en matiére de dicipline qui le rend le supréme Gouverneur de l'Eglise; par l'une il se pretend l'oeuil des Chrétiens pour les empécher d'errer, & par l'autre l'oeuil de tout le Clergé pour le conduire. Ce sont là les deux fonctions generales de celui qui se dit le Chef de l'Eglise Universelle, & qui en cetté qualité regle l'état de la Religion. Tels sont les deux yeux mystiques qui lui sont ici attribués. Mais le Pape

Pape ne peut tirer avantage de ce-ci, puiſqu'on nous apprend que les yeux de la petite corne ne ſont pas *des yeux d'homme*: mais *des yeux ſemblables aux yeux d'un homme*. Jeſus Chriſt, comme étant le veritable chef de l'Egliſe Univerſelle, eſt auſſi le ſeul qui ait veritablement deux yeux d'homme dans ce ſens. Le Pape ſelon l'expreſſion de l'Oracle n'en a que l'apparence, puiſqu'il n'a que des yeux qui ſemblent être des yeux d'homme, il n'en a que l'apparence: mais c'eſt cette apparence qui fait ſon affaire. C'eſt par elle qu'il regne ſur les peuples & ſur les Roys, & l'immenſe autorité de ſon Siege n'eſt établie que ſur l'uſurpation de cette double prerogative.

Il n'y a au reſte point de difficulté dans le texte, qui ne s'évanouïſſe par cette gloſe de l'événement. Vous voyés pourquoi il y a ici deux yeux au pluriel; pourquoi des yeux d'homme plûtôt que des yeux de bête; pourquoi, non des yeux d'homme ſimplement: mais des yeux ſemblables aux yeux d'un homme; &, ce qui eſt le principal,

pal, pourquoi ces deux yeux se trouvent dans une corne. Vous ne sauriés trouver la raison d'un si étrange assortiment dans le sens litteral: mais si vous mettés le sens figuré en la place de la lettre, vous n'êtes plus en peine de savoir ce qu'on a voulu nous faire entendre par cette union. Car il est vrai qu'il n'y a point de raport entre une corne proprement dite & des yeux proprement ainsi nommés: mais le raport est évident entre la puissance du Pape & sa double Suprématie, & la corne mystique ne peut se maintenir sans les deux yeux mystiques qui la font être ce qu'elle est. Peut on ne pas sentir cette verité? & pourroit on par consequent s'empêcher de conclurre que c'est ici un caractere propre au Pape & qui ne peut convenir à aucun autre qu'à lui?

6. *Caractere de la petite Corne.*

Elle avoit une bouche qui parloit avec magnificence. Daniel en est surpris, il en devient plus attentif, *il regarde à cause de la voix des grandes paroles, que cette corne prononçoit.* Il

Il n'eſt pas moins étrange de voir une corne qui a une bouche, que de trouver une corne qui ait deux yeux. Il faut donc encore une fois trouver dans le ſens figuré la juſteſſe du raport qui manque à la lettre. En quoi l'on ſe ſatisfait en conſiderant que ce n'eſt pas une corne: mais une puiſſance à qui ces grandes paroles ſont attribuées: mais on ne ſe ſatisfait pas entierement; car qu'eſt ce que la magnificence du langage peut avoir de commun avec l'établiſſement d'une puiſſance?

Les Rois ſe maintienent par la force des armes & non par celle des paroles, & l'on ne void pas qu'un Prince s'agrandiſſe par être beau parleur. On trouve au reſte aſſés de Philoſophes & d'Orateurs qui ont fait du bruit dans le monde: mais on n'en void guere qui par leur ſavoir ou par leur éloquence ayent établi des Dominations. Quand cela ſe verroit ailleurs, il ſuffit que cela ne ſe trouve pas dans l'Empire Romain, qui eſt le ſeul dont il ſoit ici parlé, cela ſuffit, dis-je, pour qu'on ſoit juſtement ſurpris de trouver ici l'union de deux termes qui n'ont aucun raport l'un avec l'autre.

Vous

Vous voyés bien encore ici que, s'il n'y avoit un Pape, cette énigme demeureroit long-temps à être dechiffrée : mais voici dans l'enceinte de la République Romaine, qui est le sujet dont il s'agit, voici un Prince Docteur qui ne veut être Docteur que pour être Prince, & qui n'est Prince que parce qu'il est Docteur. C'est le plus grand Potentat qu'on ait vû puisqu'il regne sur les Maitres du monde : mais chacun void qu'il n'auroit pas cet Empire sur eux, s'il ne passoit pour l'Oracle vivant de l'Eglise. C'est en cette qualité qu'il tonne, qu'il menace, & qu'en élevant la voix il augmente son pouvoir. Les foudres de Pericles, de Demostene & des autres orateurs de Rome ou d'Athenes ne sont que des foudres en peinture, comparez à ce dernier. Il n'appartient qu'à celui-ci de foudroyer veritablement le Genre humain par des paroles, puisque c'est par la force de ses paroles ou de ses anathémes qu'il assemble des armées & qu'il dissipe celles de ses ennemis, qu'il arme les Princes contre leurs sujets, & qu'il soustrait les sujets à l'obeissance des Prin-

ces.

ces. C'eſt un Conquerant de nouvelle eſpece, qui n'ayant pour toutes armes qu'un langage magnifique briſe le ſceptre des Roys & renverſe le trone des Empereurs dans la querelle des inveſtitures; qui depeuple le Monde & ravage l'Europe, l'Aſie & l'Afrique dans la fureur de ſes Croiſades; & qui fait du monde Chrétien un théatre de deſolation & de miſere par ſes guerres de Religion.

Quel prodige! de voir un Prêtre armé de ces grands noms, Succeſſeur de St. Pierre, Vicaire de Jeſus Chriſt, Souverain Pontife, Dieu en terre, faire autant ou plus de bruit que la Vieille Rome n'en a fait par la force de ſes armes & par l'éclat de tant de victoires qui ont changé la face de l'Univers. Auſſi Daniel paroît-t-il également attentif à ces deux objets. Car, s'il a la curioſité de ſavoir ce que ſignifie cette bête ſi terrible qui ravage toute la terre, il n'en a pas moins d'aprendre le myſtere de cette voix & de ces grandes paroles qui ſe font entendre juſqu'à la *venue de l'Ancien des jours*. N'en ſoyons pas ſurpris.

Daniel

Daniel void les choses dans la revelation Prophetique justement comme elles se trouvent dans l'événement. Car les triomphes du Capitole n'ont guere plus sonné dans le monde que les anathémes du Vatican ; & la gloire du Vatican doit être de plus longue durée que celle du Capitole. Aussi le Prophete en paroit il en quelque sorte plus frapé, puisqu'il y revient plus souvent. Si donc les traits de cette bête aux *dens de fer* & aux *ongles d'airain qui brise, devore & foule toute la terre* sont tellement propres à la République Romaine qu'ils ne peuvent s'appliquer à aucun autre sujet, il faut avoüer que *les grandes paroles de la petite Corne* forment un caractere qu'il seroit tout aussi difficile de trouver dans un autre que l'Evêque de Rome. Au fond on ne trouvera ni deux Empires Romains dans le Monde ni deux Papes dans l'Empire Romain. On ne peut donc s'y méprendre. Tout est ici original & singulier. On peut dire même que ces deux raisonnemens sont également évidens & sensibles. La petite Corne ne sauroit être que le Pape, puis-que la

qua-

quatriéme bête est l'Empire Romain. La quatriéme bête ne peut être que l'Empire Romain, puisque la Petite Corne est necessairement le Pape. Veut on donc s'arracher les yeux, pour ne pas voir une verité si évidente?

7 *Caractere de la petite Corne.*

Il est dit que l'onziéme Roi representé par la petite Corne *proferera des paroles contre le Souverain*, c'est-à-dire en d'autres termes, qu'il prononcera des blasphêmes, sur quoi il faut d'abord remarquer que ce septiéme caractere n'est dans la prophetie que l'explication du sixiéme. Daniel vouloit savoir ce que signifient le langage magnifique & les grandes paroles de la petite Corne; on lui repond que la petite Corne est un Roi qui proferera des paroles contre le Souverain. C'est dire, que ce langage magnifique ne sera qu'une magnifique impieté, que ces grandes paroles ne seront que de grands blasphêmes.

Aprés

Après cela nous n'avons qu'à examiner à qui ce caractere peut convenir; ce qui sera bientôt fait. Car l'Evêque de Rome à part, où trouver une puissance incorporée dans l'Empire Romain qui prononce contre Dieu des blasphêmes qui se font entendre *jusqu'à la venüe de l'Ancien des jours*?

C'est ici le caractere particulier du Pape, c'est son portrait tiré au naturel, puis-qu'il blasphême contre Dieu, qu'il se fait valoir par ses blasphêmes, & que ces blasphémens doivent se faire entendre jusqu'à l'établissement de l'Empire des Saints, qui suit immediatement la ruine du Pape ou de la Babylone mystique.

Quand nous disons que le Siege Romain blasphême, nous n'avançons rien qui puisse être contesté, puisque là dessus nous avons l'aveu des plus éclairés de la communion Romaine; & ce qui est plus fort l'aveu des Papes eux mêmes. Les premiers demeurent d'accord avec nous que le Pape s'attribuë trois prerogatives qui ne lui apartiennent pas, savoir la superiorité sur le Concile universel, le pouvoir

sur

sur le temporel des Roys, & l'infaillibilité. Or s'attribuer faussement ces grandes prerogatives, c'est les usurper, & les usurper sur Dieu même, ce qui est un sacrilege & de plus un blasphême au jugement de tous les hommes qui savent definir les choses. Au reste l'Evêque de Rome ne cache pas ses pretentions. Il les publie par toute la terre &, ce qui dit tout, il excommunie ceux qui les lui disputent. C'est donc ici une impieté qui sonne dans le monde; un attentât sacrilege qui paroît, qui se produit de siecle en siecle avec audace; qui surprend les hommes par le bruit qu'il fait, & qui ne cessera d'en faire aussi longtemps qu'il y aura des Papes au monde.

Nous prouvons encore les blasphêmes du siege Romain par le témoignage exprès & formel de l'un de ceux qui l'ont occupé &, comme on le pretend, avec le plus de gloire.

Lorsque Jean surnommé *le Juneur* Patriarche de Constantinople, voyant que Rome étoit possedée par les Etrangers pendant que le siege de l'Empire étoit attaché à sa Ville, crûd devoir profiter

ter de la conjoncture pour prendre le titre d'Evêque Universel l'an 580. le Pape Gregoire prémier le traita de precurseur de l'Antechrist; & prenant, pour le contre-carrer, le tître *de serviteur des serviteurs* qui est demeuré aux Papes depuis ce temps là, quel vacarme ne fit il pas à cette occasion? *je vous prie*, dit il dans sa lettre à l'Imperatrice Constantia, *je vous prie au nom du Dieu Toutpuissant de ne pas souffrir que le siecle de vôtre pieté soit fletri par l'élevation & par l'orgueil d'un seul homme. Qu'est-ce que nous apprend cet orgueil*, ajoute-t-il, *sinon que le temps de l'Antechrist est bien proche, puisqu'on imite le superbe Lucifer qui ne se contentant pas de la compagnie des autres legions d'Anges voulut se distinguer de tous disant je m'éleveray au dessus des Etoiles. Je ne peux m'empêcher*, dit il écrivant à l'Empereur Maurice, *je ne peux m'empêcher de crier ici. O temps, O mœurs! Toute l'Europe est en proye aux nations barbares; les villes sont ruinées; les campagnes desertes; les provinces desolées; les armées Romaines defaites; & neantmoins des Prêtres, qui devroient pleurer*

rer ces effroyables malheurs & se rouler sur la cendre & sur la poudre, des Prêtres ambitionnent des titres d'orgueil & se distinguent par des noms profanes & insolens. Il est encore plus pressant dans une seconde Lettre qu'il écrivit à ce Prince. Car l'Empereur lui ayant repondu qu'il ne faloit pas faire tant de bruit pour un sujet si leger, Gregoire lui récrivit, *Vôtre pieté croid qu'il y a des sujets frivoles, & qui ne peuvent apporter aucun dommage, & d'autres au contraire qui en peuvent causer beaucoup: mais quoi! lorsque l'Antechrist viendra & qu'il se dira Dieu ne sera ce pas là une chose apparemment frivole & très pernicieuse neantmoins? Si l'on a égard au nombre des syllabes, il n'y en a que deux: mais si l'on en pese bien l'enormité, c'est la ruine de toute l'Eglise. Or je dis hardiment, que quiconque se dira Evêque Universel est le Precurseur de l'Antechrist, parce qu'il s'éleve par orgueil au dessus de tous les autres. C'est un même principe d'erreur dans l'un & dans l'autre, parce-que, comme l'Antechrist veut s'élever au dessus de tous les hommes en se disant Dieu, de même celui qui veut*

être apellé ſeul Prêtre, s'éleve par deſſus tous les autres Prêtres.

Gregoire avoit écrit à Jean le Jeuneur d'un ſtile peu different; il lui diſoit que de ſe dire Evêque univerſel, c'eſt la même choſe que ſe dire ſeul Evêque. A quoi il ajoute cette prédiction remarquable, *ceux qui viendront après nous verront des temps encore plus triſtes, & tels qu'ils nous eſtimeront heureux en comparaiſon d'eux mêmes*; & ailleurs, *tout ce qui a été predit arrivera ſans manquer, le Roi d'orgueil eſt près &, ce que je n'oſerois preſque dire, une armée de Prêtres lui eſt preparée.*

Le bon Gregoire, qui croyoit prophetiſer aux depens du Siege de Conſtantinople, ne faiſoit que tirer l'horoſcope du ſien, car ſes ſucceſſeurs ont pris le titre d'Evêque univerſel, & le Pape dans la ſuite n'a pas desapprouvé qu'on le traitât *de Dieu ſur terre*, & même *de Dieu très puiſſant*, comme l'on peut s'en convaincre en liſant les Decretales. Voici donc ſelon Gregoire quelque choſe de plus qu'un precurſeur de l'Antrechriſt. C'eſt ſelon ſa definition l'Antechriſt même

me en propre original. On peut le croire, sans charger sa conscience. Car ce ne sont point ici les Protestans, qui donnent ce nom aux Papes: mais c'est un Pape qui le donne solemnellement à ses successeurs. Il n'y a là rien d'obscur ou d'équivoque.

Que si le Pontife Romain est coupable de sacrilege & par consequent de blasphéme au jugement même des siens; s'il parle comme l'Antrechrist de l'aveu même des Papes; si ses blasphemes doivent durer autant que ses prétentions impies, & ses pretentions autant que la Papauté, qui pourroit mêconnoitre *ces grandes paroles qui sont ici proferées contre le Souverain?* Qui pourroit les méconnoitre ces grandes paroles, qui se font entendre *jusqu'à la venüe de l'Ancien des jours?* ces blasphemes constans, cette longue & durable impiéte d'une puissance incorporée dans l'Empire Romain qu'un grand jugement marqué par la venue de Dieu est seul capable d'arrêter? Peut on, sans renoncer à l'usage de sa raison, s'empêcher de reconnoitre que c'est ici un caractere qui convient au Pa-

pe, & qui ne sauroit convenir qu'à lui?

8 *Caractere de la petite Corne.*

Il est dit de l'onziéme Roi representé par cette Corne, *qu'il pensera pouvoir changer le temps & la loi*, deux choses differentes qui nous fournissent deux caracteres distincts. *Il pensera pouvoir changer le temps* est une expression qu'on ne sauroit prendre à la lettre, puisque le temps pris dans le sens propre est une durée des Creatures que les hommes ne changent ni ne pretendent changer. Le sens figuré est sans doute le seul qui convienne: mais ce sens figuré il faut le chercher dans l'Ecriture, & non dans son imagination. On le trouve au verset 21. du Chapitre 2. des Revelations de nôtre Prophete, qui sera ici son propre Interprête. *C'est Dieu*, dit Daniel à propos de la statuë mysterieuse de Nabucodnozor, & des changemens qu'elle annonce dans l'Empire *c'est Dieu qui change les temps & les saisons; qui ôte les Roys & qui établit les Roys*; où vous voyez qu'une même chose est dite

dite en deux maniéres differentes, litteralement, *c'est lui qui ôte les Roys, & qui établit les Roys*; & en figure, *c'est lui qui change les temps & les saisons.* La raison de la metaphore est que le changement de Prince est à la societé, ce que le changement de temps est à la nature. Car, de même que par le changement de temps nous avons tantôt de beaux & tantôt de mauvais jours, ainsi par le changement de Prince l'Etat est tantôt dans l'affliction & tantôt dans la prosperité. Qu'est ce donc que *la petite Corne* pensera faire en changeant le temps? Ce que Dieu fait *en changeant les temps & les saisons*; il croira pouvoir *ôter les Roys & établir les Roys.* C'est là la prerogative de Dieu; & c'est aussi, comme on le pretend, celle du Pape, qui se dit son Lieutenant. Il ne tient qu'aux occasions, qu'il ne fasse valoir le privilege de déposer les Souverains & d'en établir d'autres en leur place. On peut en juger par les exemples du passé, qu'on se dispense de marquer en détail, tant parce qu'ils sont en trop grand nombre, que parce qu'ils sont trop connus.

Mais, afin que vous ne vous imaginiez pas que c'est ici une humeur hautaine & arrogante de quelques Papes, qui ayt été desavouée par les autres, vous n'avés qu'à considerer que le droit Canon, qui est composé principalement des constitutions des Pontifes, qui a été rassemblé dans un corps par leur ordre, & qui par leur authorité se trouve établi dans leurs Universitez, que ce droit Canon ne tend manifestement qu'à rendre les Roys & les Empereurs les esclaves du Siege Romain. Là vous trouverez *que le Pape, qui juge tous les autres, ne peut être jugé de personne; que Jesus Christ a donné à St. Pierre la puissance temporelle & spirituelle tout ensemble; que l'Empereur doit être soumis au Pape, & non le Pape à l'Empereur; qu'il y a deux glaives en la main de l'Eglise, le spirituel & le corporel; que celui-ci est en la main des Roys & des soldats: mais sous le bon plaisir & la discretion du Pape.* Et qui ne sait qu'un des plus fameux dictata de Gregoire 7. est *que le Pape peut deposer les Empereurs, que par son commandement les sujets peuvent accu-*

ser leurs Princes, & que le Pontife peut les absoudre du serment de fidelité envers leurs Souverains?

On n'attend pas sans doute que nous nous attachions ici à faire voir qu'aucun autre Prince, entre tous ceux qui ont été incorporés dans la République Romaine, qu'aucun autre de ces Princes, soit seculier soit Ecclesiastique, ne s'est jamais attribué l'authorité de disposer ainsi de plein droit de la couronne des Roys & de celle des Empereurs. On trouve à la verité assez de Conquerans, qui ont ravi par la force ce qui ne leur apartenoit point. Cela est commun dans tous les Etats; & l'on ne peut sans une absurdité trop évidente en faire le caractere de la petite Corne en particulier: mais de pretendre au droit pareil à celui de Dieu, *de changer les temps & les saisons, en ôtant lès Roys ou les établissant* avec une autorité superieure, qui est ce qu'emporte l'expression de nôtre Oracle, il faut l'avoüer, ce caractere est si particulier au Pape, qu'on feroit inutilement des efforts d'imagination, pour l'appliquer à un autre qu'à lui.

9. Caractere de la petite Corne.

Le Roi representé par cette Corne *pensera pouvoir changer la loi.* On ne croid pas avoir besoin de l'aveu du Pape, pour montrer qu'il a entrepris de changer la loi de Dieu; & même avec une audace qui fait horreur. Deux grands attentats, entre plusieurs autres, nous le montrent sensiblement. L'un est sa hardiesse à nous prescrire le service des images defendu dans le Decalogue, & l'autre son impieté à retrancher un des simboles du Sacrement.

Le premier de ces deux attentats est d'autant plus inexcusable que la defense de se prosterner devant les images fait partie, non de la loi ceremoniele qui devoit être abolie; mais du saint Decalogue, qui ne contient que des devoirs d'une obligation inviolable. Il y a même ce-ci de particulier, c'est que Dieu avec le precepte donne ici la raison du precepte. Il defend aux Israëlites de se faire des images, *de peur qu'ils ne viennent*

à

à se corrompre ou qu'ils tombent dans l'idolatrie; ce qui, pour le dire en passant, confond la pauvre defaite, qui met *idole* au lieu *d'image*. Car que voudroit dire cela? *vous ne vous ferés point d'idoles ni ne vous prosternerés devant elles, de peur que vous ne vinsiés à vous corrompre?* C'est dire en d'autres termes, vous ne commetrés point idolatrie, de peur que vous ne vinsiés à commettre idolatrie. Mais voyons les termes & l'esprit de la loi. *Au jour*, dit Moïse au peuple d'Israël, *au jour que tu te tins devant l'Eternel ton Dieu en Horeb &c. & que l'Eternel parla à vous du milieu du feu, vous entendiés bien une voix qui parloit: & il vous fit entendre son alliance qu'il vous commanda d'observer, savoir les dix paroles, lesquelles il a écrites sur deux tables de pierre* &c. *Vous prendrés donc bien garde sur vos ames. (car vous n'avés vû aucune ressemblance au jour que l'Eternel a parlé à vous du milieu du feu) vous prendrés garde, de peur que vous ne vous corrompiés* &c. *Deuter.* 4. Le Legislateur suprême s'est trompé

pé sur le Mont de Sina, si le Pape ne se trompe point, lorsqu'il decide sur le Mont du Vatican, que le Peuple doit être instruit par les images qui sont les livres des ignorans. Mais ce qu'il y a de desagreable pour l'infaillible Pontife, c'est que l'experience, sans conter la raison, montre que Dieu est plus sage dans son reglement qu'il ne l'est dans le sien. Car le second precepte du Decalogue à mieux conservé la Religion que la dispense d'observer ce precepte; & Jesus Christ sans images a sceu mieux instruire ses peuples Reformés, que le Pontife n'a instruit avec les images ses fideles devots d'Espagne & d'Italie. Les François même pourroient être nos témoins sur la matiere, puis qu'ils sont redevables à nôtre Reformation ou à leur commerce avec les Reformés de l'avantage que personne ne peut leur contester d'être là dessus beaucoup moins superstitieux que leurs voisins.

Quels prodiges de temerité! C'est ici que les sacrileges se tiennent, comme par la main; *Un abyme appelle un autre abyme au son de ses canaux.* Abaddon a fait couler des ruisseaux de sang en

en Italie & en Grece, pour mettre l'attentât de son Eglise latine avec son service latin en la place de la sainte loi du Decalogue que Dieu avoit gravé en caractéres hebraïques sur deux tables de pierre. Mais ce n'est pas tout. Quel affreux massacre de fideles Apollyon n'a-t-il pas fait ensuite dans la Bohéme & dans toutes les parties du Monde Chrétien en suivant ce même principe d'impiéte qui lui fait renverser le Nouveau Testament après avoir comme foulé le Vieux sous les pieds! Rien de plus religieux que les Apôtres à n'ajouter rien à l'Evangile & à n'en rien retrencher. *J'ay receu*, dit St. Paul, *j'ay receu du Seigneur ce que je vous ay donné* &c. Mais le Pape avec son Concile de Constance n'a pas été si scrupuleux, puisqu'il a bien osé alterer le Sacrement, jusqu'à en retrencher un symbole, bien qu'il reconnoisse que Jesus Christ l'a institué sous les deux especes, & que l'ancienne Eglise l'a celebré de même. Ils alleguent pour leur raison les indecences aux-quelles le sang de Jesus Christ peut être exposé en pendant à la barbe du Communiant avec d'autres

inconveniens de cette espéce. Mais est-ce que ces raisons ne subsistoient pas du temps de Jesus Christ & de ses disciples? Est-ce que les Apôtres n'étoient pas assés éclairez pour apercevoir ces inconveniens, ou qu'ils n'avoient pas assés de pieté pour vouloir bien les prévenir?

On seroit encore trop heureux, si le Pape avec ses Conciles, en alterant si essentiellement le Sacrement, s'étoit arrêté là: mais de poursuivre par ses foudres ceux qui s'en tiennent à la divine institution; d'anathematizer le respect même qu'on a pour Jesus Christ; d'eriger en heresie nôtre conformité à la pratique du fils de Dieu! c'est encherir par dessus tout ce qu'on connoit d'impieté, au jugement même du Pape Gelase, qui vivant sur la fin du cinquiéme siecle prononce que le Sacrement de l'Eucharistie ne se peut diviser sans un grand sacrilege & qui veut qu'on chasse comme des superstitieux ou des profanes ceux qui s'abstienent du sacré calice, dist. 2. de consec. Can. Qu'eût il dit, s'il eût vû ce grand sacrilege changé en loi dans l'E-

l'Eglise; prescrit aux Chrétiens par les Papes ses successeurs, &c, pour comble d'horreur, prescrit sous peine de la damnation éternelle ?

Après de tels exemples on croid avoir droit de dire que le Pontife Romain s'est mis en possession de changer, comme il lui plaît, la loi de Dieu, tant celle du Vieux que celle du Nouveau Testament, & de persecuter violemment tous ceux qui s'opposent à son impieté. Cruël Abaddon, Apollyon sanguinaire il n'a épargné que ceux qui ont consenti au double sacrilege, qui lui fait justement porter ces deux noms.

Il est au reste fort inutile d'insister ou de disputer beaucoup sur le droit qu'il s'attribuë de changer la loi, puisqu'on nous avouë à peu près le fait. On prétend que le Pape peut faire, non seulement de nouvelles loix dans l'Eglise: mais encore de nouveaux articles de foi; on lui attribuë de faire par son témoignage toute l'authorité de l'Ecriture Sainte, desorte qu'il n'y a ni livre ni chapitre dans la Bible, qui soit Canonique qu'autant que le Pon-

Pontife Romain l'a decidé. C'est là une des principales decisions de Gregoire 7. & qu'on a bien voulu reduire en pratique, en changeant des livres notoirement humains & Apocryphes en des livres canoniques & divins. Enfin les Decretales lui attribuent formellement & expressément le droit de *dispenser de la loi du Vieux & du Nouveau Testament; de pouvoir faire que la justice soit injustice & que le péché ne soit pas péché.*

Il ne serviroit de rien de dire qu'il n'y a que quelques partizans du Pape, qui lui attribuent une si grande authorité, puisqu'il n'est ici question que du pouvoir qu'il s'attribuë lui même. *Il croira pouvoir changer la loi.*

Nous ne ferons point ici la revuë des puissances, qui ont été incorporées dans l'Empire Romain, pour montrer que ceci ne leur convient en aucune sorte. Tout le Monde en convient & la chose parle d'elle même; D'où il resulte par une consequence des plus évidentes que ce caractere convient au Pape & qu'il ne peut convenir à aucun autre qu'à lui.

10 Ca-

10 *Caractere de la petite Corne.*

Et les saints du Souverain seront livrés en sa main. On ne veut pas nous dire par là, que les personnes qui vivent saintement, dès là quelles vivent saintement, soient livrées à une puissance qui les persecute à cause de leur sainteté personnelle, ou que cette puissance revétuë du privilege de connoitre les cœurs doive separer ceux qui sont veritablement gens de bien de ceux qui ne le sont pas, pour prendre les vrays fideles pour l'objet de sa persecution. Non. Cela est impraticable & sans exemple. Il s'agit donc ici uniquement de la sainteté de la cause, & les Saints du Souverain sont manifestement les defenseurs de l'ancienne & de la nouvelle loi ou du Vieux & du Nouveau Testament contre l'attentât de la petite Corne qui pretend changer l'un & l'autre.

C'est une necessité de l'entendre de cette maniére. Les Saints du Souverain ne sont ni les Gentils qui ne connoissent point Dieu; ni les Mahométans

tans qui n'ont jamais été livrés en la main d'une puissance incorporée dans la République Romaine; ni les Juifs qui ont été ruinés, non par la petite corne qui ne s'étoit pas encore élevée de l'Empire Romain au temps de leur dispersion: mais par l'Empire Romain lui même. C'est donc une absoluë necessité *que ces Saints du Souverain* soient des Chrétiens. Allons plus avant. Ces Chrétiens ne sont pas les Arriens, puisqu'au temps que les dix Roys fûrent incorporés dans l'Empire Romain, bien loin que les Arriens fûssent livrés en la main de ceux qu'on nomme Ortodoxes, les Ortodoxes fûrent presque par tout livrés en la main de Arriens, en Afrique, en Espagne, dans les Gaules, dans l'Italie, où ils fûrent assujetis aux Vendales, aux Gots, aux Herules &c. qui professoient l'Arrianisme jusqu'à ce que par la conversion de ces peuples, qui se fit sans violence, il ne se parla plus d'Arriens dans le Monde. Dailleurs chacun sait que le parti des Arriens a été principalement abatu par les Empereurs, dont les principaux

sont

sont Theodose & Justinien, qui les ruinerent l'un dans l'Europe & l'autre dans l'Afrique; d'où il resulte ou que les Arriens ne sont point ces Saints qui sont livrés en la main de la petite Corne, ou que la petite Corne est l'Empereur. Mais quelle extravagance n'y auroit il pas à dire que l'Empereur s'est formé des debris de l'Empire, qu'il s'éleve après ses vassaux, qu'il croit & monte entre les dix Rois, comme on le dit de la petite Corne? Est ce que son apparence est plus grande dans la suite, parce que son Empire est pillé & demembré par des Etrangers? Tout cela est de la derniére impertinence.

Que reste-t-il après cela, sinon que ces Saints du Souverain soient ou ceux qu'on nomme Catholiques parce qu'ils professent la Religion du Pape qui par la pluralité des voix est estimé le chef des Chrétiens, ou ceux qu'on nomme heretiques parce qu'ils ne veulent pas le reconnoitre en cette qualité? Il faut opter; car il ne reste plus que ces deux ordres de Chrétiens & il n'y a aucun milieu entre être ou n'être pas de la

com-

communion du Pape. Si ces Saints sont ceux qui professent la Religion du Pape, dites nous quelle est cette puissance incorporée dans l'Empire Romain, à laquelle le Pape & ses Saints sont livrés depuis que les dix Rois ont été associés à l'Empire jusqu'à *la venuë de l'Ancien de jours*. Car cela est assurément très curieux à savoir. Marqués nous cette puissance ennemie du Pape & de ses Saints, qui dispose à son gré de la couronne des Roys & de celle des Empereurs; qui avec cela se donne la liberté de changer la loi de Dieu, & qui se maintient en prononçant des blasphêmes contre le Souverain &c. Faites nous voir cette constante misere, cette longue oppression du Pape & de ses Saints, livrés a la violence de leurs persecuteurs jusqu'à ce que *par la venüe de l'Ancien des jours* les Empires qui l'oppriment fassent place à l'Empire des Saints. Et que gagnera le Pape à cette révolution? N'est il pas des apresent le Pontife reveré des Chrétiens, le Vicaire de Jesus Christ, le Chef de l'Eglise Universelle? Pourquoi attendre que le temps des Saints soit venu pour obtenir l'Empire, s'il y a plus de dou-

douze siecles que le temps de la gloire est venu pour l'Evêque de Rome? Il est dit *que le jugement sera donné aux Saints & qu'alors on detruira la petite Corne* qui les avoit persecutés. Mais où sont ces persecutions dont le Pape & les Saints du Pape doivent alors avoir leur revenche? Ces persecuteurs du Pape & de ses Saints ne peuvent être que ceux qu'on nomme à Rome des heretiques. Mais ces heretiques n'ont ils pas été livrés de siecle en siecle entre les mains du Pape? Quoi! n'est il pas content de tant de massacres qui ont fait couler leur sang dans toutes les parties du Monde Chrétien? Attend il *de l'Ancien des jours* de nouvelles Croisades ou de nouvelles inquisitions contre ces malheureux? Que dis je malheureux! Avons nous oublié que c'est ici une révolution où les persecutés regnent & où ceux qui regnoient sont affligés à leur tour? Ceux qui étoient bien haut se trouvent bien bas; & ceux qui étoient bien bas se trouvent bien haut. D'où il resulte ou que jusqu'ici le Pape a été dans l'oppression, & ces pretendus heretiques dans la gloire

ou

ou que cette Révolution doit abaisser le Pape & relever ces Heretiques, qui est ce qu'on ne veut pas qui puisse arriver. Vous la voyés pourtant cette verité qui vous est si odieuse, ou vous fermés volontairement les yeux, pour ne pas l'apercevoir.

11 *Caractere de la petite Corne.*

Elle minéra les Saints du Souverain, & leur fera la guerre. On n'est pas embarrassé à trouver dans la République Romaine une puissance qui soit en possession de miner secretement ou de détruire par la force ouverte ceux qui sont dans quelque opposition d'interêt avec elle. Ce caractere convient au Pape dans sa perfection. Car, sans parler des Empereurs ses Maitres dont il a trouvé le moyen de faire ses prémiers sujets après de longues guerres qui ont couvert la terre de sang au sujet des investitures, chacun sait le traitément qu'il a fait de siecle en siecle à ceux qui se sont opposés à ses attentats contre la loi du Seigneur. Il n'y a qu'à rapeller ici ce qu'on a dit ailleurs des épreuves de nos illustres

tres martyrs & Confesseurs.

On l'a déja dit dans la prémiere partie de cet ouvrage, lorsque Rome étoit le centre de ceux qui adheroient au Pape avec l'applaudissement de la multitude & les recompenses du Monde, les valées de Piémont étoient l'azile de ceux qui demeuroient fideles à Jesus Christ, contens de porter sa Croix. Ce sont *ceux qui suivent l'Agneau par tout où il va* & qui n'épargnent pas leur vie pour retablir la pureté de l'Evangile. Mais, comme ces nouveaux Apôtres trouvoient la puissance de leur ennemi établie en tous lieux, ils avoient le déplaisir de voir dissiper leurs nouvelles Eglises aussi tôt qu'elles étoient dressées. Qu'est ce que leur histoire qu'une preuve suivie de cette verité? Ils firent dabord un grand nombre de proselites en Espagne: mais tôt aprés ils en furent bannis. La Provence & le Languedoc furent remplis de leurs disciples: mais on sait la sanglante boucherie que les Papes firent de ces pauvres fideles. Valdo, aprés avoir vendu tous ses biens ou pour être plus libre à suivre sa vocation ou pour subvenir

nir aux necessités des Saints, Valdo établit à Lion une de ces Eglises, qu'il vit disperser bien-tôt après. Ces pauvres fidelles se repandirent dans la Picardie & dans le Païsbas, ce qui leur fit donner le nom de Picards & de Valons: mais l'ennemi ne manqua pas de les y opprimer. Ils firent ensuite beaucoup de bruit en Angleterre sous le nom de Viclefites: mais le Pape employa la puissance seculiere & Ecclesiastique pour les dissiper par la rigueur des tourmens. Ils passerent en Bohéme, ou connus sous le nom de Hussites, de Taborites, de Hyeronimites ils soutinrent l'éffort des armées du parti Romain: mais ils succomberent enfin, moins pourtant par la force, que par l'artifice & par la mauvaise foi de leurs ennemis. Il n'y a pas jusqu'au fond de la Calabre où ils n'établissent des Eglises Apostoliques: mais le Pape les en chassa par le fer & par le feu. La Réformation ouvrit ensuite les yeux à une partie du Monde Chértien: mais les Réformés n'ont pas laissé de lutter avec le même ennemi & avec le même desávantage, ruinés en Al-

Allemagne par Charlequint, égorgés, dans le Païs bas par le Duc d'Albe, brulés en Angleterre sous le regne de Marie, & en France sous François premier. Nous les avons vûs dans les derniers temps massacrés dans l'Irlande, dispersés dans la Bohême & la Hongrie, presque entiérement abatus en Allemagne, & enfin dragonés en France.

Mais, dira-t-on, ne peut on pas prendre pour les Saints du Souverain ces Empereurs qui ont tant souffert par la persecution des Papes? On repond sans balancer que nous ne trouvons pas dans la conduite de ces Empereurs le caractere des Saints du Souverain, puisque zelateurs d'eux-mêmes ils soutiennent leur propre querelle plûtôt que celle de Dieu.

Ce qui le montre, c'est qu'ils ont quelquefois attaqué l'authorité du Pape: mais jamais l'idolatrie & la superstition qui ne regnoit déja que trop de leur temps dans le Monde Chrétien. D'ailleurs ils ont bien fait déposer quelque Pape, pour en mettre un autre en sa place, qui fût plus favorable à leurs des-

desseins : mais ils n'ont pas eu le courage d'attaquer la Papauté, ou de delivrer les Chrétiens d'un joug également impie & tyrannique. On les void au contraire, après avoir resisté d'abord à l'ennemi de Dieu, lui faire d'indignes reparations, prosternés à ses pieds ; de sorte que ce qu'ils font en un temps ils le détruisent en un autre. Ils ne parlent de Réformation, que lorsqu'ils souffrent en leur particulier ; &, celui qu'ils traitoient d'Antechrist & que leurs Ecrivains représentoient sous cette idée, recommence d'être le Vicaire de Jesus Christ dès qu'il cesse de les persecuter. Il y a plus, c'est que lorsque cette Réformation qu'on sembloit tant desirer est venuë desiller les yeux des Peuples, ces Princes l'ont rejettée, & ont pris le parti de leur Tyran contre Dieu, en opprimant sa sainte verité. C'est là l'indigne accord qui termine tant de grands demelés. Le Pape a laissé les Princes en paix pour tourner sa fureur contre les fideles serviteurs de Jesus Christ ; & les Princes, pour plaire au Pape, ont pris ces pauvres fideles

pour

pour l'objet de leur persecution.

Les Saints du Souverain se reconnoissent à quatre caracteres opposés à ceux là. Le premier est, que dans le different qu'ils ont avec le Siege de Rome ils n'ont d'autre interêt que celuy de la gloire de Dieu & de leur propre salut. Ils ne combatent ni pour la préeminence ni pour les investitures; & il y a longtemps que le Monde seroit en repos, s'il n'étoit troublé que par leur ambition. Le second, qu'ils n'attaquent pas une seule erreur: mais toutes les erreurs de l'Eglise Romaine, le culte des images, le Purgatoire, l'invocation des Saints, le retranchement du Calice, l'adoration du Sacrement & en general tout ce que les hommes ont ajouté de leur crû à la divine Révelation. Le troisiéme est, qu'ils n'ont jamais fait ni paix ni treve avec l'Antechrist Romain, jamais demandé d'être reconciliés avec le Siege de celui qu'ils regardent comme l'ennemi de Dieu, l'usurpateur de sa gloire. Le quatriéme, qu'ils ont pendant plusieurs siecles porté la Croix du fils de Dieu & la portent en-

core puisqu'il n'y a rien qu'ils n'ayent souffert & qu'ils ne souffrent pour la gloire de son saint Nom.

Que si l'on veut bien comparer après cela le triste fruit de ces guerres que les Empereurs pour leurs interêts temporels ont soutenu contre les Papes avec les épreuves si salutaires au genre humain que nos Confesseurs dans tous les siecles ont souffert pour la gloire de Dieu ; si l'on considere que les efforts des premiers n'ont servi qu'à former les chaines qui les accablent, au lieu que l'invincible constance des autres nous a valu la Réformation, qui par la grace de Dieu à ébranlé l'Empire Papal & retabli le pur Evangile dans une partie considerable du Monde Chrétien, il ne restera plus de doute que ces prétendus heretiques ne soient les Saints qui souffrent pour la cause de Dieu, & que le pretendu Vicaire de Jesus Christ ne soit la petite Corne qui fait la guerre à Dieu en la faisant à ses Saints.

12 *Caractere de la petite Corne.*

J'avois regardé comment cette Corne faisoit la guerre aux Saints, & les surmontoit, jusqu'à ce que l'Ancien des jours fût venu &c. & que le temps vint que les Saints obtinsent le Royaume. Cet empire que les Saints doivent obtenir est un empire universel & éternel, comme on l'a remarqué ci dessus; & par consequent cet empire n'est pas encore venu. Car où sont aujourd'hui ces Saints ou, si vous voulés, ces defenseurs de la loi de Dieu & du pur Evangile, où sont ces Saints qui regnent par tout & qui doivent regner toûjours? La statuë misterieuse n'est pas encore brisée, puisque la pierre qui devoit la briser *n'est pas devenuë une montagne qui remplisse toute la terre.* La chose parle d'elle même. Que si cet Empire n'est pas encore venu à l'heure que nous écrivons ceci, il faut qu'actuellement la petite Corne existe; qu'actuellement elle entreprenne *de changer la loi*; & qu'actuellement elle mine *les Saints du Souverain & leur fasse la*

guerre. Autrement comment pourroit on dire qu'elle surmonte les Saints jusqu'à ce que le temps des Saints soit venu pour obtenir cet Empire? Il y auroit une manifeste contradiction. Voici donc deux principes, qui sont desormais incontestables, l'un que la petite Corne existe aujourd'hui; l'autre qu'elle est actuellement en guerre avec les Saints du Souverain.

Il n'en faut pas davantage pour démontrer avec une évidence invincible que c'est du Pape qu'il est ici parlé. Car où trouver une autre puissance, qui formée des debris de l'Empire Romain, ayant commencé avec les dix Rois dont on a parlé, & se faisant connoître à ses blasphêmes contre Dieu, non seulement subsiste encore : mais soit actuellement occupée à persecuter les Saints du Souverain? Il faudroit avoir le sens renversé, pour ne pas voir que ce caractere convient au Pape, & qu'il ne sauroit convenir à aucun autre qu'à lui.

13. *Caractère de la petite Corne.*

Mais le jugement se tiendra & on ôtera sa domination ; & quelques versets plus haut ; *jusqu'à ce que l'Ancien des jours fût venu, & que le jugement fût donné aux Saints du Souverain.* Ceux qui sont accoutumés au langage des Prophetes ne seront pas surpris de ce qu'un grand jugement est ici exprimé par la venuë de Dieu ; & ils ne confondront pas ce jugement qui détruit la petite Corne avec le dernier jugement ; s'ils considerent que par la destruction de cette petite Corne la grandeur & la puissance des Royaumes qui sont sous tous les Cieux vient au peuple des Saints, ce qui manifestement ne peut être dit que d'un regne glorieux & visible de Jesus Christ sur la terre. C'est nôtre premiére remarque.

La seconde est que, comme de tous les grands demelés qui ont troublé l'Empire Romain depuis l'établissement des dix Rois jusqu'à nos jours, il n'y en a aucun qui n'ait pris fin, si vous exceptés

tés celui qui a pour objet les matieres de la Réligion, il n'y en a aucun autre aussi qui puisse être suivi d'un jugement tel que celui-ci, où les persecutés se trouvent élevés au dessus de leurs persecuteurs & les jugent à leur tour.

Les Herules, les Gots & les Lombards, qui ont regné en Italie, ne sortiront pas de leur tombeau pour se vanger du Pape, qui les a extirpés. Les Empereurs Grecs ne resuściteront pas avec leur puissance pour punir le Siege Romain de leur avoir fait perdre l'Exarcat. La maison de Charlemagne, éteinte depuis long-temps, ne demandera pas raison à l'Evêque de Rome de ses divers attentats. Les Empereurs d'Italie ne reparoitront pas sur la scene pour punir les brigandages du Siege Romain dont ils fûrent eux mêmes fauteurs & complices. Les Sarrazins & les Croisés ont pris fin. La querelle des investitures est dans l'oubli; & le Pontife, fier de la victoire qu'il a remportée sur tant d'ennemis differens, n'a plus à combatre que ceux à qui il lui a plû de donner

ner l'odieux nom d'heretiques.

Mais qu'importe qu'ils ſoient des heretiques pour lui, lorſque nôtre Oracle les nomme *les Saints du Souverain?* Que peut le nuage des paſſions contre la lumiere de la verité, qui brille avec tant d'éclat & qui ſe préſente de tant de côtés? Car ſans le Pontife Romain où trouver dans la République Romaine une puiſſance qui mine & ſurmonte les Saints juſqu'à nos jours? Et ſans nos pretendus heretiques, comment trouver dans ce même Empire ces Saints qui ſoutiennent un ſi long combat en defendant la loi du Seigneur contre celuy qui a entrepris de la changer?

14 *Caractere de la petite Corne.*

On ôtera ſa domination &c. afin que le regne & la domination & la grandeur des Royaumes, qui ſont ſous tous les Cieux ſoit donnés au peuple des Saints du Souverain. Il paroit par ces paroles que le regne de Dieu eſt incompatible avec le regne de la petite Corne, puiſqu'il faut que celui-ci ſoit détruit pour faire place à ce-

 lui

lui là. Or de toutes les dominations qui se sont formées de la République Romaine, il n'y a que celle du Pape à qui ce caractere puisse convenir. Aucun des autres Empires n'est incompatible avec le regne de Dieu. Le regne de grace n'a pas changé la constitution des Etats & des Empires du Monde, puisque l'Evangile a laissé toutes les puissances dans l'état où elles étoient. Le regne de gloire, lorsque Jesus Christ l'établit sur la terre n'y change rien aussi, comme on l'a vû par l'exemple de Constantin, dont l'Empire en est un magnifique prélude. Cela fait que les Rois nous sont representés dans l'Apocalypse apportant leur gloire dans la Sainte Cité, & que Jesus Christ y paroît avec *plusieurs diadêmes*, se disant *le Roi des Roys* par égard aux Princes Chrètiens & fideles qui lui font hommage, après avoir cessé de le faire à l'usurpateur de sa gloire. Il y a plus. C'est que ces Souverains ont l'honneur, comme on la demontré, d'ètre les Anciens qui portent des couronnes d'or & qui environnent le trône de Dieu, comme ses viceregens ou

ses

ſes premiers miniſtres. Ajoutés à cela que les mêmes Rois *qui avoient donné leur puiſſance à la grande proſtituce, la rendent nue & deſolée*, lorſque le temps eſt venu pour la détruire & pour faire l'œuvre du Seigneur. Tous les autres Princes donc peuvent & doivent faire regner Dieu. C'eſt là leur devoir & leur vocation: mais c'eſt une contradiction qu'une puiſſance uſurpée ſur Dieu même, comme celle du Pontife, compatiſſe avec le regne de Dieu. Le Souverain des Souverains à établi les Princes: mais le Pontife les debauche de ſon ſervice; & dès là qu'ils font obedience au Pape, ils ſont dans une rebellion actuelle contre Dieu. On n'en peut douter, puiſqu'ils ſe ſoumettent à l'uſurpateur de ſes droits & de ſa gloire, à celui qui s'attribuë fauſſement les trois prerogatives, dont on a tant parlé, l'infaillibilité, la ſuperiorité ſur le Concile univerſel, & la juriſdiction ſur le temporel des Rois; ce qui au reſte eſt un fait connu de toute la terre, & qui ne peut être conteſté. Or dans tous les païs & dans

tous les siecles faire regner l'usurpateur, c'est empêcher que le maître ne regne; & avoir un respect filial pour le Tyran, c'est ne vouloir pas avoir le Roi legitime pour son pere. Peut on convenir du principe & desavouër la consequence? On le peut, si l'on veut bien renoncer à la qualité de créature raisonnable. Disons donc que c'est encore ici un caractere qui convient au Pape & qui ne sauroit convenir à un autre qu'à lui.

15 *Caractere de la petite Corne.*

Les Saints seront livrés en sa main pendant un temps, deux temps & une moitié de temps. Trois temps & demi signifient trois ans & demi, car un temps est une année dans le langage des Prophétes. On n'en peut douter, puisque Daniel dit à Nabukadnosor, *on te paitra d'herbe comme les boeufs, tu seras arrosé de la rosée du Ciel, & sept temps passeront sur toy*, pour dire, qu'il sera dans cet état pendant l'espace de sept années. Mais il faut observer que ce sont ici trois ans & demi prophetiques, qui reviennent aux quaran-

rante deux mois prophetiques pendant lesquels on nous dit au chapitre 13. de l'Apocalypse v 5. qu'il fût donné pouvoir à le bête aux sept têtes & dix cornes, de faire la guerre aux saints pendant quarante & deux mois, καὶ ἐδόθη αὐτῷ ἐξουσία πόλεμον ποιῆσαι μῆνας τεσσαράκοντα δύο c'est-à-dire trois ans & demi prophetiques, qui comprennent l'espace de douze cens soixante années. Nous avons déja vû que dans les calculs de l'Apocalypse il s'agit de jours prophetiques & non de jours naturels; & il est facile de montrer que c'est aussi le sens de Daniel dans nôtre Oracle. Car, outre qu'il parle du même Antechrist & de la même persecution dont il est parlé au 13. de l'Apocalypse, il est clair que les grandes choses marquées dans cet endroit de sa prophetie ne peuvent être comprises dans l'espace de trois ans & demi naturels & ordinaires.

On a crû se tirer d'affaire en entendant par la petite Corne Antiochus, & par cette guerre faite aux Saints *pendant un temps, deux temps, & une moitié de temps* la persecution qu'Antiochus exerça sur les Juifs au temps des Macca-

bées. Mais sur ce pied là il faudra dire d'Antiochus ce qu'on dit ici de la petite Corne, *qu'Antiochus est détruit afinque le regne, la domination & la grandeur des Royaumes qui sont sous tous les Cieux soit donnés au peuple des Saints*, c'est-à-dire aux Juifs qui vivoient au temps des Macabées. Il faudra dire de plus que le Royaume, que les Macabées établissent au temps d'Antiochus, est un Royaume éternel & universel, *qui ne sera jamais dissipé, & auquel toutes les puissances serviront & obeïront*; ce qui est la derniere des impertinences.

Grotius, qui a voulu sauver le Pape à quelque prix que ce fût, a bien senti que, si la quatriéme bête est l'Empire Romain comme Bellarmin avec le commun des Docteurs de sa communion l'avoüe trop bonnement, on ne pouvoit plus s'empêcher de trouver le Pape dans la petite Corne. Frappé de cette consequence il a taché de redonner du credit à un systéme qui n'est qu'un tissu d'absurdités manifestes, c'est que la quatriéme bête est le Royaume de Syrie joint à celui d'Egypte, & que la

la petite Corne eſt Antiochus Epiphanes. Il ſuffit d'un peu d'attention pour voir l'impertinence de la ſuppoſition.

1. On veut que le Royaume de Syrie & celui d'Egypte ne faſſent ici qu'un ſeul Royaume: mais de quel droit le pretend on? Eſt ce parceque ces deux Royaumes ſe trouvent reunis dans la main d'Antiochus? mais on verra dans la ſuite que cela n'eſt pas. C'eſt, dira-t-on peut être, parce qu'encore qu'ils obéiſſent à deux differens Princes, ils convenoient tous deux en ce qu'ils appartenoient à l'Empire des Grecs. Fort bien: mais pourquoi donc les ſeparés vous du Royaume de l'Aſie aujourd'hui la Natolie, & de celui de Macedoine qui ſont deux autres branches de l'Empire des Grecs? Car on ſait que Seleucus, Ptolomée Lagus, Antigone & Caſſander, quatre Capitaines d'Alexandre, établirent des débris de la puiſſance de leur Maitre quatre Monarchies, l'une à l'Occident c'eſt celle de Macedoine, l'autre à l'Orient c'eſt celle de Syrie, l'autre au Midi, c'eſt celle d'Egypte, & l'autre au

Nord, c'est celle de l'Asie. Si nous l'ignorions Daniel, qui void l'évenement plusieurs siecles avant qu'il arrive, nous l'aprendroit en ces termes, *le belier que tû as vû ayant deux cornes, c'est la puissance des Roys des Medes & des Perses* (l'Empire de Darius) *& ce bouc velu c'est le Roi de Javan* (l'Empire des Grecs) *& la grande Corne qui est entre ses yeux c'est le premier Roi* (Alexandre le Grand); *& ce qu'elle s'est rompûe & que quatre sont survenuës en sa place ce sont quatre royaumes qui s'établiront d'une nation : mais non selon la force du premier.* Les Interprêtes conviennent qu'il s'agit là des quatre principaux successeurs l'Alexandre. Ils conviennent encore ces Interprêtes & que le Leopard qui succede à l'Ours dans nôtre Oracle est l'Empire des Grecs, & que les quatre têtes du Leopard sont les quatre principaux successeurs d'Alexandre, comme les quatre ailes du même Leopard sont les forces avec lesquelles ces successeurs d'Alexandre coururent se mettre en possession des Etats qui leur étoicnt échus en partage; d'où il resulte que le Roi de Sy-

Syrie & celui d'Egypte sont, non la quatriéme bête : mais les deux têtes du Leopart qui est la troisiéme.

II. Où est l'Empire Romain, plus considerable que les autres, qu'on ne le void pas dans cette liste des grands Empires, s'il est vray que la quatriéme bête soit le Royaume d'Egypte joint à celui de Syrie ?

3. Pourquoi veut on ignorer que dans le stile du St. Esprit les quatre dominations, qui se formerent des conquêtes d'Alexandre, ne sont point plusieurs bêtes differentes : mais plusieurs differentes cornes, ou plusieurs têtes de la même bête ? Cela supposé nous donne lieu de conclurre qu'Antiochus est une petite Corne qui croit, non sur la tête de la quatriéme bête : mais sur une des quatre têtes du Leopard, qui est justement le Roi de Syrie.

IV. Peut on dire, sans la derniere impertinence, peut on dire de deux Royaumes, qui se faisoient une guerre continuelle comme celui de Syrie & celui d'Egypte, que ces Royaumes sont par leur union un corps redoutable qui abat

abat toutes les autres puissances?

V. Suposons que la puissançe des Seleucides en Syrie & celle des Ptolomées en Egypte eussent été assés d'accord pour se faire craindre par leur concert, encore m'avoüera-t-on que cette puissance combinée n'est pas plus redoutable que l'avoit été celle des Caldéens, celle des Perses & celle d'Alexandre même. Pourquoi donc nous seroit elle representée par une bête plus terrible que toutes les autres?

VI. On ne peut dire, que la puissance de ces deux successeurs d'Alexandre, dans quelque intelligence qu'on les suppose, ait *foulé*, *devoré & brisé toute la terre*. L'hyperbole seroit des plus foles, & les plus grands flateurs des Ptolomées & des Seleucides n'auroient osé l'employer.

VII. Mais quand cela seroit aussi vray qu'il est ridicule, il faudroit pour le moins excepter l'Empire des Grecs qu'ils n'ont ni brisé ni foulé, puisqu'ils font eux mêmes partie de cet Empire. Cependant il est dit que *la quatriéme bête fouloit le demeurant*, ou ce qui

qui étoit resté des trois premiéres bêtes, qui sont la Monarchie des Caldéens, celle des Perses & celle des Grecs. Accordés ces belles idées, si vous le pouvés.

VIII. Les Rois de Syrie & d'Egypte avoient ils des armées plus nombreuses & plus considerables que les autres Conquerans, pour nous être representés par une bête qui a des *dents de fer & des ongles d'airain*?

IX. La quatriéme bête ne doit perir que pour faire place à ce fils de l'homme, qui vient sur les nuées du Ciel, qui reçoit de Dieu la domination sur tous les peuples, & qui établit sur la terre cet Empire éternel & universel qui est nomme tantôt le Royaume des Cieux & tantôt le Royaume des Saints. Cela est trop expressément marqué dans l'Oracle pour pouvoir être contredit. Si donc vous voulés que le Royaume des Seleucides joint à celui des Ptolomées soit la quatriéme bête, il faut de necessié que les Romains, à qui ces successeurs d'Alexandre ont cedé la domination, soient ceux qui obtiennent ce Royaume éternel

pel & universel qui appartient *aux Saints du Souverain*. Voila donc l'Empire de la vieille Rome, qui est ce Royaume *des Saints qui ne doit jamais être dissipé*, & qui subsiste éternellement *après avoir consumé les quatre autres*. Il faut même que l'Empire Romain soit ce Fils de l'homme, qui reçoit la domination de l'Ancien des jours. Grotius n'a pas eu horreur de cette conséquence, qui est cependant un prodige d'impertinence & d'impieté: mais, pour en adoucir le scandale, il s'est avisé de nous dire que l'Empire Romain est tout cela entant que type du Messie; ce qui est aussi raisonnable que, si quelqu'un s'avisoit de dire que l'Empire Romain est le Redempteur du Monde, le Roi de gloire, le Juge de l'univers entant que type de Jesus-Christ.

X. La quatriéme bête doit être livrée au feu pour être consumée. On n'examine pas ici, quel est ce feu. Ce peut être un air enflammé par quelque affreuse contagion, ou bien un feu de division & de discorde. Mais on n'a

n'a que faire d'entrer dans cet examen. Il suffit que le caractere ne convient à l'Empire des Ptolomées & des Seleucides ni dans le sens litteral ni dans le sens figuré. En effet cette domination finit en Cleopatre le dernier rejeton des successeurs d'Alexandre. Or Cleopatre perdit la couronne par les voyes ordinaires, parcequ'elle fût vaincüe par les Romains, comme les Caldéens l'avoient été par les Perses & les Perses par les Grecs, où seroit donc la justesse de l'emblême ?

II. Lorsque la quatriéme bête perira, les autres bêtes, *à qui longue vie avoit été donnée jusqu'à temps sur temps*, ou ce qui restera des autres bêtes doit aussi perdre la domination. Cela veut dire, que jusqu'alors les Empires representés par les trois prémieres bêtes n'auront pas été entierement & pour toûjours abolis, ils se seront retablis, ils seront resçuscités de temps en temps : mais au temps de la ruine du quatriéme Empire, ce qui étoit resté de ces premiers Empires doit être entierement, absolument & pour jamais aboli. La rai-

raison en est, qu'il faut que tout cede à ce peuple de Saints qui doit toûjours regner sous tous les Cieux. Sur ce pied là il y auroit peu de raison à s'imaginer que le Royaume des Lagides avec lui des Seleucides soit ce quatriéme Empire. Car ne sait on pas bien que les restes des trois premiers Empires se sont conservés longtemps après la ruine de Cleopatre la derniere de ces Princes? Il y eût depuis un Empire des Partes très florissant qui fit reparoitre la Monarchie des Perses. Les Sarrazins firent longtemps après revenir le Royaume de Babilone. L'Empire des Grecs se retrouva dans celui de Constantinople, tout cela après la ruine entiere des successeurs d'Alexandre. Il faut donc convenir, malgré qu'on en ait, que la quatriéme bête signifie autre chose que le Royaume de ces deux successeurs d'Alexandre.

XIII. On en doutera encore moins, si l'on considere que la fin du quatriéme Empire nous est marquée comme un jugement solemnel que Dieu exerce dans le Monde, & comme le plus gran-

grande révolution qui fût jamais. Le Juge paroit sur un char de feu, il s'assied avec majesté, les trônes des quatre Monarchies sont roulés; & Dieu donne la puissance à ses Saints, afin qu'ils regnent jusqu'au siécle des siécles. En verité tout cela ne signifieroit il que la fin du regne des successeurs d'Alexandre, dont la catastrophe n'a rien de plus étonnant que celle de Carthage, & de tant d'autres Etats que la guerre ou d'autres accidens ont renversés.

XIV. Mais comment Antiochus seroit il cette petite corne qui paroit entre les dix autres, lorsque ces dix cornes, selon qu'on le dit expressement à Daniel, sont dix Rois qui s'élevent du même Royaume ou qui se forment du même Empire, non successivement: mais tout à la fois, ce qui paroit manifestement de ce que trois d'entr'eux sont détruits & l'éclat de tous effacé par l'onziéme Roi qui croit & monte entre les autres?

XV. Quand vous aurés trouvé les dix cornes, ce n'est rien si vous n'en trouvés trois arrachées par la petite? Et où sont ces trois Rois détruits par Antiochus

chus? On prétend les trouver en Ptolomée Philopator qu'Antiochus assiegea dans Alexandre, Seleucus Philopator frere ainé d'Antiochus que celuici fit mourir, & Demetrius fils de Seleucus Philopator, qu'on prétend aussi que le même Antiochus mit à mort. Mais on se trompe très grossierement. Antiochus ne ruina point Ptolomée Philopator, puisqu'il fût obligé de lever le siege d'Alexandrie & de laisser ce Roi d'Egypte en paix par la crainte des Romains, qui alloient tomber sur lui; & il est si faux qu'Antiochus ait fait mourir Demetrius fils de Seleucus Philopator, que ce Demetrius fût le successeur du fils d'Antiochus qu'il fit mourir.

XVI. La destruction de la petite Corne nous est representée en des termes qui ne sauroient convenir à Antiochus. *On otera sa domination*, dit nôtre oracle parlant du Roi representé par la petite Corne, *on ôtera sa domination, le detruisant & le faisant perir jusqu'à en voir la fin.* Antiochus ne fût point detrôné & il ne fût pas détruit d'une des-

destruction periodique, telle que celle qui est ici marquée. Que si vous considerés sa personne, on vous dira qu'Antiochus mourut dans son lit & que d'ailleurs l'Oracle parle, non de la personne: mais de la domination; & si vous avés égard à sa puissance, chacun sait qu'il fût si peu détruit à cet égard qu'il laissa un grand & puissant Royaume à son Successeur.

XVII. En quel sens raisonnable pourroit on dire d'Antiochus, qu'il *devoit faire la guerre aux Saints & les surmonter jusqu'à ce que l'Ancien des jours fût venu, jusqu'à ce que le jugement fût donné aux Saints du Souverain, & que le temps vint pour les Saints d'obtenir le Royaume?* La venuë de l'Ancien des jours, établissant son Empire sur la terre, a-t-elle quelque chose de commun avec la fin d'Antiochus? ou les Saints d'entre le peuple Juif détruisent ils Antiochus, parcequ'ils se defendent avec quelque succés contre ses Lieutenans?

XVIII. Il faut dire de la petite Corne ce qui a déja été dit de la quatriéme bête, c'est qu'elle n'est détruite que

pour

pour faire place à l'Empire des Saints; le texte y est exprès, *on la détruira jusqu'à en voir la fin, afinque le regne, la domination, la grandeur des Royaumes qui sont sous tous les Cieux soit donnés au peuple des Saints.* Or cet Empire des Saints est un Empire éternel & un Empire universel, un Empire éternel puisque *les Saints obtiendront le Royaume jusqu'au siécle & au siécle des siécles*; un Empire universel, puisque *le regne, la domination & la grandeur des Royaumes qui sont sous tous les Cieux doivent être donnés au peuple des Saints du Souverain, & que toutes les puissances lui serviront & lui obeiront.* Mais Antiochus, en cessant de vivre & de regner, à-t-il fait place à des Saints qui depuis sa mort ayent regné toujours & par tout? Et où est cet Empire éternel & universel qui s'est établi par la destruction de son Empire? N'y a-t-il donc qu'à renoncer au sens commun pour bien expliquer les Oracles de l'Ecriture?

XVI. C'est un principe reconnu de tout le monde que les quatre bêtes de nôtre Oracle repondent aux quatre metaux

taux qui composent la statuë de Nabukadnosor ; d'où il resulte que, si le Royaume de Syrie joint à celui d'Egypte est représenté par la quatriéme bête, il l'est aussi par le fer de la statuë mysterieuse qui est le quatriéme mêtal, & c'est ainsi aussi que le voulent les partizans du sentiment que nous combatons. Ainsi la pierre, qui frape la statuë dans ses pieds de fer & de terre, ne peut être que l'Empire Romain, puisqu'il n'y a que l'Empire Romain à qui l'on puisse attribuer d'avoir brisé les Royaumes d'Egypte & de Syrie. De là il resulte encore une fois que l'Empire Romain est ce Royaume des Cieux qui doit succeder aux quatre grandes Monarchies. Cela est incontestable, puisque l'Ange explique en ces termes le mystere de cette pierre qui, après avoir frapé la statuë, devient une montagne qui remplit toute la terre, *& au temps de ces Roys le Dieu des Cieux suscitera un Royaume qui ne sera point laissé à un autre peuple : mais il brisera & consumera tous ces Royaumes là, & sera établi éternellement.* Il n'y a que les Romains qui ayent brisé & consumé

 les

les deux successeurs d'Alexandre qu'on veut qui soient representés par la quatriéme bête & par le quatriéme métal. Par consequent les Romains sont la pierre qui, après avoir brisé la statuë, remplit toute la terre; leur Empire est donc le Royaume des Cieux, & les brigandages de la vieille Rome se nomment l'Empire des Saints dans le langage du St. Esprit. A t-on jamais rien conçu de plus impie & tout ensemble de plus extravagant?

XX. Il est plus clair que le jour que c'est, non la gloire des anciens Cesars & du peuple Romain: mais la gloire du Messie & du peuple du Messie, qui est décrite lorsqu'il est dit, *voici comme le fils de l'homme qui venoit avec les nuées des Cieux &c.* Or la fin d'Antiochus n'est pas l'époque de la gloire du Messie ni de celle de son peuple, de quelque maniere qu'on le prenne, puisque le Messie n'est venu au Monde que longtemps après la mort d'Antiochus. Il faut donc, malgré qu'on en ait, en revenir à nôtre hypothese, laquelle au reste n'est pas contestée par les

Ca-

Catholiques Romains, savoir que la quatriéme bête represente l'Empire Romain, non le Regne des successeurs d'Alexandre.

On a beaucoup insisté sur l'explication du 7. chap. de Daniel: mais de cela on a plusieurs bonnes raisons à donner.

La premiére est, que ce que nous venons de dire illustre divinement nôtre sujet, parce qu'il repand un admirable jour sur tout ce qu'on a dit de ces grandes révolutions de l'Empire Romain qu'on marque dans l'Apocalypse comme autant de jugemens annoncés par le son des trompettes.

La seconde est, qu'il seroit inutile de citer un Oracle decisif, comme celui qui est contenu au 7. ch. de Daniel, qu'il seroit inutile de citer un Oracle si important, si l'on n'en expliquoit clairement le sens, & si l'on ne mettoit ce sens au dessus de toute contradiction

La troisiéme, que cela nous defend du reproche qu'on pourroit nous faire ou du soupçon qu'on pourroit avoir que nous suivons plutôt nôtre passion que la verité, lorsque nous donnons ici au

Pape avec le nom *d'Antechrist* ceux *d'Abaddon*, *d'Apollyon*, & *d'Ange de l'Abyme.* On ne peut mieux répondre à cela qu'en faisant voir que ce n'est pas nous, mais les Oracles de Dieu qui marquent le Pontife Romain par des noms & des caracteres si odieux. Je dis les oracles de Dieu, car quand nous ne l'aurions point déja par la revelation de St. Jean, que l'Evêque de Rome est l'Antechrist, en pourrions nous douter aprés ce que nous venons de voir dans celle de Daniel? Comment ferions nous pour nous empécher de trouver le Pape dans la petite Corne & dans la petite Corne l'Antechrist aussi bien que Abaddon & Apollyon? Qu'est ce que l'Antechrist qu'un homme, qui fait la guerre à Dieu sous pretexte de Religion, en la faisant à ses Saints? Qu'est ce qu'Abaddon & Apollyon que celui qui persecute & détruit les defenseurs de la loy de Dieu laquelle est contenuë dans le Vieux & dans le Nouveau Testament, l'un écrit en Hebreu & l'autre en Grec? Et qu'y a-t-il de plus raisonnable que de marquer cet ennemi de

Dieu

Dieu par deux noms qui expriment son double attentât ? sur tout lorsque c'est l'usage des Hebreux d'imposer aux choses ou aux personnes des noms qui enferment une allusion à quelque événement qu'on veut ou qu'on doit avoir sans cesse present à sa memoire. C'est de quoi les exemples sont frequens dans l'Ecriture, comme *Gen.* 35. 18. *Os.* 1. 9. *Ezech.* 23. 4. *Isa.* 8. 3.

Mais, direz-vous, à quel propos donner au Pape le nom d'Abaddon & d'Apollyon dans un oracle qui parle de la guerre qu'il devoit faire aux Infideles ? On repond que c'est pour nous apprendre une verité importante & que la justice Divine a marquée en gros caracteres dans la pluspart des événemens, c'est que Dieu sait punir les hommes par l'endroit même par lequel ils l'ont offensé. C'est le crime du Pontife Romain de détruire le peuple de Dieu, & Dieu permet qu'une aveugle fureur lui fasse par sa Croisade exterminer son propre peuple. C'est le crime des Chrétiens, de s'attacher trop à un persecuteur de la verité, à un destructeur de ceux qui professent

la veritable Religion; & Dieu, pour punir ces, Chrétiens leur fait trouver leur ennemi, leur fleau, leur cruel destructeur dans celui, dont ils ont fait leur idole. Voila ce que l'experience des siécles passés nous a apris & si quelqu'un en doute, il n'y a qu'à le renvoyer à celle de nos jours.

Combien de peuples se trouvent aujourd'huy ruinés par leur grande Catholicité! Que de beaux païs, de fertiles climats, changés en tristes solitudes, en affreux deserts par l'influence de celui qu'on nomme le Pere commun des Chrétiens, & qui est en effet leur destructeur! L'Espagne, graces à son Inquisition, est à peine l'ombre de ce qu'elle étoit anciennement, sans compter les peuples de l'Amerique massacrés par millions *au nom de Dieu, du Pape & du Roi de Castille.* La France, la Pologne, la Hongrie, le Pais bas ne peuvent plus se vanter que de leur prosperité passée, depuis qu'ils ont bien voulu se dépeupler, se ruiner, se désoler par complaisance pour leur Tyran? & que dirons nous de l'Italie, le Siege du destructeur & le centre de sa puissance? chacun sait que ce païs,

un

un des plus fertiles & des plus beaux qui soient sous le soleil, a lieu de porter envie, sinon aux climats glacés du Nord, du moins aux marais de la Hollande & au terroir le plus sec & les plus aride de la Suisse en ce qui regarge le nombre des habitans. On en a l'obligation au regne d'Abaddon ou d'Apollyon, que mille experiences nous montrent, non seulement incompatible avec le commerce & la prosperité des Etats: mais encore tout propre à les perdre & tout fait pour leur desolation.

Il n'y a que ceux qui boivent encore à longs traits dans la coupe de Babylone qui ne s'en aperçoivent: mais leur yvresse cessera, & alors ils haïront eux-mêmes *la grande Cité qui a son regne sur les Roys de la terre, & la rendront nuë & desolée.* Malheur aux Potentats qui prendront un autre parti au temps marqué pour ce grand jugement. *Ils feront la guerre à l'Agneau: mais l'Agneau les vaincra. Car il est le Seigneur des Seigneurs & le Roy des Roys; & ceux qui sont avec lui sont nommés & élus & fideles.* Mais laissons là l'avenir, pour ne

parler que du present & de ce que nous voyons de nos propres yeux, c'est la guerre qu'Abaddon fait aux defenseurs du Decalogue & Apollyon aux defenseurs du Nouveau Testament. Pouvons nous douter que cette guerre n'ait été prédite de la maniére la plus claire & la plus expresse? Quand l'Apocalypse se tairoit là-dessus, la Révelation de Daniel suffiroit pour nous l'apprendre, & quand l'Oracle de Daniel nous manqueroit, nous en aurions assés apris par l'Apocalypse. Mais qui pourroit resister à la lumiére qui nait de la comparaison de l'une de ces Propheties avec l'autre? Quoi donc! ces oracles se rendent ils un témoignage reciproque par complaisance pour l'heresie? Sommes nous les auteurs de la prédiction ou de son accomplissement? Avons nous fait parler les Prophetes, ou amené les événemens? A-t-il dépendu de nôtre choix d'établir dans le monde un Empire Romain, destructeur des nations, qui *dévore, brise & foule toute la terre*; & dans cet Empire un Siege Romain destructeur des fideles defenseurs de la loi de Dieu, *qui fait la guerre*

aux

aux Saints, les mine & les surmonte jusqu'à ce qu'il est lui-même jugé? O Triomphe de la Providence & de la Religion!

LA JUSTESSE DE L'EMBLEME.

Trois principes, qui desormais n'ont pas besoin de preuve justifient cette justesse avec la derniére évidence. Le prémier est, qu'il n'y a pas à balancer ici entre le sens litteral & le sens figuré, puisque rien ne seroit moins raisonnable que de prendre à la lettre cette Etoile qui tombe du Ciel; la clef qui lui est donnée après sa cheute, le puits de l'abyme, l'ouverture de ce puits, la fumée qui en sort, l'air & le soleil qui en sont obscurcis, avec la forme monstrueuse des sauterelles, & tant d'autres images dont l'embléme est composé. Il n'y a donc plus de choix à faire qu'entre sens figuré & sens figuré; ce qui ne sera pas bien difficile.

Car c'est un second principe, aussi incontestable que le premier, qu'on ne peut s'empêcher de prendre pour le veri-

ritable sens de l'énigme un sens figuré qui explique toutes les images simboliques de l'Oracle comme leurs mutuels raports, toutes sans exception avec autant de clarté que d'exactitude; un sens figuré qui est tiré de l'Ecriture, de l'Ecriture uniquement sans que nôtre imagination y ait aucune part; un sens figuré enfin qui est parfaitement conforme à l'évenement, puisqu'on en donne le commentaire historique si exact & si juste qu'il n'y a ni circonstance dans l'évenement qui ne trouve sa place dans la prophetie, ni trait dans la prophetie qui ne s'accomplisse dans l'événement. Tel est le sens mystique & figuré que nous venons de donner à nôtre Oracle. Que si ce n'est pas là ce qu'on appelle la veritable clef de l'énigme, je ne sais à quoi l'on pourroit donner ce nom.

Nôtre troisiéme principe, est que nôtre sens est non seulement vray: mais encore necessaire, puisque les caracteres de la Prophetie, qui conviennent si exactement à la grande Croisade contre les Infideles, ne peuvent être appliqués à aucun autre objet avec la moindre apparence

rence de raison, ni même sans une contradiction évidente. Il n'y a que la grande Croisade à qui sans absurdité on puisse donner pour origine une fumée qui sort du puits de l'abyme, ouvert par une Etoile tombée du Ciel &c. 2. La forme des sauterelles ne convient qu'aux Croisés. Où trouveriez-vous ailleurs des sauterelles à dents de lion & à queuë de scorpion, avec des visages d'homme & des cheveux de femme, simbole du Nazareat; des sautereles cuirassées, qui marchent avec le bruit des chevaux & des chariots preparés au combat, pour faire un dégât general sur la terre par principe de Religion; des sauterelles, qui ont comme des couronnes d'or sur leur tête, avec des aiguillons dans leur queuë, l'un simbole d'empire & l'autre de seduction. 3. On chercheroit longtemps inutilement des queuës de scorpion, qui dans le sens mystique, non plus que dans le sens litteral frapent les hommes sans leur ôter la vie. Il faloit une expedition comme celle-ci pour nous faire voir le Monde Chrétien détruit sans meurtre, & desolé sans guerre, par des gens armés qui per-

dent ceux qu'ils engagent dans leur parti, & qui desolant leur païs leur ôtent les moyens de vivre, sans leur donner la mort. 4. Et la durée précise & déterminée du fleau où faut-il la chercher? Un jugement de Dieu, qui ne dure que cinq mois ordinaires & naturels, ne peut être le premier de ces trois malheurs que l'Ange annonce comme plus terribles que tous les autres, il faut pour remplir le sens de l'Oracle un fleau de Dieu dont la durée soit de cent cinquante ans, qui font les cinq mois Prophetiques: mais où le trouverés vous? 5. Quand vous l'auriés trouvé, ce n'est rien, si ce jugement n'a encore cette autre marque si propre, ce caractere si singulier, c'est qu'il s'étend uniquement sur ceux qui ne professent pas le pur Evangile ou qui ne portent pas la marque de Dieu sur leur front. Ceux qui professent la veritable Religion doivent être à couvert du fleau; c'est Dieu qui le veut ainsi; ainsi l'ordonnent sa Providence & sa Justice, puisque l'ordre en est donné si expressement aux causes secondes qui exécutent ce jugement. Quel

Quel moyen, quand vous mettriés à quartier tous les autres caractères de l'Oracle, quel moyen de trouver un autre sujet que le nôtre, auquel sans extravagance vous pussiés faire l'application de ce dernier trait du tableau? 6. Enfin le nom d'Abaddon & celui d'Apollyon, donnés au Roi des sauterelles, font un nouveau caractere, si singulier, si frapant, si lumineux, sur tout par la comparaison qu'on vient de faire de la prophetie de St. Jean avec celle de Daniel, qu'il n'y a assurement d'autre moyen d'en éviter la force que d'en détourner ses régars.

LE SON DE LA SIXIEME TROMPETTE

OU

Le Sixiéme des sept jugemens que Dieu devoit exercer sur l'Empire Romain par la guerre.

Et le deuxiéme des trois grands malheurs annoncés par l'Ange qui vole par le milieu du Ciel.

Un malheur est passé, & voici deux malheurs viennent ensuite. Nous serons courts sur le jugement qui est annoncé par la sixiéme trompete, tant parce que quelques Interprêtes, qui en ont fort bien penetré le sens, nous épargnent le soin de nous étendre là dessus, que parce que la peinture est trop parlante, pour laisser à un esprit attentif la liberté d'en méconnoitre l'original.

Le

La Verité litterale & Historique.

Les Turcs, que Dieu avoit choisis pour être le sixiéme fleau de l'Empire Romain, fixés de bonne heure sur les bords de l'Euphrate y fûrent longtemps retenus par la Providence qui les y avoit appellés. C'est là que la Justice Divine les tenoit, comme en reserve, jusqu'à ce que le temps fût venu d'accomplir la vengeance, dont ils devoient être les exécuteurs.

On les nomma d'abord Mardaïtes, & ils faisoient originairement partie de ces peuples Scytes, qui remplissoient le païs qui est entre la Mer Noire & la Mer Caspienne. Ils habitoient dans des tentes, comme les Nomades, & comme eux ils vivoient du lait & de la chair de leurs troupeaux, sans connoître d'autre prospeŕité que les bons paturages neçessaires à leur entretien. Mais Dieu, qui les destinoit à autre chose, les tira de leur desert, pour en faire deux fois la verge de son indignation, l'une contre les Croisés qu'ils firent perir

rir par milions dans les détroits de l'Asie; l'autre contre le Monde Chrétien dont ils sont le fleau durable, affreux & terrible jusqu'à ce jour.

C'est pour cela qu'ayant passé de bonne heure les defilés du mont Caucase, & ce qu'on nommoit *les portes Caspiennes*, ils entrerent dans l'Asie Mineure, qui étoit alors partagée entre les Grecs & les Sarrazins, deux puissances qui y donnoient la loi à toutes les autres, & que les Mardaïtes servirent tour à tour. Car comme ils étoient encore Gentils, ils n'avoient pas plus de penchant pour les Mahometans que pour les Chrétiens. Ils prennoient parti selon l'occasion & leur interêt; ils se loüoient comme troupes auxiliaires tantôt aux Grecs contre les Sarrazins, tantôt aux Sarrazins contre les Grecs, jusqu'à ce qu'ayant gouté le plaisir de faire des conquêtes de leur chef, ils s'établirent dans la Turcomanie, d'où ils prirent le nom de Turcs qu'ils portent encore aujourd'hui; & où ils embrasserent la Religion Mahometane, qui étoit celle de leurs nouveaux sujets.

De là ils s'étendirent le long de l'Euphra-

phrate-&c, devenus la troisiéme puissance de l'Asie, ils fûrent en guerre continuelle avec les deux autres pour l'accroissement de leur grandeur. Leurs progrés fûrent étonnans; car en un tems ils se virent maitres de la Perse jusqu'aux Indes, & en un autre en possession de l'Egypte jusqu'à l'Ethyopie: mais ce qui les empècha de conserver cette superiorité de puissance, c'est la subdivision de leurs conquêtes, par le partage, que leurs Sultans en faisoient à leur mort entre leurs Enfans; ce qui changeoit un grand Empire en plusieurs petits Etats, qui ne se soutenoient plus qu'à peine, & qui auroient bientôt succombé sous l'effort de le leurs ennemis sans leur mutuelle confederation.

Dès l'an 980. Trogolbek avoit augmenté la puissance des Turcs, reünis sous sa domination, de la conquête de la Georgie avec le Tabrestan, de celle de la Perse, & decelle des Etats du Calife de Bagded: mais cette grandeur ne passa point jusqu'à la troisiéme generation. Trogolbek, qui mourut sans Enfans,

fans, avoit laissé son trone à son neveu Olub-Arselan, qui ne peut conserver cette succession toute entiere à ses descendans. Il en falut ceder une partie à Cutulmesez, autre neveu de Trogolbek, qu'on fit Sultan de Cappadoce pour l'opposer aux Grecs. Le même Olub-Arselan avoit donné les Principautés d'Antioche, d'Alep, & de Damas à quelques uns de ses parens à la charge de défendre cette frontiere contre le Soudan d'Egypte: mais Saguin pere du fameux Noradin, qui en étoit un, dépouilla les autres, il réunit en sa main les trois Souverainetés qu'on luy laissa, parce qu'il auroit été trop difficile de les luy ôter. Ce fut luy après cela qui fut chargé du soin de repousser les Sarrazins d'Egypte qui étoient alors les ennemis les plus incommodes des Turcs. Ce qui restoit de cet Empire fût partagé entre les deux petits fils d'Olub-Arselan, l'un nommé Mahomed, & l'autre Tarciaruck. Mahomed posseda la Turcomanie, d'où il avoit l'œuil sur le Nord habité par les Georgiens, & les Tartares. Tarciaruc eût pour son partage

tage la Mesopotamie, & la Perse, où il étoit en garde contre l'entreprise des Arabes, qui cherchoient à recouvrer ce que leur Calife avoit perdu.

C'est ici qu'on void pour la premiérefois les Turcs se partager en quatre Dynasties principales, dont l'une a l'œuil sur les ennemis de l'Occident qui sont les Grecs; l'autre sur les ennemis du Nord qui sont les Georgiens & les Tartares; l'autre sur les ennemis du Midi qui sont les Sarrazins d'Egypte; l'autre enfin sur les ennemis de l'Orient qui sont les Sarrazins maitres de l'Arabie & qui viennent de perdre Bagded. C'étoit là une precaution que cette nation prennoit pour s'empêcher de succomber sous la puissance des ennemis qui l'environnoient, & dont la necessité augmenta par la revolution qui arriva alors en Asie.

Jusqu'ici nous avons vû trois puissances qui y donnoient la loy, les Grecs, les Sarrazins & les Turcs. Mais en voici une quatriéme qui se forme tout d'un coup, & qui se fera craindre autant ou plus qu'aucune des autres. C'est cel-

celle des Mogols, une sorte de Tartares sujets du Roi de Georgie qui, aprés avoir secoué le joug de leur Souverain, formerent un des plus puissans Empires qu'on ait vû dans le Monde, jusqu'à mettre toute l'Asie sous le joug par Tamerlan : mais cela n'arriva pas si-tôt.

Deux autres revolutions achеverent d'embarrasser les Turcs, & de les resserrer sur les bords de l'Euphrate, l'établissement des Mammelus en Egypte & le débordement des Croisés. Les Mammelus étoient une sorte de milice, établie par le Soudan d'Egypte, composée des Enfans du tribut enlevés de divers païs, qu'on formoit à la guerre, aprés les avoir ôtés à leurs parens, milice toute semblable aux Janissaires d'apresent : mais plus puissante sans comparaison & plus autorisée, puisqu'elle avoit sçeu s'établir un puissant Empire à elle même en s'attribuant le droit d'élire ses Sultans, & en les choisissant dans son propre corps.

Dans la necessité où les Turcs se trouvoient de resister à tant de puissans ennemis qui les accabloient de tous cô-

tes

tés, ils se tinrent long-temps clos & serrés sur les bords de l'Euphrate, où ils avoient leur établissement, divisés en quatre principales Dynasties, celle d'Iconium ou d'Iconie qui faisoit tête aux Chrétiens dans l'Asie Mineure du côté d'Occident; celle d'Erzerum dans la Turcomanie, qui les defendoit contre les Mogols vers le Nord; celle de Damas, qui avoit l'œuil sur les Mammelus d'Egypte du côté du Midi; celle de Mausele qui les defendoit contre la puissance des Perses & des Arabes vers l'Orient. Je dis quatre principales Dynasties. Car les Turcs étoient alors divisés en un grand nombre de petits Etats, qui n'avoient point de chef suprême; & qui ne se soutenoient que par leur mutuelle confederation.

Ces quatre Dynasties, qu'on vient de marquer, sont donc non les seules: mais les principales, reduites au nombre de quatre selon le nombre des quatre puissances ennemies auxquelles il faloit resister. Car dans l'occasion les petits Sultans se joignoient aux quatre principaux qu'on vient de nommer & les for-

fortifioient pour la commune sureté de la nation.

Ce n'est pas que ces Sultanies ne se confondissent quelquefois les unes avec les autres, tantôt par une suite de la guerre étrangere, lorsque les Turcs étoient resserrés par les ennemis du dehors, tantôt par une guerre domestique, lorsque le droit de succession armoit les Sultans Turcs les uns contre les autres: mais, quand le trouble étoit passé, les choses revenoient à leur premier état.

Il en est de ces quatre Dynasties, comme des quatre principales dominations qui se formerent de celle d'Alexandre. On se tromperoit, si l'on s'imaginoit qu'il ne se format que quatre Souverainetés des conquêtes du vainqueur de l'Asie, partagées entre ses successeurs. Il s'en forma plus de quatre sans doute: mais l'Oracle de Daniel ne parle que des principales. Il est certain encore que le Royaume de Macedoine se trouva quelquefois confondu avec celui de l'Asie: mais, comme c'est là un trouble passager qui n'empêche pas que ces deux Royaumes pour l'ordinaire ne demeu-

raf-

trassent separés, l'Oracle de Daniel en fait aussi deux parties distinctes de la succession d'Alexandre. Il n'y a qu'à appliquer cet exemple au sujet present, pour repondre à toutes les difficultés qu'on peut faire là dessus. Mais il faut reprendre le fil de la narration.

Les Turcs demeurerent dans l'état & la situation qu'on vient de marquer jusqu'au temps d'Ottoman qui vers l'an 1300. donna une autre forme à cette grande puissance ; ce qui fait aussi qu'il est conté pour le premier Empereur des Turcs. On peut dire que de son temps cette nation étoit liée sur les bords de l'Euphrate, sans pouvoir s'avancer ni du côté du Nord où elle avoit à combatre la redoutable puissance des Mogols qui avoient déja envahi une grande partie de la Turcomanie ; ni du côté de l'Orient où ils trouvoient ces mêmes Mogols en possession du Royaume de Perse ; ni du côté du Midi où ils étoient arrêtés par les Mammelus si celebres par leur valeur ; ni enfin du côté de l'Occident, où ils eurent en tête premiérement les Grecs, puis les Croisés, & après la grande Croi-

sade

sade avec les Grecs un nombre de Rois tributaires ou aliés de l'Empereur de Constantinople, qui s'étoient ou formés ou accrûs par les divisions même de cet Empire. Les Turcs étoient donc comme liés sur l'Euphrate jusqu'à Ottoman leur premier Empereur que Dieu suscita par sa Providence pour les tirer de là & les mettre en état de passer dans l'Europe, le principal théatre du sixiéme jugement, dont ils devoient être les executeurs. Il faut voir comment la chose se passa.

Mais auparavant il faut dire plus particulierement en quel état étoient alors les affaires des Turcs. Ce n'étoit plus cette nation puissante, qui par l'abaissement de ses voisins avoit poussé ses conquêtes tantôt jusqu'aux Indes & tantôt jusqu'à l'Ethyopie, tantôt jusqu'à la Mer Caspienne & tantôt jusqu'à l'Hellespont. Resserrée presque de tous côtés par le pouvoir superieur de ses voisins, elle étoit captive, si l'on peut se servir de cette expression, captive sur les bords de l'Euphrate, déja sa prison & qui sembloient devoir être bientôt son tombeau.

De

De ces quatre principales Dynaſties, les trois étoient plus qu'à demi ruinées, celle du Nord par les Mogols qui avoient envahi la Turcomanie; celle d'Orient par ces mêmes Mogols & par les Arabes qui donnoient la loi dans la Meſopotamie; celle du Midi par les Sarrazins d'Egypte qui avoient occupé preſque toute la Syrie, déja maitres de Damas qui en étoit la Capitale. Il n'y avoit que le Sultan d'Iconie qui ſe ſoutenoit encore du côté d'Occident par les victoires que ſes Generaux avoient remportées ſur les Chrétiens Mais, comme Aladin, c'étoit le nom du Sultan, comme Aladin dans ces entrefaites mourant ſans Enfans eût partagé ſa ſucceſſion à ſept de ſes Capitaines pour les recompenſer de leurs ſervices, ce grand Etat ſubdiviſé en petites portions ſembloit devoir être bientôt la proye des ennemis dont il étoit environné, lorſqu'Ottoman, l'un de ces Capitaines que le Teſtament d'Aladin venoit de faire autant de Princes, ſervit à relever la puiſſance abatuë de cette belliqueuſe nation. C'eſt Dieu qui le vouloit ainſi; car le temps

du sixiéme jugement étoit venu, & les Turcs ne pouvoient l'executer, tandis qu'ils étoient liés sur les bords de l'Euphrate.

Les moyens, que la Providence employa pour les tirer de là, peuvent se reduire au nombre de quatre. Premier moyen de la Providence, la réunion de toutes ou de presque toutes les Sultanies des Turcs sous un seul chef qui fût Ottoman. Car, comme cet homme s'étoit attiré l'admiration des troupes par sa valeur & leur affection par une incroyable exactitude à recompenser les services qu'on lui rendoit, son authorité eût bientôt absorbé celle de ses concurrens; & alors le gros de la nation se rengea sous ses étendars, ce qui dans peu le mit en état de former, de tant de petits Etats separés, un puissant corps d'Empire qui sera la terreur de l'Asie & le fleau du Monde Chrétien.

Second moyen de la Providence, l'ancien usage des Sultans, de laisser leurs Enfans presque aussi grands Seigneurs les uns que les autres par un partage à peu près égal de leurs Etats, cet

cet usage changé en celui de donner toute la Succession à l'un d'entre'ux, laissant aux autres pour tout appanage la sujetion à leur ainé, comme cela se pratique dans la maison des Ottomans jusqu'à ce jour. Il le faloit ainsi, pour mettre cette nation en état de repondre à sa destinée. Car sans cela il en auroit été de la puissance d'Ottoman, comme de celle de Trogolbek, c'est qu'elle se seroit éclipsée dés la seconde ou troisiéme generation par la subdivision de son Empire en plusieurs Etats séparés. Or cela ne convenoit point au dessein de Dieu qui destinoit la maison des Ottomans a être le fleau de l'Empire Romain, non pendant le cours d'un regne: mais pendant celui de plusieurs generations.

Troisiéme moyen de la Providence, l'établissement des Timars, dont Ottoman est l'auteur. Car dès la premiére année de son regne il ceda Bilezuga avec le païs qui en dependoit à son beaupere nommé Erdebal, il le lui ceda en fief ou Timar, c'est-à-dire, sous condition de le servir à la guerre, quand il seroit commandé: mais Ottoman ne s'en tint

pas là. Car quelque temps après, comme il étoit à Cordoresse dans ses quartiers de rafraichissement, il distribua des terres à ses soldats sous condition du service personnel qu'ils devoient lui rendre à la guerre, quand ils étoient mandez. C'est là le premier établissement des Timars & des Timariots, si connus parmi les Turcs. On appelle Timars les terres données en fief, & Timariots ceux qui les possedent à la charge de servir l'Empereur à leurs dépens, bien montés & bien équipés.

Il est incroyable combien cette maniére d'interesser l'armée dans sa grandeur, en lui faisant part de ses conquêtes, a avancé les affaires du grand Seigneur. Car, outre la commodité de lever & d'entretenir sans frais un prodigieux corps de Cavalerie, il faut d'ailleurs considerer que les Timariots sont par principe d'interêt les plus fideles gardes de l'Empire, puisqu'ils ne peuvent conserver leur bien sans tenir dans la soumission les peuples parmi lesquels ils se trouvent établis.

Tout cela encore étoit necessaire pour mettre l'Empire Ottoman en état d'execu-

xecuter le sixiéme jugement de Dieu. Comment en effet les Turcs auroient ils pû se fixer dans l'Europe, si par l'établissement des Timars ils ne s'étoient assûré d'avance la possession des provinces de l'Asie, qui étoient leur premier & plus solide domaine? Il en auroit été de leurs succès, comme de ceux de Tamerlan, qui inonda l'Asie comme un torrent: mais aussi qui, de même qu'un torrent, dura peu & laissa toutes choses dans leur premier état.

Ajoutés à cela que l'usage des Timars, qui fit l'avancement de cette nation, fit bientôt la décadence de ses voisins. Car les Sarrazins & les Tartares, qui étoient de sa religion, la servoient sans scrupule & de bon cœur, amorcés par les bons établissemens qu'elle accordoit à ceux qui l'avoient bien servie. De la l'accroissement des Turcs & la prompte decadence des Sarrazins & des Tartares leurs voisins. Il seroit inutile de raisonner, où l'experience par le si hautement. N'a-t-on pas vû ces deux puissances si redoutables ou s'évanouïr à nos yeux ou se reünir avec les sujets de l'Empire Ot-

toman dans le cours de quelques generations? La raison en est facile à trouver, c'est que ces peuples, qui étoient Mahometans les uns comme les autres, vouloient tous combatre avec les Turcs pour avoir part à leurs conquêtes; & qu'ainsi ils abandonnerent insensiblement leurs Princes naturels, pour se joindre à ceux dont ils esperoient les meilleures recompenses.

Cela aussi a servi au dessein de Dieu; car, si l'Empire des Mogols & celui de Sarrazins eussent longtemps conservé leur grande puissance, la diversion qu'ils auroient fait dans l'Asie auroit empêché les Turcs de faire une impression durable dans le Monde Chrétien.

Quatriéme moyen que la Providence mit en œuvre dans cette occasion, le cours rapide des victoires d'Ottoman qui par le prompt abaissement des ennemis qui l'environnoient mit sa nation dans la liberté de quitter les rives de l'Euphrate où elle étoit enfermée de toutes parts, pour aller là où elle étoit appellée par la Justice de Dieu.

Les Croisés ne s'opposoient plus à son pas-

passage ; car la grande Croisade avoit pris fin. Les Grecs n'étoient pas à craindre, tant à cause des divisions qui avoient affoibli leur Empire & l'affoiblissoient actuellement tous les jours, que par le grand desavantage qu'ils avoient eu dans leur guerre contre Aladin, dernier Sultan d'Iconie. Mais au defaut des Grecs quatre ou cinq Rois de l'Asie Mineure leurs vassaux ou leurs aliés se liguerent d'abord contre Ottoman, jaloux de sa grandeur naissante. Il les batit ; & cela lui attira de nouvelles affaires. Car les Mogols, qui étoient alors la plus grande puissance de l'Asie, crûrent devoir arrêter ses progrès.

Ottoman envoya contr'eux son fils Orcham, qui fût tout à fait heureux dans son expedition. Il batit ces Tartares & revint avec un nombre de prisonniers de distinction, que son Pere renvoya sans rançon par une generosité peu commune, si elle eut été desinteressée : mais il sçeut la mettre à profit. Car il leur fit jurer qu'ils n'attaqueroient plus les Turcs, & qu'ils ne feroient aucun acte d'hostilité dans le païs de leur depen-

dance ; ce qui fût religieusement observé jusqu'au temps de Tamerlan. L'affaire étoit d'une consequence d'autant plus grande, que les Mogols étoient alors en possession de la Perse & qu'ils donnoient la loi dans la Mesopotamie. Ainsi voila le peuple Turc aussi libre sur l'Euphrate, qu'il y étoit autrefois serré de près; il ne craint plus rien ni du côté de l'Occident par l'abaissement des Grecs & des Rois de l'Asie Mineure; ni du côté du Nord & de l'Orient par sa nouvelle alliance avec les Mogols, qui y pouvoient tout.

Il ne restoit plus que les Sarrazins d'Egypte qui pussent embarrasser Ottoman : mais les choses tournerent à son avantage encore de ce côté là. Car le Cam ou l'Empereur des Mogols, ayant entrepris de chasser de la Syrie le Sultan d'Egypte, il y envoya une armée sous les ordres de Malagnes qui, après avoir chassé les Sarrazins, les remit en possession des places qu'il avoit conquises sur eux, moyennant une somme d'argent, le gouvernement de la Syrie & son mariage avec la fille de leur Sultan.

Ce-

Cela causa une longue brouillerie entre les Sarrazins & les Mogols, à la faveur de laquelle les Turcs avançoient leurs affaires, moins traversés que recherchés par les deux puissances, dont aucune ne vouloit avoir Ottoman pour son ennemi.

Au reste, comme ce n'est pas tant Ottoman que l'Empire dont il est le fondateur que Dieu a choisi pour executer le sixiéme jugement sur l'Empire Romain, il n'y a pas lieu de s'étonner que ce Prince commence la vengeance & ne l'acheve pas. Car, sans passer dans l'Europe, il s'arrêta dans l'Asie. C'est là qu'il abbatit la puissance des Chrétiens par les victoires qu'il remporta sur eux; par les Provinces qu'il leur enleva, par l'abaissement des Rois leurs vassaux & leurs aliés : mais sur tout par la conquête de l'importante ville de Burse qui étoit alors le boulevart de l'Empire des Grecs.

Ottoman aplanit ainsi le chemin à son fils Orchan, qui ira sans comparaison plus vîte que lui. Celui-ci, après avoir comme une tempête desolé la Thrace &

la Bythinie où il prit Nicée qui en étoit la Capitale, ravagea la Macedoine, brula les fauxbourgs d'Athenes, attaqua la Morée, desola l'Archipel, & mit à feu & à sang l'Isle de Negrepont. Ce n'est pas tout. On le void ensuite conquerir toute l'Achaïe, saccager la Thrace pour la seconde fois, puis repassant dans l'Asie assujetir à sa domination, avec la ville de Nicomedie, la Mysie, la Lydie, la Lycaonie, la Phrygie, la Carie, entraînant tout comme un torrent debordé depuis l'Hellespont jusqu'au Pont Euxin.

6. Ses successeurs continuèrent leurs conquêtes & leurs ravages avec la même violence & la même rapidité. Soliman, comme pour s'approcher plus prés des peuples qu'il devoit desoler, se saisit d'Andrinople & Mahomed II. de Constantinople, le Siege de l'Empire.

7. Mais ce n'est pas leur histoire que nous faisons, il suffit pour nôtre dessein de remarquer que les Turcs, après avoir été affranchis par Ottoman des ennemis qui les retenoient sur les bords de l'Euphrate, detruisirent dans le cours de

de quelques generations jusqu'à trois Empires, qui sont l'Empire de Babylone, celui de Trebizonde & celui de Constantinople, dont il ne faut mettre que les deux derniers sur le conte des Chrétiens, avec douze Royaumes & des petits Etats sans nombre qu'ils ont comme reduits en desert.

Qui pourroit conter le nombre des Chrétiens que ce fleau de Dieu a consumés? Il faudroit pour cela être en état de faire une supputation exacte du nombre des habitans qui étoient dans ces grandes & belles provinces de la Grece & de l'Asie autrefois si florissantes, aujourd'huy si desolées; dans ces villes alors si peuplées, qui ne sont à present que de tristes hameaux. Il faudroit pouvoir conter & les Chrétiens qui sont morts dans la guerre contre ces infideles; & ceux que les Turcs ont menés esclaves hors de leur païs; & ceux à qui ils ont laissé leur patrie: mais non pas leur liberté & qu'ils ont fait mourir civilement, en leur ôtant tous leurs privileges, jusqu'au droit naturel qu'ils avoient sur leurs Enfans. Il faudroit pouvoir

dire le nombre des prisonniers qu'ils ont faites sur les Chrétiens soit par leurs Pyrates d'Alger, de Tunis, de Tripoli; soit par leurs propres troupes dans leurs guerres continuelles; soit par les courses de leurs Tartares dans la Moscovie, la Pologne, la Hongrie, l'Allemagne &c. *Comme ils sont*, dit Mr. Ricaut parlant de ces derniers, *comme ils font des courses continuelles chés leurs voisins, & qu'ils émmenent avec eux les hommes & les femmes de tous les païs qu'ils ravagent, ils les envoyent aussi-tôt vendre à Constantinople, comme la meilleure marchandise qui vienne de chés eux; & c'est une chose digne de pitié de voir la quantité de Saïques qui viennent le long du Bosphore chargées de pauvres miserables Chrétiens de l'un & l'autre sexe &c. hist. de l'Emp. Ott. liv. 1. ch.* 18.

Que si l'on considere après cela que depuis plusieurs siécles les Turcs repeuplent leur Etat aux dépens de la Chrétienté soit par ce nombre presqu'infini d'esclaves Chrétiens, soit par les Enfans du tribut, soit par des Renegats qu'ils attirent à leur Religion en

ſi grande nombre par les plus hautes recompenſes, on ne doutera pas que ce fleau de Dieu n'ait conſumé un bon tiers du peuple Chrétien d'une façon ou d'autre, ſoit par la mort ſoit par l'eſclavage, ſoit en détruiſant ce peuple ſoit en l'empêchant de ſe multiplier, comme il auroit fait ſans ce terrible jugement.

Les moyens, que les Ottomans ont employés pour faire des progrès & des ravages auſſi grands & auſſi prompts que ceux qu'on vient ne voir, peuvent ſe reduire à deux principaux 1. le nombre de leur cavalerie, 2. une maniére nouvelle & toute extraordinaire de faire la guerre. On peut juger du nombre de leur Cavalerie par celui de leurs Timariots qui eſt monté juſqu'à cent cinquante mille, quoiqu'on en conte aujourd'hui beaucoup moins. Le reſte de leur cavalerie n'eſt pas moins prodigieux à proportion, puiſque les ſeuls Tartares de la Crimée ſont obligés par un ancien accord d'envoyer cent mille chevaux à l'armée du grand Seigneur, lorſqu'il la commande en perſonne.

On dira qu'il eſt étonnent que les

Turcs, avec un tel nombre de cavalerie, n'achevent de conquerir tout le reste du Monde Chrétien. Mais la reponse est aisée; c'est que la Providence, qui a marqué certaines bornes à cette mer impetueuse, lui oppose aujourd'hui d'autres digues, plus capables de l'arrêter, que celles qu'elle eut à franchir au commencement. Comme le sixiéme jugement est dans son declin, les Turcs s'affoiblissent soit pour le nombre soit pour la valeur des troupes, pendant que leurs ennemis se fortifient chaque jour à l'un & à l'autre égard. Tout cela est encore dans les voyes de Dieu. Sa sagesse l'ordonne ainsi. Car ce n'est pas le sixiéme jugement, qui doit consommer la vengeance; ce jugement est même sur sa fin: mais il reste une septiéme trompette à sonner.

Le second moyen qui a fait la rapidité des progrès de cette nation, c'est une maniere nouvelle & toute extraordinaire de faire la guerre. Les Turcs avoient apris des Perses, qu'ils ont plus d'une fois conquis, à se servir si adroitement de leurs flêches, qu'ils étoient aussi

dan-

dangereux quand ils fuyoient, que quand ils alloient au combat; car tirant en fuyant & la tête tournée ils accabloient d'une grêle de flêches ceux qui les poursuivoient. Ils sont encore aujourd'hui tout à fait adroits à cet exercice. *C'est là*, dit Mr. Ricaut hist. de l'Emp. Ottom. liv. 1. ch. 6. parlant de l'éducation qu'on donne aux enfans nourris & élevés pour la guerre dans le Serrail, *c'est là où on leur aprend à tirer de l'arc sans sortir de la selle, en avant, en arriere, à droit, à gauche, & de tous les côtés; ce qu'ils font si adroitement en courant à toute bride que c'est une chose admirable.* Telle étoit l'ancienne maniere de combatre des Parthes, qui embarrassa tant les Romains, & à laquelle on peut attribuër la défaite de Crassus, d'Antoine & de tant d'autres de leurs Capitaines. Mais à cette maniere de faire la guerre les Turcs en joignirent une nouvelle qui fit encore plus d'effet, c'est qu'à leurs flêches ils ajouterent les armes à feu. Quoiqu'on ne puisse pas dire qu'ils ayent inventé la poudre à canon, on ne peut nier qu'ils n'ayent été des premiers à la

mettre

mettre en œuvre & qu'ils ne lui doivent même la meilleure partie de leurs succez. On parle avec étonnement de leur redoutable artillerie, & rien n'est plus marqué dans l'Histoire que la foudroyante tempête qu'ils firent entendre au siege de Constantinople, de Belgrade, de Rodes &c.

La poudre à canon ne leur servit pas seulement à prendre les places & à les fortifier comme avec un rempart de feu, après les avoir prises : mais encore à gagner des batailles, d'où dépendoit sur tout le succès de la guerre. C'étoit un spectacle tout nouveau que de voir sortir du milieu de leurs Escadrons une nuée de feu, de souffre, & de fumée d'où partoient autant de foudres qu'il y avoit de combatans.

Comme les Turcs joignoient ensemble l'ancienne & la nouvelle maniere de combatre ils étoient à craindre, soit qu'ils fuïssent, soit qu'ils fissent ferme dans le combat. Dans l'attaque les têtes de leurs chevaux étoient comme des têtes de lion, qui vomitoient le feu, le souffre, & la fumée. Dans la retraite les queuës de ces che-

vaux,

vaux, qui sembloient darder les flêches, paroissoient des serpens qui s'élançoient avec un espece de sifflement sur ceux qui les poursuivoient. Dans la mêlée l'airain poli de leurs cuirasses resplendissoit, non de l'innocent éclat des rayons du Soleil selon la pensée Mr. de Meaux: mais de la lüeur terrible du feu veritablement meurtrier dont ils étoient tous couverts. C'est par là que ces conquerans ont défait tant d'ennemis, tant gagné de batailles, tant pris de forteresses. Telles furent les armes que la Providence & la Justice de Dieu leur mirent à la main, pour punir le Monde Chrétien de sa superstition & de son nouveau Paganisme. Mais remarqués bien le nouveau délai que sa misericordieuse Providence accorde aux Chrétiens, pendant qu'elle prepare toute choses pour l'execution du nouveau jugement qui va tomber sur eux, s'ils ne le previennent par un sincere repentir. Dieu attend quelques années qu'ils se convertissent à lui en se détournant de la creature: mais voyant leur endurcissement & qu'ils sont insensibles au cinquiéme fleau il deploye enfin

sur

sur eux le sixiéme. C'est là la verité litterale & Historique. Voici le symbole, sous lequel ce grand évenement nous est representé.

L'EMBLEME.

V. XIII. *Alors le sixiéme Ange sonna de la trompette: & j'ouïs une voix qui sortoit des quatre cornes de l'Autel d'or, qui est en la presence de Dieu.*

XIV. *Laquelle dit au sixiéme Ange, qui avoit la trompette; délie les quatre Anges, qui sont liés sur le grand fleuve d'Euphrate.*

XV. *Et les quatre Anges furent deliés, qui étoient prêts pour l'heure, pour le jour & pour le mois & pour l'année, afin qu'ils tüent la troisiéme partie des hommes.*

XVI. *Et le nombre des armées à cheval étoit de vingt mille fois dix mille; & j'ouïs leur nombre.*

XVII. *Et les chevaux me parurent de cette sorte dans la vision. Ceux qui les montoient avoient des cuirasses de feu, de hyacinte & de souffre; & les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions, & de*

de leur bouche il sortoit du feu, de la fumée & du souffre.

XVIII. *Et par ces trois choses la troisiéme partie des hommes fût tuée, par le feu, la fumée & le souffre qui sortoient de leur bouche.*

XVIV. *Car leur puissance étoit dans leur bouche, & dans leurs queües, parceque leurs queües ressembloient à des serpens, ayant des têtes, par lesquelles elles nuisoient.*

XX. *Et le reste des hommes, qui ne furent pas tués par ces playes, ne se répentirent point des œuvres de leurs mains, pour n'adorer plus les Demons, & les simulacres d'or & d'argent & d'airain & de pierre, qui ne peuvent ni voir, ni ouïr, ni marcher.*

XXI. *Ils ne se repentirent pas aussi de leurs homicides, ni de leurs empoisonnemens, ni de leur impureté ni de leurs voleries.*

EXPLICATION DE L'EMBLEME.

Il y a ici sept figures symboliques à expliquer qui sont 1. l'Ange qui a la sixié-

sixiéme trompette; 2. la voix qui part des quatre cornes de l'Autel d'or; 3. les quatre Anges liés sur l'Euphrate & qui doivent en être détachés par celui qui a la sixiéme trompette; 4. la vision des chevaux & de ceux qui les montent avec leur forme mysterieuse & surprenante, consistant en ce que les cuirasses des hommes à cheval sont composées de feu, de hyacinte & de souffre; & que les Chevaux ont des têtes semblables à celle des lions, vomissant le feu, la fumée & le souffre, avec des queües qui ressemblent à des serpens & dans ces queües des têtes par lesquelles elles nuisent; 5. le ravage que ces guerriers font sur la terre, ils y détruisent la troisiéme partie des hommes; 6. l'objet de ce jugement, ce sont ceux qui adorent les Demons & qui se prosternent devant des Simulacres d'or, d'argent, d'airain, de cuivre, de bois, de pierre; qui ne peuvent ni voir ni ouïr ni marcher; 7. l'endurcissement des hommes frapés de cette playe, qu'on exprime en disant qu'ils ne se repentirent point de l'œuvre de leurs mains, non plus

plus que de leur impureté, de leurs empoiſonnemens & de leurs larcins.

1. *L'Ange qui a la ſixiéme Trompette.*

Nous l'avons dit, c'eſt Ottoman, premier Empereur des Turcs. Car, outre qu'il fonde l'Empire qui doit executer le ſixiéme jugement, il commence dans l'Aſie la vengeance que ſes ſucceſſeurs accompliront dans l'Europe, & par tout ailleurs.

Sa trompette, comme les autres, eſt la trompette de Dieu, dont il n'eſt que le miniſtre dans cette occaſion; c'eſt ce que le ſimbole ſuivant nous dira d'une maniere plus claire & plus dévelopée.

2. *La Voix qui part des quatre cornes de l'autel d'or.*

J'ouïs une voix qui partoit des quatre cornes de l'Autel d'or qui eſt en la preſence de Dieu. L'Autel d'or ſe prend dans le ſens propre & litteral ou dans le ſens myſtique & figuré, il n'y a point de milieu. Dans le ſens litteral d'Autel, d'Or

d'Or est l'Autel de l'encensement, distingué en deux manieres de celui des holocaustes, premiérement en ce que celui-ci étoit seulement couvert de lames d'airain, au lieu que celui là l'étoit de plaques d'or; en second lieu parceque l'Autel de l'encensement étoit devant Dieu, puisqu'il étoit *dans le Sanctuaire, devant le voile qui étoit devant l'Arche du Témoignage à l'endroit du Propitiatoire qui étoit sur le témoignage Exode* 30. 6. au lieu que l'Autel des Holocaustes n'étoit pas dans le Lieu Saint: mais dans la premiere partie du Tabernacle.

L'Autel d'or ne peut se prendre ici dans le sens litteral, par une raison très sensible, c'est que St. Jean eût cette Révelation dans un temps où il n'y avoit plus de temple ni d'Autel à Jerusalem, déja demolie par les Romains ni occasion par consequent de parler d'un Autel d'or pris à la lettre. C'est donc une necessité de s'arrêter au sens mystique de cette expression, lequel au reste n'est ni douteux ni sujet à la moindre contestation, puisque tout le monde convient & que l'Autel d'Or étoit le type de Jesus Christ,

Christ, & que Jesus Christ est l'Autel d'or dont il est parlé dans l'Apocalypse.

Le raport de l'image avec le divin original qu'elle represente consiste en ce que, de même que Dieu n'acceptoit de l'ancien Israël le parfum proprement dit que sur l'Autel d'or qui étoit dans le lieu Saint, il ne reçoit aussi les vœux, les priéres, les actions de graces de l'Israël selon l'esprit qu'autant que ce parfum mystique lui est presenté sur l'Autel mystique qui est Jesus Christ, c'est-à-dire, en son nom; car *il n'y a point d'autre nom sous le Ciel, par lequel il nous faille être sauvés.*

Il faut encore remarquer que, comme il étoit defendu d'offrir alors aucun encens étranger sur l'Autel d'or qui étoit en la presence de Dieu, il n'est pas permis aujourd'hui de joindre dans les actes de la Religion le nom des Saints, des Saintes & autres Patrons celestes, au nom de Jesus Christ qui est le seul Mediateur entre Dieu & les hommes.

C'est une pauvre petite chicane, que celle qui distingue ici entre Mediateur de

de redemption & mediateur d'intercession, pour donner le dernier de ces titres aux Saints, & reserver le premier à Jesus Christ, comme lui étant propre & incommunicable à tout autre. Les deux parties du Sacerdoce de nôtre adorable Sauveur ne se divisent point, puisque c'est lui, *qui est nôtre Avocat envers le Pere, après avoir fait la propitiation de de nos péchés.* 1. *Ep. S. Jean.* 2. 1. L'autel des Holocaustes, comme chacun sait, representoit Jesus Christ par raport à la premiére fonction de sa Sacrificature, ou entant qu'il souffre la mort pour nous & en nôtre place. L'autel du parfum, comme tout le Monde en convient, figuroit Jesus Christ entant qu'il remplit la seconde partie de son sacerdoce, ou qu'il intercede pour nous devant son Pere en consequence de son sacrifice. Mais nous montrera-t-on bien que les Saints & les Anges ayent été jamais representés ni par l'un ni par l'autre de ces deux autels? Comment donc pourroit on les prendre pour nos Mediateurs soit de redemption soit d'intercession, sans manquer de repect pour Jesus Christ, qui seul

ſeul eſt l'Autel d'or, qui eſt en la preſence de Dieu?

Mais pourquoi faire mention de Jeſus Chriſt à propos des Turcs & d'Ottoman leur premier Empereur? Pour deux raiſons, dont l'une regarde les Chrétiens, & l'autre ces Infideles. Les Turcs auroient tort de penſer que c'eſt la voix de leur pretendu Prophete qui les invite ici à quitter l'Euphrate, pour tomber avec toute leur puiſſance ſur l'Empire Romain. Ce n'eſt point Mahomed, c'eſt Jeſus Chriſt qui les appelle. Ils peuvent admirer l'impoſteur: mais ils obeïſſent au fils de Dieu.

Je dis que c'eſt ici la voix de Jeſus Chriſt, non celle de Mahomed; car la voix part de l'Autel d'or, & Mahomed n'eſt pas cet Autel; les Turcs eux mêmes ne l'ont jamais repreſenté ſous cette idée. C'eſt Jeſus Chriſt, c'eſt nôtre adorable Sauveur qui ſeul eſt repreſenté par ce type; il en eſt ſeul l'excellente verité; les hommes n'en ont jamais fait ni pû faire honneur à un autre que lui. Puiſqu'il n'appartient qu'à ce divin Sauveur d'exercer les deux fonctions de l'éter-

nelle Sacrificature, lui seul peut accomplir le sens typique des deux Autels, en intercedant continuellement & éfficacement par devers son Pere pour ceux, dont il a expié les péchés par sa mort.

Les Turcs entendront & gouteront, comme nous, ce principe fondamental de nôtre Religion, quand le temps de leur conversion sera venu. Ils sauront alors qu'ils étoient destinés non à établir une nouvelle Religion par le fer & le feu : mais à punir le Monde Chrétien de sa nouvelle superstition. Que si la voix est entendüe sur l'Autel d'or, c'est que celui qui est représenté par cet Autel crie à haute voix contre nos superstitieux, Chrétiens en apparence, Gentils en effet, qui ne portent plus sur l'Autel de Dieu cet encens spirituel, cette oblation pure, dont Malachie nous avoit parlé, puisqu'ils mêlent leur offrande à l'encens étranger du Paganisme, qu'ils ont malheureusement associé à la Religion Chrétienne. He! Comment feroient ils que *le nom de Dieu soit grand depuis le Soleil levant jusqu'au Soleil couchant*, lorsqu'ils empêchent

eux

eux mêmes les progrès de la Religion ; ayant autant de Patrons celestes que les Gentils, & encherissant sur leur superstition, quand il s'agit de se prosterner devant l'œuvre de leurs mains, au grand scandale des Infideles même qu'ils devoient attirer dans l'Eglise de Jesus Christ?

C'est ici nôtre seconde raison, qui ne regarde que ces nouveaux Gentils. Jesus Christ leur parle par son type, il se presente à eux sous l'image *de l'Autel d'Or, qui étoit en la presence de Dieu*, pour leur dire par ce simbole ce qu'il leur a dit si expressément par ces paroles, *je suis le chemin, la verité & la vie; nul ne vient au Pere que par moi.* Point d'autre Mediateur ; car c'est ici l'autel, le seul autel sur lequel Dieu accepte l'encens mystique qui lui est offert. Rendre le culte de latrie à ce qu'on veut qui soit Jesus Christ & qu'on void être l'ouvrage d'un boulanger ; donner sa religieuse confiance à des cadavres qu'on deïfie, du-moins exterieurement, cinq & six cens ans après leur mort; mettre les villes & les Etats sous la protection de leurs reliques; voüer ses vœux à la Creature, la remercier des graces de Dieu, l'invoquer

& souvent la premiére dans ses afflictions; flechir le genouil devant ses simulacres sans se souvenir qu'on est soymême l'image de Dieu; &, pour comble d'égarement, se prosterner devant l'œuvre de ses mains au nom même de Jesus Christ, comme s'il l'ordonnoit ainsi, tout cela crie sans doute: mais aussi nous entendons le Sauveur qui crie à son tour sur l'Autel d'or, pour confondre cette impiété. Le type même parle pour son divin original, & le lieu d'où part la voix celeste ne dit pas moins que la voix elle même.

Des quatre cornes de l'Autel. Personne ne doute que le sens de la vision ne soit au dessus de l'image qui frape les yeux de St. Jean. Comme donc il ne s'agit point d'un Autel litteral, il n'est pas question aussi de coins de l'Autel proprement ainsi nommés. La raison nous engage indispensablement à chercher à cette expression un sens figuré & mystique, qui au reste n'est pas fort difficile à trouver. Car, de même que l'ancien Temple, figure de l'Eglise Chrétienne, avoit quatre côtés remarquables, qui regardoient les quatre côtés du Mon-

Monde, pour marquer la totalité des fideles, pris des quatres coins de la terre, pour former cette communion Universele des Saints qui est le temple vivant de la Divinité, ainsi l'Autel d'Or, type de Jesus Christ, avoit quatre cornes ou quatre coins qui repondoient à l'Orient, l'Occident, le Nord & le Midi, pour exprimer l'immensité du Mediateur, qui se trouve par tout pour exaucer les voeux de ses Saints, au temps de *l'oblation pure, lorsque le nom de Dieu doit être grand entre les nations depuis le Soleil levant jusqu'au Soleil couchant* &c.

Jesus Christ fait entendre sa voix de dessus l'Autel d'or, pour nous dire, qu'il est lui même cet Autel, en qui seul l'encens de nos prieres peut être accepté. Il la fait entendre cette voix divine de dessus les quatre cornes de l'Autel, pour confondre la Catholique superstition qui dans les quatre coins de la terre provoque sa jalousie par un encens étranger & & trop indigne de lui.

J'entendis une voix qui partoit &c. Ce n'est pas la voix qui frape les oreilles de St. Jean, qui obligera ni Ottoman à re-

retirer les Turcs des bords de l'Euphrate, ni ces Turcs à quitter le grand fleuve, pour tomber avec toute leur puissance sur le Monde Chrétien. Non. Une autre voix, dont celleci n'est que l'image, doit un jour produire cet effet. C'est la voix du Souverain Juge, parlant par les objets & par les évenemens, & qui donne ses ordres aux causes secondes, par la maniere même dont il les met en mouvement.

Jesus Christ commande aux Turcs de desoler le Monde Chrétien, comme il avoit commandé aux Romains, de tomber sur les Juifs, *lorsqu'il envoya ses gens de guerre pour faire perir ces meurtriers là & pour brûler leur ville.* C'est donc Jesus Christ qui parle & qui parle en Dieu Tout puissant: mais est ce là la voix de sa Justice ou celle de sa Providence? L'une & l'autre. Le fils de Dieu commande à Ottoman de retirer les Turcs des bords de l'Euphrate, afin que les Turcs soient la verge de son indignation contre le MondeChrétien. C'est donc sa Justice qui parle. Jesus Christ, qui dirige tout par sa sagesse, donne à Otto-

roman les moyens de retirer sa nation des bords de l'Euphrate, comme aussi de composer de ces tribus dispersées un puissant Empire, capable de servir sa colere & d'executer son jugement. C'est donc aussi la voix de sa Providence qui se fait entendre dans cette occasion.

Il n'y a là de difficulté que pour ceux qui ne connoissent ni en général le langage des Prophetes, ni l'esprit de cette revelation en particulier. Car on ne peut trop observer que c'est ici, non l'histoire des hommes: mais l'histoire de la Providence qui les gouverne & qui par là preside à la conduite de l'Univers. Dans les Annales du siecle les hommes font tout & Dieu ne fait rien ou presque rien, du moins si l'on en juge par la maniere de parler de leurs historiens, qui font honneur de tout aux causes secondes, & rarement s'élevent jusqu'à Dieu pour lui raporter la gloire des évenemens. Ici c'est justement tout le contraire. Dieu resout tout, commande tout, regle tout. On y void son plan, ses moyens, ses ordres, sa vo-

sonté, & comment tout concourt avec la derniere justesse à l'execution de ses desseins éternels.

3. *Les quatres Anges liés & deliés sur l'Euphrate.*

Disant au sixiéme Ange qui avoit la trompette: delie les quatre Anges, qui sont liés sur le grand fleuve Euphrate, & les quatre Anges furent deliés. Il n'y a là rien de difficile, quand on entend les termes. Ottoman est un Ange de Dieu, parce qu'il est un ministre de sa Justice; le sixiéme Ange parce qu'il vient après les cinq autres; il a la sixiéme trompette, puisqu'il a la trompette de Dieu, qui pour la sixiéme fois assemble des gens de guerre pour punir l'Empire Romain. La premiére, comme on l'a vû, est la trompette d'Atanaric joint à Fritigerne assemblant les Gots & les Alains contre l'Empire d'Orient; la seconde la trompette de Godegezile assemblant les nations du Nord contre l'Empire d'Occident; la troisiéme la trompette de Genseric assemblant ses Vendales contre l'Afrique, la

la Scicile, la Sardaigne & les Isles de l'Archipel ; la quatriéme la trompette d'Odoacre assemblant ses Herules pour abolir l'Empire d'Occident ; la cinquiéme la trompette d'Urbain II. assemblant les Croisés, en apparence contre les Infideles, en effet contre l'Empire Papal ; la sixiéme est la trompette d'Ottoman assemblant les Turcs pour executer le sixiéme jugement.

Le nom d'Ange ou de ministre de Dieu convient au peuple Turc pour la même raison, puisque Dieu se sert de lui pour accomplir cette vengeance. Mais on demande pourquoi il est parlé de quatre Anges précisement. La reponse ordinaire, que les quatre Anges sont les quatre Dynasties que les Turcs avoient sur l'Euphrate, cette reponse n'est pas sans apparence, & semble d'abord ne s'accorder pas mal avec l'histoire des Turcs, comme on peut l'avoir déja remarqué : mais il y a une autre explication à donner à ce nombre de quatre qui est plus facile, plus sûre, & beaucoup plus dégagée de toute sorte de difficultés ; c'est que ces quatre Anges sont, non les

quatre principales Dynasties des Turcs: mais les quatre armées que cette nation avoit sur l'Euphrate selon le nombre de ses principales Dynasties. Je dis selon le nombre de ses principales Dynasties, car les Turcs n'avoient pas autant d'armées que de petits Etats. Le fort, comme par tout ailleurs, protegeoit le foible: mais ils ne pouvoient se passer de quatre armées principales, parce qu'il leur faloit ou perir ou resister aux quatre puissances redoutables qui les environnoient. Il en faloit une dans le Nord, pour defendre la Turcomanie contre les Mogols; une autre au Midi pour proteger la Syrie contre le Soudan d'Egypte; une autre dans la Mesopotamie vers l'Orient contre les Perses ou ceux qui possedoient leur Empire; une autre dans l'Occident pour assurer l'Ionie & ses dependances contre les Grecs. Les quatre Anges sont donc ici quatre grands corps de troupes, qui étoient arrêtées sur les bords du fleuve.

Cette explication est preferable à l'autre, parce qu'elle est plus conforme au texte que voici mot pour mot, *Et les qua-*

quatre Anges furent deliés, qui étoient preparés pour l'heure & le jour & le mois & l'année, afin qu'ils tüent la troisiéme partie des hommes, & le nombre de la cavalerie des armées étoit vingt mille fois dix mille, καὶ ὁ ἀριθμὸς στρατευμάτων τοῦ ἱππικοῦ δύο μυριάδες μυριάδων Si l'on a égard à la proprieté des termes, il y a cette difference entre στράτευμα & στρατὸς que στρατὸς signifie simplement une armée, & στράτευμα une armée qui se prepare pour une expedition.

Les quatre Anges étoient preparés pour tüer la troisiéme partie des hommes, & voici des armées qu'on prepare pour l'expedition. Cela se rapporte. Les quatre Anges font la terrible execution, & l'execution se fait par la cavalerie de ces armées, puisque c'est par le feu, le souffre & la fumée qui sort de la bouche des chevaux, voila qui se raporte encore & qui semble dire que les armées, dont on parle, ne sont en effet que les quatre Anges, dont on vient de parler: mais la suite des paroles nous le dit encore plus clairement. *La cavalerie des armées étoit vingt mille fois dix mille*. De quelles armées? De-

quoi s'agit il? Dequoi parle-t-on? Ces armées ne sont pas *l'heure*, *le jour*, *le mois & l'an*, qui font le reste de la periode; c'est donc une necessité qu'elles soient les quatre Anges dont on vient de parler.

Comme cette explication s'accorde mieux avec le texte de la Prophetie, elle est aussi plus conforme à l'évenement. Car on ne peut dire ni qu'Ottoman, qui a ici la trompette de Dieu, ait deplacé ces quatre principales Dynasties en les retirant des bords de l'Euphrate, ni qu'il les ait reünies toutes quatre sans exception à l'Empire Ottoman, ce qui n'arrive qu'avec le temps & par ses successeurs. Mais il est très vrai qu'il retira les troupes de cette nation arrêtées sur le grand fleuve, qu'il les retira d'un endroit où elles n'avoient plus rien à faire, pour les conduire aux lieux où elles devoient commencer l'execution du sixiéme jugement. Aussi n'est ce pas des quatre Dynasties qu'on nous dit qu'elle étoient *prêtes pour l'heure*, *le jour*, *le mois & l'an*. Comment cela pourroit-il être? puisqu'au temps destiné à commencer cette vengeance trois de ces Dynasties paroissoient bien pro-

proches de leur fin ; & que la quatriéme, qui est celle d'Iconie, venoit d'être partagée en sept petites parties, apparemment incapables de se maintenir. Ce n'est donc pas des quatre Dynasties qu'il s'agit : mais bien des quatre corps de troupes Turques qui deffendoient ces Dynasties & avec elles toute la nation. C'est de ces troupes qu'on peut dire qu'elles étoient toûjours prêtes, puisqu'elles étoient toûjours en mouvement, preparées, comme porte le texte, ou disposées à l'action par les affaires & les ennemis qui exerçoient continuellement leur valeur.

Ottoman les met en œuvre, en les reünissant par son autorité, par l'éclat de ses victoires, par l'esperance de ses Timars, par son incroyable exactitude à bien recompenser le services de la guerre, par le besoin qu'on avoit de lui, par sa grande superiorité sur les autres Sultans de sa nation. Il devient ainsi le ministre de la colere de Dieu, puisqu'en se faisant par là une armée formidable il forme aussi ce puissant Empire qui va

se mettre en état de commencer l'execution du sixiéme jugement.

Cette explication n'est pas seulement conforme au texte & à l'évenement, elle s'accorde d'ailleurs parfaitement au langage du St. Esprit & à celui de cette Révelation, sans aller plus loin. Car on a deja vû quatre armées representées sous l'image *de quatre Anges qui se tenoient sur les quatre coins de la terre*. C'est le nom qui est donné aux quatre corps de troupes Romaines qui defendoient l'Empire de l'invasion des Etrangers, l'un dans l'Orient, l'autre dans l'Occident, l'autre dans le Nord, l'autre dans le Midi, après que Constantin eut partagé ce vaste Etat en quatre Prefectures; ce que Zozime, qui lui fait des crimes de tout, appelle déchirer la République en quatre parties. On ne peut dire cela d'Ottoman qui ne fait ni du même Etat plusieurs Etats, ni d'une même armée plusieurs armées. Non. C'est tout le contraire. Mais cela n'empêche pas que les quatre corps de troupes, qu'il rassemble contre le Monde Chrétien, ne soient ici nommés quatre

An-

Anges, dans le même ſens & pour la même raiſon que ce nom eſt donné aux quatre corps de troupes que Conſtantin oppoſa à l'invaſion des étrangers. Tout eſt égal dans l'eſſentiel de la parité. Ottoman, comme Conſtantin, execute les ordres de Dieu, & l'un n'eſt pas plus que l'autre le miniſtre du Roi des Rois, bien qu'il le ſoit dans un autre ſens.

Les quatre Anges, qui étoient liés ſur le grand fleuve d'Euphrate. C'eſt ici une expreſſion figurée, qui ne dit autre choſe, ſinon que les quatre corps de Turcs, dont on vient de parler, étoient retenus ſur l'Euphrate, comme s'ils y avoient été attachés avec des liens. Dieu, qui les avoit retirés de bonne heure de leur deſert, les plaça ſur les bords du grand fleuve, & les y tenoit comme en reſerve, dans le deſſein d'executer le ſixiéme jugement par leur miniſtere. Il ne leur permit de s'écarter ni à droite ni à gauche, parce qu'ils devoient être à portée, pour accomplir ſon deſſein, quand le temps en feroit venu. Si les Turcs avoient quité l'Euphrate, pour s'établir dans la Perſe lorſque Trogolbek étoit le

maître de ce beau païs, ou s'ils avoient tous passé en Egypte au temps que Saladin regnoit sur ce fertile climat, ils auroient été trop éloignés du peuple qu'ils devoient punir par l'ordre de Dieu. Attentifs à subjuguer les Indes ou à vaincre les Abissins, comment auroient ils été en état d'executer le sixiéme jugement sur l'Empire Romain? Comment sur tout auroient ils été prêts, non seulement pour l'execution: mais encore pour le moment marqué de Dieu pour cette execution?

Il faloit que les Turcs ne s'éloignassent point de l'Euphrate: mais qu'ils fussent attachés & comme liés au grand fleuve pour être prêts pour l'année où cette execution devoit commencer; non seulement pour l'année: mais encore pour le mois; non seulement pour le mois: mais encore pour le jour & pour l'heure.

Les mesures de la Providence sont justes. Tout se trouve à point nommé. Pour cela Dieu fait trois choses, premiérement il empêche la nation, qui doit servir sa colere, de se maintenir soit dans la Perse soit dans l'Egypte où

où elle auroit été trop éloignée du lieu de sa vocation. En second lieu il lie & enferme, pour ainsi dire, cette nation sur le grand fleuve, en l'environnant de quatre nations redoutables qui la retiennent comme prisonniere. Enfin il l'enserre encore davantage par les victoires que ses ennemis remportent sur elle tous les jours; desorte que tous les chemins lui sont fermés, si vous exceptés celui de l'Occident où elle est appellée pour servir la justice de Dieu. Ainsi tout s'achemine au dénoüement. Non seulement cette nation est arrêtée sur l'Euphrate: mais elle y est comme tenuë en haleine par l'exercice que lui donnent ses ennemis. Non seulement elle y est assiegée: mais elle y perd son terrain & semble hors d'état de s'y maintenir, afin qu'elle ait moins de repugnance à quitter l'Euphrate & qu'elle soit prête à partir. Car, quand il en est temps, le theatre change tout d'un coup pour elle, ses liens se rompent, & à cette espece de prison succedent la victoire & la liberté.

Delie les quatre Anges. C'est ici une de

de ces grandes voix de la Providence dont on a déja tant parlé, & qui se font entendre si souvent dans cette Révelation. Ottoman reçoit l'ordre de retirer les Turcs des bords de l'Euphrate dans le sens que Cyrus avoit reçu celui de détruire les oppresseurs du peuple de Dieu & de rebatir Jerusalem. *Ainsi a dit l'Eternel*, ce sont les paroles du Phrophete Isaïe 4. 5. v. 1. 2. 3. 4, *ainsi a dit l'Eternel à son Oint* (au Roi qu'il avoit suscité, pour executer son dessein) *à son Oint, savoir à Cyrus, que j'ay pris par la main droite pour deceindre les Roys, & pour ouvrir les portes devant lui. J'iray devant toy, j'applanirai les chemins, je briserai les portes d'airain, & je mettrai en pieces les barres de fer. Je te donneray les tresors cachés & les richesses le plus secretement gardées &c. je t'ay appellé par ton nom, encore que tu ne me connusses point.* Ottoman obeït à la voix celeste, sans la connoitre, aussi bien que Cyrus, puisqu'il executa les arrêts de la Justice de Dieu, comme Cyrus les ordres de sa misericordieuse bonté.

4. *Le*

4. *Le ravage des quatre Anges détruisant la troisiéme partie des hommes.*

Les quatre Anges donc furent deliés, qui étoient prêts ou preparés ἡτοιμασμένοι, *pour l'heure & le jour & le mois & l'année, afin qu'ils tüent la troisiéme partie des hommes*, mot à mot *le troisiéme des hommes*, τὸ τρίτον τῶν ἀνθρώπων. Ces paroles marquent le ravage, que les Turcs, retirés de l'Euphrate par Ottoman, devoient faire dans le monde Chrétien en général ou en particulier dans l'Empire des Grecs.

Si cela s'entend du Monde Chrétien en general, ces hommes qui sont tués ne sont pas seulement ceux à qui on a ôté la vie: mais encore tous ceux qu'on prive de leur liberté. En ce cas il s'agit tant des hommes qui perissent en leur personne, que des hommes dont la fortune est ruinée par ce terrible fleau; ce qui est aussi nommé une mort dans l'Ecriture. Le sens alors sera que ce fleau de Dieu a consumé un tiers du Monde Chré-

Chrétien, non en conquerant la troisiéme partie de la Chrétienté: mais en faisant perir une troisiéme partie des Chrétiens, d'une façon ou d'une autre, par la perte de leur vie ou par celle de leur liberté, soit en les detruisant actuellement soit en les empêchant de se multiplier. Ce principe, qui paroit d'abord hyperbolique, ne l'est pas tant, qu'il ne peut être fort bien defendu: mais rien ne nous oblige à nous attacher à ce sens.

Premiérement le texte ne porte point que les quatre Anges détruisent τὴν τρίτην μοῖραν τῶν κατοικούντων ἐπὶ τῆς γῆς, *la troisiéme partie des habitans de la terre*: mais τὸ τρίτον τῶν ἀνθρώπων, la troisiéme partie des hommes expression indeterminée, & qui semble borner le sens au païs même où se fait la destruction, dont on parle.

Ce qui le confirme, c'est que la troisiéme partie des hommes est tuée *par le feu, le souffre & la fumée*, ce qui ne peut être entendu que de la poudre à canon, comme vous l'avés sans doute compris de vous même. Au reste c'est là une expression qui n'a rien que de

très

très simple & de très naturel. On peut fort bien dire que la poudre à canon tüa ces hommes, puisqu'on dit tous les jours que l'épée à retrenché ceux qui ont peri à la guerre. Car, si l'épée se prend pour une guerre dans laquelle la principale execution se fait par l'épée, rien ne nous empêche de dire cela même de la poudre à canon. Comment contester un usage reçu? On dit dans le discours familier que la poudre à canon decidera d'une affaire qui doit l'être par les armes, & personne n'ignore qu'on grave tous les jours cette devise sur les pieces d'artillerie, *ratio ultima regum.*

On peut objecter contre cela, qu'on trouveroit, non un tiers: mais deux tiers moins de peuple dans cette belle partie du Monde qui appartint à l'Empire des Grecs, si l'on comparoit son état present avec celui où elle se trouvoit anciennement: mais c'est la une petite difficulté. On pourroit repondre que l'Empire des Grecs n'étoit plus dans toute sa splendeur au temps d'Ottoman, puisqu'il avoit déja été desolé, du moins en partie, premiérement par les Gots & leurs associés;

ciés; ensuite par les Sarrazins; en troisiéme lieu par les Croisés; & enfin par une suite continuelle de brouilleries domestiques qui ne l'avoient pas moins affoibli que la guerre étrangere; d'où il resulte que les Turcs, qui sont venus les derniers, n'ont fait que consommer la desolation. Il ne faut que supposer cela, pour n'avoir pas bien de la peine à comprendre que les Turcs n'ayent détruit par la guerre que le tiers des hommes qui restoient dans ce païs. Mais ce n'est point par de pareils calculs que nous repondons à l'objection.

Ce detail est d'autant moins necessaire qu'on peut donner aux paroles de l'Oracle un sens plus facile, qui convient mieux au langage de cette Révelation, & qui ôte tout à fait la difficulté. Le voici. On a deja vû que par la troisiéme partie des eaux changées en sang il faut entendre les peuples de l'Empire d'Occident, qui faisoit la troisiéme partie de la République Romaine. C'est ici la même chose. Le sens est seulement que les hommes ont été détruits dans l'Empire de Constantinople, qui,

de

de même que celui de Rome, fait originairement la troisiéme partie de la République Romaine. Ainsi le nombre de *trois* exprime, non la troisiéme partie du peuple envahi : mais la troisiéme partie de la République Romaine où se fait l'invasion ; le sens est que la troisiéme partie de cette République est ravagée par la perte de ses habitans.

On dira que les temps sont changés, & que l'Empire de Grece ne faisoit plus une partie de l'Empire Romain au temps d'Ottoman. Mais c'est là une objection bien frivole, puisqu'il ne s'agit pas ici du partage de la République Romaine selon les *notices* de l'Empire : mais selon l'ordre des jugemens de Dieu. Dieu commence ces jugemens par l'Empire l'Orient, il continuë par celui d'Occident, & finit par l'Afrique, qui est aussi une troisiéme partie de cet Empire consideré en gros. Si ces trois parties de la République Romaine avoient profité des coups de sa verge, il cesseroit d'appesantir sur elles la main de sa justice. Mais lorsque l'Empire d'Occident, au lieu de se repentir, tombe dans une nouvelle

velle impieté, en érigeant *dans les parvis du temple l'idole de la jalousie* par l'Evêque de Rome devenu l'Antechrist par la loi qui l'établit Evêque des Evêques, Dieu, alors ou peu après, Dieu dans sa juste indignation envoye les Herules, qui abolissent l'Empire d'Occident pour en livrer les peuples à la discretion des Ariens. L'Afrique ne profite point du jugement que Dieu a exercé sur elle par les Vendales, & Dieu detache contre elle les Sarrazins, qui la font cesser d'être Chrétienne. C'est encore la troisiéme partie de l'Empire Romain que Dieu consume dans son indignation. Il en est ici de même. Lorsque l'Empire de Grece se roidit contre les jugemens qui l'accablent, Dieu envoye les Turcs qui, faisant une fin de cet Empire, desolent encore la troisiéme partie de la Républi-que Romaine. Tout cela a de la suite, & ce seroit brouiller tout, que de changer les images de la description allegorique.

Vous voyés bien que l'Esprit prophétique suit son idée & son ordre, lorsqu'il parle ici de l'Empire des Grecs, comme

de la troisiéme partie de la République Romaine. Pourquoi non, après tout ? cet Empire ne se nomme-t-il pas encore l'Empire Romain ? N'est ce pas Cesar qui y regne ? A-t-il renoncé aux tiltres de l'Empire ? Constantinople ne se dit elle pas toûjours la seconde Rome ? L'Empereur de Grece n'a t-il pas reconnu Charlemagne pour son collegue, & par consequent les deux Empires pour deux parties de la République Romaine ? Mais encore une fois il s'agit ici de l'ordre des jugemens de Dieu, & pourquoi Dieu regarderoit il les deux Empires comme entierement separés, lorsque convenant dans leur superstion ils forment ensemble ce Monde Chrétien, ingrat & idolatre, qui provoque sa jalousie en se prosternant avec tant d'indignité devant l'ouvrage de ses mains ?

Au fond, comme le sixiéme jugement a un raport essentiel avec le premier, par cela même que l'un est le premier & l'autre le sixiéme, il n'est pas fort étrange qu'on suive cette idée d'Empire divisé en ses trois parties dans la descrip-

tion d'une vengeance, qui tombe sur cet Empire & qui est partagée elle même en sept jugemens. L'analogie & la briéveté de ce langage mysterieux le demandoit ainsi. Que, si l'on prend pour une difficulté ce qui sans doute ne l'est point, on n'a qu'à mettre le Monde Chrétien en la place de la République Romaine. Il n'y a plus de lieu au doute ou à la chicane, lorsque vous rendrés ainsi les paroles de de nôtre Oracle, les Turcs ont détruit les hommes par la guerre dans la troisiéme partie du Monde Chrétien ou cette guerre a desolé la troisiéme partie du Monde Chrétien, en consumant ses hommes ou ses habitans.

Cette explication est conforme au texte de la prophetie & à l'évenement; conforme au texte de la prophetie, puisque détruire la troisiéme partie des hommes se prend constamment dans cette Revelation, pour détruire les hommes dans la troisiéme partie de l'Empire ou du Monde dont on vient de parler; dequoi on a déja vû quatre ou cinq grans exemples. Elle est conforme à l'évenement, cela

est

eſt certain par l'experience. Car quoi! les Provinces que les Grecs poſſedoient dans l'Aſie, à y comprendre l'Empire de Trebizonde; toutes les Iſles de l'Archipel avec Rhodes, Chypre & Candie; ce qu'on nommoit la Grece, ſavoir la Macedoine, la Theſſalie, l'Epire, l'Etolie, l'Achaïe, le Peloponneſe; la Thrace, l'Illiric, la Pannonie des Anciens, aujourd'hui connues ſous le nom d'Eſclavonie, Romanie, Boſnie, Bulgarie, Servie, Croatie, Albanie, Dalmatie, Hongrie, Tranſylvanie, Moldavie, Valaquie; la partie de la Pologne, de la Moſcovie, de l'Allemagne &c. que les Turcs ont ſi fort dépeuplée par leurs guerres ou par leurs courſes continuelles, tous ces païs enſemble ne font ils pas bien un tiers du Monde Chrétien, & peut on douter que ces païs en tout ou en partie n'ayent été deſolés par les Infideles? Cela n'a pas beſoin de confirmation, & la choſe parle d'elle même.

5. La vision des chévaux & de ceux qui les montent.

Et le nombre des armées à chéval étoit de vingt mille fois dix mille & j'ouïs leur nombre. Et les chevaux me parurent de cette sorte dans la vision. Ceux qui les montoient avoient des cuirasses de feu, d'hyacinte & de souffre; & les têtes des chévaux étoient comme des têtes de lions, & de leur bouche il sortoit du feu, de la fumée & du souffre. Et par ces trois choses la troisiéme partie des hommes fût tuée, savoir par le feu, la fumée & le souffre qui sortoit de leur bouche. Ces paroles nous disent trois choses distinctement 1. que les Turcs avoient un prodigieux nombre de Cavalerie; 2. que l'usage de la poudre à canon donnoit à leurs guerriers dans la mèlée une forme nouvelle, extraordinaire & terrible; 3. que c'est par la poudre à Canon, invention funeste des derniers temps, que les Turcs ont desolé la troisiéme partie du Monde Chrétien, en consumant ses habitans; trois articles, sur lesquels il importe

d'insister

d'insister particulierement, comme sur ce qu'il y a de plus remarquable ou de plus caracterisé dans cette prophetie.

Prémier article, le nombre de leur Cavalerie. *Et le nombre des armées à cheval* ou, comme porte le texte, *le nombre de la cavalerie des armées étoit vingt mille fois dix mille.* C'est ici un nombre fini pris pour un nombre indefini, personne n'en doute, sans excepter Mr. de Meaux, qui a reconnu la chose : mais il la dit de sa tête, & nous cherchons à parler avec l'Ecriture.

Disons donc que c'est l'usage des Ecrivains sacrés & sur tout des Prophetes d'employer un nombre certain pour un nombre incertain, lorsqu'il s'agit d'une multitude qu'il seroit difficile de conter. C'est ainsi qu'on nous dit dans la Révelation de Daniel ch. 7. v. 10. *que mille miliers servoient l'Ancien des jours & que dix mille foix dix mille assistoient devant lui*, pour dire, qu'il étoit accompagné d'une multitude de serviteurs ou de ministres qu'on ne sauroit nombrer. Car servir quelqu'un & assister devant lui sont des termes qui signi-

sient la même chose dans le langage des Prophetes, comme on l'a déja plus d'une fois remarqué. Ce qui montre au reste que ce n'est pas un nombre precis qui est marqué par ces paroles, *mille miliers le servoient & dix mille fois dix mille assistoient devant lui*, c'est la grande disproportion qu'il y a entre ces deux nombres. Mille miliers ne sont qu'un milion & dix millefois dix mille sont cent milions. Que si le dernier de ces nombres enferme cent fois le premier, à quoi bon joindre l'un à l'autre? Doute-t-on que ces serviteurs de Dieu ne soient au nombre d'un milion, lorsqu'ils sont au nombre de cent milions? C'est donc ici, non un nombre fixe & determiné: mais une multitude sans nombre & qui ne se conte point. Les exemples d'une pareille façon de parler sont ordinaires dans l'Ecriture *que nos troupeaux*, dit le Psalmiste Psaum. 144. 13. *multiplient par miliers & par dix mille miliers* מאליפות מרבבות là où par un nombre limité on exprime un nombre qui ne se limite point. A quoi l'on peut joindres ces paroles du Psaum. 3. v. 7. *je ne craindray point dix*

mille

mille peuples, quand ils s'éleveroient contre moi. Dix mille peuples! C'est plus qu'il n'y en avoit dans toute l'Asie. Qui ne void que c'est ici un nombre certain pris pour un nombre incertain?

On pourroit adjouter que la Myriade, μύριας, qui exprime le nombre de dix mille vient de l'adjectif μύριος qui se prend pour infini, immense; innombrable; puisque Lucien dit μύριον πλῆθος pour une multitude infinie, Platon μύριον πένθος, pour un dœuil sans mesure, Homere μύρια ἄλγεα pour des calamités sans bornes, & que dailleurs μυριάς signifie une multitude infinie. Mais les raisons, qu'on prend de l'étimologie des termes, sont si minces, qu'on auroit tort de s'y arrêter. Il suffit, pour justifier nôtre explication, qu'elle soit fondée dans l'Ecriture; ce qu'on ne peut revoquer en doute après les exemples qu'on vient d'en donner.

On ne s'amusera donc pas ici à faire le calcul exact de toute la Cavalerie que les Turcs ont mené en campagne dans leurs differentes expeditions. Dieu en sait le nombre precis, & il importe peu

que nous le sachions. Comme cette supputation nous est aussi inutile qu'impossible l'Esprit Prophetique a sans doute tout autre dessein que celui de nous engager à la faire. Mais que veut il donc nous faire entendre par une expression qui ne peut signifier, quoiqu'il en soit qu'un nombre prodigieux? deux choses, qui caracterisent admirablement l'objet de sa prediction, la premiere que les Turcs surpassent tous les autres conquerans en nombre de cavalerie; la seconde que c'est au nombre de leur cavalerie qu'ils doivent en partie leurs grans succeès, deux verités de fait que l'évenement justifie avec la derniere évidence.

On n'aura pas de peine à en convaincre ceux qui ont quelque connoissance de l'histoire. Amurat IV. sans aller plus loin, Amurat, quand il partit de Scutari pour assieger la ville de Bagded, se mit à la tête d'une armée, où l'on contoit dabord deux cens mille hommes de cavalrie avec cent mille d'infanterie: mais ce fût toute autre chose, quand il fût arrivé dans la Palestine. Car il fût joint par

le

le Bacha d'Egypte, qui en temps de paix même n'entretenoit pas moins de vingt mille chevaux; par le Roi des Arabes qui lui mena soixante mille hommes, tout ou presque tout cavalerie selon l'usage du temps & de la nation; & par le Cam des Tartares de la Crimée, qui est obligé de conduire en personne cent mille chevaux à l'armée Ottomane, quand le grand Seigneur la commande lui même. On peut juger par là quel corps de Cavalerie les Turcs eurent pour lors en campagne, & combien ils surpassent à cet égard tous les autres conquerans.

Les anciens Romains ne sauroient être mis en parallele avec eux, quelque grand qui fût le nombre de leurs legions, puisque chaque legion n'étoit que de six mille hommes de pied & neuf cens chevaux. Darius mena six cens mille hommes contre Alexandre, & Xerxes étoit entré dans la Grece avec dix & sept cens mille combatans: mais ni l'un ni l'autre n'avoit pas un corps de quatre cens mille hommes de cheval. Voici donc qui distingue tout à fait les Turcs, & qui sert par là même à caracteriser

le sixiéme jugement dont ils sont les executeurs. C'est nôtre premiere proposition.

La seconde est, que c'est au prodigieux nombre de leur Cavalerie que les Turcs doivent le prompt accroissément de leur Empire & la rapidité de leurs progrès surprennans. Il faut qu'ils en soient eux-mémes bien persuadés, puisqu'ils ont choisi pour leur enseigne militaire la queüe de cheval, qu'ils arborent devant la porte du grand Seigneur ou devant celle du grand Visir, selon que c'est le Serviteur ou le Maitre qui se met à la tête de l'armée, pour commencer l'expedition.

Quoiqu'il en soit, on ne peut nier que ces conquerans ne doivent une bonne partie de leurs succés à leur nombreuse cavalerie. Delà leurs progrès si rapides & leur facilité à pousser leurs conquêtes si loin. C'est par ce moyen qu'ils ont été en état de soutenir la guerre dans l'Europe & dans l'Asie tout à la fois; déxterminer ou de mettre sous le joug leurs redoutables voisins les Mogols, les Sarrazins, les Mamelus d'Egypte; d'aca-

cabler enfin par le nombre ceux qui les ſurpaſſoient en valeur.

On en void un grand exemple dans la victoire que Bajazet, cinquiéme Empereur des Turcs, remporta aux portes de Nicopolis. Tous les Princes Chrétiens s'étoient ligués contre lui, Manuel Empereur de Conſtantinople, Sigiſmond Roi de Hongrie & Empereur d'Allemagne, Charles VI Roi de France, le Pape, la République de Veniſe, les Chévaliers de Rhodes, avec une multitude de Princes ſubalternes, de grands Seigneurs & d'illuſtres volontaires qui aſpiroient à ſignaler leur valeur contre les Infideles dans cette grande occaſion. Ils s'avancerent avec une armée, qui étoit l'élite de ce qu'il y avoit de meilleures troupes dans l'Europe, & après quelques progrès ils aſſiegerent Nicopolis qu'ils quiterent pour aller au devant de l'ennemi. Ils le renverſerent du premier choc & mirent les Infideles en deſordre par la plus furieuſe charge qu'on vid jamais. Bajazet avoit beau animer ſes gens par ſa preſence & par ſa valeur, rien n'étoit capable de

rassurer des troupes qui se renversoient les unes sur les autres & lui même, qui le fût de cheval, ne fût remonté qu'avec peine, tout étoit desesperé lorsque la Cavalerie Turque sauva tout. Comme elle s'étoit rangée en croissant, selon sa coutume, ses deux pointes s'étendant dabord se joignirent si bien ensuite qu'elles eurent bientôt envelopé l'armée Chrétienne composée d'environ cent mille combatans ; ce qui changea la face du combat. Car les Chrétiens acablés d'un monde d'ennemis, dont ils fûrent tout d'un coup environnés, fûrent presque tous ou pris ou taillés en pieces. L'Empereur & le grand Maitre de Rhodes échaperent comme par miracle & presque seuls à la poursuite de l'ennemi qui usa cruellement de la victoire. Bajeset fit trencher la tête à tous ses prisonniers, à l'exception du Duc de Nevers & de cinq ou six autres Princes ou grands Seigneurs, à qui le barbare Sultan fit grace en faveur de la rançon qu'il en attendoit. La defaite fût entiere, le carnage des plus affreux, & le coup si funeste qu'on peut le nommer un coup de

par-

partie pour l'accroissement de la puissance Ottomane au milieu de Chrétien.

A ce prodigieux nombre de cavalerie on joint la poudre à canon, parceque ce sont ici les deux moyens qui ont le plus contribué aux progrés de cet Empire. C'est ce qu'on nous dira bientôt d'une maniere très expresse : mais avant cela l'Esprit prophetique, qui a vû cette funeste invention des derniers temps, nous en fait une description si naïve, si juste, si fidelle, si bien caracterisée, qu'il ne lui restoit plus qu'à nous dire, *c'est ici la poudre à canon.*

Second article. La forme des hommes de cheval dans la mêlée. *Et je vis ainsi, de cette sorte, ou sous cette forme*, οὕτως, *je vis ainsi en vision les chevaux & ceux qui les montoient. Ils avoient des cuirasses* ou des corps, θώρακας, *de feu, d'hyacinthe & de souffre; & les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions, & le feu & la fumée & le souffre sortoit de leur bouche.* L'Esprit prophetique décrit ici la poudre à canon par les principes dans lesquels elle se resout, lorsqu'elle prend feu; car alors, cessant d'ê-

tre ce qu'elle étoit, elle n'est plus que feu, souffre & fumée. L'experience, que nous en faisons par deux de nos sens, ne nous permet pas d'en douter; car nous sentons le souffre, & nous voyons le feu & la fumée. Le souffre entre dans la composition de la poudre à canon, & le salpetre même n'est qu'une espece de souffre, le mot de l'Original étant pris dans sa generalité. Cette image est bien parlante, quand on la considere dans sa liaison avec les autres. Nous montrera-t-on bien en effet une Cavalerie qui par un autre feu que celui de l'artillerie ou des armes à feu détruise la troisiéme partie des hommes? Il n'y a pas d'apparence. Mais n'allons pas si vite, & voyons premierement quelle est la forme de nos gens de cheval.

Les cavaliers, nous dit-on, avoient des cuirasses ou des corps de feu, d'hyacinthe & de souffre. Voylà ce qu'on nous dit dabord. Ce qu'on adjoute immediatement aprés, c'est que le feu, la fumée & le souffre sortoient de la bouche des chevaux dont les têtes étoient comme des têtes de lions. On décrit ces

Ca--

Cavaliers, non tels qu'ils ſont dans leurs tentes, quand ils ont quitté leurs armes & leurs chevaux: mais tels qu'on les void dans le combat ou dans la mêlée; car c'eſt là qu'ils *tüent les hommes*, & c'eſt alors qu'on ſent *le ſouffre* ou qu'on void *le feu & la fumée qui ſortent de la bouche de leurs Chévaux.* Vous comprennés cela de vous même. Vous voyés bien encore qu'on décrit ici ces Chevaux & ces Cavaliers, non ſelon ce qu'ils ſont: mais ſelon ce qu'ils paroiſſent être dans ce terrible mélange de feu, de ſouffre & de fumée; on n'en peut douter puiſque les chevaux ſont comparés à des lions, *leurs têtes ſont comme des têtes de lions*, car elles ne le ſont pas en effet: mais elles paroiſſent l'être.

Après ces deux remarques, qu'on auroit ſans doute grand tort de vouloir conteſter, dites moi s'il y eut jamais rien de plus naïf, de plus exact, de plus juſte, de plus naturel que la magnifique deſcription qu'on nous fait ici de ces guerriers. Commençons par la derniere partie de cette deſcription. Le feu, la fu-

fumée & le souffre ne sortent pas à la lettre de la bouche des Chevaux : mais sans doute qu'ils en paroissent sortir, lorsqu'une tempête de feu éclate autour de leurs têtes fierement dressées contre l'ennemi. Qu'y a-t-il dans cette image que de grand & de sublime, de juste & de veritable? Est ce que ces chevaux ne ressemblent pas à des lions soit par leur force, soit par leur fiere intrepidité dans le combat, soit par leur courage à s'élancer impetueusement au milieu des ennemis? car les chevaux combatent dans une bataille aussi bien que les hommes. Si vous en doutés, rappellès dans vôtre Esprit la description qui en est faite au livre de Job c. 39. v. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. *As tu donné la force au cheval? As tu revêtu son col d'une criniere? feras tu bondir le cheval, comme une sauterelle? son magnifique hannissement est effrayant. Il s'égaye dans sa force. Il va à la rencontre d'un homme armé. Il rit de la frayeur, & ne s'épouvante de rien, il ne se detourne point de devant l'épée. Il creuse la terre en se secoüant, & ne peut plus*

se retenir dès que la trompette sonne. Au son de la trompette il dit ha! hah! sentant de loin la guerre, le tonnerre des Capitaines, & le cri de triomphe. Un cheval de bataille ne ressemble pas mieux à la sauterelle par sa vitesse & par son agilité qu'il ressemble au lion par son courage & par sa force. *Son hannissement est effrayant*, comme le rugissement du lion est terrible. On peut dire de l'un & de l'autre, *qu'il s'égaye dans sa force, qu'il va à la rencontre d'un homme armé, qu'il ne s'épouvante de rien & qu'il ne se detourne point de l'épée.* La criniere du cheval, qui n'est guere moins remarquable que celle du lion, est beaucoup plus terrible, lorsque le tonnerre, comme dans cette occasion, lorsque le tonnerre des Capitaines est comme attaché à son col, & que la foudre sort ou paroit sortir de sa bouche *avec le feu, le souphre & la fumée* qui l'accompagnent. Quel sublime, digne de l'Esprit saint qui se commente ici lui même!

Mais que veut on nous faire entendre, lorsqu'on nous dit dans la premié-

re

re partie de cette description, que les hommes de cheval avoient des cuirasses de feu, d'hyacinte & de souffre? Vous le comprendrés sans peine, si vous observés que les paroles de l'Original, ἔχοντας θώρακας πυρίνους ϗ ὑακινθίνους ϗ θειώδεις qu'on traduiroit ignées, hyacintiennes, sulphurées, s'il étoit permis de parler ainsi, que ces paroles de l'Original ne signifient autre chose en effet sinon que les cuirasses des Cavaliers sembloient être de la couleur du feu, dont ils étoient couverts, lequel paroissoit feu, souphre embrasé ou hyacinte selon ses diverses modifications. Tout le monde sait quelle est la couleur naturelle du feu & que le souffre embrasé fait une flamme violette. Pour l'hyacinte c'est une fleur & une piere pretieuse. Hyacinthe fleur est de plusieurs ordres & de plusieurs couleurs : mais celle qui a donné son nom à la pierre pretieuse, cette hyacinte est d'un rouge moins clair, moins vif & plus enfoncé que celui du feu.

Le feu, dont nos Cavaliers paroissent couverts dans la melée, a ces trois couleurs,

leurs, la couleur du feu naturel, lorsqu'il sort de la bouche des chevaux; la couleur d'hyacinthe, quand il est mêlé à une épaisse fumée qui en affoiblit l'éclat; une couleur de souffre embrasé, ou la couleur violette quand il est reflechi sur l'airain poli ou sur l'acier resplendissant de la cuirasse & des armes des Cavaliers. Il est si vrai que l'hyacinte est ici la couleur du feu mêlé à la fumée, qu'on met fumée au lieu d'hyacinte dans la suite de la description, afin que l'un nous face mieux comprendre l'autre.

Tout ceci a peu ou point de difficulté à en juger par la glose même de Mr de Meaux. *L'hyacinte*, dit-il, *c'est la couleur violette & celle du fer poli. Le feu du souffre approche de cette couleur; & lorsque le soleil bat là dessus, on croid voir des escadrons enflammés. Les Perses étoient armés de pied en cap eux & leurs chevaux. Explic de l'Apo. ch.* 9. Je ne sais de quel droit le Prelat confond deux couleurs que nôtre Oracle distingue: mais on veut bien lui passer ce qu'il dit sans trop de fondement. Le souffre &

l'hya-

l'hyacinthe n'expriment ici que la couleur violette, à la bonne heure! Il ne faut point disputer, d'autant moins que nous y trouvons fort bien nôtre conte. Car sans doute que des Escadrons, couverts de feu dans une mêlée comme les nôtres, paroissent bien mieux des escadrons enflammés que ceux qui sont simplement batus des rayons du soleil, comme ceux de Mr. de Meaux. La supposition fait nôtre affaire : mais elle fait très mal celle du Prelat. Nous dira-t-on bien en effet comment le feu, le souffre & la fumée sortent de la bouche des chevaux ? Encore s'il n'en sortoit que du feu, nôtre Auteur se defendroit par l'autorité de Virgile dont il nous cite ce vers, *collectumque premens volvit sub naribus ignem* : mais la fumée & le souffre y sont de trop. Le Prince des Poëtes Latins en conviendroit sans doute lui même. Il n'a garde de dire ce grand Poëte que le feu, le souffre & la fumée sortent de la bouche d'un cheval, pour marquer qu'il est ardent & courageux. Quand il le diroit en vers, on auroit peut être le droit de s'en moquer en prose, comme d'un pauvre petit gali-

ma-

matias très peu digne de lui. Mais ne disputons point; Virgile après tout ne pretend pas que le cheval, dont il parle, extermine les hommes par le feu poëtique qui sort de ses narines; ce que Mr. de Meaux a du considerer. C'étoit à lui, non à ses Poëtes Payens, à nous aprendre comment *la troisiéme partie des hommes est tüée par le feu & le souffre & la fumée qui sort de la bouche des chevaux.* Car cela est dit & repeté dans l'oracle, qui malheureusement après le beau vers de Virgile & le commentaire du Prelat est beaucoup plus obscur qu'il n'étoit. *Par ces trois choses la troisiéme partie des hommes fût tuée savoir par le feu & la fumée & le souffre qui sortoit de la bouche des chevaux.* Voylà le texte, & voici la glose, les chevaux des Perses étoient si courageux qu'ils sembloient jetter le feu par les narines, & leurs cuirasses batües par les rayons du soleil jettoient un éclat qui les faisoit paroitre violettes, comme la flamme du souffre. N'admirés vous pas que l'ardeur guerriere des chevaux & la couleur violette des cuirasses extermi-

minent la troisiéme partie des hommes! Encore avons nous ici une image de trop & dont on ne fait que faire, c'est la fumée qui, de même que le feu & la couleur violette du souffre, sort de la bouche des chevaux. Des cuirasses resplendissantes jettent de la fumée, cet éclat nommé fumée sort de la bouche des chevaux, & cette fumée qui n'est pourtant que l'éclat des cuirasses tüe la troisieme partie des hommes. Quel entortillement d'absurdités contradictoires l'une à l'autre! On va voir que la verité n'est pas ainsi embrouillée & qu'elle a un air bien plus naturel.

Troisiéme article. L'execution terrible de ce grand jugement fait par la poudre à canon. *Et par ces trois choses la troisiéme partie des hommes fût tuée savoir par le feu & la fumée & le souffre, qui sortoit de la bouche des Chevaux.* Ce qu'on a vû sortir de la bouche des Chevaux, c'est la poudre à canon prennant feu & reduite dans ses principes, c'est donc la poudre à canon qui va faire le ravage dont il est ici parlé. Les paroles sont déja expliquées, il ne reste qu'à

qu'à considerer la verité de l'évenement. Pour le faire d'une maniére plus precise, il nous faut repondre à deux questions qu'on peut faire sur cet article, l'une s'il est bien vrai que la poudre à canon ait fait ce grand dégat, l'autre pourquoi un moyen de détruire les hommes, qui est commun aux Turcs & à leurs ennemis, fait ici le caractere particulier des victoires de l'Empire Ottoman....

La premiere de ces deux choses est sans difficulté pour tous ceux qui ont un peu lû l'histoire des Turcs : mais, comme cette histoire n'est pas connuë ou toûjours presente à toute sorte de lecteurs, il est bon de confirmer la verité du fait par des exemples qui les mettent au dessus de toute contradiction.

I. Constantinople le siege de l'Empire desolé fût prise par la poudre à canon. Mahomed II, qui l'assiegea en 1453, fit d'inutiles efforts, pour la prendre, pendant qu'il ne pût faire joüer l'artillerie de sa flote à cause d'une grosse chaine qui fermoit le port, & qui s'étendoit depuis la tour des François jusqu'à Pera. Mais le Sultan surmonta cet ob-

obstacle, en faisant tirer à terre du côté de Galata soixante & dix Vaisseaux, qui fûrent portés au delà de la chaine c'est-à-dire dans le port, à force de bras & de machines employées pour cet usage. Dès lors tout lui reüssit. La ville fût foudroyée par mer & par terre, & comme le côté de la Mer étoit foible, il falut courir à sa defense. Cela attira en cet endroit les principales forces des assiegés pendant que Mahomed, pour faire une plus grande diversion, attaquoit tout à sa fois la ville & ses fauxbourgs. Les Grecs, ne pouvant soutenir le canon de la flote, entreprirent de la brûler: mais inutilement. Ils soutinrent encore quelques attaques: mais il falut succomber. Les Turcs, animés par l'esperance du pillage de la ville qui leur avoit été promis, ne menageoint plus leur vie; ils combatoient la nuit à la clarté des feux, le jour dans l'obscurité que formoit la fumée du Canon; ils montoient à la brêche sur les corps morts de leurs compagnons, & s'avançoient, sans se rebuter, à la faveur de la sape, de leur artillerie & de leurs as-

aſſauts continuels, à travers une pluye ardente de ſouffre, de bitume, d'eau bouillante qui tomboit abondamment ſur eux. Ils l'emporterent enfin cette ſeconde Reyne des nations, quand ſon heure fatale fût venuë; & par des barbaries ſans exemple, ils en firent un triſte monument de leur fureur, comme de la juſtice de Dieu.

2. Belgrade Capitale de l'Eſclavonie fût priſe par la poudre à canon, puiſque Soliman II. qui l'aſſiegea en 1521. n'eût beſoin que de ſon artillerie pour l'emporter. La ville fit peu de reſiſtance: mais le Chateau ſe defendit ſi bien, qu'après ſoixante jours de trenchée ouverte le Sultan ſe voyoit forcé de lever le Siege, lorſque deux Renegats offrirent de l'en rendre maitre par des mines d'une nouvelle invention, ce qui fût accepté & ne reüſſit que trop pour le malheur des Chrétiens.

3 Rhodes le ſiege des Templiers priſe par la poudre à canon. Soliman II. qui l'aſſiegea en 1523. fit travailler en cinq endroits differens à des mines, faites d'une ſorte qu'on alloit de l'une à l'autre, &

que toutes aboutissoient au même endroit, afin que la force du salpetre reünie & concentrée fit un plus grand effet. Les Turcs avoient avancé leurs travaux dans la ville plus de cent pieds en longueur & soixante & dix en largeur, tous les pioniers étoient morts & les meilleurs soldats de part & d'autre avoient été tués, lorsque le defaut de provisions, non aucun defaut de courage, obligea les Templiers à capituler.

4. Sperandovie capitale de la Bulgarie prise par la poudre à canon. Amurat II qui l'assiegea en 1424. la batit si furieusement avec ses canons, que George fils du Despote la rendit à composition sans attendre l'assaut, saisi de frayeur au bruit de ces terribles machines de guerre, dont il vit l'effet avec étonnement.

5. Negrepont prise par la poudre à canon. Mahomed II. l'assiegea en 1469. avec cent quarante mille Turcs &, comme si cette armée n'avoit pas suffi, il ordonna que chaque feu lui fournit un homme, dans toute l'étenduë de son Empire, pour renforcer ses troupes. Ce ne fût pourtant ni la multitude ni la va-

leur

leur qui le mit en possession de cette importante forteresse : mais l'artillerie & ses machines de guerre, dont il avoit un prodigieux attirail. Les Chrétiens batus par mer & par terre, voyant leurs defenses ruinées chercherent leur sureté dans leur valeur : mais il falut se rendre à discretion, après un mois de siege, faute de munitions de guerre & de bouche qui leur avoient manqué.

6. Nicosie, capitale de Chypre, prise par la poudre à canon. Les Turcs, qui l'attaquerent en 1570, avoient été repoussés à la descente du fossé, puis chassés de leurs postes avec un affreux carnage de ces infideles : mais ayant fait joüer une mine, qui fit une large breche à la place, ils y entrerent malgré la courageuse resistance des assiegés, qui combatirent depuis l'entrée de la nuit jusqu'au point du jour. Ces braves, gens obligés de reculer, se retirerent dans la place d'armes, où ils se defendoient encore avec un valeur heroïque : mais les Turcs les en chasserent en y faisant conduire trois pieces de canon. Les Chrétiens, sans perdre cœur,

se retirerent alors dans la Cour du Palais, nouveau poste où ils se defendirent encore quelque temps : mais trop foible pour resister au nombre & à l'artillerie de l'ennemi. Enfin ne pouvant plus se soutenir de travail & de lassitude ils accepterent la composition qu'on leur offroit & qui fût mal observée. Les Turcs massacrerent inhumainement vingt & cinq mille personnes, & firent quinze mille prisonniers, qu'ils destinerent à servir dans leurs galeres.

7. Famagouste, autre place de guerre dans l'Isle de Chypre, prise par la poudre à canon. Les Infideles, après avoir bati dix forts autour de la ville pour la defense de leurs quartiers, firent leur trenchée si profonde, qu'à peine pouvoit on voir les lances de leur cavalerie, quand elle y entroit, & se couvrirent de parapets à l'épreuve du mousquet. Après quoi suivant leur coutume ils firent joüer un grand nombre de mines, dont quelques unes furent éventées par la garnizon, les autres firent leur effet, deux sur tout dont l'une renversa un grand pan de muraille au tourrion de l'Arsenal, l'autre

tre fit sauter le roc du Ravelin & y laissa une large ouverture. Les assiegés, après avoir soutenu vigoureusement l'assaut, fermoient les breches avec des matelas mouillés & des sacs remplis de terre batuë, à quoi la necessité leur fit joindre la toile de leurs draps, les tapis, les tapisseries, que les habitans sacrifioient sans repugnance à la defense de leur patrie & à leur propre conservation. Mais generosité, valeur, tout leur fût inutile, parce qu'ils manquoient de provisions. Dans cette extremité ils ne se nourrissoient plus que de la chair de cheval, d'âne & de chien ; & comme il n'y avoit plus de boulets, on étoit obligé de se servir de ceux que le canon de l'ennemi avoit jettés dans la ville. Dabord le courage des assegés supleoit à tout : mais il n'en fût pas de même, lorsque la poudre à canon vint à manquer. On crud alors devoir capituler & l'on ne pouvoit prendre de plus mêchant parti. La capitulation de Famagouste fût encore plus mal gardée que celle de Nicosie. La Bacha, qui commandoit le Siege, sans aucun égard

pour l'accord qu'il venoit de conclurre, fit massacrer tous les Chrétiens en presence du gouverneur de la place qu'il reserva à de plus longs tourmens. Il ordonna dabord qu'on lui coupât les oreilles, & ensuite il le fit écorcher tout vif, pour en envoyer la peau à Constantinople, après avoir regalé de ce triste spectacle les yeux de son armée, aussi perfide & barbare que lui même.

8. Agria prise par la poudre à canon. Les Turcs qui l'assiegerent en 1596. dresserent quatre bateries, composées d'un grand nombre de canons, entre lesquels il y avoit quatre pieces d'une grosseur prodigieuse qu'on nommoit des basilics. Ils foudroyoient la place avec ces épouvantables machines, qui mirent bientôt ses rempars en poudre; & le succès en fût tel qu'en dix & huit jours de siege ils se virent maitres d'une place, alors très considerable & qui étoit la clef du Païs.

9. Varadin pris l'an 1661 par la poudre à canon, non par celle des ennemis: mais par celle de la place même, qui ayant pris feu par la faute d'un officier,

cier, fit sauter magazin, bombes, grenades, mortiers, boulets, maisons voisines; & livra la ville à l'ennemi, sans lui donner la peine de combatre.

10. Newhausel pris par la poudre à canon l'an 1663, & par un pareil accident qui fit tomber cette importante forteresse entre les mains des Infideles avec la pluspart des places de Hongrie, Levents, Nitria, Novigrod &c.

11. Serinswar pris par la poudre à canon l'année suivante. Une seule mine valut aux Turcs tous les travaux d'un long siege. L'effet en fût si terrible que la garnizon, quoi que d'environ deux mille hommes, étourdie du bruit & du fracas de la voute embrasée, s'enfuit par une porte, pendant que les Turcs entroient par l'autre; & comme ces hommes entassés les uns sur les autres se faisoient un mutuel obstacle dans leur fuite precipitée, ils perirent presque tous, les uns par l'épée de l'ennemi, les autres dans les eaux du fleuve, sous un pont qui fondit sous la multitude des fuyars.

12. Albe Royale prise par la poudre

à canon. Les officiers de la garnizon en avoient voulu détruire les fauxbourgs: mais touchés des larmes des habitans ils se contenterent de les ceindre d'un fossé palissadé, qui fut détruit bientôt après par le canon de l'ennemi. Cela fût d'une fatale consequence pour les assiegés, dont les uns furent passés au fil de l'épée, les autres noyés dans les fossés de la ville, comme ils vouloient se sauver, & les autres rendirent la place à Soliman II. qui l'assiegeoit en personne l'an *1545*.

13. Seghedin prise par la poudre à canon. Elle avoit été assiegée inutilement par plus d'un Sultan: mais enfin les Turcs, pour en venir à bout, s'aviserent d'élever à portée de grandes montagnes de terre, d'où la place foudroyée par leur canon fût enfin contrainte de capituler.

14. Candie, prise par la poudre à canon. Qui ne le sait? C'est un évenement de nos jours & les circonstances de ce fameux siége ne sont ignorées de personne. Voyla qui quadre divinement avec nôtre Oracle. Mais ce qui montre

en-

encore mieux son exacte conformité avec l'évenement, c'est que les Turcs doivent à la poudre à canon le succès de leurs batailles décisives, comme celui de leurs siéges les plus importans. En voici quelques exemples.

Ladislas Roi de Pologne & de Hongrie dans la bataille de Varne livrée l'an 1445. avoit mis les Turcs en desordre, lorsqu'ayant percé jusqu'au corps de bataille, où Amurat II. étoit en personne, environné de ses Janissaires & de ses canons, Ladislas fût renversé par une furieuse charge de cette artillerie, avec tant de malheur, que sa tête montrée sur une pique à l'Armée Chrétienne, la fit dissiper dans un moment.

La Hongrie étoit encore un très puissant Royaume en 1526, lorsque Soliman II. lui ôta son éclat & ses forces par la victoire qu'il remporta à Mohac sur le jeune Roi Louïs, dont la défaite fût l'époque fatale de l'abaissement de sa nation. Le signal du combat étoit à peine donné, lorsque les Chrétiens fondirent impetueusement sur les Infideles & les renverserent du premier choc : mais é-

tourdis eux mêmes du bruit de l'artillerie ennemie, qui tonnoit d'une maniere terrible, ils abandonnerent la victoire & leur Roi qu'ils ne revirent jamais.

Les Chrétiens, sous la conduite de l'Archiduc Maximilien & de Sigismond Prince de Transylvanie, dans une bataille livrée non loin d'Agria en 1596, les Chrétiens avoient défait les Turcs, mis en fuite leur Sultan &, maitres de leur camp, ils ne s'occupoient qu'à le piller, lorsqu'ils trouverent la mort là où ils cherchoient le plus riche butin. Comme nos avides fourrageurs accouroient en foule aux tentes du Grand Seigneur, les Janissaires mirent le feu à quelques pieces d'artillerie dont ces tentes étoient environnées. Là dessus les Chrétiens prirent la fuite & les Turcs se ralierent, ce qui changea la face & le destin du combat, jusques là que les vaincus remporterent une pleine & entiere victoire.

Voylà des faits & en grand nombre pour montrer que c'est à la poudre à canon que les Turcs doivent leurs victoires sur les Chrétiens, conformement à l'oracle sacré. Mais les Etats que le Turc

Turc attaquoit ne pouvoient ils pas se liguer avec les Potentats de l'Europe & de l'Asie, pour arrêter ce torrent de victoires ? C'est à quoy ils n'avoient garde de manquer : mais qui peut resister à la force de sa destinée ? On a vû l'Europe, inutilement confédereé contre les Turcs, recevoir un grand échec à Nicopolis par le prodigieux nombre de leur cavalerie. Vous allés voir les plus grands Potentats de l'Asie, liguez avec les Chrétiens, échoüer ou perir par l'effet surprennant de l'artillerie Ottomane. Douterés-vous encore de l'exacte conformité de la prophetie avec l'Evenement ?

En 1461. les Princes Chrétiens se liguerent avec Usumcassan Roi de Perse contre Mahomed II. dont les progrès étonnans donnoient de la jalousie à l'Europe & à l'Asie tout à la fois. Le Roi de Perse, sachant bien que les Turcs n'avoient eu sur lui aucun advantage qu'ils ne dussent à leur artillerie, envoya quatre de ses principaux Ministres au Pape & à la République de Venise, pour leur demander du canon & des canoniers, ce qui lui fût accordé : mais cela

n'empecha pas qu'il ne fût batu. Mahomed, laissant pour l'heure respirer les Chrétiens, passa l'Euphrate, livra bataille au Roi de Perse; & la gagna à son ordinaire par l'effet surprennant de son artillerie, dont le bruit épouvanta & éfaroucha de sorte les chevaux Persans, qu'ils emporterent leurs maitres hors de la mêlée; ce qui valut une facile & importante victoire à Mahomed.

Ismaël, autre Roi de Perse dans l'alliance des Princes Chrétiens, eût le même sort en 1561. dans la bataille que Selim Empereur des Turcs lui livra dans la plaine de Calderon. Ismaël, après avoir averti ses troupes d'éviter autant qu'ils pourroient le canon des ennemis, fit sur eux une charge si furieuse, qu'ils n'y purent resister. La Cavalerie des Turcs fût renversée par celle des Perses, qui profitant de cet avantage, percerent jusqu'au lieu où le Grand Seigneur étoit en personne. Mais là arrêtés par le canon qu'on pointa contre eux, ils furent tôt après mis en déroute. Car leurs chevaux, peu accoutumés au tonnerre de l'Artillerie, troublerent

les

les rangs & rompirent les escadrons ; ce qui fût suivi de l'entiere defaite de l'Armée. Mais il faut se hâter de passer à un exemple de la même verité bien plus surprennant & plus remarquable.

Selim qui en vouloit aux Mamelus, & parce qu'ils étoiént trop puissants, & parce qu'ils étoient dans l'alliance des Chrêtiens, marcha contre eux en personne l'an 1517. & leur livra bataille dans la Syrie aux portes d'Alep, où l'on combatit avec un courage qui tenoit de la fureur. Jamais une plus furieuse mêlée. Les Mamelus surpassoient de beaucoup les Turcs en valeur : mais ils leur étoient inferieurs en nombre, & d'ailleurs ils avoient alors peu ou point d'artillerie, ce qui leur fit perdre la bataille aprés une heroïque resistance. Les Turcs profitant de cet avantage se rendirent maitres de la Syrie avec toute sorte de facilité. Alep & Damas ouvrirent leurs portes à l'armée victorieuse & tout le reste suivit cet exemple.

Le Sultan, sans perdre temps, s'achemina vers l'Egypte, où il pretendoit

acabler son ennemi, avant qu'il eût le temps de se refaire. Sinan Bassa prend les devans avec quinze mille chévaux, qui portoient quinze mille fusiliers en croupe. C'étoit la l'usage du temps & de la nation & nous verrons bientôt que cette circonstance n'a pas été oubliée dans nôtre Oracle. Selim suit avec le reste des troupes, & à peine est il arrivé en Egypte, qu'il gagne une seconde bataille, en batant Tomansbey, nouveau Soudan d'Egypte que les Mamelus avoient élu en la place de leur premier Maitre tüé devant Alep.

Ce nouveau Soudan batu: mais non pas decouragé rassemble ses troupes dispersées & accrû de celles qui viennent à son secours il se poste à six mille du Kaire, se retrenche avec de profonds fossés, & borde son camp de l'artillerie qui lui avoit été envoyée par les Templiers de Rhodes. Mais toutes ces mesures fûrent inutiles. Car les Turcs, l'attaquant par derriere, dans un endroit dégarni d'artillerie, le foudroyerent de leur canon sans être incommodés du sien, ce qui leur valut une troisiéme victoire.

La bataille dura depuis quatre heures du matin jusqu'au soir: mais elle ne fût pas decisive. Tomansbey retablit son armée & se campa entre le Nil & sa Capitale, d'où il sortit bientôt après pour attaquer le camp des Turcs pendant la nuit; il croyoit les forcer, s'il pouvoit à la faveur des tenebres se mettre à couvert de leur artillerie. Mais son esperance fût vaine, & son entreprise manquée il fût contraint de se retirer au Kaire. C'étoit une ville ouverte, ou les Mamelus tinrent bon quelque temps, combatant dans les rües contre les Spahis, cavalerie contre cavalerie: mais les Janissaires les en chasserent avec du canon & des fauconneaux. Les Mamelus tacherent encore de se maintenir par une multitude d'Arabes & de brigans, qu'ils avoient attiré à leur secours. Mais avec des gens mal armés pouvoient ils long temps resister à l'artillerie & à la mousqueterie des Turcs? Ils succomberent enfin & fûrent tous massacrés par l'ordre barbare de Selim, trois cens près leur établissement en Egypte.

Il n'en faut pas davantage, pour mon-

montrer que la poudre à canon, aussi bien que la nombreuse cavalerie, a sa bonne part aux grans succes des Ottomans. Après cela rien ne seroit plus inutile que de s'étendre sur la reponse qu'on doit à l'objection qu'on s'étoit fait, savoir pourquoi l'Empire des Turcs est ici distingué par un art de détruire les hommes qui lui est commun avec les peuples qu'il a vaincus. L'objection porte sa reponse avec elle, c'est parceque cet art ruineux aux uns, avantageux aux autres, a fait tomber ces peuples entre les mains des Turcs, qui par là ont été en état d'executer le sixiéme jugement. D'ailleurs il ne s'agit pas ici uniquement de distinguer les Turcs de leurs voisins; il s'agit sur tout de marquer le sixiéme jugement par des caractéres si propres, qu'on ne puisse le confondre avec les cinq jugemens qui ont precedé; ce qui se trouve ici. Car vous m'avoüerés bien sans doute que la poudre à canon étoit inconnüe aux Gots d'Athanaric, aux Scytes de Godegezile, aux Vendales de Genseric, aux Herules d'Odoacre, aux Croisés d'Urbain II. Comment donc le sixiéme de ces jugemens pouvoit-il être mieux caracterisée que par la poudre à canon?

Il

Il ne reſte plus ſinon que nous diſions un mot des queuës des Chevaux qui étoient ſemblables à des ſerpens, ayant des têtes par leſquelles elles nuiſoient.

On ne rejette point la penſée de ceux qui ont pretendu qu'on regarde ici à la maniére de faire la guerre des Perſes, qui étoit connuë & pratiquée des Turcs, c'eſt de tirer leurs flêches en fuyant & la tête tournée; ce qui les rendoit auſſi dangereux dans la retraite que dans le combat. Cette penſée eſt d'autant plus raiſonnable, que le ſifflement des fleches, comme le ſifflement des bales, eſt aſſés ſemblable au ſifflement des ſerpens. Comme il s'agit ici, non de ce qui eſt: mais de ce qui paroit être, on void bien que les chevaux de ces guerriers étoient doublement terribles, par devant en ce que leurs têtes reſſembloient à des têtes de lions qui détruiſent ceux qui les attaquent; par derriere en ce que leurs queües étoient ſemblables à des ſerpens qui s'élancent avec une eſpece de ſifflement ſur ceux qui veulent les prendre. Car comme le feu paroiſſoit

ſor-

sortir de la bouche de ces chevaux, les flêches sembloient partir de leurs queües.

Mais ces têtes dans la queuë des Chevaux ne seroient ce pas aussi les Fusiliers que les Cavaliers portoient en croupe dans certaines expeditions? Ces Fusiliers mettoient pied à terre, pour favoriser la cavalerie, quand elle étoit poussée, & les coups qu'ils tiroient de leurs rideaux & de leurs défilés ou mêlés avec les Escadrons ne sembloient ils pas aussi partir de la queuë des chevaux, dont ils favorisoient la retraite? L'un & l'autre peut se dire, & sans doute que l'un, comme l'autre, a eu lieu selon les temps: mais il n'est pas fort necessaire d'insister là dessus, puisque ce n'est pas là le principal trait du tableau. La grande execution ne se fait point par la queuë des chevaux: mais par leur bouche; & non encore par leur bouche: mais par ce qui sembloit sortir de leur bouche, savoir par le feu, le souffre & la fumée, c'est à dire, par la poudre à canon embrasée ou qui vient à prendre feu. Le texte est exprès & l'accomplissement sensible.

6. *Quel est l'objet du sixiéme jugement.*

On ne sauroit s'y méprendre. C'est la multitude de ceux qui *adorent les Demons & les simulacres* (tout culte religieux se nomme adoration dans la langue Sainte qui ne connoît point les nouvelles distinctions) *les simulacres d'or & d'argent & de cuivre & de pierre & de bois qui ne peuvent ni voir ni ouïr ni marcher.* Mais n'allés pas vous imaginer qu'on ne condamne ici que ceux qui rendent un hommage religieux aux Demons, considerés sous l'idée d'Esprits malfaisans qui veillent à la perte des hommes, dont ils employent les uns pour nuire aux autres. Sur ce pié là il n'y auroit que les Magiciens & les Sorciers qui fûssent dans le cas, & sans doute qu'un jugement, qui détruit la troisiéme partie des hommes, a un autre objet que les Sorciers & les Magiciens. Que faut-il donc entendre par ces Demons?

ma-

Apulée vous l'aprendra. *Il y a*, dit-il parlant du Demon de Socrate, *il y a certaines Divinités mitoyennes entre le haut des Cieux & ces Terres basses, par lesquelles nos prieres & nos merites sont portés aux Dieux. On les appelle en grec Demons. Ce sont eux qui portent les prieres des hommes aux Dieux, & les graces des Dieux aux hommes. Ils vont & viennent pour porter d'un côté les demandes & de l'autre les secours. Ils sont comme les Interprétes de part & de l'autre* &c. St. Paul avoit apris de Dieu qu'une pareille doctrine s'établiroit dans l'Eglise Chrétienne lorsqu'il parloit ainsi à Timothée 1. Ep.ch. 4.v.1. *Or l'Esprit dit* ῥητῶς, en termes exprès & notables, *qu'aux derniers jours quelques uns se revolteront de la foi, s'attachant à des Esprits abuseurs & aux doctrines des Demons, enseignant mensonge par hypocrisie, étant cauterisez en leur propre conscience, defendant de se marier, commandant de s'abstenir des viandes que Dieu à crées pour l'usage des fideles &c.* L'Eglise Romaine accomplit la prediction en toutes manieres. *Nous n'invoquons pas*, dit le

Ca-

Catechisme du Concile de Trente, *nous n'invoquons pas de la même maniere Dieu & les Saints. Car nous prions Dieu, afin qu'il nous donne lui même les biens & qu'il nous delivre des maux: mais nous nous adressons aux Saints, parcequ'ils ont du credit auprès de Dieu, & nous leur demandons les choses, dont nous avons besoin.* Apulée nous dit la même chose de ses Patrons celestes; les Payens ne parloient pas autrement. Mais les vrais Chrétiens tiennent un autre langage. St.Chrysostome dans sa quatriéme homilie sur la penitence dit, *qu'il n'en est point de Dieu, comme des hommes, qu'on ne peut aborder sans aller à leurs portiers, sans prier leurs flateurs, & faire beaucoup de chemin: mais qu'on prie Dieu sans Mediateur ou*, comme il s'explique ailleurs, *sans d'autre mediation que celle du Fils.* St.Augustin declare, *qu'il ne faut point chercher d'autres Mediateurs que Jesus Christ, pour s'acheminer vers le bien beatifique.* lib. 2. cont. Parm. Il traite même le sentiment contraire, de dogme Antichrétien. *Si St. Jean*, dit-il, *parloit de cette sorte; je vous ay écrit ces choses, afin que vous ne péchiés*

chiés point. Que si quelqu'un a péché vous m'avés pour Mediateur envers le Pere; & j'obtiens grace par mes prieres pour vos péchés, comme Parmenien en quelque endroit fait l'Evêque Mediateur entre Dieu & le peuple, qui est ce d'entre les bons & fideles Chrétiens qui le supporteroit; qui est ce qui le regarderoit comme un Apôtre de Christ, & qui ne le prendroit plûtôt pour l'Antechrist? Parmenien sans doute n'avoit jamais pensé, non pas même en rêvant, que son Evêque fût un Mediateur de Redemption qui par sa mort eût fait la propitiation des péchés du Genre humain. Il parle uniquement des Mediateurs d'intercession; le voylà cependant condamné d'impieté par St. Augustin, qui veut qu'on puisse traiter St. Jean d'Antéchrist, s'il s'attribuoit un pareil tiltre. C'est bien maltraiter la mediation des Anges & des Saints. Mais il n'y a là rien de nouveau.

Les fideles de l'Ancien & du Nouveau Testament en ont tout à fait mal usé avec les Mediateurs subalternes. Adam s'en passe dans le Jardin d'Eden, Noé dans l'Arche, Moïse dans

dans le desert. Les Rois de Juda & d'Israël ne parlerent jamais de mettre leurs Royaumes sous leur protection, & l'ancien peuple dans ses differentes captivités pense à toute autre chose qu'à obtenir sa delivrance par leur moyen. Les Gentils, convertis par les Apôtres, ne remplacent point les Patrons celestes qu'ils vinnent de perdre par leur renoncement au Paganisme, ils ne les remplacent point en se procurant dans le Ciel de nouveaux protecteurs. Mais il n'y a rien de perdu; tout vient avec le temps. Le siege Apostolique consolera les Puissances Celestes du tort qui leur avoit été fait par les Apôtres; & le plus heureusement du Monde, puisque c'est aux depens des Divinités Payennes, qu'on depouille de tous leurs honneurs pour en revetir les Anges & les Saints. La liste en est un peu longue: mais on se contentera d'en marquer quelques uns, & deux mots suffiront sur chaque article.

I. Le nom de Dieu & de Déesse, que nos Chrétiens Gentilizés donnent liberalement à la Vierge & aux Saints, non à la verité en langue vulgaire: mais en latin,

tin, la langue de la Religion & qui parmi eux se trouve particulierement consacrée aux actes de la pieté. On les nomme sans façon Divi, Divæ, Superi, Numina, tous noms consacrés aux Dieux des Payens. On dit de François Xavier, nouveau Saint du Kalendrier Romain, on dit dans l'histoire de sa vie écrite en latin, *qu'il savoit combien la pauvreté a de force, pour meriter le secours des Très-hauts, ad opem Superum demerendam. Il prioit la Reyne du Ciel & de la terre de detourner la colere divine*, & l'on dit d'un blasphemateur, *qu'il avoit blasphêmé contre Dieu & contre les Très-hauts*, sans considerer que cela même est un grand blaspheme.

II. Le culte religieux que les Catholiques Romains rendent aux Anges & aux Saints contre l'usage établi sous le Vieux & le nouveau Testament; contre le refus exprès & repeté que les Anges font de ce culte dans l'Apocalypse; contre le but essentiel de la Religion qui est d'abaisser la Créature afin que Dieu soit souverainement élevé, autorizés seulement par les Payens, qui distinguoient

d'hom

hommage souverain rendu à Jupiter le
plus grand des Dieux, du culte subalterne
reservé pour les Dieux Inferieurs.

III. La coûtume passée en loy, de consacrer les statues & les images des Saints, pour se prosterner devant elles dans les Eglises, devant la face de Dieu, dans les momens destinés à la devotion publique, à l'exemple des Payens, qui honoroient ainsi leurs Dieux & leurs heros, usage impie, foudroyé sur le Mont de Sina, & condamné si hautement, comme on l'a vû, par St. Epiphane & St. Agobard qui sont des Saints reconnus de l'Eglise Romaine.

IV. La dedicace des temples & des autels, consacrés à d'autres qu'au Dieu Souverain. Elle fut pratiquée par les Gentils: mais St. Augustin *adv. Max. Ari. l.* 1. nous aprend ce que nous en devons penser, lorsqu'il dit aux Arriens qu'en dediant des temples à Jesus Christ, sans le reconnoitre pour Dieu, ils se rendent coupables d'une veritable idolatrie. Innocent III. moins abandonné à la superstition que ses successeurs, parle tout aussi fortement dans son traité des mysteres de la

Messe. *Les temples*, dit il, *& les autels appartiennent au culte de latrie. Ils ne doivent point être dediés aux Saints, en l'honneur de Dieu; de peur que faire autrement ne fût, non servir la Divinité: mais commettre idolatrie.de Myst.Missæ L.3.*

V. Le nom de Dieu mêlé, par une imitation Payenne, mêlé au nom de la creature dans les actes les plus solemnels de la religion contre la premiere demande de la priere Dominicale, *ton nom soit sanctifié.* Ce nom adorable, separé de tout autre d'une distance infinie, n'est-il pas bien honoré par ce formulaire de consecration en usage dans l'Eglise Romaine? *Que cet Autel soit sanctifié au nom de Dieu Toutpuissant, de la glorieuse Vierge Marie, & de tous les Saints, & à la Memoire de .... Pont. Rom. de cons. Alt.*

V. La veneration des reliques, usage payen, que les Arriens introduisirent de bonne heure dans l'Eglise par la translation des corps de St. André, de St. Luc & de Timothée ordonnée par Constance l'an 359. & jusqu'alors sans exemple. St. Antoine condamnoit hautement cette pratique. *Mais vous*, dit-il à ses

à ses disciples en mourant, *mais vous ensevelissés mon corps & me cachés sous la terre, & que cette parole demeure ferme entre vous, qu'il n'y ait que vous qui sachiés le lieu de mon sepulcre.* Il avoit accoutumé de dire, *que c'étoit un grand péché de tirer les corps des hommes hors de leurs tombeaux, encore qu'ils fûssent saints.* St. Athanase nous aprend la chose dans la vie de St. Antoine, & sans doute qu'il étoit du même sentiment, puisqu'il la rapporte, comme faisant honneur à celui dont il écrit l'histoire. C'est au reste Bellarmin lui-même qui attribuë cette vie de St. Antoine à St. Athanase, & qui cite là dessus Greg. Nazian in orat. 19. August. lib. 8. confes. c. 6. Hyeron. lib. I. de scriptor. Eccl.

VII. La coutume de promener les chasses des Saints ou de les honorer par des pelerinages, pour en obtenir le beau temps ou la pluye. Tertullien reproche cette superstition aux Gentils, lorsqu'il leur dit, *dans les grandes secheresses, au temps que chacun souhaite de l'eau, afin que les fruits viennent à leur maturité, vous ordonnés au peuple de marcher nuds pieds,*

& vous cherchés au Capitole, ce qui ne se trouve qu'au Ciel; vous attendés que les lambris des temples vous donnent de la pluye. Apol. c.40.

VII. La pompe des Processions. *Les Romains*, dit Polidore Virgile lib. 6. c. 11. *& plusieurs autres nations faisoient des processions superstitieuses; & c'est de là sans doute que la coutume en est venüe parmi nous.* Il entre ensuite dans un grand détail, & montre que la conformité ne peut être plus grande. *Mais*, ajoûte-t-il, *je ne sais, si ce qu'on fait est aussi bon qu'il est beau. J'ay peur, j'ay peur, dis-je, qu'en ces choses nous faisons plus de plaisir aux Dieux des Payens qu'à Jesus Christ. Car ceux là veulent que ceux qui les servent soient magnifiques dans leurs processions, comme dit Saluste: mais Christ ne hait tant que cela disant, quand tu feras ta priere, entre dans ton cabinet. Que sera ce donc de nous, si nous allons contre son commandement? Quoi qu'il en soit, il est certes manifeste que nous y contrevenons.*

VIII. L'institution des fêtes à l'honneur des Saints, usage Payen & très impie, contraire à la pratique des Patriar-

ches, des Apôtres & des premiers fideles, qui n'obſerverent jamais de fêtes, ſinon à l'honneur de Dieu ſeul. *Nos Chrétiens,* dit le Preſident Fauchet dans dans la vie de Clovis, *nos Chrétiens, pour repondre au reproche des Payens & pour montrer qu'ils avoient ſoin de la Choſe publique, au lieu de Pervigilia & Lectiſternia ſe rejouïrent aux veilles & aux anniverſaires des Martyrs; au lieu de Februa, Vinalia, Rubigalia, Ambervalia, ils celebroient la fête de la Purification, faiſant des Proceſſions, Rogations, Litanies, auxquelles on appelloit nôtre Seigneur Jeſus Chriſt & les Saints, au lieu de Jupiter & des autres faux Dieux des Payens.*

X. Un ſacrifice qu'on nomme redoutable, qu'on reconnoit avoir été offert par le Fils de Dieu, & qu'on croid d'une valeur infinie, offert à Dieu par un miſerable pecheur, offert pour de l'argent qu'il en reçoit, offert à l'honneur des Saints qui ne ſont au fond que des Creatures, offert pour le recouvrement d'une bête qu'on eſtime aſſés pour donner l'argent que coute une Meſſe, tout cela eſt nouveau & l'on auroit de la

peine à en trouver l'exemple parmi les Payens eux-mêmes.

XI. La canonisation des Saints inventée sur le modele de l'Apotheose des Divinités Payennes. *La condition de chacun de vos Dieux*, disoit Tertullien agreablement, *depend de l'approbation du Senat; si un Dieu n'est pas agreable à l'homme, il ne sera pas Dieu. Apol. c.* 5. & 13. C'est ici la même chose. Le Saint, qu'on veut faire publiquement invoquer dans l'Eglise Romaine; ne reçoit cet honneur que par les suffrages du Pape, assisté de son Senat, qui est le College des Cardinaux. Si le nouveau Patron des Chrétiens n'a pas lui même des Patrons considerables à la Cour de Rome; & sur tout, s'il est pauvre ou qu'on ne puisse fournir aux frais de sa canonisation, le voilà relegué parmi la populace des Saints non tiltrés, gens sans credit, sans consequence & qu'il n'est pas permis d'invoquer publiquement dans l'Eglise.

XIII. Les Empires & les Etats mis sous la protection des Saints & des Anges, par un usage Payen inconnu sous la loi & l'Evangile. *Toute sorte de peuples,* dit-

dit-on dans le Jardin du Rosaire, *avoient en singuliere veneration les Dieux qui étoient leurs Advoçats, recitant sur le theatre de très beaux vers à leur honneur, comme les Olimpiens à Jupiter, les Cypriens à Venus &c. A plus forte raison devons-nous, nous qui sommes Chrétiens, avoir dans le Ciel des Protecteurs qui defendent nos loix & nos Magistrats. Ainsi l'Allemagne reconnoit pour ses Patrons St. Martin & St. Boniface, la France St. Denis, l'Espagne St. Jaques* &c. *La plus forte raison* n'est-elle pas édifiante?

XIV. La presidence des arts & métiers ôtée aux Dieux des Payens pour être donnée aux Saints & aux Saintes, comme aussi la cure de nos differentes maladies. Les Peres rioient aux depens de l'Eglise Catholique, sans le savoir, lorsqu'ils railloient les Payens de ce que leurs Dieux *étoient drapiers, matelots, bergers, que l'un étoit Musicien, l'autre servoit de sage femme, que celuici presidoit sur la Medecine* & *l'autre sur l'Eloquence* &c. comme aussi de ce qu'on invoquoit *Apollon contre la peste, Hercule contre le mal caduc, Junon Lucine*

contre les douleurs de l'enfantement &c. Alte à l'invective, puisque nous voici dans le cas. St. Antoine n'est il pas le patron des Porchers, St. Josse celui des Laboureurs, St. Crepin celui des Cordonniers St. Leonard celui des Serruriers, St. Joseph celui des Charpentiers, St. Luc celui des Peintres &c. N'invoque-t-on pas St. Sebastien & St. Roc contre la peste, St. Patronelle contre la fievre, St. Marc contre la gale &c?

XV. Jurer par les Saints & les Saintes, comme les Payens par Hercule, Castor, Pollux & leurs autres Patrons celestes, est un mepris evident de ce divin Oracle, qui est aussi le grand precepte de la Religion, *celui qui jure sur la terre, jurera par le Dieu de verité. Isa.* 65.16.

N'entrons pas sans necessité dans un plus grand detail, & contentons nous de remarquer que la devotion de nos Catholiques ne s'accorde guere avec la Religion de St. Epiphane qui a mis au Catalogue des heretiques ceux qui honoroient la Ste. Vierge comme la Reyne des Cieux, avec ceux qui rendoient un culte Religieux aux Anges.

Après

Après avoir montré que la Religion Romaine, dans ce qui la distingue de la Religion Réformée, n'est precisément qu'un Paganisme renouvellé, rien n'est plus facile que de faire voir que ce sont les nouveaux Gentils, non les anciens Payens, qui sont l'objet du sixiéme jugement.

J'ay presque honte de prouver une verité si sensible. Car I. chacun sait que les Turcs, qui sont si bien caracterisés dans cette Prophetie, n'ont pas desolé la troisiéme partie du Monde Payen, puisqu'ils n'ont eu en tête dans leurs expeditions que des Chrétiens ou des gens de leur propre Religion. II. A qui leur artillerie a-t-elle été funeste? Vous l'aves vû, aux Chretiens, aux Perses, & aux Mamelus. Ces gens là étoient ils des Payens? III Où placeriés vous le jugement qui est annoncé par la sixiéme trompette, s'il avoit pour objet les anciens Gentils? Ce n'est pas sous le regne de Traian, qui rend son peuple victorieux jusqu'aux bouts de la terre. Ce n'est pas sous celui d'Adrien, qui est choisi de Dieu pour exercer jugement

 sur

sur les Juifs, non sur les Payens. Encore moins sous le regne doux & pacifique d'Antonin. C'est peutêtre dans le temps qui suit, lorsque l'Empire est desolé par les Barbares, savoir depuis Marc-Aurele jusqu'à Diocletien. Mais les peuples septentrionaux, qui font le principal ravage, étoient ils liés sur l'Euphrate, ou avoient ils le secret de la poudre à canon? Ce n'est pas sous le regne de Diocletien qui vient après, puisqu'il ne se parle alors que de fideles massacrés par les Payens. Seroit ce sous le regne de Constantin? Non. Car ni Constantin n'a retiré ses legions des bords de l'Euphrate, ni il ne detruit les hommes par le feu de son artillerie, ni il ne se distingue par sa cavalerie, inferieure de beaucoup à celle de ses ennemis. Voyons ce qui vient après lui. Depuis Constantin jusqu'à nous, il n'est plus question de Catastrophe Payenne. C'est un Empire Chrétien qui est desolé par Athanaric, par Godegezile, par Genseric, par Odoacre, par les Sarrazins, par les Croisés & par les Ottomans. Pour Julien on auroit tort de le

chercher dans nôtre Oracle puisqu'il entre dans la Perse & y perit, bien loin que les Perses ayent quitté les bords de l'Euphrate pour aller fondre sur lui & pour ravager la troisiéme partie de son Empire, sans conter que l'invention de l'artillere & des armes à feu n'étoit pas de son temps. Que si les Payens, proprement ainsi nommés, ne sont pas l'objet du sixiéme jugement, que reste-t-il, sinon que ce jugement s'accomplisse dans nos Chrétiens superstitieux?

VII. *L'endurcissement des hommes frapés de cette playe.*

Ils ne se repentirent point de l'œuvre de leurs mains &c. Qui sont ces gens qui ne se repentent point de l'œuvre de leurs mains c'est-à-dire, d'avoir rendu un hommage religieux *aux simulacres d'or, d'argent, de cuivre, de bois & de pierre, qui ne peuvent ni voir ni ouïr ni marcher*? La question est très facile à resoudre, si l'on considere que le Monde, partagé entre quatre religions, est seulement habité par des Mahometans, des Juifs, des Gentils & des Chrétiens. En connois-

sés vous d'autres ? Or l'on n'atend pas que les Juifs & les Mahometans, non plus que ces Chrétiens qu'on nomme Protestans, se repentent d'avoir flechi le genouil devant des simulacres d'or, d'argent &c. qu'ils regardent avec une souveraine horreur Que reste-t-il ? Les Payens, & ces Chrétiens qui à la maniere des Payens se posternent devant des simulacres. Il faut opter entre les deux, puisqu'il n'y a pas d'autre choix à faire. Si donc on prouve demonstativement, comme la chose est déja faite, qu'il ne peut être ici question des Payens, il est clair que les Catholiques Romains, avec les Grecs qui ont reçu leur superstition, sont les seuls que cet oracle puisse regarder.

La prophetie & l'évenement, tout nous fixe dans cette pensée. Les Payens n'ont aucune connoissance du sacré Decalogue. Attend on qu'ils se repentent d'avoir violé une loi qui leur est inconnuë ? Encore moins savent ils ce que c'est que *l'Autel d'or, qui est en la presence de Dieu*. Et à quel propos donc faire mention de cet Autel, si l'on

par-

parloit à des Payens? Dailleurs si la voix de l'Ange, qui vole par le milieu du Ciel & qui menace ceux qui se prosternent devant des simulachres, comme la suite le fait connoitre, si cette voix menaçante est adressée aux Payens qui sont dans l'Empire Romain, comment annonce-t-on sa ruine à un parti déja ruiné dès le temps de Constantin? Et si elle s'adresse aux Payens qui sont repandus dans le Monde, comment les Chinois & les Mexicains ont ils pû se repentir à la voix d'un Ange qu'ils n'ont jamais entendu?

La justesse de l'Embleme.

Qui pourroit la contester? Chaque expression de l'Oracle est, pour ainsi dire, une voix qui nous dit, c'est ici l'Empire Ottoman. 1. *Le son de la trompete.* C'est ainsi qu'on annonce un jugement de Dieu qui s'execute par la guerre & c'est par la guerre, comme chacun sait, que les Turcs ont desolé la troisiéme partie de la République Romaine, qui est l'Empire d'Orient. 2. *La sixiéme trompette.* On a vû que c'est ici la sixiéme fois que le Dieu des batailles assemble ses gens de guerre contre l'Empire qu'il a dessein de

punir. 3. *Le deuxiéme des trois grans malheurs.* Au ravage des Croisés succede immediatement celui des Ottomans, deux grands malheurs sans doute, puisque le Monde n'a pas encore vû deux pareilles calamités. 4. *Les quatre Anges liés sur l'Euphrate.* Il n'y a que les Turcs qui ayent été arretés par la Providence sur le grand fleuve, jusqu'au temps marqué pour l'execution d'un grand jugement. 5. *L'ordre donné au sixiéme Ange de delier les quatre Anges.* Ottoman a divinement rempli sa destinée, en retirant ses Turcs des bors de l'Euphrate, pour tomber sur ceux qui se prosternoient devant l'œuvre de leurs mains. 6. *La voix qui part de l'Autel d'or.* Cette voix s'adresse manifestement, non aux Payens qui ne la connoissent point : mais aux Chrétiens, qui doivent la connoitre. 7. *Le nombre de la Cavalerie.* C'est par là que les Turcs ont fait de si vastes ravages & qu'ils sont distingués des autres Conquerans. 8. *Le feu, le souffre & la fumée.* Il n'est pas possible de mieux definir, ni même de definir autrement la poudre à canon, quand elle prend feu.

feu & quelle fait son effet 9. *La troisiéme partie des hommes tuée par ces trois choses, savoir par le feu, la fumée & le souffre.* Il n'y a que les Turcs qu'on puisse seulement soupçonner d'avoir detruit la troisiéme partie des hommes par la poudre à canon, dans quelque sens qu'on l'entende. 10. *Ils ne se repentirent point de l'œuvre de leurs mains.* Que tout ceci s'entende, non des Payens: mais des Chrétiens superstitieux, on la déja suffisamment demontré. Rassemblés tous ces caracteres, & voyés si on peut les appliquer à un autre objet que l'Empire Ottoman, sans faire violence à la prophetie, à l'histoire & au sens commun tout à la fois.

Nous voici à la fin de cet ouvrage, trop long, ce semble, pour l'explication de quelques chapitres de l'Apocalypse, trop court en effet, trop court de beaucoup, par raport aux grandes choses, qui en font la matiere. Quel plus grand objet pouvoit fraper nos Esprits! Ce n'est pas ici un de ces spectacles, aujourdhuy si courus, où l'on repait les yeux & les oreilles des assistans de fiction & de mensonge, où les sens sont comme enchantés par la vaine

re-

representation des choses passées ou de celles qui n'ont jamais été. Non ; c'est tout l'avenir portrait aux yeux de St. Jean dans l'Isle de Patmos ; c'est le Ciel qui s'ouvre ; c'est le conseil de Dieu manifesté à son Eglise dans un spectacle composé de voix prophetiques & de personnages mysterieux, qui annoncent par avance toutes les Révolutions du Mon- & de l'Eglise, depuis St. Jean jusqu'à la fin des siecles. Vos propres sens en sont les temoins. Vous les avés vûs, vous les avés ouïs ces Secrets de Dieu, cachetés de tant de seaux, du moins si vous avés des yeux pour voir & des oreilles pour entendre. O triomphe de la Providence & de la Religion!

Nous benissons Dieu du fond de nôtre cœur de ce que *par sa lumiere nous voyons clair, par sa lumiere*, & non par aucun secours de la sagesse humaine. Car nous n'avons point trompé le Public par le tiltre de cet ouvrage. Nous avons executé nôtre dessein par ce qu'il y a de moins disputé dans l'histoire & dans la Révelation, on peut s'en souuenir ; & sans doute que les évenemens les plus connus de l'histoire

sont

ſont le vrai commentaire de la Providence, comme le ſens le moins conteſté de l'Ecriture eſt le vray commentaire de l'Eſprit de Dieu. Avoüons donc que nous étions dans des tenebres que Dieu ſeul a pû diſſiper,, & diſons avec le St. homme Job. *Qui eſt celui-ci qui obſcurcit le conſeil par la ſcience? J'ay parlé, & je n'y entendois rien. Ces choſes ſont trop admirables pour moi, & je n'y connoiſſois rien. Ecoute maintenant & je parleray; je t'interrogeray & tu m'inſtruiras. J'avois oüi parler de toy de mes oreilles; mais à preſent mes yeux t'ont vû. Job ch. 42. v. 3. 4. 5.*

Pourroit on ne pas voir Dieu dans une Revelation, qui nous montre un ordre tout divin dans les confuſions apparentes de la ſocieté, en nous faiſant voir les évenemens dans leur veritable arrangement? Sous Trajan les victoires; ſous Adrien les diſſentions; ſous Antonin la juſtice; ſous ſes Succeſſeurs les combuſtions de l'Empire; ſous Diocletien la perſecution; ſous Conſtantin le triomphe de l'Egliſe; pendant la vie de Conſtantin le Concile de Nicée & la

tran-

tranquilité; après sa mort les tempetes de l'Arrianisme & les jugemens de Dieu; puis au son de la premiere trompette l'Empire d'Orient ravagé par les Gots; au son de la seconde l'Empire d'Occident envahi par les peuples du Nord; au son de la troisiéme l'Afrique desolée par les Vendales; au son de la quatriéme l'Empire d'Occident aboli par les Herules; au son de la cinquiéme le Monde superstitieux desolé par les Croisés; au son de la sixiéme une troisiéme partie de de Monde, reduit en desert par les Ottomans. Point de hazard ou de casualité. C'est là l'ordre que Dieu avoit marqué a ces évenemens dans son Conseil éternel, comme cela paroit par l'histoire anticipée que vous en trouvés dans cette Révelation. Voyés si rien y a manqué; si ces évenemens ne sont pas arrivés dans l'ordre & le rang qui avoit été marqué à St. Jean. Comparés enfin l'histoire Romaine avec cette Révelation, & dites nous après cela, comment vous feriés pour vous empêcher de voir à l'oeuil &, pour ainsi dire, de toucher à la main l'adorable Providence qui gouverne cet Univers. Mais

Mais ce n'eſt pas là ſeulement le triomphe de la Providence, c'eſt auſſi celui de la Religion Chrétienne Reformée, victorieuſe de tous ſes adverſaires par la grace de Dieu & par la lumiere de cette Révelation. Les voici foudroyés d'un ſeul coup tous ces ennemis de la foi ortodoxe.

1. Les Payens. Ont ils quelques Oracles pareils aux nôtres à produire en leur faveur? Que les Romains, avec le ſecours de leur Jupiter, nous montrent nôtre deſtinée dans le livre fatal qu'ils conſervent avec tant de ſoin dans leur Capitole, comme nous montrons la deſtinée des Romains dans la Révelation que Jeſus Chriſt nous adreſſe par le miniſtere de St. Jean! Que les divins Homeres, les divins Platons nous revelent l'avenir, & nous croirons en eux! Que les Zoroaſtres, & les Apollonius de Thyanée nous envoyent une hiſtoire ſuivie de ce qui arrive après leur mort, s'ils veulent entrer dignement en concurrence avec Jeſus Chriſt! C'eſt ici le premier triomphe de nôtre Religion; ſa victoire ſur le Paganiſme.

2. Les Juifs. Leurs Rabbins ſe vantent

tent d'avoir je ne sais combien de methodes, pour éluder les Oracles favorables à nôtre Religion : mais ont ils bien trouvé le secret de repondre à cette demonstration d'experience & de sentiment ? Dieu ne fait part de son Esprit Prophetique qu'à son peuple. Il fait part de son Esprit prophetique à l'Eglise Chretienne, comme cela paroit par cette Révelation. Donc l'Eglise Chrétienne est le peuple de Dieu. C'est ici le second triomphe de nôtre foy ; sa victoire sur la Synaguogue.

3. Les Musulmans ou les fideles de Mahomed. Ces ennemis de nôtre baptéme sont ici confondus, s'ils ne nous montrent la destinée des Chrétiens predite & reglée dans quelque Oracle de leur Prophete, comme nous leur montrons la destinée des Musulmans reglée & predite dans la Revelation de Jesus Christ. Troisiéme triomphe de nôtre Religion ; sa victoire sur l'impieté Mahometane.

4. Les Arriens & les Sociniens. Des gens, qui veulent comprendre Dieu, devroient entendre l'Apocalypse, puisque nous

nous sommes tous exhortés à la lire & à tacher de l'entendre. C'est donc à eux à nous l'expliquer & à s'empêcher d'y trouver leur propre condamnation. L'oseroient ils bien entreprendre? Ce n'est pas un Goliath qui defie les armées de l'Eternel; c'est un petit Berger, qui au nom du Seigneur & seulement armé de sa parole, defie une armée de Goliaths, ou qui paroissent tels à leurs propres yeux. Pourroient ils bien par eux mêmes ou par le secours de leurs heros d'erudition, morts ou vivans, en cherchant dans leurs vastes recueils & dans les magazins de la sagesse humaine, pourroient ils bien donner un sens lié, suivi, raisonnable à deux cens quarante figures symboliques de conte fait, qu'on vient d'expliquer d'une maniere si sensible par le seul commentaire de l'Ecriture & de l'évenement? Deux cens quarante, c'est trop. Qu'ils en expliquent la moitié! La moitié, c'est trop encore; qu'ils en expliquent le quart! Que s'ils ne peuvent y reüssir ou s'ils n'osent l'entreprendre, la conclusion est aisée à tirer. Ce sera ici le quatriéme triomphe de nôtre Religion; sa victoire sur l'impieté

pieté de l'heresie & sur la sagesse humaine tout à la fois.

5. Les Catholiques Romains. Leur Pontife est marqué par des caracteres si propres, soit dans la Revelation de St. Jean soit dans celle de Daniel, qu'en verité nous ne saurions deviner ce qu'on pourroit opposer à tant de lumiere. Ainsi rien ne nous convient mieux que ces parolles de St. Hyppolite, raportées tout à propos par Mr. de Meaux, o *Daniel, je vous loüe au dessus de tous les autres. Mais St Jean ne nous a pas trompés non plus que vous. Saintes ames, par combien de langues, par combien de bouches vous loüerai je, ou plûtôt le Verbe qui a parlé par vous?* C'est ici le cinquiême triomphe de nôtre Religion; sa victoire sur l'Antechrist Romain.

6. Les Athées, les Deïstes, les Pyrroniens, les Incredules de toute ordre. Ils sont ici confondus par autant de preuves de fait qu'on a veu de grands évenemens depuis le temps de St. Jean jusqu'à nôtre temps.

Car enfin nos pretendus Esprits forts raisonnent ils, ou ne raisonnent ils pas? S'ils ne raisonnent point, à quoi bon disputer avec eux? & s'ils raisonnent, il est

com

comme impoſſible, qu'ils ſoient encore dans la penſée, que le hazard ayt aſſemblé dans la tête de St. Jean tous ces emblemes, qui ſont en ſi grand nombre, ſi diverſifiés, & dont l'hiſtoire Romaine n'eſt qu'une longue & très ſenſible explication. Que s'ils s'en tiennent toûjours à leur hazard, n'ayant que cela à repondre, ils n'ont auſſi qu'à dire que pour faire un bon livre, il ſuffit de brouiller les caractères d'une Imprimerie, & à hazarder leur ſalut éternel ſur de pareilles ſuppoſitions. Mais ils doivent ſavoir que l'excés même de leur folie, qui tient de l'extravagance & du deſeſpoir, eſt un temoignage non ſuſpect, un glorieux hommage qu'ils rendent à la verité contre leur intention. Sixiéme & dernier triomphe de nôtre foi; ſa victoire ſur l'impie temerité des Incredules.

Mais pourquoi employer d'autres paroles que celles de Dieu même? *Que toutes les nations*, dit-il par la bouche de ſon Prophete. Eſa. 43. 9. 10. 11. 12 *que toutes les nations ſoient aſſemblées & que les peuples ſe trouvent enſemble! Lequel d'entre eux a annoncé ces choſes? Qui ſont ceux, qui ont fait en-*

entendre ce qui devoit arriver? Qu'ils produisent leurs temoins! Qu'ils se justifient! Qu'on les oye & qu'on die, cela est vrai &c. Vous êtes mes témoins, dit le Seigneur, l'Eternel; c'est moi, c'est moi qui ay annoncé, & sauvé, & fait entendre. Aucun autre que moi n'a fait cela parmi vous. Vous êtes mes temoins, que je suis le Dieu Fort. Ouï, grand Dieu, nous sommes tes temoins. Nous le dirons sur le sac & la cendre, prosternés aux pieds de ton infinie Majesté. Nous sommes tes témoins, Dieu fidelle & veritable, nous le sommes tous par ta grace avec les Patriarches, les Prophetes, les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs. Et puisse le Monde étonné de tes merveilles l'être bientôt avec nous! Puisse-t-il, attiré par les attraits victorieux de ta grace & de ta verité, ne faire bientôt qu'un même corps avec ton Eglise & qu'un même concert avec nous pour te loüer, te benir, te celebrer & dire d'un cœur humble, d'un esprit veritablement soumis, *à Dieu seul sage, Pere, Fils, & St. Esprit, un seul Dieu benit à jamais soit gloire, force, empire & magnificence aux siecles des siecles. Amen.*

F I N.

ERRATA

du Quatriéme tome

PLaces l'un tout auprès de l'autre lis. *places qui étoient l'une tout auprès de l'autre* p. 5.

La chateté lis. *chasteté* p. 63.

Moins instruit lis *mieux instruit* p. 80.

Sont des austerités trop justemont suspects lis. *des authorités trop justement suspectes* p. 84.

Pourquoi s'avise-t-on de vouloir prouver lis. *pourquoi veut on prouver* p. 125.

Que les richesses sans amour de Dieu lis. *sans l'amour de Dieu* p. 189.

Dans le detail lis. *dans un fort grand detail* p. 228.

φυως lis. φέσας p. 273.

Et telle caractere lis. *tel le caractere* p. 307.

Jusqu'à quatre vingts mille cuirassiers lis. *jusqu'à soixante & dix mille* p. 315.

L'un & l'autre de ces preliminaires sont marqués lis. *est marqué* p. 328

Depuis le double échec lis. *depuis le double ou triple échec* p. 340.

Affligé, devangé lis. *derangé* p. 353.

L'an 188 lis. 1188 p. 360.
A Pontoisa lis. *Pontoise* p. 373.
Ils perdirent d'abord lis. *bientôt après* p. 379.
Entre ces trois vœux si remarquables lis. *entre ces trois væ si remarquables* p. 382.
Du Siege Romani lis. *Romain* p. 396.
XVI lis. *XIX* p. 529.
De prisonniers qu'ils ont faites lis. *faits* p. 564.
Les armées à feu lis. *les armes à feu* p. 567.
Au milieu de Chrétien lis. *au milieu des Chrétiens* p. 613.
Qui les mettent au dessus de toute contradiction lis. *qui le mettent* p. 623.
De de Monde lis. *de ce Monde* p. 666.
Segés lis. *sieges* p. 609.
Trois cens lis. *trois cens ans* p. 639.
Caracterisée lis. *Caracterisé* p. 640.

Dans la preface il y a ἐλλήνων pour ἑλλήνων.